SAINT VINCENT DE PAUL

ET SON TEMPS



JOSEPH MAGGIO

SAINT VINCENT
DE PAUL
ET SON TEMPS

TRADUIT DE L'ITALIEN

PAR

L'ABBÉ L. BARTHÉLEMY



PREMIER VOLUME

FLORENCE
TYPOGRAPHIE S. ANTONINO
rue Castellaccio, n° 8.

1869

L'Auteur de ce livre a reçu, au nom du Saint Père, une lettre très-flatteuse. Nous croyons être agréable aux lecteurs, en la reproduisant ici, avec la traduction française en regard.

Perillustris D.ne D.ne Obs.me

Vix e Cælitibus quemquam eligere poteras, de quo opportunius huic ætati dissereres, quam de Vincentio a Paulo. Cum enim tantam rerum perturbationem inde potissimum ortam esse doleamus, quod homines, supernaturali rerum ordine ab humanis negociis ablegato, utpote supervacaneo prorsus et alieno, curas inclinaverint omnes ad ima hæc et caduca; accommodatissima profecto videntur animis ad altiora erigendis Viri gesta, qui se totum utilitati populi devovit, non alia vi, quam divinæ caritatis actus, nec alia fretus ope, quam superna. Nec sane religio ulla, a catholica diversa, præferre, nec

Très-illustre et très-honoré Monsieur.

Parmi tous les Bienheureux, vous n'auriez guère su en choisir un seul, dont il fût plus utile de parler à notre siècle, que de Vincent de Paul. En effet, lorsque nous avons à regretter que de si grands bouleversements viennent surtout de ce que les hommes, séparant des affaires humaines l'ordre surnaturel, comme superflu et complètement étranger à ces mêmes affaires, ont consacré tous leurs soins aux choses viles et périssables; assurément le moyen le plus propre à relever les esprits, semble être de rappeler les actions d'un homme qui s'est dévoué tout entier au bien du peuple,

ipsa philosophorum somnia de felicitate adducenda commi-nisci potuerunt hominem, qui, conditione humilis, tanta moliretur in aliorum emolumentum, et inops ipse, tot congereret divitias ad ea reapse paranda, atque ita perficienda, ut non modo propriæ ætati consultum esset, sed et posteris. Missis enim illis, quibus, licet omnium gravissimis et ceterorum bonorum fontibus, minus affici consueverunt carnales homines, cuiusmodi sunt fotus religionis cultus, solida Cleri institutio promota, salus animarum omni procurata ratione; nemini certe admirationem non ingerent amplissima instituta, quibus Vincentius prospexit modo expositis infantibus, modo periclitantibus puellis, modo reiectis pœnitentibus mulieribus, modo desertis ægris, et liberalitas illa, regias quaslibet excedens facultates, qua non solum egenis turmatim affluentibus, sed etiam interdum urbibus et provinciis fame, peste, belloque vastatis consuluit. Cum autem hæc a sola christiana caritate manaverint, et sola divina ope iuvante perfici potuerint; quisquis istæc æqua mente perpendat inficiari ne-

poussé par la seule force de la charité divine, appuyé sur le seul secours d'en haut. Certes, aucune autre religion que la religion catholique n'a pu fournir, aucun rêve des philosophes sur la manière de procurer le bonheur n'a pu imaginer un homme qui, humble de condition, ait formé de si grandes entreprises pour l'avantage d'autrui, et, pauvre lui-même, ait amassé tant de richesses pour fonder et assurer ses institutions, qu'il put ainsi pourvoir non-seulement aux besoins présents, mais encore aux nécessités futures. En effet, mettons de côté les œuvres qui, quoique les plus importantes et la source des autres biens, font d'ordinaire moins d'impression sur les hommes charnels, par exemple, la pratique de la religion encouragée, l'instruction solide du clergé assurée, le salut des âmes procuré de toutes les manières; il n'est personne qui n'admire ces vastes institutions, au moyen desquelles Vincent a pourvu aux besoins soit des enfants exposés, soit des jeunes filles en danger, soit des femmes pénitentes rejetées de tous, soit des malades abandonnés; personne

quibit, pietatem ad omnia utilem esse, et necessario propterea ad hanc esse redeundum, si præsentibus ærumnis efficax adhiberi velit remedium. Vitam itaque Sancti huius Viri a te concinnatam, acceptissimam habuit SS.mus Dominus Pius IX, eique ominatus uberrimos salutis fructus, significari hæc tibi per me voluit, et confirmari per nuncium Apostolicæ Benedictionis, quam divini favoris auspicem, et paternæ benevolentiæ suæ pignus tibi peramanter impertit.

qui n'admire cette libéralité au-dessus de toutes les richesses royales, avec laquelle il secourut non-seulement les pauvres qui venaient le trouver en foule, mais parfois même les villes et les provinces ravagées par la famine, la peste et la guerre. Or, ces prodiges découlant de la charité chrétienne, et ne pouvant s'accomplir qu'avec l'aide de Dieu seul, quiconque y réfléchira de bonne foi, sera forcé d'avouer que la piété est utile à tout, et qu'il faut nécessairement y revenir, si l'on veut appliquer un remède efficace aux douleurs du présent. Notre très-saint Père Pie IX a donc pour très-agréable la Vie de ce saint homme écrite par vous, et, lui souhaitant des fruits abondants de salut, il m'a chargé de vous exprimer ses sentiments, et de vous en donner une preuve dans la Bénédiction Apostolique qu'il vous accorde affectueusement comme gage de la faveur divine, et en témoignage de sa paternelle bienveillance.

Quo munere non modo libentissime fungor; sed oblata usus occasione, peculiaris gratulationis meæ æstimationisque et observantiæ officia tibi

Non-seulement je m'acquitte très-volontiers de cette charge, mais de plus, profitant de cette occasion favorable, je veux vous exprimer mes sen-

exhibeo, cui adprecor a Deo fausta omnia et salutaria.

Tui, Perillustris D.ne D.ne Obs.me

Addictiss. Obsmus famulus
FRANCISCUS MERCURELLI
SS.mi D.ni N.ri ab epistolis latinis.
Romæ, die 20 *Maii* 1868.

timents particuliers de félicitation, d'estime et de considération, et je prie Dieu de vous accorder tout ce qui peut contribuer à votre bonheur et à votre salut.

Tout à vous, très-illustre et très-honoré Monsieur.

Votre tout dévoué serviteur
FRANÇOIS MERCURELLI
Secrétaire des lettres latines.

Rome, 20 Mai 1868.



AVIS DU TRADUCTEUR

« Assurément nous devons louer monsieur Joseph » Maggio d'avoir, tout laïque qu'il est, consacré sa plume » à un sujet extrêmement utile et entièrement sacré: » et il l'a fait dans une pieuse intention et dans un sen- » timent sincèrement catholique. Cela doit paraître en- » core plus louable à notre époque, où l'on invoque et » l'on défend partout la liberté de la presse, dans la » coupable intention d'écrire contre la religion même » naturelle, et d'insulter à la religion catholique, à ses » lois, à ses ministres.

» Lui, au contraire, vise à inspirer à ses lecteurs » l'estime et l'amour des vertus chrétiennes. Dans ce » but, il ne se contente pas d'exposer les actions vertueu- » ses et les œuvres apostoliques de Saint Vincent; aux » récits qui se trouvent dans les autres écrivains de la » vie du Saint, il entremêle des réflexions pleines d'à-pro- » pos. Les lecteurs y gagnent de reconnaître en Vincent » de Paul l'un de ces hommes remarquables, qui ont

» démontré pratiquement que rien ne peut contribuer » à la véritable civilisation des peuples, comme le catho- » licisme. Par cette lecture, ils se prémunissent contre » l'hérésie de notre époque, qui cherche follement la per- » fection de l'humanité et le progrès de la société, non- » seulement dans l'abandon, mais même dans la persé- » cution de l'Eglise Catholique [1]. »

Tel est le jugement que porte sur cet ouvrage la *Civiltà Cattolica*, journal imprimé à Rome, sous les yeux et avec l'approbation du Saint Père. Tel est aussi mon jugement personnel, et la raison première qui m'a déterminé à traduire le livre de M. Maggio. Il y a certes plusieurs vies de Saint Vincent de Paul écrites en Français, et quelques unes ont été traitées avec un rare talent, par exemple, celle de L. Abelly, évêque de Rodez. Toutefois je n'ai rencontré dans aucune ce que je trouve dans celle-ci, la philosophie de l'histoire [2] et son application ascétique. Pourquoi ne montrer, dans *Monsieur Vincent*, que le directeur des œuvres les plus admirables, le fondateur de congrégations religieuses, le Saint? Pourquoi aussi ne pas nous le montrer dans ses rapports plus directs avec le monde, en faisant ressortir la manière, en quelque façon, toute naturelle dont il les fait

[1] La *Civiltà Cattolica*, 21 Oct. 1865, page 200.

[2] « Les difficultés des temps où vécut l'apôtre de la France, rendirent plus » difficile encore à monsieur Maggio la conduite de ce genre de travail déjà peu » aisé en lui-même. Néanmoins il enchaîne de main de maître l'Histoire de l'épo- » que avec la Vie du Saint, et, toutes les fois qu'il le peut, il signale les rap- » ports qu'elles ont entre elles. »

CAPECELATRO, prêtre de l'Oratoire: *La Carità*, mai 1866.

tourner à la plus grande gloire de Dieu? Dans le premier cas, si je suis encouragé par l'exemple du Saint, je suis effrayé de la grandeur et des difficultés de l'entreprise: dans le second cas, au contraire, mon courage et ma foi se raniment, quand je vois que je puis faire servir à la gloire de Dieu et au salut des âmes, les moindres de mes actions, et mes démarches, en apparence, les plus mondaines. Et cet effet se produit en moi d'une manière plus sensible et plus complète, grâce aux réflexions pieuses, aux touchants tableaux de telle ou telle œuvre de charité, de telle ou telle vertu, que je trouve entremêlés au récit avec beaucoup de sens et de naturel. En un mot, quand je lis ce livre, je ne lis pas l'exposé plus ou moins clair, plus ou moins succinct des actions de Saint Vincent; j'y trouve de plus un résumé fort exact d'une époque d'histoire, en même temps qu'une œuvre ascétique.

Est-ce à dire que tout soit parfait dans cet ouvrage? Certes, quelque profondes que soient ma sympathie et mon estime pour l'Auteur, qui veut bien m'honorer de son amitié, j'avouerai que, peut-être, il s'y rencontre quelques manquements de détail, quelques ombres dans le tableau; mais je ne m'en scandalise pas:

Non ego paucis
Offendar maculis [1].

N'y a-t-il pas des taches dans le soleil, et le juste ne pèche-t-il pas sept fois le jour?

[1] Horace, Art poétique.

Une seconde raison m'a déterminé à travailler à cette œuvre: je suis prêtre, et c'est un bonheur pour moi de contribuer en quelque chose à mieux faire connaître la vie et les vertus de ce modèle des prêtres qui ne recula devant aucun sacrifice, pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes; que l'on vit pratiquer la même humilité, la même douceur et la même charité, dans l'humble demeure du pauvre, au milieu des discordes civiles et dans les palais des grands et des rois; qui, tout en s'occupant des intérêts du monde et du salut de ses frères, ne négligea point son propre salut, selon le conseil de notre divin Sauveur et Maître [1].

J'ajouterai un troisième motif, que j'appellerai, si l'on veut, motif de sentiment. Saint Vincent de Paul a évangélisé le pays où j'ai reçu le jour; il a rallumé le flambeau de la foi dans le cœur de ces populations auxquelles je suis étroitement attaché par les liens de l'affection et du sang. Que de fois n'ai-je point prié dans la petite église de Folleville! Que de fois n'ai-je pas senti se rallumer dans mon cœur le désir de correspondre à ma sainte vocation, devant cet autel, en présence de cette chaire, qui redisent encore le zèle et la douce piété de l'ami des Gondi!

Tels sont les motifs qui m'ont déterminé à traduire l'œuvre de M. Maggio. Ce travail je l'ai fait, pour ainsi dire, sous les yeux de l'Auteur, m'attachant, avant tout, au texte, à la pensée de l'édition originale, sacrifiant

[1] Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme ! — *Matth. XVI, 26.*

même parfois l'élégance du style à l'exactitude de la traduction. En un mot, je n'ai point voulu écrire une Vie de Saint Vincent, d'après le modèle que j'avais sous les yeux; je n'ai pas voulu faire une traduction par *à peu près*, ou par imitation, mais une véritable traduction, dans toute l'acception du mot. Le lecteur ne s'étonnera donc pas, s'il rencontre par-ci par-là quelque expression plus jeune, quelque trait plus vif d'imagination; il ne devra pas l'attribuer à l'ardeur juvénile de l'élève de seconde, mais bien au caractère même de la langue italienne, plus imagée, plus enthousiaste que la nôtre.

Enfin, comme catholique et comme prêtre, j'éprouve le besoin de faire ici une observation à laquelle j'attache la plus haute importance. Dans le cours de cette histoire, il se rencontre plusieurs chapitres où sont traitées les questions les plus délicates du dogme catholique. Je déclare ici formellement, et je pourrais le faire également au nom de l'Auteur, dont je connais la parfaite orthodoxie; je déclare donc que je n'ai voulu m'écarter en rien, ni quant au fond, ni quant à la forme, de ce qu'enseigne la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, et que je suis prêt à rétracter, comme je rétracte d'avance, toute expression qui pourrait, en aucune sorte, encourir jusqu'au soupçon de l'erreur.

Je n'ai rien à ajouter, sinon que je dédie cet ouvrage à tous les lecteurs sérieux, quel que soit leur âge, quelle que soit leur condition: tous, je l'espère, y trouveront quelque intérêt, tous y pourront puiser de précieux enseignements et un encouragement au bien et à la vertu.

Je ne revendique aucune part au mérite de ce livre; il appartient tout entier à l'Auteur. Quant à ma collaboration comme traducteur, je m'en estimerai surabondamment récompensé, si, comme j'en ai le doux espoir, cette nouvelle Vie de Saint Vincent peut être utile à quelques lecteurs, au triple point de vue de l'histoire, de la morale et de la piété.

L. Barthélemy.



A SA CHÈRE EPOUSE

ELÉONORE

QUI, DANS LES AFFECTIONS CONJUGALES,

SAIT CONSERVER TOUTES PURES

LES IDÉES VIERGES DE JOURS MEILLEURS,

L'AUTEUR DÉDIE CES PAGES,

OÙ SONT CONSIGNÉES

DES MERVEILLES DE SAGESSE ET DE CHARITÉ.

PROLOGUE

Il fut un temps où le ciel et la terre parlaient au cœur et à l'intelligence une langue toute d'espérance et de douceur, et pleine d'une immortelle beauté. Chaque chose avait, pour ainsi dire, sa vie propre; le silence du cloître, les fleurs des champs, le feuillage des forêts, les étoiles du firmament possédaient un langage auquel la foi donnait la vie, et que l'amour rendait cher; car l'amour était l'unique science; la foi, l'unique raison. Aujourd'hui, la source des plus sublimes affections s'étant tarie, il semble que ces mille beautés aient perdu tout prestige; toutes les choses célestes sont couvertes d'un voile. Aussi la simplicité et la foi ont abandonné une société exclusivement occupée des soins de l'industrie et du commerce, ou bien elles sont restées cachées et inconnues dans quelques âmes d'élite ou chez quelques peuples oubliés.

Et que l'on n'aille point s'inquiéter ou s'alarmer de pareils souvenirs, comme si nous voulions ressusciter de la tombe un passé perdu désormais, ou que, remuant les ruines et les sépulcres, nous voulions enflammer l'imagination à propos de choses ensevelies déjà dans l'oubli et trop éloignées des soucis du siècle.

Nous avons évoqué ces joies innocentes, comme le vieillard rappelle, sans espérance, les jours heureux de sa première jeunesse. Nous ne cherchons pas une stérile contemplation du passé, et nous n'abandonnons pas le présent. L'homme doit vivre dans son siècle, et employer ses forces, quelles qu'elles soient, pour le bien de ses contemporains. Que si parfois on se sent le cœur serré, en pensant à notre époque, cela vient de ce que, au milieu du progrès universel, on voit la force morale trop amoindrie. Et vraiment il sut bien comprendre son temps, l'illustre Vincent de Paul, dont je me propose d'écrire l'histoire. J'y consacre sinon une plume autorisée, du moins un esprit libre et indépendant.

Quiconque médite sur les événements que le seizième siècle vit se succéder rapidement dans l'Europe civilisée, est frappé d'un fait qui surpasse tous les autres, qui remue la société tout entière, parce qu'il est fécond en résultats de la plus haute importance.

L'Eglise du Christ a toujours été combattue, tantôt plus, tantôt moins. Parfois, dans l'économie du monde moral, on avait tenté de secouer le joug de la vérité dogmatique; d'autres fois, on s'était attaqué à la discipline; plus tard on blâma le clergé. Mais Luther avait accompli une œuvre nouvelle et plus terrible. Se montrant scandalisé des fautes des Ministres du Sanctuaire, il ne songea pas que, par la corruption sociale, le principe du Catholicisme se serait affaibli, s'il n'eût point eu sa source dans le Christ; et, sans s'en apercevoir, il déclara que, placée dans les conditions où elle se trouvait de son temps, l'Eglise n'existait plus.

Voilà pourquoi Rome, pressée par les turpitudes du clergé et par le dogme de la Justification, altéré par l'esprit fier du hardi novateur, devait, selon la logique de ce dernier, donner gain de cause à la Réforme; et,

le principe d'autorité une fois secoué, la hiérarchie ecclésiastique devait cesser, et l'individu, devenir à lui-même son docteur et son juge. Le temps semblait être venu; la disposition des esprits paraissait opportune; propice, la situation de l'Europe.

En effet, la conscience de la raison individuelle s'étant réveillée, le désir de la liberté étant extrême dans les esprits, facile et prompte la communication des idées, l'heure semblait venue où la suprême modératrice du dogme devait se taire, et où le fidèle pouvait s'élever à une puissance indisciplinée.

Le moine allemand affirmait que, dans la société catholique, le principe était mauvais et les ministres détestables. Pour moi, je ne me scandalise pas du second jugement, mais le premier m'étonne. Et dans les fautes mêmes des prêtres, je trouve une nouvelle, quoique triste preuve de la vérité de ces principes qui procèdent de Dieu même, et contre lesquels ne peuvent rien ni l'audace des passions, ni l'orgueil des esprits, ni la prétention effrénée d'une science trop souvent vaine et légère: de même que, des perturbations partielles de la terre et des cieux, l'on aurait tort d'argüer contre l'économie universelle, supposé qu'il fût parfois impossible de la découvrir dans ces phénomènes eux-mêmes.

Lorsqu'une ère nouvelle commença avec le Christianisme, les espérances du monde futur résidaient dans l'Eglise naissante. La tyrannie des gouvernements, la superstition du peuple, les sombres artifices de l'erreur, ne retardèrent pas le cours prédestiné des événements. Les théories des sophistes fournirent aux Pères de l'Eglise l'occasion de développer, sous des formes scientifiques, les sublimes oracles de la doctrine de l'Evangile; les aigles impériales tombèrent devant cet étendard qui portait la croix; l'Eglise resserra plus fortement les

liens de la hiérarchie et affermit les fondements du dogme. La vertu se répandit du germe dans la plante; et si celui-là fut divin, celle-ci dut être surhumaine, et elle le fut en effet.

Plus tard, des peuplades ignorantes et barbares, après avoir passé le Rhin et le Danube, se répandirent jusque sur les côtes de la Méditerranée, et une nation inculte et sauvage bouleversa toutes les institutions de la civilisation; il semblait que le mal fût sans remède. Les anciennes coutumes étaient détruites; avec les nouveaux symboles, on empoisonnait toute croyance; les vaincus étaient assujettis au plus dur esclavage; toute institution civilisatrice était corrompue; l'ignorance aurait étendu partout son domaine, si l'épiscopat n'avait su et pu démontrer combien l'idée l'emporte sur la force, et comment la matière ne peut dominer l'esprit que pour un temps.

Toutefois, tandis que les races germaniques asservissaient l'Occident, un sectaire législateur et chef d'armée amoncelait sur les contrées orientales un orage épouvantable, qui menaça la civilisation européenne, jusqu'à ce que, l'islamisme guerrier et conquérant ayant été affaibli par les croisades, la puissance musulmane commença à décroître.

Lorsque la civilisation, ébauchée, pour ainsi dire, par les nations germaniques mêlées aux romaines, eut établi une forme de police féodale, la simplicité des anciennes constitutions disparut entièrement; et l'empire qui cherchait à rétablir son unité, étant possédé par les barbares, et maintenant son siège hors de l'Italie, dut renoncer à cette entreprise. Ces Ordres féodaux qui l'affaiblissaient, corrompaient aussi le sacerdoce: aussi Grégoire VII s'opposa-t-il avec raison à cette puissance grossière et barbare qui, au milieu du christianisme, maintenait une

pensée païenne, et qui, dans son esprit comme dans ses institutions, conservait encore les sentiments féroces d'Odin. L'œuvre d'Hildebrand rendit la liberté au clergé; ses lois tempérèrent les droits impériaux et féodaux; il voulut accommoder le droit ecclésiastique aux nécessités des temps [1]: il empêcha que le dogme et la discipline ne fussent corrompus encore une fois par le despotisme de laïques ignorants et belliqueux; grand pontife qui, revendiquant la liberté du sacerdoce, protégea l'Italie contre la domination étrangère, et donna à la civilisation une impulsion dont l'histoire n'offre peut-être pas d'autre exemple. Il marqua un des plus grands pas dans l'avancement du monde chrétien [2].

L'exil d'Avignon amena la décadence du clergé latin, dont le concile de Constance anathématiza les hontes, quoique inutilement. Mais qu'en dire, lorsque, réunis aux ennemis de l'Eglise, ses propres fils conjuraient contre elle (je ne sais trop quel jugement j'en dois porter); tandis qu'ils s'opposaient à la suprême autorité du pontife, et condamnaient en même temps Jean Huss et Jérôme de Prague?

Mais à aucune époque peut-être le catholicisme ne fut attaquéavec des armes plus puissantes et plus terribles que celles qui furent dirigées contre lui, lorsque, par la Réforme, s'opéra le schisme le plus funeste qui eût jamais affligé l'Eglise. Néanmoins, tout en affirmant le dommage que ce fait causa à la catholicité entière, je dis que Dieu changea le mal en bien; les douleurs de Wittemberg fournirent l'occasion de corriger les scandales du clergé; si bien que, les instincts pervers s'étant développés, Rome prévint les funestes conséquences d'un

[1] Hurter, Vie de Grégoire VII. — Gioberti, *Primato italiano.*
[2] Balbo, Hist. d'Italie.

fait qui, naissant de l'abus de la civilisation, aurait pu reconduire la société à une barbarie peut-être plus triste et plus funeste que la première. La Réforme, écartant l'autorité de l'Eglise, nia la parole fortifiée par le Verbe de la création; mais les chapitres d'Augsbourg furent foudroyés par les assemblées de Trente, dans lesquelles non-seulement on établit des lois ecclésiastiques, mais encore on composa un code qui fut et demeura le code de la civilisation [1].

Or les temps étaient mûrs, et l'Eglise devait affermir ses nouvelles relations avec le monde chrétien: réformatrice de ses ministres et de ses enfants, elle opposa sa propre réforme à la Réforme allemande; et, rendant bien plus manifestes ces deux éléments qui constituent son essence, je veux dire l'autorité et la sociabilité visible, avec la pensée catholique, elle sauva une autre fois le sentiment civil.

C'est pourquoi l'esprit du catholicisme revêtait la forme qui convenait mieux aux exigences des temps, aux besoins desquels s'adaptaient les anciennes institutions, tandis qu'il en naissait de nouvelles, destinées à ramener la piété et les mœurs à de meilleurs principes, à encourager la culture des lettres et des arts, à étendre la religion et à en porter l'heureuse influence jusqu'aux contrées les plus reculées. Ainsi, alors que l'on blâmait le plus la société catholique, l'esprit de Dieu se révélait en elle. Jamais, peut-être, l'on n'avait vu autant d'hommes grands en vertu et en science, qu'il en apparut en ce siècle; leur influence fut à la fois religieuse et civile, parce que, vivifiant dans les âmes le sentiment de Dieu, ils pénétrèrent au cœur des relations sociales avec les enseignements d'une charité pratique et efficace.

[1] Gioberti, *Primato italiano.*

La science qui combat pour la vérité peut provoquer d'autres combattants; mais le langage de la charité convainc, et persuade; c'est pourquoi le siècle regarda avec étonnement la nouvelle phalange du Christ, et fut amené, malgré lui, à l'amour et à l'admiration. Les œuvres d'un Gaétan de Thiène, d'un Loyola, d'un Philippe de Néri, d'un Jean de Dieu, d'une Thérèse Sanchez, d'un Pierre d'Alcantara, d'un François de Sales, d'un Calasance, d'un Vincent de Paul et de tant d'autres illustres, sans doute, à des degrés différents, mais tous égaux ou à peu près par l'ardeur de leur charité, pourront être oubliées par un individu; mais elles resteront vivantes dans l'esprit et dans la mémoire de la Société humaine, autant par leur effet immédiat, que par l'influence qu'elles exercent sur tout l'ordre social et sur le progrès de l'humanité, lequel se manifeste plus qu'à toute autre époque, par le développement des législations civiles.

Pour moi, sur cet arbre qui produisit tant de germes de sainteté, j'ai cueilli une fleur qui, pour la beauté et le parfum, ne perd certes pas à être comparée avec toute autre. Que si ce livre, que j'essaie de publier, se trouve, comme il y est en effet, en dehors des soucis de la politique et du commerce, je n'en ai pas moins la ferme confiance que, même aujourd'hui, il ne manquera pas d'hommes qui veuillent apprécier tout ce qu'il y a de beau et de sublime dans l'histoire des grands personnages catholiques. Ce qui toutefois me fournit un motif trop juste d'hésiter, en me mettant à l'œuvre, c'est que la grandeur des saints est rarement connue, et que moins encore lui attribue-t-on la valeur qu'elle a en réalité. De plus, je pense qu'il est moins difficile de raconter les actions des hommes les plus généreux et les plus héroïques de l'antiquité, que de rapporter les actes de ceux en qui la grandeur de l'âme l'emporte sur celle de l'esprit

et de la main. Et cela vient précisément du rang qu'occupe la pensée. Car, en fin de compte, la vraie grandeur réside, non pas dans les entreprises extérieures, mais bien dans l'homme intérieur: aussi ce n'est point chose peu importante d'écrire au sujet d'hommes qui, par leurs œuvres, donnèrent une forme à une grande pensée sociale, à une idée magnifique et profondément civilisatrice. Et il me semble que cela soit tout naturel. En effet, la religion chrétienne élevant l'intelligence et le cœur vers Dieu, les rend l'un et l'autre actifs au profit de la créature, et, par conséquent, de la société; et la pensée catholique, parce qu'elle est universelle, contribue plus largement au bien de cette même société.

Il s'en suit que la biographie du saint chrétien ne peut se séparer de l'histoire du siècle dans lequel il vécut: s'il en était ainsi, elle perdrait une grande partie de son influence sur ceux qui la lisent, et ne montrerait plus le héros que sous un seul point de vue. Or une des plus grandes qualités du héros chrétien est précisément d'avoir en vue l'époque à laquelle il vit et de pourvoir à ses graves besoins, selon cette lumière intérieure qui lui vient de Dieu et qui, étant plus vive et plus puissante que chez le commun des hommes, est également une inspiration et une vocation, suivant le sens véritable du mot.

Vincent de Paul remarqua facilement combien étaient grands les besoins de la Société, et combien, pour l'améliorer, il était utile de se tenir au milieu d'elle. Ce n'était plus le cas de peupler les monastères et les déserts, plus n'était besoin de se séparer nullement de l'action gouvernementale; mais au milieu de la corruption universelle, il fallait donner l'exemple de mœurs pures et sans tache, et combattre l'incrédulité et la fausse sagesse par la vertu du génie, par la fermeté de la foi et par la

douceur de la charité. Voila pourquoi il passa sa vie à instruire et à faire du bien. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il rejetât la contemplation, au point de faire consister toute la religion dans les œuvres: il faut bien avouer qu'il pratiqua véritablement la perfection du Catholicisme, laquelle unit les deux éléments avec une harmonieuse logique, et fait que l'œuvre acquiert d'autant plus de prix et d'efficacité, qu'elle est le fruit de la prière et de la méditation.

En effet le Christianisme n'est pas une simple pensée; il est aussi une force vive, efficace, toute puissante, qui ne réussit pas seulement en se manifestant, mais en agissant, et en agissant avec amour, parceque nos œuvres doivent procéder de la charité. Que si un faux ascétisme tenta de séparer la vie contemplative de la vie active, il commit, en même temps qu'une erreur philosophique, une autre erreur bien grave qui se rapporte à l'histoire. De même que notre esprit observe et veut, de même l'homme contemple et agit. Du reste, s'il se rencontre quelques exceptions, loin d'infirmer notre avis, elles ne font que l'appuyer; puisque ces âmes parvenues à un degré de grâce extraordinaire, quoique soumises aux entraves terrestres, ne vivent plus, pour ainsi dire, de la vie de ce monde, et, comme dégagées des sens, ont un avant-goût des ineffables douceurs de la céleste patrie.

Pour moi, je dépose ce volume sur le seuil du sanctuaire, en ce lieu d'où la société nouvelle semble s'éloigner quant à la forme; mais où elle devra revenir quant à l'esprit, si elle veut se conserver.

De nouveaux temps approchent, qui demanderont de nouveaux arguments. Je ne cherche pas si l'humanité rêve ou délire, mais je m'aperçois que, dans les alliances sociales, on recherche l'harmonie de la volonté et

de la justice, de la liberté et de la raison. La religion et le culte eurent un principe commun : qui tente de les séparer, accomplit une œuvre coupable et vaine : coupable, parce qu'il s'oppose aux desseins de la Providence; vaine, parce qu'il n'est pas donné à la créature d'en empêcher l'accomplissement. Dans la vie de la société, comme dans la vie de l'homme, il y a des moments où le cours des événements ressemble à un ouragan impétueux, qui bouleverse tout sur son passage; mais si, dans cette période de la vie, l'esprit n'a guère le loisir de méditer, toutefois la parole ne se perd pas entièrement au milieu du bruit des vicissitudes humaines. Si elle n'est pas écoutée ni entendue, elle va pourtant droit à la conscience, et elle y demeure cachée, sans doute, mais féconde, comme une semence destinée à germer, pleine de charmes et de vigueur. Et l'humanité éprouve bientôt le sentiment de sa propre conscience, répandu sur un champ plus vaste, dans un espace plus beau, plus serein et plus pur. La loi, qui est le type idéal de la création, ne sera pleinement incarnée que dans les esprits d'élite, dans ces esprits qui se seront étudiés à se l'assimiler. Mais si la loi, dans les circonstances présentes, est loin d'être complètement exécutée, ce n'est pas à dire cependant qu'elle ne brille pas universellement parmi les hommes, et qu'elle n'occupe pas la première place au rang des idées [1]. On a dit que l'orgueil creuse les fondements de la tour de Babel, et qu'il est foudroyé; tandis que la charité édifie celle dont le sommet atteint les cieux [2]. Soyez unis, a dit Jésus-Christ; et l'unité de l'esprit, qui s'obtient par le fait de la foi, vise à l'unité de la forme, qui s'obtient par l'amour. Si jamais il fut un temps

[1] Gioberti, *Du Bon.*
[2] Tosti, *Prolégomènes.*

où cette vérité se soit mieux manifestée par le fait même de la société humaine, c'est bien celui-ci. Jadis elle brilla dans l'individu; maintenant la conscience sociale la saisit, s'en empare, la proclame hautement et la transporte de l'enceinte du temple dans la société civile. La conformité de la foi rendra les hommes égaux dans la conformité de l'amour. Et la charité, qui poussa le Verbe à quitter les cieux, enseignera aux sages du siècle cette doctrine qui pacifiera les générations futures dans l'harmonie de la raison et de la foi, qui est la science de Dieu.



SAINT VINCENT DE PAUL

ET SON TEMPS

LIVRE PREMIER

CHAPITRE I

Situation de la France.

L'horrible massacre de la nuit de la S[t]-Barthélemy [1] avait produit des effets bien éloignés de toutes les prévisions. Je ne sache pas que, des colères et du sang, puisse surgir la paix pour les peuples agités; et ils furent mal avisés ceux qui aidèrent, ou du moins ne surent ou ne voulurent pas empêcher ce monstrueux événement. Et en réalité, il n'y eut pas ensuite de paix pour la France; les esprits s'aigrirent, les haines s'envenimèrent; les anciennes discordes se multiplièrent plus effrayantes encore et plus terribles.

La dynastie des Valois se soutenait avec peine sur le trône, depuis que les ducs de Guise et les princes de

[1] 23 août 1572

Bourbon, ceux-là catholiques, ceux-ci huguenots, l'avaient signalée au mépris public, nourrissant les colères du peuple, accroissant la férocité des partis, et traitant le roi de lâche et de tyran, comme un homme d'un esprit étroit et d'une âme basse, qui s'était montré ennemi de la grandeur et de la prospérité de la nation. Or, grâce à leurs menées, des dispositions sinistres s'étaient répandues dans toute la France; la guerre civile s'étendait jusqu'aux provinces les plus reculées de ce royaume; on ne conservait plus rien de l'ancienne droiture de mœurs; tout était corrompu et menaçait ruine; et le prestige même de la majesté royale manquant aux Valois, la chute de cette branche des descendants de Hugues Capet approchait avec une rapidité inévitable.

Peut-être la nature celtique ressuscitait avec ses sentiments vifs et entreprenants, cherchant à s'opposer à ces institutions qui avaient été un produit du catholicisme et de la monarchie moderne. Dans les esprits étincelaient les révoltes à l'autorité modératrice du Pontife, comme si l'on fût revenu aux temps de Philippe IV; et les tentatives contre la puissance sacerdotale, autant que contre l'unité nationale, devenaient de jour en jour plus manifestes: de là le despotisme de Henri et de Louis, l'irréligion du XVIII[e] siècle et la révolution française. En attendant, les discordes religieuses fournissaient un motif ou un prétexte aux combats qui se livraient tantôt sur un point, tantôt sur un autre: les peuples étaient, comme il arrive trop souvent, tyrannisés et trompés. Ce désordre mettait dans les esprits le désir de la nouveauté. Aussi l'on méprisait telle verité, parce qu'elle était ancienne; on faisait bon accueil à l'erreur et au sophisme, auxquels on s'appliquait à donner un certain air de nouveauté, afin qu'ils trompassent plus facilement les multitudes: on répandait le bruit que l'on

voulait mettre fin aux maux du peuple, rendre à la France sa grandeur perdue, conquérir la liberté, le plus grand de tous les biens.

Mais les faits ne répondaient pas aux belles paroles.

Le principe d'autorité une fois secoué et la loi méprisée, on vit se rompre les liens qui maintiennent les rapports sociaux; on n'apportait aucun remède aux maux du peuple; l'intolérance était excessive; le pardon n'imposait plus un frein à la haine et à la fureur des partis. La populace, susceptible et enorgueillie, ne craignait rien des forces insignifiantes et peu sûres que pouvait lui opposer un gouvernement timide et mal conseillé: déjà même se manifestaient ouvertement les symptômes des mauvais instincts et de la guerre civile. La splendeur de la France s'était obscurcie, toute espèce d'ordre libéral et civil avait été ruiné, le rouge de l'ignominie couvrait le front de la reine des nations, suivant le langage biblique employé d'une manière honteuse par ces agitateurs des peuples.

Dans un tel état de choses, la France aurait eu besoin d'un roi animé de sentiments élevés et magnanimes, habile également dans l'art de la guerre et dans la science de la paix. Mais la race dégénérée des Capétiens était complètement inhabile à gouverner le royaume, et les Bourbons et les Guises le comprirent trop bien. Aussi les chefs de ces deux familles cherchèrent et réussirent à obtenir des honneurs qui n'appartiennent qu'aux princes du sang; ils voulurent pénétrer dans les conseils les plus secrets de l'Etat, et y exercer une influence, pour ainsi dire, souveraine. Le lecteur peut imaginer dans quelle détresse se trouvait la cour, agitée au dedans par de tels hommes, combattue au dehors par l'aristocratie, le clergé et le peuple.

La période de la féodalité était désormais accomplie;

mais l'unité nationale n'était pas encore formée en France: celle-ci ressemblait, non à un état constitué en monarchie, mais plutôt à une agglomération de petits états indépendants, qui obéissaient au roi, s'il était fort et puissant, mais qui se révoltaient contre lui, s'il était faible et inhabile. Mais après que Louis XI et puis François Ier eurent tiré les feudataires de leurs châteaux forts, ceux-ci, alléchés par les délices de la ville, oublièrent la vie turbulente des fiefs paternels, et la couronne put acquérir assez d'autorité sur toutes les provinces du royaume. Le clergé prêtait à cette œuvre un concours très efficace: bien qu'il agît avec des intentions autres que celles du roi, les résultats qu'il obtenait n'étaient pas bien différents. Le clergé était mu par des vues toutes démocratiques, ferme dans le projet de dominer l'aristocratie inquiète et de gagner le dévoûment du peuple. Les rois projetaient d'unifier la nation et de la dominer seuls: et, pleins de jalousie et d'ambition, ils surveillaient assidûment les projets de l'ordre aristocratique, les déjouant la plupart du temps, pour croître eux-mêmes en autorité et en réputation. Cependant, ayant pénétré les intentions des rois, les feudataires se liguèrent tous ensemble, et ils devinèrent l'avenir, non seulement par le langage de la raison, mais encore par l'état actuel des choses: ainsi, quand l'orage gronde, chacun craint la foudre. Ne pouvant se relever eux-mêmes, ils unirent leurs forces à celles de la faction huguenote et cherchèrent dans le nouveau culte cette indépendance qu'ils avaient désormais perdue irrévocablement. Redoutables par l'ancienneté du lignage, par les alliances et par le crédit qu'ils conservaient encore, ils parvinrent à former une ligue qui, resserrée par le lien des croyances communes, croissait de jour en jour, et jetait la terreur et l'épouvante au milieu d'une cour dépravée et inconstante.

A cette lutte cependant vinrent aussi se mêler les savants; mais ils faisaient bande à part. Méprisant l'ignorance du peuple, ils étaient peu disposés à se commettre avec lui; ils ne pouvaient non plus s'allier avec l'aristocratie, qui se tenait éloignée d'eux. A tout cela il faut encore ajouter que, si la lâcheté des princes et l'infidélité des ministres n'eut ni bornes ni mesure, l'activité des novateurs fut sans exemple; car ils élevèrent le parti protestant à un si haut degré de puissance, qu'ils formaient, du temps de Catherine de Medicis, un état au sein de l'Etat. Par le fait, le nom de Condé, de Colygni et, après leur mort, celui du Béarnais, n'était pas moins craint ou respecté que celui du roi et de la reine. Dans chaque province il y avait quelqu'un des leurs, comme représentant de la faction; représentant secret là où la secte était peu nombreuse ou impuissante; public, partout où le parti royal avait le dessous. Comme ils étaient étroitement unis, il en résultait un ordre parfait, un accord d'action plutôt unique que rare, une surabondance de moyens qui leur assurait sur leurs adversaires une supériorité incontestable. Aussi les chefs étaient-ils en mesure d'agir en princes; la secte se montrait toujours soumise et obéissante à chacun de leurs désirs ou de leurs ordres.

La religion, dans l'esprit des princes, est parfois une chose sans importance plutôt qu'une affaire d'Etat. C'est pourquoi, si la cour avait cru vaincre ses adversaires, en s'inclinant devant le nouveau culte, elle lui aurait facilement accordé son approbation, sans prendre aucun souci du dommage qui en serait résulté pour la nation, pensant moins encore aux choses du ciel. Mais en France il ne s'agissait pas, comme en Allemagne, de secouer le joug impérial et de mettre un frein à l'orgueilleuse ambition de quelques princes de second ordre; et il ne vint

pas à l'esprit de ces monarques de marcher sur les traces de Henri VIII, et de siéger sur le trône à la fois comme pontifes et comme rois. Les sectaires l'avaient bien espéré, durant un certain temps. En effet François I,er et plus tard Henri II, en haine de la maison d'Autriche, avaient ouvertement favorisé les protestants contre les catholiques; et l'on raconte de François, qu'ayant eu une discussion avec le Nonce du Pape, pendant qu'il le menaçait de se séparer de l'Eglise, celui-ci lui répondit: « Sire, vous ne joueriez pas bon jeu; nouveau culte, nouveau prince! » Et le roi se le tint pour dit. Et sans tenir aucun compte des remontrances de Marguerite, sa sœur bien-aimée, déjà acquise à l'erreur, il persécuta les huguenots, absolument comme le firent plus tard ses successeurs, jusqu'au Béarnais. Que l'on ne croie pas, en tout cas, que la pragmatique sanction de Charles VII et le concordat conclu entre Léon X et François Ier eussent resserré davantage les liens de la soumission et de l'obéissance, relâchés déjà par le passé; il n'était plus le temps où ces liens pouvaient être rendus plus forts et plus durables, par un simple acte diplomatique [1]. Bien au contraire, les rois étaient devenus si arrogants, qu'ils osaient répudier les décrets des conciles œcuméniques, comme il arriva sous Charles IX et Henri III qui, défenseurs ardents des prérogatives royales, n'avaient pas hésité à empêcher dans leurs Etats la publication des articles de Trente. Cependant le dogme n'était pas trop ouvertement violé et l'œuvre de Cal-

[1] Les annates, les grâces d'expectative, les réserves générales avaient été abolies; les causes, excepté les plus importantes, étaient jugées par les tribunaux ordinaires; le roi nommait par lui-même les évêques, les abbés, les prieurs ; et le marché honteux qu'on en faisait, assurait les rentes du clergé aux cadets des premières familles, et donnait au gouvernement une influence libre et extraordinaire sur toutes les choses de la nation.

vin ne produisait pas en France le même effet qu'avait obtenu en Allemagne celle de Luther.

Il est donc manifeste que, sous un prétexte religieux, on soulevait une guerre civile et politique, dans laquelle le parti de l'opposition, comme on l'appellerait aujourd'hui, était représenté par les huguenots, tandis que celui des conservateurs, c'est-à-dire de l'autorité, était soutenu par la cour. Si quelqu'un pense que mon allégation manque d'exactitude, il n'a qu'à jeter un regard sur la fin du règne de Charles IX, alors qu'aux huguenots se rallièrent ceux que l'on appelait *Politiques* ou *Malcontents*, dont les chefs étaient les Montmorency. Cette faction, devançant les erreurs des philosophes du XVIIIe siècle, affirmait que la religion était bonne pour les petits et les faibles, mais qu'elle était indigne d'un homme sage; que la civilisation avancée devait supprimer toute espèce de culte, lequel n'appartenait qu'à la raison, seule maîtresse et reine de l'humanité.

Etrange assemblage d'hommes et de choses, funeste alors au repos de la France, bien plus funeste dans la suite, lorsque cette coterie s'attacha, dans la personne du duc d'Alençon, un membre de la famille royale, espérant, par là, se frayer un chemin jusqu'au trône. Mais ces agitateurs des peuples voulaient tous commander; nul ne voulait servir ni obéir. Inutile d'ajouter que ces fourbes se targuaient, en apparence, d'investir le peuple d'un pouvoir absolu, tout en méditant d'accaparer, un jour ou l'autre, toute espèce d'autorité. Malheureusement ils ne pouvaient pas tous monter sur le trône de France. Celui qui y aurait réussi, aurait supplanté ses égaux; il serait nécessairement devenu un tyran. Cette pensée les maintenait inquiets et en suspens. La France, affaiblie par de longues guerres, divisée en mille sectes et factions, déchirée par les partis, offrait une

occasion favorable à leurs honteuses convoitises. Honteuses, dis-je, parce qu'au fond de leurs intentions ne se trouvaient point la nation ni la patrie; on devait immoler l'une et l'autre; et ce royaume, divisé en autant de petites républiques qu'il y avait de villes et de provinces, et constitué ensuite, on ne sait comment, en alliance fédérale, aurait dû fournir les moyens de faire cesser un jour cette rivalité d'emplois, et d'éteindre cette excessive passion du pouvoir, qui, depuis longtemps déjà, consumait intolérable ces âmes trop viles.

Mais ceux-là gâtent la politique, qui la font passer avant la morale; et l'on déshonore la patrie, en séparant ses intérêts et ses droits de la mansuétude et de la justice.

Nous ne voulons pas affirmer toutefois que les catholiques n'eussent pas l'espoir de saisir en main l'autorité, un peu plus tôt, un peu plus tard. Le même duc de Guise qui de bonne heure se déclara leur partisan, manifesta ouvertement l'intention de ceindre le diadème royal, se disant rejeton de Charlemagne. Aussi les fils de Henri II, qui se succédèrent sur le trône à un faible intervalle, et leur mère, Catherine de Médicis, préférèrent accorder leurs faveurs, suivant le circonstances, tantôt aux catholiques, tantôt aux protestants. Politique insensée autant que funeste, dont ils recueillirent bientôt les fruits les plus amers. En effet, en dépit des honneurs que l'on décernait toujours extérieurement au roi, il était en fait critiqué et tourné en ridicule par chacun. N'ayant ni l'esprit ni le courage de former un parti par lui-même, ou d'en favoriser un, quel qu'il fût, il passa pour être leur complice à tous; on le taxa de lâcheté et de tyrannie, et l'on fit peser sur sa tête la responsabilité de toutes ces fautes monstrueuses dont furent remplies les annales du temps, pendant un espace de trente-deux ans, et qui, commen-

çant par le massacre de Vassy, à l'irruption de la guerre civile, n'eurent un terme qu'à la défaite des Seize. Et c'est à l'expiation de ces fautes que le ciel sembla destiner le dernier prince de cette malheureuse dynastie.

Henri III aurait pu reconquérir au trône sa splendeur perdue, et à la France, son ancienne grandeur. Les victoires de Jarnac et de Moncontour avaient illustré son nom, et, échangeant la couronne élective de Pologne contre la couronne héréditaire de France, il arriva au pouvoir en un temps où, à force d'agitations, les partis fatigués de rancunes et de carnage, avaient perdu toute vigueur. Il sembla que la première pensée du prince fût de les rappeler à la concorde; et en effet, sans persécuter les protestants, il n'accordait point une faveur excessive aux Guises ni à leurs adhérents. Mais courageux dans les combats, il n'était pas également sage sur le trône. Se livrant à l'oisiveté et aux passe-temps, il s'occupa peu du royaume, et nullement des discordes religieuses. Je ne sais quelle pouvait être son intention en agissant de la sorte: mais je m'étonne surtout qu'on lui laissât le champ libre à toute espèce de folies, par lesquelles il se rendit pour chacun un objet de blâme et de mépris, comme un homme qui, oubliant toute modération sociale, avait réuni en lui les plus étranges contradictions, jusqu'à faire succéder alternativement les orgies et les bals à la récitation des heures canoniales et aux pratiques du jubilé. Evidemment ses mœurs criminelles devaient le conduire à une triste fin; et Dieu ne pouvait permettre, ni les peuples tolérer une si grande impiété. Ceux-ci, outre l'extrême misère à laquelle les avaient réduits les agitations qu'ils avaient éprouvées, outre les charges et les impôts dont les accablait Henri, étaient indignés en songeant que les turpitudes d'un tel roi faisaient peser sur la Nation tant de maux et tant

d'opprobres. Il devait donc voir lui échapper des mains un pouvoir devenu en lui méprisable et injuste, parce que tôt ou tard le pouvoir s'écroule, s'il ne s'exerce pas avec le consentement des peuples et au profit des nations. Enfin l'heure sonna d'autant plus terrible, qu'elle était plus tardive et moins attendue. Les premiers rebelles furent les Calvinistes qui, réunis à Nîmes, y établirent un gouvernement ayant ses lois propres, sa magistrature, ses armes et son trésor; ainsi ils essayèrent d'imposer leur volonté au roi, déclarant qu'ils voulaient la moitié des charges dans les tribunaux et autant de places au Parlement; la punition des complices du massacre de la Saint Barthélemy; la convocation immédiate des Etats-Généraux; la diminution des impôts; des lois plus libérales et l'oubli du passé.

Dès que la cour eut connaissance de ces faits, le roi fut saisi d'une frayeur et d'une épouvante extrêmes, et il ne savait quel parti prendre. Toutefois la résolution qui lui était inspirée par les conseils maternels l'emporta peu après dans son esprit, et il signa cet édit par lequel il arrêta, il est vrai, le flot de la rébellion, mais qui lui aliéna complètement les catholiques. Le rusé duc de Guise ne laissa point échapper l'occasion qui lui parut favorable à ses projets: dévoré déjà par le désir de mettre sur son front la couronne de France, sous prétexte de contrebalancer les politiques et les réformés, mais en réalité dans le but de s'ouvrir un chemin jusqu'au trône, il forma cette Ligue que, dans la suite, on appela Ligue sainte. A propos de cette ligue, qu'il me soit permis d'exprimer combien je regrette de ne pas la voir jugée justement par Bossuet. En effet s'il est vrai, comme on n'en pourrait douter, que, sous le manteau de la religion, les chefs de cette faction tendaient trop souvent vers un but ambitieux et profane, il est néanmoins hors de

doute que le concours du peuple leur vint d'un zèle sincère pour la foi de ses pères, et d'un sentiment confus de l'unité nationale et de la constitution civile de la France, évidemment menacées par les nouvelles croyances. L'action de la Ligue s'accrut ensuite lorsque, seize chefs ayant été élus à Paris, un pour chaque quartier, l'enthousiasme du peuple se réveilla, et qu'on lui donna des armes. Je ne sais quelle était l'intention de Henri, lorsque, s'apercevant de la faute qu'il avait commise, il se rapprocha des ligueurs; peut-être roulait-il déjà dans son esprit cette pensée funeste qui aboutit plus tard à la trahison et au carnage.

Et voila la France de nouveau sous les armes. Les princes allemands, excités par Théodore de Bèze, envoient des secours à leurs coréligionnaires; le Navarrin couvre son front de splendides lauriers à la bataille de Coutras, et se montre magnanime dans la victoire comme dans le combat. Les événements se précipitent: les Seize soulèvent le peuple de Paris, le roi est réduit à fuir, et le duc de Guise entre triomphant dans la ville: s'il avait su profiter du moment, il aurait pu monter sur le trône. Sur ces entrefaites, le faible et rusé Henri s'étant retiré à Blois, où il avait convoqué les Etats-Généraux, feignit de vouloir conférer avec le duc de Guise, qui se rend sottement à la cour et pénètre jusque dans le cabinet royal, où il tombe sous les coups d'un poignard vendu.

Mais ce n'est point par le meurtre que le rois conservent leur couronne; et il est écrit que quiconque emploie le fer périra par le fer. A la nouvelle de ce crime horrible, le peuple se souleva; les Seize armèrent Paris tout entier; les docteurs réunis en Sorbonne déclarèrent qu'on ne devait point fidélité à un roi criminel. En même temps on proclamait le duc de Mayenne,

frère de la victime; le Navarrin assiégeait Paris. Alors Henri réunit ses armes à celles du roi de Navarre, prit avec lui grand nombre de villes, et, établissant son quartier général à Saint-Cloud, il entreprit le siège de la capitale, qui persévérait dans le parti des ligueurs. On était au 4 août (1589), lorsqu'un moine dominicain nommé Jacques Clément, sous prétexte de présenter une lettre du comte de Brienne, réussit à pénétrer dans la chambre du roi et le tua misérablement d'un coup de stylet. Ainsi s'éteignit avec Henri III la race des Valois, et commença, dans son successeur, la dynastie des Bourbons.

Les doctrines pernicieuses, les ambitions persévérantes et mal déguisées, le fanatisme religieux, le désir inopportun de la liberté, la soif du commandement et du sang, les excès des peuples et des princes, la guerre civile prolongée pendant plus de trente ans, avaient réduit la France à une extrême détresse. Les villes étaient renversées, les temples profanés et dévastés, les villages brûlés ou détruits, les campagnes incultes; partout régnait la tristesse de la misère et la désolation de la solitude. Les actions corrompues comme les doctrines, les esprits inquiets et portés au crime, les désirs violents, les tentatives horribles, montraient assez clairement combien la colère de Dieu déchaîne rarement de pareils fléaux contre les nations coupables. A tant de maux, qui désolaient la France, ajoutez les armées ennemies qui en foulaient le sol, et les influences étrangères qui dirigeaient les gouverneurs du peuple. La fureur allemande ravageait les provinces arrosées par le Rhin; la rapacité anglaise sévissait en Normandie et en Guyenne, tandis que l'orgueilleux espagnol passait les Pyrénées, et que les Italiens et les Suisses franchissaient le Jura et les Alpes. Aucune contrée de la France n'était à l'abri du tumulte des armes, aucune n'échappait à la

dévastation et au carnage. Et, comme si cela n'eût point suffi, la famine se joignait aux armes, pour moissonner des milliers de victimes. Plus de croyances, plus de gouvernement; plus d'argent, plus de crédit. Les tribunaux étaient vénaux: tout citoyen qui assumait les fonctions de magistrat, cherchait non pas à conserver les lois, mais à les corrompre. L'industrie était éteinte, le commerce, entravé: dans un si grand désordre d'idées et de choses, on ne conservait pas même cette éducation et cette aménité introduites par François Ier, et plus encore par Catherine de Médicis, par le moyen surtout des Italiens. La France aurait perdu toute autorité, tout respect, en face des autres nations, si le ciel ne lui avait envoyé un roi capable, par sa vertu et sa sagesse, de relever cette noble nation de l'abîme où elle était tombée.



CHAPITRE II

Naissance de Vincent; ses études; son Sacerdoce.

Tel était l'état de la France, lorsque, dans l'un de ses enfants, Dieu lui accorda un homme par le moyen duquel, au milieu d'une société pleine de colères et de crimes, se multiplièrent les merveilles de l'apostolat en même temps que les miracles de la charité.

Mais dans la description d'événements si graves et si féconds, nous nous sommes avancés un peu trop loin; de sorte que nous avons dépassé l'époque de la naissance de Vincent. Toutefois comme sa vie doit être considérée très-souvent comme liée à la situation politique et religieuse du temps, il m'arrivera fréquemment de m'appesantir sur l'histoire de France, tout en écrivant celle de Vincent de Paul. Comme, pour raisonner sur les faits, il faut les examiner dans leurs rapports réciproques; qu'il est impossible de bien juger un homme, si l'on ne fait attention aux conditions morales dans lesquelles il a vécu et agi; que, sans cela, son caractère est vague, et sa valeur mal déterminée; il en résulte que trop souvent l'histoire est erronée, et que son enseignement incomplet n'éclaire pas les esprits.

Il y a peu à dire sur la première enfance de Vincent. Il naquit le 24 avril 1576 dans un petit village de la paroisse de Pouy, diocèse de Dax, peu éloigné des

Pyrénées, sous le pontificat de Grégoire XIII, lorsque le trône de France était occupé par le dernier des Valois. Il n'eut pas autour de son berceau ces manifestations de joie qui accompagnent la naissance des enfants destinés, selon le sentiment commun, à mener une vie oisive et tranquille. Mais s'il ne fut point entouré de cette foule de flatteurs qui se rassemble dans les salons des grands, une joie plus pure remplissait le cœur de ses parents, Guillaume de Paul et Bertrande Moras, qui voyaient dans leurs enfants (Vincent était le troisième), la bénédiction du ciel, et un lien nouveau qui leur rendait plus doux et plus sacré l'amour juré au pied des autels.

Du reste, la piété et l'innocence des mœurs compensaient le défaut des biens de la fortune; leurs désirs et leurs affections n'allaient pas au delà de leur humble demeure; la prière de chaque jour et un travail assidu, ne leur laissaient pas le loisir de se repaître le cœur des vains fantômes d'une félicité, dont ils auraient pu jouir dans une condition différente de celle où Dieu les avait placés: leurs besoins sobrement satisfaits, ils ne demandaient rien de plus [1].

Dès que l'enfant eut grandi, on lui confia la garde du troupeau.

Au milieu de la société, une éducation superficielle et basée sur de faux principes, dispose l'esprit et le cœur des enfants à des pensées et à des affections qui leur seront un jour fatales, mais qu'ils n'auront ni la force de combattre ni le courage de quitter, lorsque, par une longue habitude, elles seront devenues en eux une seconde nature. Au contraire, la vie des champs, l'air

[1] Il possédaient une petite maison et quelque bien qu'ils cultivaient eux-mêmes.

pur et libre des collines, les grandes scènes de la nature, les innocentes douceurs d'une vie suavement tranquille, préparent l'âme à de chastes et sublimes pensées, rendent en même temps le cœur capable des impressions les plus vives et les plus profondes, donnent au caractère de la fermeté et de l'égalité, pourvu que l'art ne tue pas alors la nature, et que l'on ne donne pas à la vertu ou au vice même une forme aride et de convention.

Vincent conserva très-cher le souvenir de son enfance; l'humilité de sa naissance ne le fit jamais rougir.

Les biographes ne font qu'effleurer sa première jeunesse, et c'est naturel. Les œuvres de l'enfant ne sortaient point du foyer domestique; Dieu toutefois les voyait, il en était le témoin et le juge; et l'ange de la vie les consignait dans le livre qui les révélera au genre humain, quand le passé et le futur se confondront en un seul présent, auquel S. Pierre fit allusion, en parlant de nouveaux cieux et de nouvelle terre [1]. Le monde les ignorait, ses actes, parce que rarement le monde connait la vraie vertu, plus rarement encore sait-il l'apprécier. Si Vincent fût né dans une plus haute condition, les récits abonderaient sur ce sujet. Toujours est-il que, dans les tempêtes de la vie, il eut souvent besoin de se rappeler les joies sereines de la jeunesse; laquelle cependant a une très-grande ressemblance chez la plupart des hommes; parce que la Providence a voulu que, dans la vie de chacun, il y ait une époque de foi, d'espérance et d'amour. Ainsi le royaume des cieux est promis aux enfants, ou à ceux qui, après avoir souillé la robe de leur innocence, ont su la purifier ensuite dans les larmes et lui rendre sa première blancheur.

[1] Novos vero cœlos et novam terram, secundum promissa ipsius expectamus, in quibus justitia habitat. 2 *Petr. III*, 13.

L'âge, en attendant, développait les germes de l'homme futur; les dispositions naturelles de l'esprit se manifestaient; l'ardent amour qu'il avait pour les pauvres était un signe indubitable des desseins de Dieu, qui voulait diriger cette âme vers le désir du bien et la pratique de la vertu. En un mot, il suffit de dire que, dès sa jeunesse, il était consumé du feu de la charité. En effet, ses vêtements ne lui appartenaient plus, dès qu'il rencontrait un mendiant qui n'avait pas de quoi se couvrir. On dit que souvent, lorsqu'il revenait du moulin, portant à la maison la maigre portion de farine destinée à la nourriture de la petite famille, il la partageait volontiers avec quiconque lui en demandait; qu'il la donnait même spontanément lorsque, le long de la route solitaire ou sur le seuil de l'église voisine, il rencontrait la veuve ou l'orphelin qui attendaient, tristes et gémissants, le pain de la Providence. On savait que souvent il se rendait dans les chaumières voisines, pour donner quelque secours au pauvre honteux et à l'infirme, leur enseignant, par ses conseils et ses exemples, à convertir les angoisses de la pauvreté en larmes d'expiation et d'amour. On n'ignorait pas non plus que le pieux et industrieux jeune homme, rencontrant tel ou tel mendiant, lui donnait volontiers une dizaine de sous, fruit de nombreuses privations; et ce n'était pas là une mince somme, si l'on songe à la misérable condition dans laquelle il vivait. Les sentiments ne furent pas seuls précoces en lui; il en fut de même de l'esprit, qui se montra vif autant que modeste, méditatif et religieux. Modeste, parce que celui qui sait et peut davantage, est mieux persuadé de sa faiblesse et de son ignorance; tandis que l'orgueil et la présomption sont rarement séparés de la plus infime médiocrité. Méditatif, car Vincent de Paul, se complaisant dans la solitude, et abhorrant les frivo-

lités des choses communes, fut avide de goûter les douceurs de cette vie intime et toute spirituelle que l'on ne saurait comprendre, sans l'avoir connue. Religieux enfin, et c'est en cela qu'il se montra parfait. Il est certain que quiconque a l'esprit pénétré du sentiment de sa dépendance de Dieu comme de son principe et de sa fin, s'aperçoit aisément que, en se séparant de Dieu, il perd toute gloire et tout privilège, semblable à un prince qui renonce à sa dignité et descend volontairement de son trône.

Toutes ces qualités de la nature et de l'esprit persuadèrent au père d'enlever le jeune homme à la vie des champs et de l'appliquer à l'étude des lettres, comme acheminement plus ou moins rapproché aux sciences ecclésiastiques: et il le fit à la fois dans l'intérêt de son fils et dans celui de sa propre famille, qui en retirerait un jour un grand avantage. Dieu le récompensa largement de la première pensée; quant à la seconde, le résultat ne répondit point à son attente. En effet Vincent ne voulut jamais employer ce qu'il avait qu'au profit des pauvres, et jamais il ne se crut autorisé à user des biens de l'Eglise pour faire sortir ses parents de l'état que leur avait assigné la Providence.

On était en l'an 1588, lorsque le père de Vincent le confia aux mineurs conventuels de Dax, auxquels un grand nombre de parents envoyaient volontiers leurs enfants, parce que ces bons pères formaient la jeunesse à la piété aussi bien qu'à la science. Très-ardent à l'étude, le jeune homme surmonta bientôt les premières difficultés de la grammaire; ses maîtres en conçurent les plus hautes espérances. Mais ils louaient en lui, par-dessus tout, l'esprit de religion et de piété, au point que souvent ils demeuraient en suspens, ne sachant s'ils devaient le signaler à ses condisciples comme infatigable à l'é-

tude, ou le leur proposer comme un modèle de religion et de sagesse précoce. Le bruit s'en répandit bientôt hors des murs du couvent, de sorte que le célèbre avocat Commet, juge de Pouy, éprouva le désir de le donner pour maître à ses enfants. Vincent accueillit la demande de cet homme respectable: il y voyait un moyen d'épargner à son père une dépense qui, toute légère qu'elle était, n'en était pas moins une charge pour sa pauvreté. Mais ce fait, qui montre la bonté de cœur et la reconnaissance d'un fils, ne lui fournit point une excuse pour diminuer d'énergie et d'ardeur dans la poursuite du but qu'il s'était proposé d'atteindre, c'est-à-dire de se rendre apte à professer toute espèce de science libérale. C'était aussi le désir de son père, qui l'aurait volontiers poussé à embrasser la carrière du barreau. Autres étaient les desseins de la Providence. Inconnus au fils de l'humble paysan, ils devenaient de jour en jour plus manifestes pour ceux qui le voyaient de près; et tel, qui peut-être pénétrait plus profondément les vues secrètes du Seigneur, affirmait qu'une lampe d'où s'échappait déjà une lumière si vive, devait briller un jour de l'éclat le plus pur dans la maison de Dieu.

Le 20 décembre 1596 il reçut la tonsure et les ordres mineurs. Il est beau de faire remarquer que ce ne fut pas pour lui, comme pour beaucoup d'autres, une pure cérémonie. En l'accomplissant, il promit au Seigneur de le considérer désormais comme son héritage propre; et, l'esprit tout occupé de la pensée des hautes fonctions auxquelles il se préparait, il se persuada que le prêtre a besoin de science autant que de piété. Il lui faut une science vraie et profonde, par laquelle il domine la société et son temps; de même que les anciens Pères de l'Eglise devançaient leurs contemporains par leur savoir, tout en les édifiant par leurs vertus et leurs œuvres

admirables. Et réellement Vincent croissait toujours en science et en vertu. Par l'une, il se rendait chaque jour plus capable, estimant peu de chose ce qu'il avait appris, parce qu'il connaissait mieux ce qu'il lui restait à apprendre: par l'autre, il se persuadait que la science est une chose vaine et imparfaite, si elle n'est point unie à la vertu. En effet, Dieu ouvre le sanctuaire de la science aux humbles d'esprit et de cœur, tandis qu'il enlève aux superbes l'intelligence des choses célestes; de même qu'il interdit aux peuples orgueilleux la possession de la civilisation, et dépose du trône les rois vains et superbes.

Sur ces entrefaites, Vincent résolut d'aller en Espagne, où florissaient d'excellentes universités, parmi lesquelles celles de Coïmbre et de Saragosse jouissaient d'une plus haute réputation ; ce fut dans la seconde qu'il fit ses études de théologie.

C'était au temps où s'agitaient les grandes questions qui fournirent bientôt matière à ce livre de Jansénius devenu trop fatalement célèbre. Le dogme de la Grâce, sur lequel avait tant écrit St Augustin, entretenait parmi les savants et les théologiens de fatigantes disputes. Les écoles avaient presque toutes suivi la doctrine du St Docteur, qui plane, comme un aigle, au-dessus de tous; mais si, auparavant, elle était acceptée sans discussion et, je dirais presque, avec vénération, maintenant on la combattait avec les arguments les plus artificieux et le plus subtils. La question de la grâce occupe, dans les œuvres de St Augustin, une place des plus importantes, comme dogme fondamental de l'édifice chrétien. Sans doute on peut discuter entre catholiques sur la question de savoir en quoi consiste l'action de Dieu sur les créatures douées de liberté, et quelle est la manière dont cette action produit ses effets; mais il n'est pas permis d'attaquer la prédestination, qui est l'acte

créateur [1], par lequel la créature est destinée à être ce qu'elle est; bien entendu que la grâce ne viole pas, ne peut pas violer le libre arbitre, puisque c'est elle-même qui le crée. Cependant les partis luttaient avec acharnement; il semblait que l'on ne pût concilier ces deux faits, l'efficacité de la grâce et la liberté de la volonté humaine. Ceux qui penchaient davantage vers le idées nouvelles ou qui les défendaient ouvertement, se montraient opposés à la doctrine de S[t] Augustin et de S[t] Thomas, que les catholiques avaient en grande vénération.

Louis Molina enseignait la théologie à l'université d'Evora, en Portugal; mitigeant beaucoup le sentiment du docteur d'Hippone, relativement à la nécessité de la grâce, il avait publié un livre [2], que le dominicain Bannez dénonça peu après à l'Inquisition. En effet, la doctrine du jésuite espagnol, introduisant dans les choses morales la souveraineté en quelque sorte absolue de la volonté, conduit à la théorie de ce probabilisme exagéré qui, ne prenant pas garde à l'immuabilité de l'ordre moral, le détruit jusque dans ses fondements, et qui, tout en admettant la loi en principe, en rend, par le fait, l'application impossible. Les ordres de Guzman et de Loyola demeurèrent divisés: leurs controverses furent la cause d'autres plus graves et plus obstinées, mais peut-être plus profondes et plus brillantes, qui agitèrent dans la suite l'église Gallicane. Questions funestes qui, un siècle plus tard, menacèrent l'Eglise et l'Etat.

[1] Le principe de l'acte créateur donne une grande clarté à la question; mais je crois pouvoir affirmer que la cause principale de la discussion fut que tous ne se formèrent pas également une idée nette de la liberté humaine; on ne comprit pas qu'une liberté finie ne peut pas restreindre la liberté infinie du Créateur, et que celui-ci ne serait pas parfaitement libre, s'il ne pouvait déterminer la liberté finie qu'en la violentant, comme le remarque sagement un philosophe moderne.

[2] *De liberi arbitrii cum gratiæ donis etc. Concordia.* Coïmbre 1588.

L'âme douce de Vincent supportait avec peine l'audace et l'aigreur avec lesquelles les chefs des écoles opposées disputaient trop souvent, la rancune dans le cœur et le fiel sur la langue: avec de telles armes, on ne combat plus pour la verité et la justice, mais pour la colère et la haine, au milieu même d'un camp où l'on ne devrait trouver que charité et amour. Aussi abandonna-t-il cette université et retourna-t-il en France, où il reprit le cours de ses études.

Les plaisirs de cet âge où tout se revêt de beauté et d'harmonie, et prend un aspect souriant et joyeux; l'usage libre, gai, toujours varié de la jeunesse; les desseins ambitieux, les séduisantes espérances, les rêves d'amour et de gloire, et toutes ces fictions qui se succèdent dans les âmes juvéniles, étaient autant de choses qui, si elles apparaissaient un moment dans l'esprit de Vincent, s'évanouissaient aussitôt, sans y laisser ni impressions profondes, ni désirs ardents. Il aimait, il priait. Et, avec l'amour et la prière, il demandait à Dieu la vertu; par l'étude, qui est aussi une prière et un amour, il lui demandait la science. Ainsi il progressait en vertu et il croissait en sagesse; dans cette sagesse qui ne se nourrit pas de fantômes et de folies, et dont Dieu même est le principe et la fin. Mais surtout il demandait au Seigneur qu'il lui manifestât ce qu'il voulait de lui.

Les occasions de sacrifices ne manquent pas dans la vie de tout homme; elles ne pouvaient faire défaut à celui qui était destiné à vivre parmi les discordes civiles et les dissensions religieuses de la France. Et Vincent, porté à l'action par une âme généreuse et magnanime, souffrait de voir ces maux qui affligeaient l'humanité; il savait qu'il y a différents ministères, et que Dieu donne à chacun les inspirations de son Esprit pour l'uti-

lité de tous [1]; ainsi l'un possède le langage de la sagesse; à l'autre est accordée la foi, à un autre encore, les œuvres. Mais que demandait-on de lui?

Tournait-on les regards vers la nation? elle réclamait des jurisconsultes et des guerriers; car le droit était foulé aux pieds, les lois inobservées, l'autonomie et le salut de la France menacés. Du côté de la politique, le prince avait besoin de conseillers; le peuple, de magistrats. Il fallait une réforme qui, de la cour et du sacerdoce, descendît jusqu'aux ordres aristocratiques et au peuple; il était trop facile de s'en apercevoir, pour quiconque considérait les mœurs publiques et privées. Si l'on faisait le tour de l'enceinte du temple, on le trouvait malpropre et négligé, déchu de son ancienne majesté, privé de sa splendeur accoutumée, veuf de ses pompes et de son culte: la même parole qui ne devrait être qu'unité et amour, s'était tournée vers les intérêts matériels ou les factions. La société était gâtée dans ses racines, viciée dans ses rameaux; tout respirait la corruption et la ruine.

(1597). Tout en méditant sur de pareils excès, Vincent n'abandonnait pas l'étude de la théologie, qu'il avait reprise à Toulouse et continuée sous des auspices plus tranquilles que dans l'université espagnole. Il fit vraiment de grands progrès dans cette science; aussi le verrons-nous lutter, dans un âge avancé, avec les doctes et profonds philosophes de Port-Royal.

L'automne étant venu et les leçons ayant été suspendues, il vint à Buset où, plutôt pour satisfaire les désirs d'autrui que les siens propres, il entreprit l'éducation de quelques enfants appartenant aux plus notables familles du pays. Je ne crois pas me tromper, en affirmant

[1] S. Paul.

que l'éducation est une chose grave. Si l'on tient seulement compte des mots, le siècle approuve mon avis: les faits répondent-ils aux paroles? je ne sais. Il est certain que la corruption de notre société n'aura ni terme ni mesure, si les hommes, ou plutôt si la Providence n'y apporte un remède. La question de l'éducation scientifique et populaire ne réside pas seulement dans les moyens, mais encore, et surtout, dans les principes.

L'on vit s'accroître la nouvelle école, où demeurèrent quelque temps les fils de Jean de La Vallette, dont la valeur sauva l'île de Malte et ensuite l'Europe entière des armes ottomanes; et ils parurent si bien élevés au duc d'Epernon, que dès lors il conçut une profonde estime pour Vincent. C'était ce duc d'Epernon qui, dans le conseil royal, soutenait la pensée catholique, comme Sully favorisait le parti protestant, et qui, après l'horrible attentat de Ravaillac, ayant fait proclamer roi de France Louis XIII encore jeune, mit Marie de Médicis, mère de l'enfant, à la tête de la nation.

Toutefois Vincent, résolu à ne pas interrompre ses études de théologie, retourna à Toulouse, emmenant avec lui ses élèves: là, maître en même temps que disciple, il passait sa vie à étudier, à enseigner et à prier. J'ai lu que plus tard il fut inscrit parmi les bacheliers: les prêtres de sainte Marthe, dans le catalogue des abbés de St Léonard, lui donnent le titre de docteur. Il reçut, deux ans plus tard, le sous-diaconat et le diaconat dans l'église cathédrale de Tarbes, des mains de Monseigneur Diharse; et le 23 Septembre de l'année 1600, il fut promu au Sacerdoce par François Bourdeille, évêque de Périgueux, dans la chapelle de son château de Saint-Julien. Il fut tellement pénétré d'une si haute dignité, que souvent en montant à l'autel, il fut pris de tremblement. La tradition rap-

porte que, la première fois qu'il célébra le saint sacrifice, il ne le fit pas publiquement, mais dans une petite église située sur le sommet d'une colline inconnue et peu fréquentée, au point le plus élevé de la longue chaîne de coteaux qui borne la rive droite du Tarn, comme s'il lui paraissait meilleur d'élever son esprit à Dieu, de ce lieu solitaire et éloigné des bruits du monde. Deux siècles s'écoulèrent; et l'humble sanctuaire, bien que connu de peu d'âmes pieuses, fut saccagé et presque détruit par la révolution; c'est seulement depuis peu d'années que, par les soins de quelques missionnaires et des filles de la charité, il a été restauré, tout en conservant ses anciennes dimensions et ses premiers ornements, remarquables par leur simplicité.

Devenu prêtre, on lui confia l'église de Tilh, diocèse de Dax, dont le vicaire général le nomma curé: ce n'est pas qu'il eût demandé ce poste, mais c'est que la renommée de sa bonté et de ses talents croissait de jour en jour. Ce bénéfice lui étant contesté par je ne sais quel prêtre, Vincent de Paul résolut d'éviter toute querelle, et abandonna ses droits à son rival.



CHAPITRE III

Esclavage à Tunis. — Retour en France.

Ayant ainsi achevé ses études de théologie, il se rendit à Bordeaux: on en ignore la raison. Les biographes ont cru pouvoir supposer qu'il y avait été appelé par le duc d'Epernon, désireux de l'élever à la dignité épiscopale; mais ce n'est là qu'une simple conjecture; toute donnée positive manque à l'historien. De retour à Toulouse, il trouva l'occasion d'entreprendre un voyage, pendant lequel il eut à souffrir de longues et cruelles adversités. Le fait que je vais raconter demande le ton simple et l'aspect tranquille d'une antique légende, plutôt que les brillantes couleurs d'un récit romanesque.

Un homme de piété et de condition, épris d'une grande estime pour Vincent, l'institua, en mourant, héritier de ses biens. Celui-ci se rendit à Marseille, pour toucher je ne sais quelle somme d'argent, qui faisait partie de cet héritage; mais il n'y put obtenir qu'une faible portion de ce qui lui était dû. Ayant terminé l'affaire comme il put, tandis qu'il se disposait à retourner à Toulouse, un gentilhomme espagnol du Languedoc lui demanda s'il ne préfèrerait pas faire le voyage par mer, plutôt que de prendre la voie de terre; et dans ce cas, il s'offrait à lui comme compagnon de route. La saison était propice à la navigation, les flots très-calmes

et les vents si favorables, que l'on pensait pouvoir arriver le même jour à Narbonne. Les vaisseaux qui, venant d'Asie et d'Afrique, apportaient des marchandises en Europe, étaient cause que les corsaires croisaient souvent dans le golfe du Lion; et le navire sur lequel se trouvait Vincent fut assailli par trois brigantins turcs, qui s'en rendirent maîtres après un léger combat. Le pilote fut tué; Vincent, frappé d'une flèche et enchaîné avec les autres passagers, resta sept jours sur le vaisseau. Ces corsaires, après avoir fait un grand butin, se dirigèrent vers Tunis, ville bâtie sur les ruines de Carthage et célèbre par la bataille de Régulus contre Xantippe, et plus tard, par la mort de Saint-Louis. Là ils vendirent fort cher leur butin, et remirent les prisonniers à des marchands de l'Orient, où ils se vendent et s'achètent d'ordinaire à un prix élevé. Un pêcheur fut le premier maître de Vincent; mais s'étant aperçu que ce n'était pas un bon poisson pour ses filets, il le céda à un alchimiste. Cet homme le traita humainement, et reconnaissant sa discrétion, son intelligence et son savoir peu commun, il lui offrit plusieurs fois de l'initier à ses secrets; et, comme il était fort riche, il pensait l'allécher en lui disant qu'il pourrait bientôt lui succéder, non-seulement dans l'exercice de cette science, mais encore dans la renommée dont il jouissait dans un grand nombre de provinces de l'Orient. Mais, pour acquérir cette science, il fallait renoncer à sa foi et substituer la religion de Mahomet à celle de Jésus-Christ. Cela ne souriait guère à Vincent, qui n'hésita pas dans le choix à faire entre l'esclavage du corps et la liberté de l'âme, liberté que les hommes n'ont le pouvoir ni de donner ni d'enlever. La renommée de l'alchimiste était très-grande, comme nous l'avons dit, si bien que Achmet l'appela à la cour, désireux qu'il était de l'avoir à son

service. Il fut donc obligé d'abandonner sa tranquille demeure, pour se rendre à Constantinople, où il tomba malade et mourut peu de temps après. Un de ses neveux eut, avec tout l'héritage, la possession des esclaves, parmi lesquels était Vincent.

Cependant l'alliance entre la France et la Turquie, commencée déjà sous François I,er allait s'affermissant de plus en plus. C'est que les Sultans, à l'époque à laquelle se rapporte cette histoire, étaient étroitement liés avec les monarques français, par crainte de la puissance espagnole et plus encore des croisades, que les papes avaient autrefois suscitées contre l'empire d'Orient. Sur ces entrefaites, le bruit se répandit que les Turcs devaient mettre en liberté, tous leurs esclaves français, et l'on affirmait que c'était une condition apposée à la conclusion du traité que le prudent Xavier de Brèves était sur le point de stipuler, au nom du Christianisme, avec la Sublime Porte [1]. Les tunisiens en eurent connaissance; c'est pourquoi ils se hâtèrent de vendre leurs esclaves, et Vincent eut le malheur de tomber entre les mains d'un renégat niçois, nommé Guillaume Gauthier qui, ayant affermé quelques champs, lui en confia le soin.

De même que, dans cette terre, les moissons et les arbres avaient peu de vie, de même, dans le cœur de l'esclave, il n'y avait point d'espoir de liberté. Mais pour rompre les chaînes, Dieu emploie souvent la main de ceux-là même qui auraient le plus grand désir de les resserrer et de les appesantir. Gauthier avait trois femmes, dont une, turque d'origine, professait pour le

[1] François Xavier de Brèves fut un des plus habiles et des plus fins diplomates sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII. Le traité auquel il est fait allusion, est celui qui fut conclu entre la France et Achmet I pour la restitution des vaisseaux pris par les corsaires, et la délivrance des chrétiens, surtout des français, réduits à l'esclavage.

culte de son prophète beaucoup de respect et d'amour; tel fut précisément l'instrument de la miséricorde divine.

Cette femme, qui possédait un esprit disposé aux impressions du vrai et du bon, avait remarqué dans l'esclave quelque chose d'insolite et d'extraordinaire. Modeste dans son langage, patient dans la fatigue, humble envers son maître, tranquille dans le travail, Vincent lui semblait bien différent des autres. D'où venaient de telles vertus, elle l'ignorait; mais bien des fois il lui était venu à l'esprit que cela pouvait bien provenir de la loi que suivait son esclave, et qui était contraire à celle du prophète. Elle s'enquit donc à Vincent des mœurs, des rites et des dogmes chrétiens. Non contente de cela, elle voulut un jour qu'il lui parlât des grandeurs du Dieu qu'il adorait, et qu'il chantât ses louanges. Vincent resta un instant surpris de cet ordre inattendu; mais bientôt lui revinrent à l'esprit ces paroles que la douleur dictait aux enfants d'Isräel, lorsque, pendant la captivité de Babylone, ils ramenaient leurs pensées des rives de l'Euphrate à la patrie absente: « Comment, s'écria-t-il, pourrions-nous redire, sur la terre étrangère, les louanges de notre Dieu, et les cantiques dont résonnait Jérusalem? » Les larmes lui baignaient le visage; l'ardeur du sentiment emprisonnait sa voix, pas assez pourtant pour qu'il ne pût redire le psaume « *Super flumina Babylonis,* » pendant lequel la mahométane éprouvait une surprise et un attendrissement indicibles. Aussi s'enflamma-t-elle du désir de connaître plus à fond la religion du Christ.

Lorsque la disciple de l'Alcoran eut commencé à goûter les beautés de l'Evangile, elle se présenta à son mari, et lui demanda pourquoi il avait pu abandonner son ancienne religion pour celle du prophète, dont la

doctrine n'égalait certes pas celle dont lui avait parlé l'esclave. Le niçois ne s'attendait pas à cette question; il ne sut que répondre, ni comment se disculper, d'autant plus que, pour lui faire ce reproche, sa femme avait pris un nouveau ton et un nouveau caractère. C'était une femme élevée dans les fictions de l'islamisme qui lui reprochait d'avoir abandonné la loi de la bonne nouvelle: quelques rayons de lumière lui avaient suffi, à elle, pour qu'elle s'aperçût de la beauté et de la vérité de l'Evangile, de cette vérité qu'il n'ignorait pas lui-même, et qu'il avait pu mépriser au point de la répudier. Le niçois resta donc muet, comme nous l'avons dit; il ne fut pas capable de donner une réponse à son épouse. Mille idées se combattaient dans son esprit agité. Que dire pour sa défense? Il aurait bien pu persécuter Vincent, doubler ses chaines, l'accabler de fatigue jusqu'à la mort. Mais l'innocence du malheureux le retenait, lui remplissait l'âme de crainte et d'effroi. L'enfer était dans son cœur; celui de l'esclave goûtait la joie du paradis, cette joie dont il croyait avoir perdu tout espoir. Et maintenant, pourquoi ne pas ouvrir son cœur à Vincent? Si ses paroles avaient eu tant d'influence sur l'esprit d'une femme, ne pourrait-il en prononcer qui le soulageassent à son tour? Ne pourrait-il au moins faire descendre dans son âme un rayon d'espérance? Pour peu que vous-même, ô lecteur, vous ayez réfléchi aux combats qui agitent quelquefois l'esprit, vous comprendrez que le cœur de l'apostat devait se disposer au bien. En effet, Gauthier alla le lendemain trouver Vincent, et celui-ci, sachant bien que l'homme est plutôt vaincu par l'amour que par l'aigreur, et qu'il cède plutôt à la raison qu'au sentiment, lui parla d'une manière si affable et si bienveillante, que l'apostat résolut dans son cœur d'abandonner à la fois l'erreur et le pays: il le jura à

Vincent, et lui promit de l'emmener avec lui. Néanmoins, quelle qu'en fût la cause, ils restèrent bien encore dix mois dans cet endroit: passé ce temps, ils essayèrent de fuir; l'entreprise, quoique pleine de difficultés, réussit parfaitement. Il convenait que personne ne connût leur démarche, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint une autre terre. Un frèle esquif était l'unique moyen de transport qu'ils eussent à leur disposition; or le plus léger souffle du vent aurait suffi pour repousser la faible embarcation à la côte qu'ils voulaient abandonner, comme aussi ils pouvaient être engloutis par la moindre vague qui les eût pris en flanc. Ajoutez à cela la crainte des supplices, si leur fuite eût été découverte. Mais les flots se maintenaient tranquilles. D'ailleurs plein de confiance en Dieu, Vincent savait faire partager ses sentiments à Gauthier et à sa femme. Se fiant ainsi à la miséricorde divine, et invoquant Celle qui est l'Etoile de la mer, ils virent se réaliser leurs espérances: le 28 juin, ils arrivèrent à Avignon. [1]

[1] Nous ne devons pas taire la manière dont est parvenue jusqu'à nous la connaissance de la captivité de Vincent.

Le saint homme était à Avignon, lorsque, trouvant l'occasion d'aller à Rome, il écrivit, avant de partir, au sieur Commet, frère du célèbre avocat juge de Pouy qui lui avait confié l'éducation de ses enfants, afin qu'il lui envoyât les lettres testimoniales de ses ordinations; et il lui rendit compte du fait que nous avons rapporté. Cette lettre fut retrouvée, cinquante ans plus tard, par un de ses neveux, qui pensa à l'envoyer à Commet, le sachant très ami de Vincent. Celui-ci, croyant que le saint, fort avancé en âge, se rappellerait volontiers les aventures de sa jeunesse, lui en envoya une copie; mais l'homme de Dieu la déchira dès qu'il l'eut reçue, et réclama plus tard l'original avec insistance. Mais comme il dictait souvent dans sa vieillesse, celui qui écrivait au seigneur Commet, soupçonnant qu'il devait y avoir quelque chose à la louange de Vincent dans la lettre qu'il réclamait, et prévoyant ce qui arriverait, si elle retombait entre ses mains, avertit le juge de ne pas céder au désir de son ami, s'il ne voulait pas que cette lettre fût perdue; et Commet, profitant du conseil, donna le précieux document au recteur du collège des Bons-Enfants.

On sait encore que Daulier, secrétaire du roi, lorsqu'il s'agit de la béatification de Vincent, attesta que celui-ci évitait avec le plus grand soin de parler de Tunis, et qu'il ne lui avait été possible d'obtenir de lui aucun renseignement

Sur ces entrefaites, Gauthier se réconcilia avec l'Église, et Vincent eut occasion de s'unir par les liens de l'estime et de l'affection avec Monseigneur Pierre Montorion qui, se rendant à Rome, témoigna le désir de l'avoir pour compagnon.

qui se rapportât à son esclavage. On voit donc que, sans le fait que nous venons de rapporter, nous n'aurions eu aucune connaissance de cette partie de la vie de Vincent.

CHAPITRE IV

Séjour à Rome. — Mission près de Henri IV.

(1607). Inutile de dire si cette offre plut à Vincent. Rome est le rêve de chacun; sa grandeur est évidente pour tous; il ne lui manque aucune gloire; elle est le berceau des principes et des origines: c'est le temple des souvenirs et des espérances, la mère de la civilisation, le sanctuaire de la foi, l'oracle des peuples, la dépositaire de la parole divine, la promulgatrice des principes métaphysiques, la maîtresse du genre humain, la conservatrice des oracles moraux et civils, de la morale et du dogme, l'anneau qui unit et harmonise le passé et l'avenir. Un ancien [1] l'appelait le siège de l'empire et de la gloire; un auteur moderne [2] put la nommer la patrie commune de tous les hommes; et c'est sous cet aspect qu'elle se présentait à l'esprit de Vincent. En méditant ses grandeurs, il voyait s'offrir à lui les gloires de la république et de l'empire, comme préparation au sort des générations futures, l'audace héroïque de ses guerriers, les souffrances de ses martyrs: mais sa pensée s'arrêtait par-dessus tout sur les grandeurs du pontificat qui, avec les saints papes des premiers siècles

[1] Cicéron.
[2] Gioberti.

et les courageux et vénérables pontifes du moyen-âge, conduisit l'humanité à de meilleurs destins, en brisant la verge des despotes et rompant les chaînes de l'esclavage, et, dissipant les ténèbres de la barbarie, fit briller le flambeau de la civilisation. En effet, lorsqu'elle eut substitué à la grandeur des Césars la majesté du pontife, sans plus se soucier de la suprématie des armes, ce fut alors qu'elle acquit la primauté morale sur tout le monde. C'ést pourquoi le pontificat apparaissait à l'esprit de Vincent comme une institution vraiment divine, et unique dans le souvenir des hommes; institution combattue souvent, mais jamais vaincue, protectrice du vrai, et, comme lui, immortelle. Arrivé à Rome, il en visita les monuments; et, au lieu de les examiner tous curieusement, il ne s'occupa que d'un petit nombre; car il voulait élever son âme, et non recevoir des impressions d'autant plus faciles à détruire, qu'elles eussent été moins profondes. Il alla au Colisée, terrible champ de bataille, où le christianisme a vaincu, sans armes, le monde païen; il baisa cette terre consacrée par le sang de mille et mille martyrs, et la baigna de ses larmes; il embrassa la croix qui, du milieu de ces ruines, s'élève vénérable et solitaire, symbole d'égalité et de liberté, comme elle fut jadis un signe d'ignominie. Il visita l'église de Saint-Pierre pour animer sa foi, et celle de Saint-Paul pour enflammer sa charité, qui était déjà si ardente. Il pénétra dans les sombres détours des catacombes de Saint-Sébastien et de Saint-Laurent; et, au sortir de ces lieux obscurs où brille cependant la lumière qui se manifeste à l'intelligence et au cœur, il chercha les monuments de la grandeur romaine, les arcs de triomphe, les trophées, les colonnes, et tous les débris d'un orgueil par lequel les hommes avaient tenté d'immortaliser leur nom, et de s'attribuer les honneurs

divins. Mais à quoi servent ces monuments? Peu de siècles suffirent, pour que de nouveaux édifices couvrissent ces ruines. Malheureux Gibbon, dont le cœur et l'esprit demeurèrent fermés à l'intelligence de ces merveilles et de leur signification; et plus malheureux ceux pour qui est muette et inféconde la réforme de l'histoire, et qui n'ont pas encore ouvert leur esprit et leur cœur aux oracles de la foi et de la science!

Cependant les grandes pensées qui s'agitaient dans l'esprit de Vincent de Paul, bien que mal définies encore, acquéraient toutefois chaque jour une plus grande clarté. Il se disait que la civilisation chrétienne est, dans son origine, essentiellement divine, et que la religion ne se peut séparer de la vraie civilisation; que, par elle, on triomphe des ordres iniques des rois et des erreurs des peuples; que, par elle, on peut adoucir les maux qui, dans l'état actuel, sont pourtant inséparables de la nature humaine. Il n'oubliait pas comment, après la chute du paganisme, le christianisme avait vaincu la barbarie du nord, puis celle de l'Alcoran, et, plus tard, la barbarie impériale et féodale. Quelques siècles s'étaient écoulés; des doctrines grossières sur la morale et le dogme avaient obscurci les esprits; et, tandis qu'il avait subi la rude épreuve de son esclavage en Orient, parmi les nations chrétiennes commençait à se glisser un esclavage nouveau en apparence, mais aussi triste et aussi redoutable que l'ancien, puisqu'il compromettait même la liberté de l'esprit. Aussi la religion abandonnait-elle les multitudes, pour se retirer chez quelques âmes d'élite et plus chères au ciel: des malheurs extraordinaires aggravaient le sort de nations tout entières: partout régnait le désordre et la confusion. Vincent comprenait que la religion et la civilisation devaient s'altérer avec les idées, qu'il était nécessaire de les raviver d'une

manière plutôt pratique que spéculative, et qu'il fallait s'adresser au sentiment et au cœur plutôt qu'à l'intelligence. De là la pensée des missions et des nombreux instituts de charité auxquels il donna l'esprit et la vie. Il comprit que la charité privée devait se transformer en charité civile et publique; il entrevit peut-être les réformes du droit public et économique, et plus encore ces institutions de bienfaisance, dont s'honore justement l'âge moderne, et dont il prit courageusement l'initiative; et il leur communiqua une telle efficacité, que l'on affirmerait en vain que ce fut l'œuvre d'un seul homme, si l'histoire n'était point là pour l'attester.

Or, tandis qu'il attendait que les desseins de la Providence sur lui se manifestassent par quelque manière, l'occasion s'offrit pour lui de retourner en France.

Henri IV faisait grand cas des alliances italiennes. Son mariage avec Marie de Médicis lui avait été inspiré par des vues de politique générale; et les ambassadeurs du roi très-Chrétien jouissaient d'une faveur particulière auprès du Saint-Siège. Vincent eut avec eux des relations familières, et comme, à cette époque, ils avaient à expédier une affaire qui réclamait les soins d'une personne sage et prudente, ils la confièrent au bon prêtre français [1].

Ainsi sa vie nous apparaît, jusqu'ici, mêlée d'incidents extraordinaires, et ballottée par le flot changeant de la fortune. Mais ici encore se montre le doigt de la Providence qui, voulant faire de Vincent de Paul un apôtre de la charité, lui fournit les moyens de connaître les hommes et les choses: en effet, sauf de justes exceptions, il est plus facile de servir l'humanité en

[1] Léon XI fut très-vénéré en France; le Cardinal Borghèse lui ayant succédé, sous le nom de Paul V, les bons rapports s'accrurent encore entre le saint Siège et ce royaume.

vivant au milieu des relations sociales: l'homme de Dieu, en ne se séparant pas de la société, réunit plus facilement la terre avec les cieux. De retour en France, il s'acquitta sans retard de la mission qui lui avait été confiée.

Dernier rejeton des Valois, Henri III avait dit au Béarnais: « Soyez certain que vous ne serez roi de France, qu'en vous faisant catholique; » et cette parole était restée profondément gravée dans l'esprit du Navarrin. C'est pourquoi, sans se séparer des Huguenots, il essayait de contenter les Catholiques. Toutefois les membres du parlement, les gens de robe et la bourgeoisie, qui, sous Henri III, avaient soutenu la Ligue, se rallièrent plus tard aux grands; agitant le peuple, ils ne cessèrent d'alimenter une révolution qui, pour les atrocités et les conséquences, n'a d'égale que celle qui survint deux siècles plus tard, et ne cessa que le jour où le duc de Mayenne, faisant pendre les Seize, eut, comme Bonaparte, son thermidore, et rendit au parlement son pouvoir et sa liberté. Mais lorsque les Etats-Généraux se furent assemblés à Paris, lorsqu'on annonçait avec grand bruit l'élection d'un roi, comme s'il n'y eût pas eu de roi, Henri, pour mieux plaire aux Catholiques, abjura solennellement l'erreur entre les mains de l'archevêque de Bourges, et écrivit au Pape en termes modestes et respectueux. Puis, employant ce vaste système qui parut et fut en effet, du moins sous plusieurs rapports, un système de corruption, et que l'histoire lui reproche avec raison, il favorisa les Ligueurs, céda aux chefs du parti huguenot et leur accorda même des faveurs; et il n'eut pas de graves embarras du côté des provinces, bien que celles-ci n'aient pu être domptées dans la suite que par la politique inflexible de Richelieu.

Néanmoins les longues luttes civiles avaient épuisé les trésors et les forces de l'Etat, les impôts étaient de-

venus intolérables, la cause du peuple était négligée et tous les maux retombaient sur lui, sans compter qu'il était décimé par l'épidémie et la famine. Ce fut en vain que le Parlement fit librement au roi ses remontrances sur un tel état de choses; car Henri ne pouvait souffrir de se voir molesté par les gens de robe, lui, le roi des gentilshommes et des soldats, habitué à manier les armes et à conduire les troupes qui, par caractère et par instinct, sont plus propres à opprimer les nations qu'à les protéger. Du reste, il n'est pas douteux que la France n'ait retrouvé par lui son ancienne grandeur; et, bien qu'il n'y ait pas à faire grand cas des éloges par lesquels les écrivains du siècle dernier le portèrent jusqu'aux nues, toutefois par la force des circonstances, et parce qu'il s'aperçut bientôt de la puissance du peuple et de la nécessité de le faire participer aux grandes entreprises, il se jeta tout entier dans le parti d'action, et il put ainsi se rendre l'arbitre de l'Europe.

En effet, l'unité devenant impossible par le fait de la Réforme qui portait la division partout, il sut établir une balance politique, devançant ainsi la pensée et les vues les plus élevées de ce fier génie qui eut nom Richelieu. Henri prit donc à cœur d'enlever à l'Autriche la primauté politique, et de l'attribuer à la France en même temps que la primauté intellectuelle; de réconcilier le sentiment germanique avec le sentiment romain, et de rendre aux Français la grandeur qu'ils avaient perdue dans les guerres civiles. De là, un nouvel ordre politique pour l'Europe. Unis par une étroite alliance, tous les royaumes auraient dû former une vaste république, suivant la pensée qui avait brillé à l'esprit des plus grands pontifes du moyen âge. Or tandis que, dans ce vaste assemblage de choses et de pensées, il était sur le point de liguer les principaux royaumes de l'Europe

contre l'Autriche, il fut assassiné par François Ravaillac, jeune homme d'Angoulême. Mais l'idée politique lui survécut, soutenue par Gustave-Adolphe, et puis par le cardinal Richelieu, durant le règne de Louis XIII. La France maintint la liberté religieuse et l'équilibre européen, jusqu'au jour où elle sembla le rompre elle-même, quand elle s'aperçut que l'on préparait contre elle cette alliance dont elle avait peu auparavant sauvé l'Europe. L'illustre évêque de Genève a écrit que la plus belle grandeur et le principal bonheur de Henri fut de devenir le père de la France, en devenant fils de l'Eglise; et il est doux à l'historien de placer l'ange de l'espérance sur la tombe de ce roi [1], dont on voulut faire l'idéal du souverain, bien qu'il eût été un certain temps contempteur de toutes les choses divines, absolument comme plus tard, en un siècle où l'on soumettait tout à la froideur pointilleuse et mesquine, on crut pouvoir déclarer qu'il était un peu moins qu'un homme nul et inepte, comme s'il n'avait plus été le même roi, grâce auquel la France put demeurer une nation [2].

[1] Il paraît hors de doute que, peu avant sa mort, il reçut l'absolution du cardinal Sourdis.

[2] Henri IV mourut le 14 mai 1610, à l'âge de 58 ans. Voici comment Sismondi le juge, lui et sa cour: « Les gentilshommes se jetaient avec ardeur dans toute espèce de désordres; la corruption des mœurs était générale; les exemples de Henri III n'étaient pas oubliés par la noblesse. On employait communément un langage d'un cynisme révoltant; et Henri IV, dont on avait droit d'attendre plus de gravité et de sagesse, était celui qui contribuait le plus au désordre.... Une des causes de la dernière guerre fut, dit-on, son désir d'enlever la femme du prince de Condé, pour l'épouser ensuite.... Il cherchait à donner des richesses et des emplois aux fruits de ses coupables amours; on prétend que l'un d'eux fut évêque de Metz, et que les abbesses de Fontevrault et de Chelles étaient également ses filles: étrange manière de réformer l'Eglise et l'Etat! »

Le cardinal de Richelieu dépeint ce roi sous des traits peu différents. Comme roi, dit-il, ce prince avait de très-grandes qualités; comme père, il avait de grandes faiblesses, et la vive passion de condamnables amours l'aveuglait profondément. Si l'on considère l'entreprise qu'il poursuivit vers la fin de sa vie, on ne pourra douter qu'il n'eût un bandeau sur les yeux; car il soulevait une guerre telle, qu'on l'aurait cru encore à la fleur de l'âge; tandis qu'il touchait soixante ans, ce qui est au moins l'automne des plus robustes, et qu'il devait facilement ad-

(1608-9). C'était donc vers ce roi que venait Vincent de Paul, comme représentant secret des ambassadeurs français [1] près de Paul V. Les biographes ont oublié de noter à quoi se rapportait cette mission. Mais pour quiconque regarde les choses de près, il serait peut-être

mettre dans sa pensée la possibilité d'une fin peu éloignée; et cette fin arriva en effet peu après et par un bien funeste accident.

François de Sales, écrivant à Monsieur Deshayes, parle de lui en ces termes: « Ah! Monsieur mon ami, il est trop vrai que l'Europe ne pouvait avoir maintenant à regretter aucune mort plus digne de larmes, que celle du grand Henri IV. Mais qui ne s'étonnerait avec vous de l'inconstance, de la vanité des grandeurs du monde? Ce prince était si grand dans sa lignée, dans sa valeur guerrière, dans ses victoires, dans ses triomphes, dans son bonheur, dans la paix, dans sa renommée! Qui n'aurait dit que la grandeur s'était inséparablement unie à sa vie, et que, lui ayant juré une fidélité inviolable, elle lui aurait encore procuré une mort glorieuse? Il semblait qu'il ne dût tomber que sur les dépouilles du Levant, après la ruine totale de l'hérésie et du Mahométisme. Les quinze ou vingt ans que sa forte complexion et sa santé, que les vœux de toute la France et d'un grand nombre d'hommes de bien en dehors d'elle, lui promettaient encore de vie robuste et vigoureuse, eussent été suffisants pour cela. Et voici qu'une si longue suite de grandeurs aboutit à une mort qui n'a rien de grand, et qui est funeste, malheureuse et déplorable. Ce roi, que l'on aurait presque cru immortel, puisque la mort l'avait épargné en mille rencontres, le voilà qui tombe d'un coup de poignard, et de la main d'un jeune inconnu, sur la voie publique.... Le plus grand bonheur de ce roi fut de devenir le père de la France, en devenant le fils de l'Eglise...; en convertissant son cœur à Dieu, il convertit à lui le cœur de tant de bons catholiques. Cela, qui est la véritable grandeur, me fait espérer que la douce et miséricordieuse Providence du Père Céleste aura mis en son cœur, dans les derniers instants de sa vie, ces sentiments qui sont nécessaires pour une heureuse mort. C'est pourquoi je prie la suprême Bonté d'être miséricordieuse pour celui qui fut indulgent pour tous, de pardonner à celui qui pardonna à tant d'ennemis, et de recevoir cette âme dans les béatitudes éternelles » (1).

De son côté, le Pape Paul V, apprenant la mort de Henri, dit au cardinal d'Ossat, ambassadeur de France à Rome: « Vous avez perdu un bon maître; et moi, j'ai perdu mon bras droit. »

Enfin le Père Coton, son confesseur, a laissé ces lignes: « Henri avait des moments de dévotion admirables. Cette grande âme, qui ne savait pas feindre, paraissait si touchée de Dieu, qu'elle ne laissait en aucune façon douter de la sincérité de son repentir.... Il passait quelquefois des jours entiers dans les exercices de piété, ne s'occupant et ne parlant que de Dieu. Il n'avait jamais montré de plus grands sentiments de dévotion que dans la dernière année de sa vie. Dans les fêtes mêmes et dans les joyeuses réunions, il pensait aux vérités éternelles » (2).

[1] C'étaient D'Ossat et Du Perron.

(1) Oeuvres complètes de St. François de Sales, I, 3.
(2) Vie du P. Coton, par le P. d'Orléans.

facile d'en deviner le sujet. Arrêtons encore notre pensée sur les principaux événements de l'Europe, et sur les projets plus ou moins cachés que Henri nourrissait en lui-même. La société française, rassurée depuis peu, mais ayant perdu l'habitude de la tranquillité, avait besoin d'action et de mouvement; et si l'art de dominer les hommes consiste à les occuper, il devient une nécessité pour qui gouverne ce peuple. Henri passait en Europe pour enclin à la liberté; c'est pourquoi il comptait des amis parmi les petits princes de l'Allemagne, qui se souvenaient encore de la main de fer de Charles-Quint: il en avait dans l'Italie, humiliée par l'arrogance espagnole. Et bién que le pape ne manifestât pas plus de sympathie pour un parti que pour l'autre, sa propre grandeur et la liberté de l'Italie le tenaient disposé à seconder les vues de Henri, et à agrandir la maison de Savoie au détriment de l'Espagne. Le vénitien Sarpi tourna en ridicule ce Lesdiguières qui avait été envoyé à Charles Emmanuel, et plus tard, quoique huguenot, au souverain Pontife, près duquel il devait former des intrigues favorables aux projets de Henri ; mais le malin moine ne dit pas que ce fameux guerrier se fit catholique, et qu'il mourut avec un prêtre à ses côtés; il ne dit pas non plus que tant d'espérances échouèrent parce que le roi perdit la vie, mais non parce qu'il manqua de valeur. Je pense donc que la mission de Vincent de Paul se rapportait à ces menées. Et je ne m'étonne pas du silence qu'ont gardé sur ce sujet des biographes attentifs à ne raconter de la vie du saint que ce qui a trait principalement à la piété. Pour moi, je ne sais pas séparer la vie religieuse de Vincent, de sa vie civile. La mission du sacerdoce est, pour ainsi dire, un ministère universel et primitif, comprenant tout ce qui se rapporte à la société humaine; on ne peut oublier les destinées

des nations, si l'on veut qu'elles avancent dans la religion et la civilisation. Les ambassadeurs français méritent donc des éloges, pour avoir confié cette mission à Vincent; c'est une belle page dans son histoire que celle où sont consignés le bon accueil et les témoignages d'estime qu'il reçut de Henri.

Après avoir terminé cette affaire, à la satisfaction des deux parties, je veux dire des ambassadeurs et du roi, Vincent de Paul resta à Paris. Mais la capitale de la France n'était pas Rome. Ici, chaque pas ramenait son esprit aux grandes méditations et aux pensées élevées. A Paris, il se trouvait presque au milieu d'une citadelle des temps féodaux. On ne connaissait pas encore la vie molle et élégante de nos jours; et, si le temple de Notre-Dame attestait au siècle de l'hérésie et du doute les merveilles de la charité et de la foi, les murs et les forteresses prouvaient que cette ville était l'asile d'un peuple adonné au maniement des armes et aux évolutions civiles. Et si, durant les dernières années du règne de Henri, les affaires de la France prenaient un aspect plus serein, ce demi-jour s'altéra et s'assombrit par la mort du roi, et par la nouvelle attitude que prirent les puissances européennes. Vincent en conçut beaucoup de regret; François de Sales en ressentit un grand chagrin: tous deux la jugèrent funeste. En effet, grâce à l'habile sagesse de Henri, la France était devenue redoutable à tous; mais lui mort, il semble qu'elle ne pût se suffire à elle-même. Son fils Louis XIII, qui lui succédait sur le trône, étant encore en bas âge, l'autorité royale devait être exercée par la mère du jeune roi, Marie de Médicis, femme vaine et inconstante qui, en sa qualité d'italienne, était peu sympathique à la nation, jalouse de son nom plus qu'on ne saurait dire.

CHAPITRE V

Le juge De Sore — la reine Marguerite — Monsieur de Bérulle — l'Oratoire — Clichy.

Vincent habitait une modeste maisonnette du faubourg Saint-Germain, avec un de ses compatriotes nommé De Sore, juge d'un village situé dans le district du parlement de Bordeaux. Or le juge devait aller à Paris, je ne sais pour quelle raison; s'étant levé de grand matin, il oublia de fermer son coffre placé précisément dans la chambre qu'il partageait avec son ami. Il y avait dans ce coffre cent écus. Vincent était retenu dans son lit par une grave et récente maladie, lorsqu'un jeune homme vint lui apporter je ne sais quelle potion médicinale, s'introduisit dans la chambre pendant que le malade dormait encore, s'approcha du coffre, vit l'argent et le déroba. Le juge étant revenu plus tard, et s'apercevant de son oubli, s'approcha aussitôt de la caisse, pour la fermer; il était trop tard. Indigné de ce fait, il se tourna contre Vincent de la manière la plus sotte et la plus brutale: il l'accusait d'avoir pris son argent, ou d'être au moins complice du vol et de son auteur. Etonné et profondément ému, Vincent de Paul conserva cependant cet air de mansuétude qui lui était naturel, et affirma qu'il ne savait rien. Mais comme le magistrat ne perdait rien de sa violence, et qu'il ne voulait point se

calmer aux réponses simples et douces de son ami, celui-ci ne chercha plus à se disculper, et s'écria seulement: « Seigneur, vous savez la vérité. » L'autre cependant était hors de lui; et comme un homme à qui la passion ôtait la liberté de raisonner, il se persuadait que le silence de Vincent était, non pas une marque de sa douceur d'âme, mais une preuve de sa culpabilité; c'est pourquoi, le chassant de la maison, il projeta d'en tirer une cruelle et publique vengeance. L'esprit plein de cette pensée, il alla décriant partout le pieux prêtre; il le traita de vil et d'hypocrite. Vincent ne se départit pas pour cela de sa modération accoutumée; il se contenta de répondre: « Celui à qui rien n'est caché, manifestera clairement un jour la vérité. »

La tranquillité avec laquelle il disait ces paroles, la simplicité de ses manières, la sainteté de sa vie, faisaient soupçonner à chacun que l'accusation du juge était injuste; bien des gens crurent fermement que le bon droit était du côté de Vincent. Bien que celui-ci trouvât cette accusation plus pénible que les chaînes de Tunis, il montra toutefois dans cette dure épreuve l'inaltérabilité de son caractère. Il savait en effet que la calomnie peut bien troubler l'âme du sage, mais non la changer, et que l'on doit maintenir sa sérénité d'esprit dans le calme de la prière et dans la paix d'une conscience tranquille. Si Dieu permit que la vertu de Vincent fût encore une fois éprouvée par le feu de cette tribulation, il voulut cependant que sa renommée fût plus tard lavée de cette accusation honteuse. La vérité fut reconnue, au bout de six ans, de la manière suivante. Le garçon qui avait commis le vol, fut arrêté à Bordeaux pour un pareil méfait; et là, dans l'obscurité d'un cachot, il entendit la voix de sa conscience, qui lui reprochait les outrages et le déshonneur dont le pieux

prêtre avait été victime. Il demanda alors à parler au juge De Sore, lui avoua sa faute, l'assura de l'innocence de Vincent, et se déclara prêt à rendre l'argent. Le magistrat, qui conçut une profonde tristesse de son procédé peu circonspect, écrivit à Vincent une lettre pleine de repentir. «Pardonnez-moi mon erreur, je vous le demande de toute mon âme; et soyez assez charitable envers moi, pour me donner par écrit votre pardon. Vous ne le refuserez pas à mes larmes; ou bien j'irai à Paris, et je vous le demanderai en m'humiliant devant vous et en me prosternant dans la poussière. » Vincent n'apporta aucun retard: il consentit avec bienveillance à la demande de son ami repentant, satisfait de voir son innocence publiquement reconnue. L'accusation portée contre lui par le juge De Sore, lui avait inspiré un grand nombre de nouveaux projets. Les épreuves que Dieu envoie aux âmes dans la vertu desquelles il se complait davantage, mettent en elles le désir de s'éloigner du monde. Et vraiment Vincent se tenait séparé des hommes et de leurs affaires, quand toutefois cela était conforme à la charité, qui rend le cœur enclin à la bienfaisance. Malgré cela, ses vertus ne demeuraient pas tellement cachées, qu'elles échappassent aux regards du monde. Bien des gens, au contraire, s'adressaient à lui, qui pour obtenir quelque œuvre de charité, qui pour demander conseil. Parmi ceux-ci était un secrétaire de la reine Marguerite, nommé Dufresne, homme de bien et fort sage: celui-ci ayant souvent parlé à la première femme de Henri des précieuses vertus de Vincent, la reine désira le connaître et le compter parmi ses familiers.

(1610). L'ex-reine de Navarre, première épouse de Henri IV, avait fixé sa demeure à Paris, après en être restée éloignée près de vingt-cinq ans; et son palais était peu éloigné de l'habitation de Vincent. Cette belle

princesse, descendante des Valois et la dernière de cette branche, tout en unissant à un esprit noble et généreux un grand amour pour la France, se montrait, comme l'affirme Mézerai, fort inclinée à la pitié envers les malheureux, qu'elle secourait souvent avec une douceur admirable. Elle prenait plaisir aux disputes théologiques; elle accueillait volontiers les grands et les lettrés, ce qui lui donnait une connaissance approfondie des hommes et des temps: la religion et les lettres furent ses délices. Mais passé cet âge où le cœur est agité de mille affections et de mille désirs contraires, elle se plut à rechercher les voies du Seigneur, et, se séparant des mauvaises habitudes d'une société avilie et corrompue, avec les vertus qui effacent les fautes de la vie passée, elle pratiquait celles qui préparent l'âme à l'avenir et à l'immortalité. Il suffit de rappeler ici qu'à l'époque où Vincent fut admis à sa cour, elle fondait le couvent de Saint-Augustin, et le dotait d'une rente considérable. Dès qu'elle connut Vincent, elle conçut pour lui une grande estime. On a dit que les honneurs ôtent la raison, et que la corruption des grands pénètre peu à peu celui qui abandonne la vie commune du peuple pour celle des cours. Mais cela n'arriva pas à Vincent de Paul, qui sut se conserver humble et prudent, alors même que cette princesse le fit son aumônier, heureux seulement que cette charge lui fournît un moyen plus facile de pratiquer la charité.

Sur ces entrefaites, de grands changements étaient survenus dans les affaires de France. La régence établie après la mort de Henri imprimait une direction nouvelle à la politique. Une lutte acharnée et redoutable s'était engagée entre Marie de Médicis, le duc d'Epernon et Sully: chacune des factions religieuses et politiques aspirait, par ses chefs, à maintenir son rang dans le conseil

royal, espérant assurer, par ce moyen, le triomphe de son parti. Mais si la France flottait dans ces incertitudes qui faisaient douter de ce qu'on pouvait attendre de la régence de Marie de Médicis, Vincent de Paul concevait des craintes sérieuses sur les conditions futures de la société, s'apercevant que le peuple perdait petit à petit toute espèce de goût pour la religion, et tous les principes de la foi. En vain le cardinal Bellarmin, doué d'une science vaste, profonde et digne de la grande cause du catholicisme, combattait-il la Réforme: la noble pensée du Pontificat catholique semblait s'obscurcir dans les esprits au point que, à Rome, bien que l'on fût très acharné contre les nouvelles doctrines, on n'accordait pas trop d'intérêt à des défenseurs aussi ardents; on alla jusqu'à prétendre que Paul V lui-même craignit un moment pour la splendeur de la thiare pontificale. Ce n'est pas tout. A la mort de Henri IV, les Huguenots avaient demandé et obtenu de pouvoir se réunir à Saumur, où s'étaient rendus les députés de toutes les provinces; et cette assemblée se montra telle, que Sully, chef des protestants, menaçait déjà de séparer le conseil de la Régente en deux factions opposées: il sortit plus tard de ce conseil, content de présider les réunions des calvinistes, au lieu d'appuyer le gouvernement qui se préparait à soumettre les sectes religieuses armées pour le maintien de leur propre indépendance.

De même qu'au moyen-âge, alors que la société était menacée par la barbarie renaissante, les hommes les plus grands par l'esprit et par le cœur, ne pouvant vivre au milieu d'un monde gâté et corrompu, cherchèrent, dans le silence de la solitude, la paix et la liberté qui s'étaient enfuies du commerce des hommes; ainsi Vincent de Paul fit reflexion que peut-être des temps étaient venus également difficiles et douloureux, où

l'homme de bien devait abandonner la compagnie du monde, s'il désirait méditer les années éternelles de Dieu. Toutefois ce n'avait pas été sa première pensée. Déjà avaient lui, bien que confusément, dans son esprit ces idées au moyen desquelles il renouvela plus tard les merveilles primitives de l'apostolat chrétien : à la manière des âmes libres et généreuses, il éprouvait en lui-même un sentiment, je dirai mieux, un présage de ce qu'il pourrait opérer à l'avantage de l'humanité travaillée et des croyances combattues, ébranlées dans leurs principes les plus accrédités et les plus certains. Mais ces projets si vite conçus, disparaissaient aussi promptement, comme s'il désespérait de les réaliser. Ce n'est pas que la vertu fût éteinte en lui. Sa flamme ne s'éteint pas dans les cœurs magnanimes : quoi que fassent les ténèbres pour s'obscurcir autour d'elle, elle ne perd ni son efficacité, ni l'éclat de son origine ; elle survit aux tempêtes des événements ; ainsi précisément les poëtes ont imaginé que des étoiles peu nombreuses mais très brillantes surnageaient dans la partie de la mer Ionienne et sur les ondes mêmes qui, dans leurs profondeurs, cachaient la douce lyre de Sapho.

(1611). A cette époque, Monsieur de Bérulle [1] était tout occupé à établir la congrégation de l'Oratoire, dont il fut le fondateur en France. Beaucoup d'ecclésiastiques venaient à lui, et, cherchant cette paix que le monde ne peut donner, ils s'adressaient à la piété et à la science. De ce nombre fut Vincent qui, se faisant le compagnon de l'homme illustre, visa encore plus haut. Il recon-

[1] Saint François de Sales le jugea « un des esprits les plus clairs et les plus nets qu'il eût jamais rencontrés. » *Vie de S. F. de Sales.* — Il faut remarquer que la Congrégation fondée par M. de Bérulle n'eut pas ensuite la gloire d'opérer une réforme dans le clergé, comme elle y paraissait destinée dans l'origine ; mais on ne peut, sans injustice, lui contester le mérite d'avoir formé les premiers et les plus célèbres instituteurs du clergé français.

naissait, dans son ami, le bon prêtre aussi bien que l'habile politique; et il eut l'intention de communiquer en même temps ses propres pensées à ce fin connaisseur des hommes et des choses, et de méditer sur les œuvres auxquelles il se sentait appelé par un mouvement intérieur, quand même il ne découvrirait pas encore clairement la route qu'il aurait à parcourir. Et dans ses méditations au pied de la croix, alors que les facultés de l'esprit s'élèvent mieux à la contemplation du beau et du vrai, s'il n'entendit pas une voix mystérieuse l'avertissant de sa mission, il obtint du moins cette vigueur d'esprit nécessaire pour les œuvres grandes et durables. Et puisque l'esprit humain, en s'élevant à la vertu première, suivant la belle expression du Dante, pénètre la vérité, il voit devant lui, en même temps que le sentiment de l'impulsion céleste, le présage de son efficacité, comme s'il en pressentait, quoique confusément, les effets merveilleux et tels, qu'ils conservent l'empreinte d'une origine supérieure et divine. Mais quoi qu'il en soit de ces inductions, auxquelles donnent du relief les faits que nous allons raconter, il est certain que, dans cette solitude, Vincent pensa longuement au misérable abandon où se trouvaient les peuples, principalement dans les campagnes. En attendant, M. de Bérulle affirmait, dans un esprit que l'événement prouva être prophétique, que son ami était appelé à établir une nouvelle confrérie, et à rendre de grands services à l'Eglise.

On a écrit peu de chose sur M. de Bérulle, qui fut plus tard élevé par Urbain VIII à la dignité de cardinal. Les historiens des ordres religieux ne le considèrent que comme le fondateur des prêtres de l'Oratoire de France. Mais si l'on fait attention à ses œuvres, à ses écrits et au rôle qu'il joua dans sa patrie, on sera forcé de concevoir de lui une plus haute idée.

L'Eglise avait subi une très-difficile épreuve, par suite de la Réforme allemande; des nations entières étaient emportées par le tourbillon de l'hérésie; l'unité de l'Europe était rompue jusque dans ses fondements. Les rois, flottants et incertains entre les anciennes croyances et la nouvelle, violaient les premières, dans le désir de secouer tout frein qui s'imposait à leur propre puissance, parce que, devenus le jouet et la risée de leurs sujets, ils craignaient la seconde. Cependant pour arrêter le torrent vertigineux qui semblait devoir tout entraîner avec lui dans sa course périlleuse, on avait publié le Concile de Trente, code de sagesse et de civilisation; en effet, tandis que la foi et la discipline catholiques y avaient reçu une sanction solennelle, on y avait établi les bases d'une réforme relative aux mœurs cléricales descendues jusqu'à un degré infime et condamnable.

Les ordres religieux propagèrent bien vite, avec la vérité de la foi, la piété des œuvres et l'innocence des mœurs. Ignace de Loyola étonna l'Europe entière; Philippe de Néri, Charles Borromée, César de Bus, François de Sales et tant d'autres traduisirent en action les magnifiques idées des pères de Trente; la France et l'Italie luttaient dans la noble lice de la piété et de la science. Là où le besoins sont plus grands, la grâce est plus abondante.

M. de Bérulle n'était pas demeuré étranger à ce mouvement d'idées et d'événements, à tel point, que Vincent de Paul dut honorer en lui non-seulement l'homme de la piété et de la science, mais encore l'homme de l'action publique et privée, selon le nouveau caractère des temps. Et quand je réfléchis à ce fait, que l'illustre prélat avait proclamé avec tant de force et d'énergie la doctrine catholique dans la conférence de Fontainebleau, en présence de Henri IV et de sa cour, et combattant Duplessis-

Mornay [1] qui, vaincu et honteux, abandonna cette dispute, et s'enfuit plus tard de celle de Saumur [2]; quand je pense qu'il résista à Richelieu, et qu'il s'employa pour le mariage de Henriette de France avec Jacques d'Angleterre, espérant, par cette alliance, ramener cette nation si noble à l'unité de la foi; quand je me rappelle comment le ministre de Louis XIII tenta d'empêcher que le pape n'honorât M. de Bérulle de la pourpre, dans la crainte que celui-ci ne lui ravît l'autorité dont il se montrait le gardien vigilant et jaloux; quand l'histoire m'atteste que Richelieu entreprit le siège de la Rochelle d'après les conseils du pieux prélat qui, dans le schisme, voyait, avec une sagace intelligence, l'hérésie civile tendant à détruire l'unité de la monarchie et à faire revivre au milieu de la société les divisions féodales du moyen âge [3]; quand je vois M. de Bérulle allier à un certain mysticisme les œuvres actives et fécondes, une manière de faire habile et prudente dans les affaires politiques, une sagacité peu commune au milieu des cours, une merveilleuse et singulière sagesse à défendre et à propager la foi; je comprends facilement pourquoi Vincent de Paul recherchait souvent les conseils d'un tel homme.

[1] Il fut appelé le pape des Huguenots.

[2] L'an 1600, une conférence fut convoquée par Henri IV à Fontainebleau, entre Du Perron et Duplessis-Mornay, et M. de Bérulle y assistait avec l'évêque d'Evreux; réunion célèbre, splendide, tant par celui en présence duquel elle eut lieu, que par les nombreux personnages qui s'y trouvèrent. En effet, outre les nombreux archevêques et évêques de France, on y voyait les premiers officiers de la cour, les secrétaires d'Etat, les Seigneurs de Vaudemont, de Nemours, de Mercœur, de Mayenne, de Nevers, de Joinville et beaucoup d'autres, ainsi que les officiers de la Couronne, les Conseillers d'Etat et bon nombre de notables personnages, catholiques et protestants. Mornay se croyait sûr d'en sortir victorieux. L'effet de cette réunion fut splendide et efficace. Le champion des Huguenots, réduit au silence, donna lieu à un grand nombre d'abjurations des plus notables calvinistes du royaume (1).

[3] En effet, les chefs de la Réforme, depuis le prince de Condé jusqu'au duc de Rohan, ne travaillèrent-ils pas en vue de rétablir une espèce de féodalité?

(1) Vie du card. Du Perron. Oeuvres de Bérulle.

Parmi ceux qui, les premiers, s'étaient associés à M. de Bérulle, se trouvait ce Bourgoing, curé de Clichy, dont Bossuet a écrit l'oraison funèbre. Après les œuvres de la vie active, il désirait se faire pieux solitaire et jouir des suaves mélancolies du cloître, dans les douceurs de la méditation et de la prière. C'est pourquoi il demanda au fondateur de l'Oratoire de lui indiquer un prêtre à qui il pût dignement confier son peuple.

(1612). Clichy était un petit village peu éloigné de Paris, d'une lieue environ. Les habitants en étaient, pour la plupart, de pauvres laboureurs; ils avaient peu d'industrie, mais ils retiraient quelques richesses de plusieurs familles qui venaient, de la ville, habiter les maisons de campagne circonvoisines, pendant l'été ou l'automne. M. de Bérulle indiqua à Bourgoing Vincent de Paul, comme le plus apte, entre tous ses prêtres, à lui succéder dans le ministère pastoral, et il pressa vivement Vincent de s'en charger: les paroles de son vénérable ami eurent sur celui-ci tant d'empire, qu'il abandonna aussitôt Paris, et, renonçant à toutes les autres charges qu'il occupait alors, même à celle d'aumônier de l'ex-reine Marguerite, il se voua tout entier au bien des paysans. Il éprouva alors les grandes douceurs du sacerdoce catholique; il en toucha du doigt la puissance, et il vit qu'une réforme était nécessaire; il s'affermit dans la pensée de l'accomplir, et les fatigues mêmes de l'apostolat accrurent son courage. Dieu certainement, en permettant que Vincent allât dans ce village exercer le ministère pastoral, ne voulut pas qu'il s'éloignât trop de la capitale de la France, où il devait plus tard déployer tout son zèle, tandis que, remplissant les devoirs de curé, il lui était bien plus facile de connaître les besoins du peuple, dont l'abandon est toujours funeste et constitue une faute grave et inexcusable. D'ailleurs, puis-

que Paris devait être le centre et le siège principal de son action dirigée en vue de la réforme du clergé et des laïques, il était bon que l'on n'y éprouvât point le manque même momentané de son influence et de son activité. A Clichy, comme dans la capitale, bien que dans des proportions différentes, il y avait des pauvres et des riches, des prêtres et des laïques; il fut pour tous un père, une providence et un maître.

Il devint bientôt très-cher à son troupeau, et bien qu'il s'étudiât à cacher sa propre vertu et sa sagesse, il les trahissait par des signes de jour en jour plus manifestes. Parmi ses vertus dominait celle qui les résume toutes, je veux dire la charité, ou, en d'autres termes, l'amour de Dieu et des hommes. L'homme, en effet, n'aimerait pas vraiment Dieu, s'il n'aimait pas ce que Dieu aime, s'il ne cherchait, selon son pouvoir, à mettre ses actions d'accord avec les desseins de la Providence. C'est pourquoi Vincent se faisait tout à tous, afin de les gagner tous à Jésus-Christ. Il visitait les infirmes, consolait les affligés, soulageait les pauvres, réconciliait les ennemis, mettait la paix et la bénédiction dans les familles, ramenait à la droite voie ceux qui s'en étaient écartés, encourageait au bien, en inspirait le désir, donnait de l'énergie pour le pratiquer; il y excitait ceux qui, tout en l'aimant, s'en montraient les tièdes amis; il était toujours attentif à propager la vérité et à combattre les mille formes des erreurs nouvelles et anciennes. Ainsi par l'humilité et l'amour, vertus qu'il voulait voir pratiquées depuis la cour et le presbytère jusqu'à l'humble chaumière, il pensait que l'on devait bannir de la société humaine tous les maux, à savoir l'esclavage, les guerres iniques, les dominations orgueilleuses, les violences civiles, les libertés licencieuses, les châtiments cruels ou superflus, l'oligarchie et la tyrannie. Aussi avait-il coutume

de dire: ce n'est pas tout pour un pasteur de paître ses brebis; il doit encore les défendre de la rage des loups, et veiller à ce qu'elles ne se nourrissent pas d'herbes malsaines et vénéneuses.

Mais ce qui rendait vraiment efficaces sa prédication et ses avis, c'étaient ses bons exemples; c'est qu'en effet les peuples apprennent plus par l'exemple, que par les préceptes et les leçons: le premier devoir du sacerdoce est l'éducation; malheur à la société si, par défaut de science ou d'activité, il abandonne cette voie. Le christianisme attentif, comme il l'est, à perfectionner l'humanité, en en améliorant les conditions sur cette terre, prépare l'homme à la vie future, et lui ouvre le royaume des cieux. Vincent enseignait donc à son troupeau que la vie présente et la vie future sont intimement unies par un lien qui est la morale; car le bon produit dans cette vie la vertu, comme dans l'autre, la béatitude. C'est pourquoi il attachait à la religion les esprits même les plus rebelles et les cœurs les plus endurcis; faisant voir combien la vertu est aimable, il en rendait la pratique suave et agréable. Et en s'adressant à l'intelligence, il n'oubliait point ce qui parle à l'imagination et aux sens. Profondément pénétré de l'importance du culte public, il voulait que le temple et les cérémonies fussent simples, mais non privés d'ornements et de dignité. Il releva donc l'église déjà abandonnée et tombant en ruines, l'enrichit d'ornements nécessaires à la décence des cérémonies, encouragea le culte de la Vierge, fit venir quelques clercs qui, instruits de bonne heure dans les fonctions du sanctuaire, pussent servir d'une manière convenable. Et lorsque la Providence l'appela ailleurs, il pensait à réunir autour de lui un certain nombre d'enfants, pour former à la piété et à la science cette partie si précieuse de l'humanité. Mais le temps lui manqua pour l'accom-

plissement de son projet; car un an à peine après son arrivée à Clichy, il dut abandonner ce peuple en qui, dans un si court espace de temps, il avait su raviver l'esprit de la religion.

Vincent de Paul était devenu curé par les conseils de M. de Bérulle; par ses conseils encore il abandonna son emploi, avec la même soumission qui le lui avait fait accepter. Cela ne veut pas dire toutefois qu'il n'en éprouvât aucun chagrin; et, en s'éloignant de ceux qui avaient été l'objet de tant de sollicitude et de si belles espérances, il pleura amèrement. On lit dans une de ses lettres: « Je me suis séparé de la petite église de Clichy; mes yeux étaient gonflés de larmes, et c'est en pleurant que j'ai béni ceux que j'avais tant aimés. C'étaient mes pauvres, et cela me déchirait le cœur. J'arrivai à Paris le 25 janvier, et je me rendis aussitôt chez M. de Bérulle. »

CHAPITRE VI

La maison de Gondi — Transformation politique de la France — Un duel — La paysan de Gannes — Folleville.

(1613). La famille de Gondi était, à cette époque, l'une des plus illustres de Paris par le lignage, les richesses et les dignités. Elle exerçait assez d'influence sur l'aristocratie; elle jouissait de la faveur du parti populaire, dont elle ne rejetait pas trop les sentiments; et on le vit clairement au temps de la *Fronde*, dont le caractère politique ne fut pas vraiment une émeute, mais une véritable révolution. Et cette révolution, précédée d'un mouvement de l'intelligence et de la pensée philosophique, tomba moins par les fautes de ceux qui voulurent la soutenir les armes à la main, que par la force de causes qui font souvent avorter les mouvements politiques, c'est-à-dire, la résistance du parti dont les intérêts sont compromis, la peur de la bourgeoisie, l'inconstance des esprits et l'affaiblissement du peuple. Les batailles de S[t] Denis et de Moncontour avaient valu à la bravoure d'Antoine, père de Philippe Emmanuel, le bâton de maréchal et la faveur de la cour, ainsi qu'un bon nombre de hautes charges de l'Etat aux membres de cette famille et à ses adhérents. Le chef de cette famille était alors ce Philippe Emmanuel, comte de Joigny, général des ga-

lères, homme de mœurs recommandables, d'une antique probité, et à qui rien ne manquait de ce qui contribue le plus aux commodités et au décorum de la vie. Mais Dieu lui avait accordé un bien plus grand que tous ceux-là, bien qui est donné à peu d'hommes, parce que peu le demandent avec humilité de cœur et pureté d'intention. Le seigneur de Gondi possédait, en Françoise Marguerite de Silly [1], une des épouses les plus chères et des dames les plus vertueuses du siècle; la première de ces femmes illustres par le lignage et plus encore par les vertus de l'esprit et du cœur, que nous verrons s'unir à Vincent, et se faire les instruments volontaires de sa charité, les mères, si je puis m'exprimer ainsi, de l'Eglise et du peuple français. Pieuse, compatissante, sage, affable, digne, courtoise; aux qualités qui rendent son sexe aimable, elle joignait celles qui l'environnent d'honneur et de respect. Devant elle marchait la vertu; la modestie reposait sur son front; ses lèvres faisaient entendre des sons d'une suavité secrète. En elle reposa le cœur de son époux [2], à qui elle sut donner chaque jour de nouvelles consolations. Elle s'employait pour que chacun, dans sa maison, craignît et honorât le Seigneur; elle voulait le faire craindre et honorer par ses enfants. Dans cette intention, elle pria M. de Bérulle de lui accorder un des prêtres de la congrégation qu'il venait de fonder, afin qu'il formât ces jeunes gens à la piété et à la science [3]. M. de Bérulle, au lieu d'accueillir cette

[1] Elle était fille du comte de Rochepot, gouverneur de l'Anjou, et de Marie de Lannoy.

[2] Confidit in ea cor viri sui.... Reddet ei bonum.... omnibus diebus vitæ suæ (Prov. XXXI, 11-12).

[3] D'après les meilleures conjectures, Vincent de Paul entra dans la maison des Gondi vers la fin de 1613. Les seigneurs de Gondi eurent trois fils. Pierre, l'aîné, naquit en 1602: il fut duc de Retz et succéda à son père dans toutes ses charges. Henri, marquis des Iles d'Illières, mourut jeune. Jean-François naquit

offre pour quelqu'un des siens, ce qui aurait pu procurer un grand avantage à sa congrégation naissante, proposa la chose au curé de Clichy, persuadé que c'était l'homme qu'il fallait pour cela; et celui-ci, mettant de côté ses plus chères affections, consentit à entrer dans la maison des Gondi. J'ai médité longuement sur la résolution de Vincent. Pourquoi abandonner ses chers paroissiens? pourquoi se soustraire aux soins les plus spéciaux de son ministère, lui qui en conservait dans son cœur la plus haute idée? pourquoi préférer la maison des princes illustres à l'humble chaumière du pauvre? Le conseil du cardinal de Bérulle et le consentement de Vincent me semblaient porter, je dirais presque, l'empreinte d'une légèreté qui, d'ailleurs, n'était habituelle ni à l'un ni à l'autre. Mais les vues de la Providence ne se laissent pas pénétrer si vite. Clichy, comme Châtillon plus tard, ne pouvait être qu'un lieu de préparation ou d'expérience. Dans la maison des Gondi, au milieu de la remuante et populeuse ville de Paris, un moyen facile et opportun s'offrait à lui de méditer sur lui-même, sur les hommes et sur les choses. Il est des temps où, pour gouverner le monde, il faut s'en isoler; mais il en est d'autres où il est bon de vivre au milieu de la société. Du reste, ces hommes grands et extraordinaires sont guidés par une impulsion secrète et mystérieuse qui, dans le langage de la religion, s'appelle la grâce, et que, dans l'ordre de la nature, on a coutume d'appeler pénétration subtile, ou génie. Dans la maison des Gondi, Vincent conçut l'idée de ses plus grandes œuvres; et là il put mieux connaître les conditions et les besoins du siècle.

en 1614: il fut archevêque de Paris et cardinal; et il est très-connu par ses aventures, écrites par lui-même avec une forme vive et dégagée, qui fait que son livre tient souvent du roman plutôt que de l'histoire.

Et de fait, ce fut en ce temps qu'il put assister à l'une de ces transformations politiques qui marquent le caractère d'une époque et exercent une influence extraordinaire et puissante sur les conditions politiques et morales des peuples. Les anciens ordres de la sociéte française commençaient précisément à se plier à une existence nouvelle. Le lecteur s'aperçoit que je fais allusion aux Etats-Généraux de 1614: la politique adoptée par eux n'est plus celle de S[t] Louis et de Charlemagne; et les rois français, abandonnant les grands principes et les origines de la monarchie, ne cherchaient plus qu'à fatiguer la France par les troubles des guerres civiles ou les intrigues de cour.

L'Allemagne reconnaissait anciennement son empereur élu par les princes; plus tard le chef de l'Etat fut, de droit, plus ou moins héréditaire; mais il ne manqua pas de villes libres, de diètes, d'états généraux, avec leurs statuts particuliers ou leurs priviléges. Le Pontife était souvent médiateur entre l'empereur et ses sujets. Cette intervention traditionnelle se trouvant empêchée par la Réforme, chaque constitution représentative fut détruite, et les nations obéirent à des gouvernements despotiques. Je ne dirai pas si les peuples allemands eurent à se réjouir de ce fait, comme d'un progrès civil. Il me suffira de noter avec un protestant que, l'unité nationale se trouvant rompue avec l'unité religieuse, ils empirèrent leur propre condition et celle de l'Europe, et que leurs espérances de liberté ne furent qu'une sotte illusion [1].

L'Angleterre, tant qu'elle fut catholique, ne souffrit le despotisme ni d'un seul homme ni de plusieurs. La constitution fondamentale, proposée en grande partie par

[1] Menzel.

Adrien Ier et acceptée par l'assemblée nationale, lui accordait une liberté qui a pu se perpétuer ensuite dans les temps modernes, forte et respectée, parce que bien des parties de l'idée catholique n'ont pas été refusées par cette nation, même après sa séparation d'avec Rome. La réforme anglicane, conservant plus ou moins le principe vital des ordres hiérarchiques, sauva les doctrines traditionnelles d'un complet naufrage; et ces doctrines, aidées par la sévérité de l'esprit anglo-normand, font que la morale et la religion y sont tenues universellement comme l'héritage inviolable de l'Etat et de la famille; la secte anglicane est, parmi les sectes hétérodoxes, la moins éloignée du catholicisme, et par sa hiérarchie, elle tient le milieu entre les catholiques et les protestants [1]. Jacques Stuart, qui essaya d'exercer une domination despotique, fit une œuvre anticivile et antipolitique. En Allemagne les peuples furent plus dociles qu'en Angleterre, où Charles Ier paya de sa tête son absolutisme, et où sa dynastie perdit le trône [2].

Mais en France on ne connaissait ni la tyrannie du monarque, ni celle de l'oligarchie. St-Grégoire de Tours raconte que les Francs avaient chassé du trône Childéric, père de Clovis, parce qu'il s'était permis de déshonorer leurs filles. Ce roi s'étant retiré en Thuringe, fut plus tard rétabli sur le trône, puis chassé de nouveau pour sa honteuse conduite [3].

[1] Gioberti, Introduction à l'étude de la Philosophie, Vol. I.

[2] Les plus grands ennemis de la liberté furent Charles Quint et François Ier. Celui-là sembla faire le tour de l'Europe pour déprécier toutes les assemblées (1), celui-ci se vantait d'avoir mis les rois de France *hors de pages*. Beaucaire dit: « Hinc antiqua illa gallica libertas aboleri, et in miseram servitutem desinere » cœpit » (2).

[3] Grég. de Tours. Histoire française l. 2, cap. 12.

(1) Voyez Robertson. Histoire de Charles V.
(2) Comment. rer. gallic., lib. XVII, p. 507.

Sous la seconde dynastie, par exemple sous Charlemagne, l'empire fut divisé entre Charles, Louis et Pépin. Louis le Bon accepta une charte, qu'il jura en 821 et qui fut ensuite ratifiée par le Pape Pascal; et nous trouvons que le roi déclara que l'unanimité avec laquelle le peuple avait manifesté sa volonté de voir associer Lothaire à l'empire, lui apparaissait comme un signe certain de la volonté divine. Les rois francs n'étaient pas sans garantie, en présence de l'assemblée nationale. Bref, dans le droit public français, on conservait les principes des théologiens et des jurisconsultes du moyen âge, entre autres Hincmar de Reims, et rappelés plus tard par Bellarmin et Suarez: Dieu est le principe de la souveraineté; le peuple en est le moyen. La légitimité de la troisième dynastie, comme celle des Bourbons, repose originairement sur ce principe fondamental; et c'est en se fondant sur le même principe que l'archevêque de Reims, en 987, fit élire Hugues Capet et son fils Robert.

Mais à l'époque à laquelle nous sommes arrivés, les écrits de Suarez et de Bellarmin étaient brûlés par les mains du bourreau; et les jurisconsultes, aux Etats-Généraux de 1614, suggérèrent au tiers-état l'idée d'ériger en axiome: que les rois tiennent leur puissance immédiatement de Dieu. Je crois que ces juristes pensaient accroître ainsi leur propre autorité; mais Louis XIV, plus logique qu'eux, put dire: « L'Etat, c'est moi. » Cette flatterie parlementaire n'était pas française. A la proclamation d'Edouard VI, Cranmer avait donné l'exemple du mépris du sentiment populaire. Le dogme anglican monta sur le trône avec les Bourbons. Cependant le clergé français, ou la chambre ecclésiastique, attaqua le parti des jurisconsultes qui avaient rallié le tiers-état à leur opinion. La noblesse consentit à ce que l'assemblée ecclésiastique discutât ce point, et déclara

que, cela touchant d'assez près aux matières de foi, on n'aurait dû rien décider sans l'intervention du clergé; et ce fut alors que le Cardinal Du Perron, homme très savant, exprima son opinion et celle du clergé à l'appui de l'ancien droit français, attaquant hardiment les juristes, à qui il reprochait d'être passés avec audace et violence d'un extrême à l'autre, dans l'intention de combattre les anciens statuts du royaume, peut-être parce que les pontifes leur avaient donné une suprême sanction. Ces doctrines, qui n'avaient pas l'approbation des esprits plus forts et plus libéraux, obtenaient le facile suffrage des médiocres et l'honneur de la mode, règle suprême des intelligences faibles et des multitudes.

Cette direction nouvelle du droit public inspirait à Vincent de sérieuses inquiétudes; il la jugeait funeste à la grandeur de la France, très-nuisible à la liberté, meurtrière pour la religion qui, ces principes admis comme bons, aurait été considérée par les rois comme l'esclave du trône, comme une affaire d'Etat. Car chacun sait bien que les rois ne souffrent aucun frein à leur puissance, et qu'ils regardent toutes les choses divines et humaines comme soumises à leur volonté. Je ne demanderai pas si les états du royaume se trompèrent, et je ne rechercherai pas quelle espèce de liberté ils conservèrent ou préparèrent à la nation; je me contenterai de noter qu'ils se séparèrent, pour ne se réunir qu'en 1789, et avec des principes bien différents [1]. L'influence du peuple se trouvant détruite et ses pensées fourvoyées, Vincent comprit où devait aboutir l'agitation de la France, lorsque les raisons de cabinets ou de dynasties pouvaient prévaloir sur les intérêts de la nation. Ainsi les prétextes ne manquèrent plus aux ministres, pour alimenter

[1] Cantù, Histoire universelle, vol. XV.

les révolutions d'Angleterre, pour contribuer peut-être au régicide de Charles Ier, et s'unir plus tard aux protestants contre les catholiques, dans une guerre barbare de 30 ans, durant lesquels on combattit non plus pour relever la puissance française, mais pour tenter de poser le diadème impérial sur le front de Louis XIII ou de Louis XIV [1].

Tous ces faits confirmaient dans l'esprit de Vincent la pensée qu'il ne devait pas demeurer timide et inutile spectateur des luttes du temps; et dans la maison des Gondi, tout en travaillant à l'amélioration du peuple et à l'éducation des enfants confiés à ses soins, il ne perdait pas de vue les affaires civiles.

J'éprouve maintenant un vif plaisir à raconter comment ce je ne sais quoi de divin qu'il semblait avoir dans l'âme dès le printemps de sa vie, se transformait en une flamme ardente de charité, au point qu'il sut et put aimer les hommes comme les aima Jésus-Christ. C'est pourquoi il affirmait que les forts devaient être le soutien des faibles; les sages, l'appui de ceux qui manquent de prudence et de sagesse; que ceux qui possèdent les biens de la terre, doivent, suivant la parole de l'Esprit Saint [2], tendre au soulagement de ces multitudes qui vivent dans la misère et l'abandon. Et vraiment il portait les pauvres dans son cœur, si bien qu'il voyait en eux ses frères les plus chers, et qu'il désirait les secourir tous de ses bonnes œuvres et de ses bons conseils. Et cela, il le pratiquait vis-à-vis de tout homme; en honorant l'humanité, il se persuadait qu'il honorait Dieu lui-même. Bienheureux sont ceux qui usent du monde comme n'en usant pas: Bossuet, au milieu des pompes

[1] Lemontey, Oeuvres, tom. 5.

[2] Beatus qui intelligit super egenum et pauperem: in die mala liberabit eum Dominus. *Ps.* 40.

de Versailles, savait s'isoler et s'enfermer tout entier dans ses méditations. Ainsi Vincent, dans la maison des Gondi, fréquentée par les gens le plus affairés, vivait comme dans un désert, persuadé que l'habitude de la méditation et de la solitude dispose l'esprit à ne pas succomber aux attraits de la société ni aux illusions du monde. Il ne se montrait donc jamais dans les réunions de la famille, sauf quelques rares apparitions, quand on le demandait; il instruisait les domestiques, leur enseignant la doctrine chrétienne; et lorsque parfois la famille de Gondi restait dans les campagnes de Joigny, de Montmirail ou de Villepreux, il rompait le pain de la divine parole aux habitants de ces terres, et surtout il parcourait le pays, portant secours aux pauvres. C'est que l'amour de Dieu, qui est le premier point de la loi évangélique, n'est pas une dette isolée, mais bien active et concentrée dans l'amour du prochain. Le chrétien ne voit pas la majesté divine, inaccessible aux yeux du corps; mais il la comprend voilée, pour ainsi dire, par la nature mortelle, dans le Rédempteur Dieu et Homme, descendu des cieux sur la terre, et uni à sa créature. Il le voit dans son frère affamé, altéré, pélerin, nu, prisonnier, infirme; que si le secours doit se rapporter à celui qui est la fin suprême de toutes choses, cet Être divin se plaît à n'être pas aimé en dehors des malheureux; tel un père refuse les services qui ne tournent pas au profit de ses enfants. Or Vincent crut et voulut honorer le Christ dans la créature: il le voyait dans les personnes qui l'entouraient, il l'honorait dans les seigneurs de Gondi, dans leurs familiers; il le servait dans le pauvre de la ville, dans le cultivateur des champs. Il se fit une loi de cette pensée. Si quelqu'un sourit de cette conduite, regardant notre Saint comme un homme trop simple, qu'il se souvienne que Vincent

est placé parmi les plus grands bienfaiteurs de l'humanité, et qu'il réfléchisse que celui qui voit dans la créature l'image vivante du Créateur, et accoutume son esprit à cette pensée, réprime facilement toute inclination tant soit peu mauvaise, et s'interdit à lui-même tout acte que le sens intime du bien n'approuve pas, et dont il sait que Dieu même est le témoin et le juge.

Or il arriva à cette époque qu'un gentilhomme de la cour de Louis XIII se rendit coupable, envers le seigneur de Gondi, d'une injure que celui-ci regarda comme très-grave et impossible à laver autrement que dans le sang. En vain sa conscience lui reprochait-elle cette action, lui montrant qu'elle était indigne d'un homme chrétien; l'honneur de sa famille, le souvenir du courage par lequel le nom de son père [1] était connu de toute la France, son rang et sa propre dignité, le poussaient à cette résolution insensée et condamnable. Henri IV avait bien, par des lois sévères, tenté d'empêcher les duels [2]; la coutume les favorisait, et ces rencontres étaient considérées comme des actions louables, je dirais presque, vertueuses: sous la régence de Marie de Médicis, il semblait qu'on ne pensât plus aux lois de Henri. Lorsque Vincent de Paul fut appelé à faire partie du conseil privé [3], il inspira à Condé et à Mazarin de nouvelles lois, qui ne suffirent pas alors à mettre un frein efficace à cet usage barbare, comme plus tard, sous Louis XIV, des ordres encore plus sévères et le supplice de Bouteville demeurèrent impuissants. L'opinion était vraiment souveraine. C'est pourquoi Philippe-Emmanuel de Gondi, malgré sa piété et ses mœurs graves et sans tache, résolut de se venger de l'injure qu'il avait reçue, et d'at-

[1] Le Maréchal de Retz.
[2] Edit de 1602.
[3] L'an 1646.

taquer son ennemi. Néanmoins, avant d'en venir aux mains, il voulut entendre la messe. Étrange inconséquence du cœur humain! Il priait, et il maintenait ferme dans son esprit la résolution de commettre une action que ne peut approuver ni la loi divine, ni la loi humaine. Après avoir entendu la messe, il resta quelque temps dans la chapelle; ce fut alors que l'homme de Dieu se présenta à lui et lui dit: « Seigneur, vous méditez un duel; vous avez ouvert votre cœur au désir de la vengeance: mais je vous dis au nom de Celui que vous venez d'adorer que, si vous ne changez de résolution, il exercera contre vous et contre vos enfants une terrible vengeance. » Et il ne se contenta point, par les arguments de la justice et de la vérité, de rappeler à de plus douces pensées cette âme aigrie, mais il y ajouta des paroles pleines de douceur et de bonté, lui montrant que lui, le comte, était en mesure de faire une chose plus louable: pardonner, lui dit-il, serait un acte plus noble et plus magnanime, que se venger. Il est écrit dans les saints livres qu'une parole dite à temps est comme les pommes d'or sur un lit d'argent [1]; et un auteur moderne [2] a dit que la parole de l'homme, appuyée par la puissance divine, est la force la plus grande qu'il y ait sous le soleil. Aussi le comte de Gondi demeura-t-il quelques instants comme un homme à qui un rayon soudain de lumière vient éclairer la vue: il écouta la voix de sa conscience, tomba aux pieds de Vincent, et, retournant à Dieu avec une pensée purifiée, il résolut d'abandonner à sa providence le soin de lui rendre justice. Plus tard, le seigneur de Gondi se plaisait à raconter comment s'était passée la chose; Vincent la cita

[1] Proverbes, XXV, 11.
[2] Chavin de Malan.

comme exemple, en parlant des duels, assez longtemps plus tard, dans une des conférences de St-Lazare; il eut soin toutefois, comme c'était sa coutume, de cacher le rôle qu'il y avait joué.

Tant de vertus augmentaient l'estime et la vénération qu'il s'était acquises; et la comtesse de Gondi en conçut une si haute idée, qu'elle résolut de le choisir pour son directeur spirituel, espérant ainsi faire plus de progrès dans la force et la vertu, c'est-à-dire dans les voies du Seigneur. Cette résolution, qui montre la finesse de sa pénétration aussi bien que sa piété, accrut son courage, et lui donna une vigueur qu'elle n'avait peut-être jamais ressentie auparavant; avec l'ardeur de la charité, elle enflamma son âme des plus sublimes pensées; elle déposa dans son cœur un sentiment tout nouveau et céleste, si bien qu'il lui sembla beau de se consacrer tout entière à l'exercice des œuvres qui contribuent davantage au bien de la partie la plus négligée de l'humanité, et la soulagent dans les douleurs du corps aussi bien que dans les angoisses de l'esprit et du cœur. Cette femme, après avoir réglé les affaires de sa famille, courait aux hôpitaux, visitait et tirait de la misère la veuve et l'orphelin, multipliait ses charités; voilée et modeste, elle apparaissait partout où il y avait un conseil à donner, une douleur à consoler, une larme à essuyer. Dans ses bonnes œuvres, elle avait pour guide et pour appui Vincent de Paul qui, quoiqu'à la fleur de l'âge, ressentit bientôt les effets d'une vie toute dépensée au service des hommes et à la pratique du bien. Et il n'y a pas lieu de s'étonner si tant de fatigues du corps, tant de pensées et de souffrances de l'esprit, aggravées encore par l'exquise délicatesse de sa sensibilité, lui occasionnèrent une sérieuse maladie, dont il ressentit les conséquences durant toute sa vie. Mais à peine

rétabli, il se remit avec une nouvelle vigueur à l'œuvre et à la méditation.

Le comte de Gondi, à raison de sa charge, était souvent appelé à la cour; quelquefois il devait se rendre jusqu'à l'extrémité du royaume. Alors Marguerite, sa sage épouse, abandonnait fréquemment Paris, et, se tenant à la campagne, elle accordait quelques courts moments à son fidèle intendant, après quoi elle se livrait constamment et tout entière à l'éducation de ses enfants, aux œuvres de charité et aux choses de Dieu. Admirable femme, qui tout en remplissant ses devoirs de mère, ne négligeait pas les obligations imposées à ceux qui occupent les premiers rangs dans la société.

Précisément cette année, 1617, la famille des Gondi restait plus longtemps qu'à l'ordinaire dans son château de Folleville [1], lorsqu'un paysan de Gannes, petit village du diocèse d'Amiens [2] et peu éloigné du château, étant tombé gravement malade, fut bientôt réduit à l'extrémité. Les habitants du pays le considéraient comme un homme de bien; mais lui ne se jugeait pas ainsi. Dès qu'il comprit son état, il désira d'avoir Vincent près de lui. Celui-ci vint aussitôt; et, sans lui cacher le danger où il se trouvait, il l'engagea à confesser ses fautes.

Hélas! sur la conscience de ce malheureux pesait trop une faute commise depuis longtemps, et qu'il n'avait jamais avouée: en effet, il n'avait pu surmonter la honte qu'il éprouvait à la révéler. Et peut-être l'aurait-il cachée alors comme par le passé, si le Dieu des miséricordes n'eût inspiré à Vincent la pensée de lui conseiller

[1] Folleville est une paroisse du diocèse d'Amiens. On voit encore, dans sa belle petite église, la Chaire où prêcha Saint-Vincent et le confessionnal où l'on croit qu'il réconcilia les pécheurs. Le château a disparu; il n'en reste qu'une tour et quelques ruines. *Note du traducteur.*

[2] Gannes est aujourd'hui dans le diocèse de Beauvais; il est situé à deux lieues environ de Folleville. *Note du traducteur.*

une confession générale de toute sa vie. Encouragé par la douceur dont étaient assaisonnées les paroles du prêtre, le malade se sentit plein d'une force qu'il n'avait pas éprouvée jusqu'à ce jour, et il déchira le voile qui cachait sa faute. Dès ce moment, sa volonté acquit une telle vigueur, qu'ensuite il avoua publiquement le péché que, peu auparavant, il n'aurait voulu révéler à personne. Le bruit de ce fait se répandit rapidement; il en résulta de grands éloges pour Vincent, et le peuple le déclara une fois de plus homme de Dieu. Combien d'hommes se perdent, pour ne vouloir pas supporter quelques moments de confusion!

Mais afin que chacun comprit bien l'importance de la grande pensée qui se renferme dans la confession chrétienne, il vint à l'esprit de la comtesse de Joigny d'engager Vincent à parler au peuple. Le succès fut complet, et l'on vit clairement que Dieu avait béni l'œuvre de son serviteur: il alla ensuite porter les consolations de la parole divine dans d'autres villages de cette province, et le succès ne fut pas moindre. Ce fut alors que naquit et se développa dans son esprit la pensée des missions. Et voici comment il en rendit compte lui-même dans la suite.

« Ce fut en janvier 1617 qu'eut lieu la confession du paysan de Gannes; et le 25 de ce mois, jour de la conversion de S[t] Paul, la comtesse de Joigny désira que je prêchasse dans l'église de Folleville, exhortant les habitants au repentir et à la confession de leurs fautes; je m'y prêtai de bonne grâce. Je voulus montrer à ce peuple l'importance de la chose et les avantages qui en découlent, et je leur dis un mot de la manière la plus facile d'en venir à bout. Dieu regarda avec bonté la confiance que cette noble dame avait en moi, et bénit l'œuvre de son serviteur. Alors je continuai à disposer ce peu-

ple aux sacrements; et comme je ne pouvais suffire aux demandes de confession, tant la foule était grande, madame de Gondi pria les jésuites d'Amiens de me venir en aide. Elle en écrivit au recteur de cette maison, lequel consentit à sa demande; mais ne pouvant rester longtemps au milieu de nous, il envoya le Père Fouché pour le remplacer. Dès que celui-ci se fut mis à l'œuvre, il trouva bien des motifs de consolation. De là, nous passâmes aux autres villages qui faisaient partie du domaine des Gondi; et il nous fut donné de recueillir de nos fatigues des fruits abondants. Tel fut le commencement des missions; et le bon succès qu'elles obtinrent le jour de la conversion de S[t] Paul, ne fut pas sans but du côté du bon plaisir divin. » Les missionnaires Lazaristes se rappellent ce jour avec une affection particulière, et il est mémorable parmi eux.

La comtesse de Gondi donna 6000 livres, afin que quelque congrégation assumât la charge de renouveler les missions sur ses terres. Mais son projet avorta. Aucune congrégation de prêtres ne l'accueillit favorablement, et ce fut un bien; car Vincent de Paul était l'homme destiné à cette œuvre par la Providence. Toutefois il faut chercher les causes de ce fait.

Il est certain que, par le moyen des missions, on aurait pu relever parmi le peuple l'intelligence et la piété. Mais le clergé y était peu disposé, et l'aristocratie point du tout. J'aurai à parler ailleurs de l'ignorance et de la corruption du premier; je dirai ici pourquoi la noblesse n'était pas disposée à une œuvre si belle et réputée si nécessaire par les plus honnêtes gens. La noblesse française craignait de perdre cette influence qu'elle exerçait sur les peuples, et de voir grandir celle de l'Eglise plus préoccupée de son sort: elle craignait d'abdiquer son autorité, en laissant grandir celle de la hiéro-

cratie. Folles pensées! pour lesquelles les laïques et les prêtres se regardaient de mauvais œil, comme s'il y avait deux sociétés, et non pas plutôt deux ordres qui, au lieu de se combattre, doivent combiner et coordonner leur action, s'unir étroitement au profit de tous, et, d'un accord sage et bien réglé, diriger les destinées de la famille humaine, conformément à la loi de l'Évangile, qui est la pensée de Dieu. Ce n'est pas ainsi qu'agissaient les protestants: leur action était ostensible et infatigable, tandis que la noblesse catholique, en restant inactive, montrait le peu de cas qu'elle faisait des choses divines et humaines. Je rappelle ce fait à regret; mais je ne saurais le dissimuler, parce qu'il relève beaucoup l'œuvre de Vincent qui n'avait pas plus à cœur les intérêts des grands que ceux des petits, mais qui travaillait pour l'humanité tout entière.

CHAPITRE VII

Quelle était la pensée des Missions — Vincent sort de la maison des Gondi.



La parole surnaturelle est le *cosmos* de la grâce, comme la parole naturelle est le *cosmos* de la nature [1]: l'apostolat réside dans la parole. Quand le divin Maître envoya les apôtres promulguer la bonne nouvelle, ils « allèrent et enseignèrent; » leur voix retentit chez tous les peuples; elle se fit entendre jusqu'aux deux extrémités de la terre. Toujours l'Eglise obéit au commandement divin; sa parole a résonné partout et toujours. Il est des temps où, souveraine maîtresse, l'Eglise n'a à combattre que l'erreur ou la faiblesse humaine; et alors il suffit de son noviciat ordinaire; mais lorsque dans les esprits s'est obscurcie l'idée du beau et du vrai, il faut, pour vaincre des éléments funestes et rebelles, une œuvre nouvelle et extraordinaire, qui se rapproche davantage de la forme primitive de l'apostolat, et, pour ainsi dire, le continue et le ressuscite. Voilà ce que réclamait l'état de la France.

Le gouvernement était dépouillé de son antique splendeur, l'autorité avait perdu son prestige, l'anarchie était venue peu à peu se substituer à tout ordre religieux et

[1] Gioberti.

social, et le peuple, par conséquent, devait tomber dans l'ignorance et l'oubli de toute vertu. Les disputes continuelles le conduisaient à l'indifférence, et celle-ci, à l'athéisme. Ajoutez l'état d'ignorance et d'abaissement du clergé, dont la réforme était nécessaire, comme l'évêque de Luçon, plus tard cardinal de Richelieu, le démontra dans l'assemblée de 1614, déplorant en termes vifs et généreux que l'on ne tînt aucun compte des décrets de Trente, et affirmant que les maux de l'Eglise étaient véritablement graves, et pour deux raisons, l'ignorance et les mauvaises mœurs du clergé. Le même concile donnait un moyen de remédier à la première; quant à la seconde plaie, on devait en chercher la source dans les habitudes des laïques, dans la négligence ou la perversité des gouvernements, auxquelles personne n'essayait d'apporter remède. Du reste, l'erreur s'étendait de plus en plus des villes populeuses dans les campagnes, où se faisait sentir davantage le manque de bons prêtres; aussi les nouvelles doctrines avaient facilement trouvé moyen de se propager et de gâter l'esprit des gens faibles et grossiers. Et cela se faisait d'autant plus aisément, que la lâcheté et la corruption, grâce aux funestes exemples des grands et des gentilshommes, ne connaissaient plus ni frein ni mesure. Pour arrêter tant de maux, Vincent se proposa de rendre solide et durable l'œuvre des missions: c'est vers ce but qu'il dirigea plus tard la réforme et l'éducation du clergé: ainsi, par le moyen de cet homme et de la partie la plus malheureuse du peuple, le principe religieux renaissait dans la société, d'où il semblait avoir disparu sans remède. Pour le persuader que tel était le moyen voulu pour obtenir ce résultat, il avait, selon moi, dans l'esprit une autre idée digne de sa rare intelligence; idée qui donne à son œuvre un caractère providentiel.

Chacun des plus grands hommes de l'Église du Christ eut une mission particulière, selon les circonstances; sans parler des temps plus reculés, ni des hommes dont le nom est entouré de l'auréole du sublime et porte avec lui la fraîcheur d'une poésie innocente et primitive, il y avait à peine un siècle que St Ignace avait fondé son ordre à l'instar d'une compagnie militaire, dont la constitution tenait de la sévérité des chevaliers et de l'esprit féodal. Si la grandeur de l'homme dérive de la pensée, Ignace de Loyola eut peu ou point d'égaux. La vaste étendue de sa conception est demeurée, peut-être, sans exemple; elle fut cosmopolite, comme toute invention catholique [1]. Les ordres de St Benoît, de St Bernard, de St Dominique et de St François répondirent à un besoin des variations successives et diverses des conditions sociales de leur temps, et ils s'en attirèrent l'admiration et la sympathie; celui d'Ignace excita l'étonnement de son siècle. Sans abandonner les petits, il dirigea ses efforts vers les grands; son action, en somme, était universelle, et tendait à placer la pensée catholique à la tête de la société. Chevalier par habitude de sa première jeunesse, conquérant par le génie, par caractère il entreprit une lutte formidable; au moyen de la puissance des idées, il combattit la tyrannie des faits.

Mais lorsque, sur les ruines de la féodalité vaincue, s'élevait une monarchie qui devait parvenir à l'absolutisme du trône, absolutisme splendide, si l'on veut, mais qui, par nature, devait enchaîner et enchaîna réellement dans la suite les plus légitimes libertés; Vincent comprit que, l'autorité sociale se trouvant concentrée en un seul homme, avec elle périssait toute espèce d'appui sûr, et que la splendeur éphémère de la nouvelle mo-

[1] Gioberti.

narchie, se lassant de ses traditions, devait tôt ou tard relever la bourgeoisie, puis le peuple, par lequel seul pouvait se sauver l'idée religieuse: la société s'accommoderait aux sentiments du peuple, et quand celui-ci aurait perdu l'idée religieuse, on la verrait disparaître aussi de tous les ordres, de toutes les classes de personnes: et quand se serait éteinte la pensée de Dieu, et anéanti le principe social, il en résulterait l'abaissement des deux sociétés, divine et humaine, qui sont sœurs et inséparables, comme deux astres unissant leurs rayons dans un même point du ciel. C'est pourquoi, si l'on voulait dominer la société humaine, il fallait, pour ainsi dire, prendre une direction opposée. Il fallait donc renouveler le mouvement religieux par le moyen du peuple; par lui, le raviver et le ramener à régler la société, précisément lorsque celle-ci serait redevenue religieuse dans sa majorité, qui est le peuple. On pourrait dire que le plan de Vincent fut essentiellement démocratique, si le langage moderne n'abusait pas étrangement de cette expression. Par suite de la Réforme, le dogme s'obscurcissait dans l'esprit de la multitude; on en perdait le sens, ou bien on le dénaturait et on le tronquait. Le dogme disparaissant, la morale disparaissait également, et la société se dissolvait. Tel est, tôt ou tard, l'effet des œuvres des novateurs; voilà où aboutirent les efforts de ces rois, de ces possesseurs de fiefs, de ces gentilshommes, qui favorisèrent la Réforme de leur exemple et de leur autorité; de là, la décadence de l'idée religieuse, non plus chez l'individu ou chez le petit nombre, mais parmi les masses et le peuple. Vincent jugea à propos que l'idée religieuse ressuscitât précisément des derniers rangs de la société, pour s'élever ensuite jusqu'aux familles nobles. Le dogme était sorti du sanctuaire vénérable de l'oracle divin et ecclésiastique; il

avait perdu sa forme concise et grave, par les disputes et l'amour de la nouveauté, et celle-ci s'était propagée dans tous les cœurs; pour les ramener tous au vrai, il fallait éclairer les esprits, amender les mœurs, réformer la famille, créer et perfectionner les institutions et les états, féconder les sciences, adoucir cette démocratie sauvage, et renouveler ensuite entre celle-ci et les grands l'égalité de l'affection et de la pensée. Voilà pourquoi Vincent, avec une pieuse et vraie intelligence, ne met pas entre les grands et le peuple l'aversion et la lutte, ne sépare pas la richesse de la pauvreté; il les unit, au contraire, par un lien chrétien, le lien de la charité.

Telles sont les réflexions qui guidèrent Vincent de Paul dans l'œuvre des missions; les commencements en furent humbles, et les effets immenses; l'intention en demeura cachée à leur début, mais elle se dévoila et se manifesta dans leur développement. La semence une fois jetée, le reste était l'œuvre du temps et de la Providence. L'Esprit pousse où et comme il lui plaît; et toutes les puissances du monde ne suffisent pas à l'arrêter.

Les missions de Folleville présentent donc une importance relative, si l'on veut, mais pourtant très-grande, pour l'historien de Vincent, puisqu'elles furent le noyau de la grande œuvre des missions, et une occasion de mettre en pratique le projet qu'il avait conçu. Toutefois il jugea nécessaire de quitter la famille des Gondi, afin de pouvoir, libre de tout souci, se consacrer tout entier à cette œuvre à laquelle l'avait destiné la Providence. Mais il reconnut bientôt les difficultés de la résolution qu'il avait prise. En effet, les Gondi avaient pour Vincent toutes sortes d'honneurs et d'estime; ils le regardaient comme l'ange tutélaire de la famille; et la comtesse, avançant dans la piété et désirant mener

une vie plus voisine de la perfection, ne trouvait pas de meilleur guide: et puis, tourmentée quelquefois par les aridités et les doutes de l'esprit, aucune parole n'avait d'influence sur elle, si ce n'est celle de Vincent; elle considérait donc comme nécessaire la présence du saint homme dans sa maison. Cela, à dire vrai, n'entrait guère dans les idées du bon prêtre, affligé que personne fût trop attaché à sa manière de faire: il craignait que cela ne lui causât de la vanité et de l'orgueil, et il crut devoir éloigner à tout prix ce danger. Très-noble acte d'humilité, qui lui faisait désirer que sa vertu fût inconnue ou négligée. Il ne faudrait pas croire toutefois qu'il fût insensible au respect et à la reconnaissance, au point de chercher une nouvelle et étrange manière de pratiquer la vertu. D'ailleurs les fils des seigneurs de Gondi étaient arrivés à un âge où les études domestiques devaient faire place à l'exercice de la vie civile, d'autant plus nécessaire pour eux, qu'ils devaient occuper un jour les plus hautes charges, et remplir les fonctions les plus difficiles du royaume. Certainement Vincent n'eût pas été au dessous de cette tâche; mais les vastes projets de son esprit l'appelaient ailleurs, et l'opportunité de son œuvre lui devenait chaque jour plus manifeste.

En effet, la mort de Henri IV ayant mis fin à la politique sage et prudente suivie par lui, il semblait que tout, dans le royaume, eût changé de bornes et de mesure. Marie de Médicis ayant rompu les anciennes alliances qu'il avait conclues avec les potentats de l'Europe, pour couper court à toute tentative de nouveauté, et faire mieux prévaloir dans les cabinets étrangers les conseils de la France, avait cherché, dans l'amitié de l'Espagne, un ferme appui à sa politique; et cette amitié fut scellée plus tard, par le mariage de Louis avec

l'infante. La régente avait à combattre deux forces également puissantes et ennemies ; celle de l'ancienne noblesse féodale, et celle du mouvement protestant, soutenu alors par le duc de Savoie. Pour vaincre ces deux forces, elle avait, comme Catherine de Médicis, fait appel à l'alliance espagnole, ce qui fut jugé et fut en effet un grand changement dans la pensée politique du gouvernement français. Aussi, au milieu des partis qui se combattaient à l'envi, il en surgissait un qui, bien que placé en apparence sous l'influence de la Médicis, ne lui occasionnait pas de moins graves difficultés. Non-seulement les Calvinistes célébraient leurs synodes, mais encore ils tenaient des assemblées tumultueuses et armées ; et la reine perdait sa force et sa réputation, au moment même où elle en avait le plus grand besoin : sur ces entrefaites, le mariage du roi rendait évidente l'alliance entre la France et l'Espagne. De plus, le parlement se montrait peu satisfait, et, de concert avec Condé lui-même, il visait à détruire la puissance du duc d'Épernon et du maréchal d'Ancre, qui dominaient le conseil royal.

Et vraiment après les articles de Loudun [1], les gentilshommes de la province, la plupart ministres de la Réforme, ne pouvaient tolérer que toute participation au pouvoir leur fût refusée, et que par la reine mère et le toscan Concini fût contestée au prince de Condé toute influence dans le conseil royal (quoiqu'il en fût le chef et le directeur). C'est pourquoi chaque moment voyait grossir le nombre de ceux qui attaquaient la cour ; les grands feudataires, réunis aux Huguenots, menaçaient d'arracher la couronne à Louis XIII : les uns voulaient mettre sur le trône le prince de Condé, les

[1] Les concessions faites pour apaiser le parti populaire étaient ou apparentes ou de peu d'importance ; ce traité ne favorisait, au fond, que le parti féodal.

autres, un prince de la maison de Hollande; et comme si c'eût été peu encore, il y avait même une faction qui aurait volontiers partagé l'Etat en autant de gouvernements qu'il y avait de grandes provinces, enlevant ainsi à la France et la foi de ses pères et son unité nationale. Mais le peuple était profondément catholique, et la haine qu'il portait à Concini ne suffisait pas pour le pousser à la révolte. Malheureusement les sombres artifices des conseillers menaçaient plus le gouvernement que la force du parti ennemi; et le moment vint bientôt, où se forma une réaction contre la nouvelle impulsion donnée à la politique. Le maréchal d'Ancre tomba victime d'un assassinat: sa femme, extrêmement chère à la Médicis, fut condamnée à mort par le parlement; l'aristocratie devint maîtresse de la cour; et la régente, forcée d'abandonner Paris, se retira à Blois, où Richelieu lui-même, si vigilant au milieu des tempêtes politiques, fut contraint de suivre la fortune de la reine et de partager avec elle la disgrâce et l'exil.

Ces nouveaux mouvements politiques, auxquels les Gondi ne pouvaient rester étrangers, troublèrent le cœur de Vincent; l'infortune de la reine mère ne pouvait leur être indifférente. Cette famille était d'origine florentine; sa fortune avait été agrandie par les deux reines que la Toscane avait données à la France. Les Gondi ne défendirent pas toujours, il est vrai, le parti de la Médicis; mais si le duc de Retz, neveu du maréchal, soutint un moment Condé contre la régente, il combattit plus tard pour celle-ci, en 1620; c'est ce duc de Retz qui, durant la Fronde, favorisa la fuite de Nantes du fameux Coadjuteur [1]. Vincent demeurait ferme dans le projet d'abandonner Paris; les factions l'inquiétaient, et il ne

[1] Voyez, Mémoires du Cardinal de Retz adressés à madame de Caumartin.

voulait pas, du moins alors, s'occuper trop de politique: il chercha à s'éloigner de la ville, peut-être pour fortifier encore la grandeur de ses pensées. En attendant, il en donna avis au cardinal de Bérulle; il lui indiqua les raisons qui le portaient à s'éloigner de Paris, et son bon ami ne s'y opposa point, malgré l'estime et l'affection qu'il portait aux Gondi: on croit même qu'il l'aida dans son dessein; et puisque Vincent voulait vivre au milieu du peuple, il lui conseilla de s'occuper d'une portion du peuple de la Bresse. Le pauvres n'y manquaient pas; là encore la religion était assez oubliée; on ne pouvait blâmer assez sévèrement la mauvaise conduite du clergé. Les prêtres étaient peu nombreux et pervertis; méprisant l'enseignement ecclésiastique, ils percevaient bien les prébendes de leurs bénéfices, mais ils ne prenaient aucun soin du peuple; c'est peu encore, ils le corrompaient par leur ignorance et leurs détestables exemples.

La comtesse de Gondi éprouva la plus amère tristesse du départ de Vincent. Elle essaya tous les moyens de le ramener dans sa maison, mais elle n'y réussit que longtemps après. Ce serait sortir du caractère de cette histoire, que de venir rapporter ici les nombreuses lettres par lesquelles la pieuse dame chercha à le détourner de son projet [1]. Pour mieux me conformer à l'économie

[1] Voici quelques passages d'une des nombreuses lettres qu'elle adressa à Vincent, pour le faire changer d'avis.

« J'avais raison, quand j'étais saisie par la crainte de perdre tôt ou tard votre assistance; je l'ai réellement perdue. L'angoisse que j'en éprouve, je ne la saurai supporter, si Dieu ne m'y aide .... Lorsque je pense à tant d'occasions où j'ai besoin de vos conseils, ma douleur n'a plus de bornes .... Vons désires pratiquer la charité; ah! pratiques-la envers ma famille .... Vous devrez répondre devant le Seigneur du dommage que nous causera votre abandon .... Ne refuses pas de faire pour nous tout le bien que vous pouves faire; le comte, mon époux, le désire aussi ardemment que moi; penses à son salut dont dépend celui de tant d'autres .... Rappelez-vous le courage que vous m'avez inspiré naguère, tandis que, au milieu de graves souffrances, j'attendais la mort ....

de mon récit, je dirai que, dans les conditions où se trouvait la Bresse, il sembla à M. de Bérulle que personne peut-être, excepté Vincent, ne pourrait y porter remède. Dans ce but, il le fit nommer curé de Châtillon.

Vos paroles me la rendaient beaucoup moins effroyable; .... Vous parti, mon esprit tombe dans un plus triste état, etc. »

Aujourd'hui ce langage, toute flamme et tout cœur, est peut-être à peine compris; et l'on pourrait taxer de folie la passion religieuse qui jaillit de chaque parole.



CHAPITRE VIII

Châtillon — Beynier — Les dames à la mode — Le comte de Rougemont.

Châtillon-des-Dombes, ainsi appelé du nom d'une seigneurie voisine, est un petit bourg situé en Bresse, et aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Ain.

Quant aux conditions politiques de cette province, il n'y a rien de plus à en dire, que ce que nous avons signalé en parlant de la France en général. Toutefois les habitants de cette contrée s'étaient ressentis du voisinage de Genève. Quelques uns avaient été gagnés à l'hérésie, d'autres se souciaient peu d'avoir une religion, quelle qu'elle fût; et ceux qui avaient conservé la foi de leurs pères et pratiquaient les enseignements catholiques, les souillaient par des actions condamnables, avec leurs mœurs folles et licencieuses.

Aucune communauté religieuse ne portait remède à tant de maux; aucune des institutions qui se propageaient pour restaurer les croyances perdues ou mal affermies, n'avait pénétré dans cette contrée de la France, où s'était perdue, en même temps que la foi, toute manière de vivre décente et honnête.

La charge qu'assumait Vincent était donc pesante et laborieuse; il sentit la nécessité d'avoir un prêtre pour l'aider dans cette œuvre charitable autant que difficile. Et il put le trouver dans le Père Gérard de Lyon, prêtre fort expert dans les sciences théologiques, d'une

bonne réputation et d'une grande activité, si bien qu'il ne fit jamais défaut aux désirs de Vincent.

Cependant celui-ci, se disposant à parler à ces populations, médita sur la meilleure manière de le faire, afin que son discours fût facile et bien coordonné, et que, tout en alléchant les plus intelligents, il se fît écouter volontiers du peuple, sans trop fatiguer son attention. C'est pourquoi il consacra quelques heures du jour à rendre son langage franc et digne, en même temps que clair et agréable. Il pensait que la prédication doit toucher par la foi plutôt que par la raison. « Non, non, disait-il, il n'y a que les vérités éternelles qui puissent fournir à notre conduite une lumière sûre, et remplir notre cœur. Il convient de s'appuyer sur les arguments, mais la vérité de la foi doit être au dessus de tout.... La lumière de la foi est ordinairement accompagnée de je ne sais quelle onction toute céleste, qui pénètre secrètement dans le cœur de l'auditeur et l'entraîne [1]. » Les résultats d'un genre différent d'éloquence justifiaient sa manière de voir. Lorsque la foi manque au prêtre, ses paroles ont peu ou point d'efficacité. La foi n'est ni vaine ni stérile; par elle, l'homme entre en communication avec la société des esprits, et, par conséquent, avec l'Eglise. De même, au XIII[e] siècle, la prédication fut sans fruit et sans succès, tant que les prêtres manquèrent de science et de charité. S[t]-Benoît, S[t]-Grégoire VII, S[t]-Bernard en réveillèrent l'ardeur. Mais les qualités principales de cette prédication furent la simplicité, la connaissance des divines Ecritures et l'amour des hommes. Vincent voulut et sut renouveler ce genre de mérite; les circonstances ne lui permettaient pas d'abandonner complètement les arguments de raison, et quand

[1] Lettre du 23 août 1658.

il était utile de les employer, il ne les négligeait pas. Il ne faillit pas à sa tâche, comme les résultats le prouvèrent bientôt.

Il dirigea aussi ses efforts vers le culte extérieur; et sachant que, par le ministère des sens, l'esprit humain s'élève à la contemplation des beautés éternelles, il voulut que le temple de Dieu possédât une certaine dignité. Ensuite il défendit les bals publics dans les jours plus spécialement consacrés au Seigneur; il empêcha que les prêtres ne consumassent dans les banquets, dans les jeux et pis encore, la plus grande partie d'une vie qu'ils avaient consacrée au service de Dieu et de l'Eglise; il excita les plus lents à changer de conduite; il combattit et persuada ceux qui voulaient à peine en entendre parler; il éloigna de ces lieux ceux dont les mœurs étaient tombées dans une fange si honteuse, qu'ils ne pouvaient ou ne voulaient plus en sortir; quant à ceux-ci, la dignité de l'histoire ne me permet pas d'en dire davantage; il condamna, sous les peines les plus sévères, l'usage de recevoir de l'argent pour l'administration du sacrement de pénitence; et de même qu'il réforma le clergé par la parole et l'exemple, par les mêmes moyens aussi, il réforma le peuple en si peu de temps, qu'il fallut convenir qu'avec lui avait opéré véritablement l'efficacité de la grâce divine.

Après avoir satisfait aux soins de la prédication et au service spirituel de son église, il visitait les malades et les pauvres, donnant aux uns et aux autres les secours de l'aumône et de quelque bonne parole. Quelquefois il se rendait chez les grands, qu'il considérait, eux aussi, comme des pauvres; car s'ils avaient en abondance les biens de ce monde, ils manquaient des biens du ciel, qui sont la vraie richesse. Tout cela le rendit cher et vénérable à son peuple; il se concilia si bien l'estime

et l'affection de tous,.qu'il ne lui était pas difficile d'obtenir des choses assez souvent impossibles à beaucoup de prêtres même vertueux. Mais par-dessus tout, il s'attachait les cœurs. Aussi ne fit-il que gagner non-seulement dans le respect, mais encore dans la sympathie de tous.

Cette sympathie, chacun l'éprouvait, pour peu qu'il le fréquentât; et la raison en était dans la sagesse de ses raisonnements, dans son langage toujours enclin à la douceur et à la mansuétude, dans son maintien franc et modeste, dans sa physionomie respirant toujours la paix et quelquefois la joie, bien que rarement ou presque jamais on n'y vit briller un sourire. Il s'attirait encore le respect par la propreté et la simplicité de ses vêtements, évitant également la négligence et la recherche. Mais il se conciliait surtout une très-vive affection par son regard affable et tranquille, qui annonçait les douces qualités de son esprit et la suavité d'un cœur ouvert aux impressions du beau et du vrai.

Les biographes qui ont écrit le plus longuement sur lui et sur l'esprit qu'il communiquait à ses œuvres, n'ont pu s'abstenir de noter certaines particularités légères qui, bien qu'elles fassent mieux connaître l'homme à fond, rallentissent peut-être trop la marche naturelle du récit. Il est vrai que, dans les hommes extraordinaires, tout se montre généralement quelque peu en dehors de l'usage commun; mais en Vincent il est beau, à mon avis, de voir que l'extraordinaire consistait précisément en ce qu'il était véritablement tel sans le paraître. D'ailleurs l'histoire doit bien plus s'arrêter à la grandeur des œuvres qui profitèrent tant à la religion et à l'humanité, et pour lesquelles Vincent mérite d'être placé parmi les plus grands bienfaiteurs de la société.

La paroisse de Châtillon manquait non-seulement de toute espèce d'ornements sacrés, mais encore d'habitation

pour le prêtre, si bien que Vincent fut obligé de s'en procurer une qui ne fût pas trop éloignée de l'église. Il demanda et obtint un petit appartement dans un vaste et noble palais, qui lui convenait assez pour la proximité et appartenait à Beynier, jeune seigneur dont la richesse était grande, autant que sa folie et ses vices. Il suivait les nouvelles doctrines, et plus spécialement celles de Calvin: mais après tout, il se souciait peu et de celles-ci et de toute autre croyance; car étouffant tout sentiment religieux, il ne donnait aucune attention à la vérité ni à la vertu. Quelques personnes, mues par un zèle certainement inopportun et nouveau, pressaient Vincent de sortir d'une maison où il n'aurait, selon eux, rien gagné pour la foi, tandis que sa réputation en souffrirait assurément. Mais il refusa de céder à leurs conseils, disant que peut-être la Providence l'avait conduit à dessein dans cette maison. C'est pourquoi, loin de s'éloigner de Beynier, il recherchait sa conversation; il l'entretenait souvent des choses de Dieu et de l'Église; il lui fit voir quelle était en réalité la valeur des nouveautés qui auraient voulu s'introduire dans son sein, et auxquelles s'étaient attachés les esprits d'un grand nombre parmi les gentilshommes de cette province, qui toutefois cherchaient plutôt à satisfaire la mode, que leurs convictions personnelles. Beynier prêtait peu d'attention aux raisonnements sur les questions de dogme et de discipline; mais il laissait paraitre quelque plaisir, si parfois Vincent, abandonnant la controverse théologique, s'adressait plus spécialement au sentiment et au cœur. Ainsi la beauté des campagnes environnantes, le calme de la petite vallée, la pente riante des collines, la sublimité des montagnes, le chant des oiseaux, le gémissement du souffle léger des nuits, l'harmonie d'une musique mélancolique et lointaine, étaient autant de choses

qui ouvraient l'âme du jeune homme à l'idée d'une beauté parfaite et d'une infinie bonté. Et Vincent le poussait avec d'autant plus d'habileté dans la voie des sentiments, qu'il remarquait combien ce moyen lui ouvrait mieux la porte de l'intelligence.

C'est qu'en effet le beau se comprend surtout avec le concours des sens qui, avec l'imagination, le font pénétrer jusqu'à l'intelligence. Ce n'est pas que Vincent possédât cette faculté poétique que l'on admirait tant dans son ami François de Sales [1]. Celui-ci savait entourer chaque chose de poésie et d'enchantement; tout, autour de lui, respirait la beauté et l'harmonie: en parlant de Dieu, il avait coutume de l'appeler la source de toute beauté et de toute perfection. Mais les grandes âmes ne peuvent être étrangères au sentiment du beau: elles sont amoureuses de la bonté aussi bien que de la beauté, et savent, au besoin, revêtir des formes les plus riantes et les plus gracieuses même les dogmes sévères du christianisme, par exemple, la chambre mortuaire et la tombe parfumée de fleurs, comme le berceau du nouveau-né, le front de la vierge et l'autel nuptial.

Après donc avoir réglé l'imagination et disposé le cœur du jeune homme, Vincent put bientôt se rendre maître de sa raison, en modérer l'impétuosité, en empêcher les écarts. Beynier ne fut pas longtemps à se convaincre des vérités catholiques, et il en devint un ferme et zélé champion. On lit dans Abelly que cette conversion procura une joie très-vive aux habitants des environs, qui s'aperçurent vite comment Vincent avait amené à l'humilité celui qui, naguère, s'était montré d'un orgueil insupportable; celui qui avait donné tant

[1] François de Sales fut surnommé par la plupart des historiens le Saint de la douceur et de la poésie; mais je voudrais qu'on le considérât aussi comme l'homme du zèle et de l'activité.

de motifs de blâme et de scandale, était devenu modeste et pieux; ils voyaient transformé en un foyer de charité, un cœur trop oublieux jadis des misères du peuple; plein de l'amour de Dieu, celui qui, jusqu'à ce jour, l'avait haï ouvertement.

Je vais maintenant raconter comment deux jeunes femmes, qui avaient abusé des biens de la fortune et plus encore de leur beauté, dont elles étaient très-fières, se retirèrent du monde, pour mener une meilleure vie.

Françoise de Mayseriat, épouse du seigneur de la Chassaigne, et Charlotte de Brie, mariée depuis peu au seigneur de Brunand, passaient leur vie parmi les bals, les joyeuses réunions et tout ce qui flatte le plus la vanité d'une femme: partout on était pour elles plein d'égards; elles pouvaient se dire les reines de Châtillon. Quoi qu'il en fût de leurs habitudes folles et dissipées, elles paraissaient cependant assez souvent à l'église, et entendaient la messe, plutôt pour suivre l'usage commun, que pour remplir un devoir sacré. Il arriva qu'un jour, étant restées plus longtemps qu'à l'ordinaire, elles assistèrent au sermon de Vincent: elles furent saisies d'une grande admiration pour l'éloquence et le sentiment qu'il savait mêler à ses discours. Assurément les enseignements de Vincent n'étaient pas trop d'accord avec leurs maximes à elles; toutefois elles furent prises du désir d'aller le trouver, pour accomplir une de ces démarches que le monde appelle actes de politesse, mais qui ne sont qu'un des mille prétextes à l'aide desquels on veut excuser l'oisiveté des grands.

Dès qu'elles se trouvèrent en présence de cet humble prêtre qui, même en se taisant, semblait leur répéter les graves vérités qu'il avait déjà exposées dans la réunion publique, elles éprouvèrent comme un sentiment d'émotion. Vincent s'aperçut de leur trouble. Il voyait

suspendues à leur front et sur leur poitrine de riches pierreries, dont la valeur aurait suffi à l'entretien de mille pauvres, qui languissaient et se traînaient par les rues en demandant du pain. Le cœur battit au pieux prêtre, comme à St -Chrysostôme, et il ne sut point cacher assez la pensée secrète qui le possédait, pour qu'elle ne fût comprise des deux jeunes femmes. Celles-ci qui, tout à l'heure, s'étaient présentées à lui le front haut et avec des manières libres, semblèrent soudain se repentir d'être venues en ce lieu; elles rougirent, se regardant l'une l'autre. Vincent commença alors à leur parler: « elles n'avaient rien à craindre; ce trouble était une bonne chose; le sentiment qui les agitait venait de leur bon ange; Dieu lui-même les avait amenées à lui; cette visite provenait certainement d'une inspiration divine. » Et c'était vrai; car Vincent, tirant parti de la vanité qu'elles affichaient si ouvertement, et convaincu, par leur trouble, que l'occasion était favorable pour toucher leur cœur, se mit à leur dire: « que ce désir dont elles semblaient si occupées de paraître belles, n'était pas dépourvu de raison: chacun désire être aimé et loué; le désir de paraître n'est pas toujours à blâmer. Mais il faut rechercher la beauté de l'âme, et non celle du corps; quand on la possède, on doit s'appliquer à la conserver; et chercher à l'acquérir, si l'on en est privé. La louange des hommes et la gloire du monde ne peuvent vraiment satisfaire l'esprit avide de ce qui est durable, parce qu'il est immortel. Notre cœur ne peut se contenter de la société vaine du monde, souvent trompeuse, toujours insuffisante; il lui faut celle des anges, et c'est vers celle-ci qu'il faut élever notre esprit. La sagesse divine et humaine démontre cette vérité avec un accord admirable. » Ces paroles de Vincent pénétrèrent dans le cœur des deux dames avec une telle efficacité, que, donnant aux

pauvres le prix des bijoux et des riches vêtements, dans lesquels elles avaient pris tant de plaisir jusqu'à ce jour, elles firent à leur cœur une loi de la piété, et voulurent que la mansuétude fût la règle de leur langage: elles se parèrent du voile de la modestie, plus précieux devant Dieu que les perles de l'orient, et, écrivant les préceptes divins sur le seuil de leur demeure, elles s'en firent une parure et un collier, et les posèrent comme un sceau sur toutes leurs œuvres. Elles pleurèrent leur passé, et ces larmes, que S[t] -Augustin appelle la rosée du cœur, effacèrent toutes leurs fautes. Le monde les rechercha; mais elles avaient choisi la meilleure part: il en fit un objet de sarcasme et de mépris, puis il les oublia. Mais elles ne l'oublièrent pas, elles! Et lorsque, plus tard, la peste et la famine ravageaient la Bresse; lorsque la tristesse et la désolation pesaient sur cette malheureuse province, elles reparurent, pour y répandre leurs richesses, ornées de vertus nouvelles et de nouvelles amours.

A peu de distance de Châtillon s'élevait une ancienne et puissante forteresse: des tours construites pour la défendre, en rendaient l'aspect terrible et menaçant; le chemin qui y conduisait était difficile et tortueux. La pente de la colline, couverte de broussailles très-épaisses; les champs de la vallée inférieure, abandonnés et incultes, et le bruit sourd d'une chute d'eau dans l'enfoncement le plus reculé de la montagne, faisaient de ce lieu une demeure sombre et mélancolique. D'anciennes traditions de crimes et de carnage, des histoires de vengeances atroces et de meurtres mystérieux et terribles, enveloppaient le souvenir de la lugubre demeure des barons de Chandé, qui y dominaient depuis peut-être deux siècles. Les fautes des ancêtres semblaient s'être perpétuées dans le seigneur actuel, Balthazar, comte de

Rougemont; et une telle demeure, comme un tel nom, semblaient lui convenir parfaitement.

Le comte de Rougemont s'était acquis, dans le maniement des armes et dans les duels, une grande et funeste réputation. Les maximes chrétiennes qu'il avait apprises dans sa jeunesse, avaient été suffoquées en lui par les habitudes du siècle; un orgueil démesuré ne lui laissait aucune trève, tant et si bien qu'il en faisait sentir l'injure et le poids non-seulement aux seigneurs des fiefs et des châteaux voisins, mais encore aux gentilshommes de la capitale et de la cour même. Il est vrai que l'idée du juste et de l'injuste, déposée comme un germe dans le cœur de tous les hommes, essayait de se manifester parfois, à travers ces accès de fureur et de sang; mais cet homme la repoussait comme importune; comme s'il voulait que l'usage épouvantable de sa puissance et les effets de sa redoutable volonté ne fussent jamais suspendus. On aurait pu compter les années de ce forcené, par les rapines, par les adultères, par les homicides, et par toutes sortes de cruautés et de vices dont il se rendait coupable. Personne n'aurait osé se présenter à lui, pour lui rappeler l'existence d'un Dieu. Mais qui ne sent cette vérité dans son cœur? et l'athée lui-même ne l'affirme-t-il pas, juste au moment où il essaye de la nier? Quand il fut devenu vieux, cette voix retentissait chaque jour plus formidable; il ne parvenait plus à lui imposer silence. Incertain entre mille pensées, et voyant que la mesure de ses crimes était comble, il désespéra peut-être, mais ne pleura pas; et les larmes sont la rosée du cœur. Il se demanda alors à lui-même quelles larmes suffiraient à laver ses fautes, quelle prière pourrait lui rendre propice ce Dieu qu'il avait si longtemps méprisé et offensé.

Roulant de telles pensées dans son esprit, il enten-

dit la cloche de l'église voisine, où Vincent prêchait chaque jour: l'idée lui vint d'aller l'entendre. Il se rendit à l'église, silencieux, seul, et sans sa suite ordinaire de serviteurs: il entendit Vincent, en fut ému. Il y revint le lendemain et les jours suivants, si bien qu'il résolut de parler seul à seul à cet homme, qu'il considérait véritablement comme l'homme de Dieu. La parole du prêtre fut à son cœur comme l'épée à deux tranchants, dont parlent les saintes Ecritures, et il sentit un si vif regret de ses fautes, qu'il se mit tout entier à suivre les conseils de Vincent, lequel, selon lui, pouvait seul tirer son âme de l'abîme où elle était tombée; ses propres forces lui paraissaient insuffisantes pour cela. Dès ce moment, son château devint le refuge de tous les malheureux; ses biens devinrent la richesse des pauvres; il mit tout en œuvre pour activer dans son cœur la flamme de la foi et de la charité. Dans son château il édifia une chapelle où, dans la suite, il avait coutume de prier une grande partie du jour. Tandis qu'il avançait ainsi dans les voies du Seigneur, et qu'il s'amassait des trésors de bonnes œuvres, la charité grandit chaque jour en lui, en même temps que la foi. Il se mit avec un esprit droit et humble à l'étude des vérités du christianisme, sut les goûter, et les trouva incontestables. Il commença à éprouver de nouveaux désirs, de nouvelles affections, et il put jouir de cette douceur que l'on ne peut comprendre, si on ne l'a goûtée, prélude certain d'une autre meilleure et éternelle. Son esprit s'était redressé, son cœur avait changé; autour de lui, tout respirait la paix et l'amour. On raconte qu'un jour, rentrant au château vers le soir, après avoir fait plusieurs œuvres de charité, il se mit à rechercher en lui-même s'il avait commis quelque faute dans cette journée. Baissant les yeux, il vit briller le dernier rayon du soleil

sur la garde de cette épée qui lui avait été bien chère autrefois, et qu'il ne portait plus maintenant que par habitude. Jugeant qu'elle était devenue pour lui un meuble inutile ou un vain ornement, il pensa qu'il serait mieux de s'en dépouiller. Mais ensuite il se disait: « C'est l'épée de mes ancêtres; pourquoi l'abandonner? elle a brillé sur les champs de bataille dans les guerres françaises, et je lui ai bien conservé cet honneur avec lequel mes aïeux la brandirent dans les plus chaudes et les plus glorieuses rencontres. Je veux la conserver, sinon pour attaquer et pour combattre, du moins pour me défendre; ou bien, à défaut d'autre, je la garderai comme ornement;.... comme souvenir.... rien que comme souvenir. « Mais ensuite, dans son esprit devenu désormais débonnaire et doux, il réfléchit que ce fer pourrait lui être fatal; que peut-être, se trouvant dans le cas de s'en servir, il pourrait réveiller en lui ces sentiments d'orgueil et de vengeance qu'il avait trop longtemps éprouvés; il résolut dans son cœur de ne pas même conserver ce souvenir d'un temps passé et qui ne devait pas revenir, et, la tirant du fourreau, il la brisa contre le tronc d'un vieux chêne. Il ne voulut plus désormais entendre parler d'armes.

Le bruit des bonnes œuvres du comte se répandit bientôt, et, dans les dernières années de sa vie, Dieu lui accorda une telle force de vertu, qu'il supporta avec calme et résignation les douleurs d'une longue et cruelle maladie. A l'approche de la mort, il voulut revêtir l'habit de S[t]-François, qui lui parut plus beau et plus honorable que toutes les marques de dignité. Et la mort du seigneur de Rougemont fut précieuse aux yeux de Dieu, comme son nom fut un trésor de bénédiction, et sa mémoire, un objet de tendre affection.

CHAPITRE IX

Compagnies de charité — Villepreux — Montmirail — Conversions.



Or il arriva qu'un jour sortant de chez lui, pour aller prêcher à l'église, il rencontra en chemin une des dames dont j'ai parlé un peu plus haut. S'étant présentée à lui, elle le pria de vouloir bien recommander à la charité du peuple une famille très-pauvre qui habitait dans la paroisse, et dont la misère était devenue intolérable au-delà de toute expression. Pour satisfaire ce pieux désir, Vincent adressa au peuple de chaleureuses paroles; et lorsqu'il eut recueilli d'abondantes aumônes, il alla les porter à ces infortunés, voulant adoucir les maux du corps et soulager en même temps la tristesse de leur esprit. Bien des personnes, qui n'avaient rien donné, mais qui avaient été émues par les paroles de Vincent, résolurent de venir à la chaumière de ces malheureux, leur apportant à la fois quelque aumône, et les encouragements de leur parole et de leur sympathie. C'était durant l'été. Les uns allaient à pas lents; les autres, retenus par une chaleur suffoquante à l'ombre des arbres qui bordaient la route, attendaient que le soleil moins brûlant leur permît de se remettre en marche, d'autant plus que le chemin n'était ni court ni commode. Vincent les vit: il leur adressa quelques paroles; il loua

leur intention en même temps que leur bonne œuvre. Ensuite y réfléchissant de nouveau, il se dit que c'était un acte de grande charité, mais que peut-être cette charité n'était pas trop bien réglée: ces pauvres allaient avoir en ce jour d'abondantes provisions; eh bien! tout ne serait peut-être pas employé, et une partie demeurerait inutile; puis ces malheureux retomberaient dans une misère peut-être pire que la première.

Telle fut l'occasion qui fournit à Vincent un motif d'établir ces compagnies de charité, qui firent tant de bien dans la suite, et qui, après s'être rapidement répandues dans toute la France, passèrent de là en Italie et dans plusieurs contrées de l'Europe. Composées de dames âgées, de jeunes femmes et même de demoiselles, elles étaient toutes mues par un même principe, et néanmoins leurs œuvres se montraient sous toutes les formes qui contribuent le plus au bien du peuple. Dès que Vincent vit comment son institution obtenait la fin qu'il s'était proposée, il se hâta de régler la pieuse société, lui prescrivit des statuts simples et modérés par ce sens pratique, qui est le propre de quiconque connait bien les hommes et les choses [1]. Or qui ne voit, dans ce fait, l'aumône privée se convertir en bienfaisance publique et civile? Du reste, ce mode de charité est le plus efficace.

C'est le caractère du christianisme de comprendre l'homme tout entier avec ce qui lui appartient. La religion, chose céleste, ne peut ni ne doit se dépouiller de

[1] Les règles données à ces associations sont empreintes d'un tact exquis; on y voit clairement l'intention d'être utile à l'homme tout entier, c'est-à-dire d'améliorer sa condition sur la terre, en préparant d'ailleurs l'esprit à la possession de la suprême félicité, sans laquelle rien n'a de valeur réelle. C'est pourquoi Vincent voulut que ces associations fussent plus attentives aux biens de l'âme qu'à ceux du corps, et sa pensée était qu'elles ne recherchassent ceux-ci, que comme une échelle pour monter jusqu'à ceux-là.

ses qualités temporelles et civilisatrices. La charité, qui est une vertu héroïque, montra, dès le commencement du christianisme, ses qualités universelles; elle ne manqua pas dans les temps barbares, mais à défaut de secours humains, son action ne s'exerça que dans un cercle limité et restreint. Quand les temps sont mûrs, la charité se transforme et participe aux grandes filiations du beau et du vrai. Des hommes souverainement esthétiques, parce qu'ils sont les révélateurs du Vrai, non pas dans l'étroit espace de l'idée, mais dans l'immensité et l'ampleur indéterminée de l'idéal, s'occupent des besoins de l'humanité, et, se mettant à la tête de la famille civile, guident ses destinées, et lui ouvrent une voie nouvelle, accommodée aux temps nouveaux. Et la singularité de leur mission se manifeste en ce qu'ils assument la direction idéale des esprits; leur entrée dans la société est un moment de vie et de mouvement, précisément parce que, dans la société, il n'y avait ni silence ni repos. Dans les temps de force et de violence, le prêtre juge, condamne et relève [1]; au temps de Vincent de Paul, le prêtre aime, encourage et pardonne: mais en encourageant, il enseigne le bien, en pardonnant, il efface le passé et prépare un nouvel avenir; en aimant, il indique un nouveau mode de rapports sociaux, et conduit l'humanité à la science des saints et du véritable progrès. Et cela tient du surhumain; car tout acte qui développe l'idée divine parmi les hommes, est surhumain. C'est pourquoi un philosophe moderne ne craint pas d'affirmer que la civilisation appartient à l'essence de l'Evangile, puisque l'amour des hommes, formé par celui de Dieu, est l'âme des lois, et pénètre dans tous les réglements de la vie sociale.

[1] Tosti.

Dans les familles, il prend, pour ainsi dire, l'homme dès son berceau, et suspendu encore au sein maternel; le soutient dans ses premières années, le surveille à l'école et dans l'atelier, l'aide dans le travail, ne l'abandonne pas, s'il passe d'une demeure à l'autre: il a encore des soulagements pour les souffrances du corps, et si, par malheur, il tombe dans quelque faute, il l'accompagne, triste et compatissant, jusque dans sa prison, et le rend à sa première vertu, purifié par les larmes du repentir. Il le cherche avec empressement dans les hôpitaux, et se tient près de son lit de mort. Celui qui visite le pauvre en devient ainsi le père, le consolateur et l'ami.

En même temps, l'homme à qui ne manquent pas les biens de la terre, apprend ainsi à connaître les maux de la vie, ses misères, sa réalité; il voit les larmes du pauvre, partage les tristesses d'un esprit qui, comme le sien, est immortel; entre le pauvre et le riche, entre la félicité et la douleur, il se forme des liens que la religion bénit et que la charité resserre.

Ces belles et saintes associations durèrent assez longtemps après la mort de leur sage fondateur: la révolution française ne put les tolérer. Un gouvernement essaya d'y substituer les « bureaux de bienfaisance; » pensée louable, mais peu efficace; la taxe pour les pauvres n'est pas l'obole de la charité. Celle-ci a en vue l'homme tout entier, celle-là n'en considère que la partie la moins noble. Le droit à l'assistance tue l'activité humaine, sépare les grands des petits, donne la mort à tout sentiment de pitié et d'amour. Ce n'est pas que les gouvernements ne doivent s'occuper d'améliorer la condition des classes indigentes; un gouvernement est, au fond, une personne morale, obligée à la charité aussi bien que l'individu: mais son rôle est plutôt d'intervenir dans les cas extraordinaires, que dans les nécessités ordinaires

de la vie. Il y a des infortunes auxquelles il ne peut remédier; il faut à celles-ci un élan d'amour tout particulier et spontané. La charité publique doit s'attacher aux maux graves et permanents qui accablent une classe entière de citoyens. Les hôpitaux, les orphelinats et les autres établissements de ce genre, sont les champs où il exerce son action. Mais, même alors, il est bon que l'Etat ne sépare pas son action de celle des citoyens. La charité religieuse et privée demande toujours une certaine liberté; le gouvernement qui l'attaque ou la craint, ne peut plus s'appeler gouvernement libre et civil.

Lorsque toutes les nations se seront affranchies des entraves qui arrêtent plus ou moins les progrès des peuples, la charité chrétienne acquerra un développement qu'il est à peine donné de prévoir aujourd'hui; elle se montrera sous mille formes, elle pénètrera dans les institutions, dans les mœurs, dans les lois, dans la politique; et, conservant son unité d'expression, elle sera variée, perpétuelle, multiple; comme toute chose qui vient de Dieu, elle se montrera grande, merveilleuse, puissante.

En attendant, les sociétés de charité jetaient de profondes racines. Louées par les bons, soutenues par le clergé, elles étaient bénies du peuple, qui les appelait sa consolation. Du lieu qui vit leur origine, elles se propagèrent bientôt dans les villages populeux et les villes voisines: leur œuvre fut pleine d'esprit et de vie; l'exemple des plus vertueux excita les plus lents et les plus récalcitrants: elles se répandirent par tout le royaume; partout elles germèrent et fleurirent, comme une plante indigène. Cela procurait à Vincent des consolations spirituelles que le vulgaire connaît peu ou point; joies calmes et tranquilles, et d'autant plus vraies et

plus grandes, qu'elles sont plus intimes et plus secrètes. Et ces joies augmentaient dans son cœur à mesure que, les conditions morales du peuple s'améliorant, la prospérité publique se développait peu à peu. Ainsi s'accomplissait la parole de Jésus-Christ, quand il disait : « Cherchez les biens du Ciel, et mon Père vous donnera, comme par surcroît, ceux de la terre. »

Sur ces entrefaites, Dufresne, autrefois son confident et son ami, vint apporter à Vincent une lettre de la comtesse de Gondi, qui le suppliait, dans les termes les plus vifs, de retourner près de sa famille : aux instances de la pieuse Dame, Dufresne ajoutait celles de son sage époux et de ses enfants, ainsi que les conseils accrédités de M. de Bérulle. Le saint homme accueillit le bon Dufresne avec émotion ; mais ce qu'on lui demandait produisit en lui une telle impression, qu'il ne sut pas assez la cacher pour que le vieux secrétaire de la reine Marguerite ne la lût à des signes certains sur sa physionomie. Toutefois Vincent put réprimer ce mouvement involontaire ; il ne dit pas un mot ; s'étant retiré dans sa chambre, il pleura et pria. Dans la ferveur de la prière, une lumière intérieure lui fit comprendre que Dieu ne le voulait plus voir agir dans le cercle étroit d'une paroisse, mais au milieu de l'agitation d'une société inquiète et mal affermie. C'est pourquoi il plia peu à peu aux désirs de Dufresne ; puis celui-ci saisit un moment où Vincent était plus ébranlé, et lui amena des personnes de beaucoup de sens et d'une sagesse éprouvée, afin qu'il écoutât leurs conseils, et cédât plus facilement aux désirs de la comtesse de Gondi. Peu de jours s'écoulèrent, après lesquels Vincent, éclairé peut-être par de nouvelles lumières d'en-haut, se détermina à retourner à Paris.

Les biographes racontent la douleur de son peuple,

lorsqu'il apprit son départ, et l'estime, je dirai mieux, la vénération qu'avaient pour lui les incrédules et même les dissidents. En effet, bien des protestants qui habitaient le pays, affirmèrent qu'il était en vérité l'homme de Dieu; et ils allaient répétant à ces bonnes gens: « Vous perdez la meilleure pierre de votre religion. »

Il vint un temps où Vincent disparut de la terre, et comme on le jugeait digne de l'apothéose chrétienne, on fit un trésor de tous ses actes, on rechercha minutieusement tous les souvenirs de sa vie. Ceux qui avaient été témoins des œuvres accomplies par lui à Châtillon, affirmèrent que l'on y croyait communément que Dieu avait opéré plus d'un miracle par le ministère de Vincent. Un bon paysan dit alors: « Où allez-vous chercher tel ou tel miracle? Toute la vie d'un si grand homme ne fut-elle pas extraordinaire et merveilleuse? »

(1618). La comtesse de Joigny obtint cependant l'accomplissement de ses vœux. Vincent de Paul rentra dans la maison des Gondi, et comme les jeunes gens, autrefois ses élèves, étaient arrivés à un âge auquel, au lieu d'un maître et d'un précepteur, ils avaient besoin d'un conseiller, Vincent put suivre les impulsions de son cœur et les inspirations de son esprit.

La vie contemplative lui était très-chère, de sorte qu'il consacrait, comme nous l'avons dit, une grande partie du jour à la méditation et à la prière; mais il avait profondément gravée dans l'esprit cette idée, que l'action ne doit jamais être séparée de la pensée. Le Christ était son modèle; il voyait bien que l'Homme-Dieu avait donné un grand relief aux choses de la terre en indiquant la manière de sanctifier les principales actions de la vie; il se persuadait que, par les actes, se manifeste la pensée intérieure qui pénètre et gouverne tout, et que les œuvres humaines ont une valeur pro-

portionnée à l'esprit qui les dirige. C'est pourquoi l'Evangile nous avertit que le plus petit acte peut atteindre l'excellence morale, s'il est produit par la vertu, et destiné au bien des hommes non moins qu'à la gloire du Père Céleste. En un mot, la nécessité suprême de son temps était, selon Vincent, de restaurer les croyances combattues et chancelantes. Les peuples avaient perdu les voies du Seigneur; l'erreur et l'incrédulité se propageaient; une science vaine et mensongère occupait les esprits. Dans une si grande aberration des hommes et des choses, le prêtre devait prier, mais aussi combattre.

Aussi avait-il l'esprit tout entier occupé de l'œuvre des missions, et il en conférait souvent avec la comtesse de Gondi, qui suivait ses conseils, comme la matrone romaine suivait ceux de l'apôtre St-Paul. Et dans l'occasion, Vincent trouva, lui aussi, auprès d'elle, des encouragements et des secours qui dépassaient toutes ses espérances. Ce qu'il regardait comme une entrave à la pratique des œuvres auxquelles il voulait consacrer sa vie, lui fut donc un moyen de les accomplir; tant sont secrètes les voies de la Providence!

Et voici qu'à Villepreux, en même temps que les compagnies de charité, se forme autour de lui un noyau de prêtres. C'étaient Cocqueret, docteur de la maison de Navarre, Berger et Goutière, conseillers à l'assemblée du clergé de Paris, et d'autres encore. Il sut leur inspirer à tous le zèle et la charité dont il était animé; chacun d'eux était pourvu de vertus et de science. Et je note ceci, parce que trop souvent, par défaut de science, le clergé laisse le champ libre à l'erreur: la connaissance imparfaite ou nulle des dogmes catholiques est la première cause de l'irréligion et de l'oubli des croyances.

Or tandis qu'il instruisait les ignorants, aussi bien

que ceux qui se vantaient d'être savants, il faisait beau voir la pieuse comtesse de Gondi donner l'aumône aux pauvres, visiter les malades, et, avec l'autorité qui lui venait de son nom et de sa vertu, apaiser les haines et réconcilier les esprits offensés et en désaccord. Pieuse femme, dont l'histoire nous a conservé peu de souvenirs, parce que trop souvent elle oublie les vertus modestes, tandis qu'elle transmet à la postérité les faits bruyants, fussent-ils dignes de blâme et de mépris.

A la mission de Villepreux succédèrent celles de Soissons, de Beauvais, de Sens et de Montmirail. Je ne parlerai pas de toutes; je raconterai seulement quelques particularités sur cette dernière.

Celui qui considère attentivement le christianisme, s'aperçoit facilement qu'en lui le surnaturel est continu, bien que caché quelquefois; il en résulte que bien des choses sont regardées par la multitude comme conformes à la nature et au développement plus ou moins étendu de ses lois. De là l'objection, répétée à satiété, que la religion, environnée de surnaturel à son début, en est privée de nos jours. Mais il est facile de remarquer la manière dont il intervient aujourd'hui parmi les hommes, si l'on observe que le surnaturel manque complètement en dehors de la société catholique, dans laquelle le proclament la continuité du sacrifice identique à celui de la croix, et le fait de la conversion. En effet, bien que l'homme y concoure par le ministère de la parole et par le moyen des forces méditatives de l'intelligence, on ne saurait cependant nier l'intervention de l'action divine, puisque la raison et la révélation proclament d'un commun accord que la foi est un don de Dieu. C'est pourquoi par le ministère de celui qui opère la conversion d'un individu ou d'un peuple entier (et la conversion, dans le sens catholique, est un retour à la vérité,

comme dans le langage scientifique, on la définit une élévation de l'esprit à un degré supérieur de connaissance), la Providence accomplit un vrai miracle, en mettant la foi où elle n'était pas, et en chassant, par la lumière de la vérité, les ténèbres de l'ignorance.

Lors donc que Vincent était à Montmirail, il se présenta à lui quelques hérétiques qui demeuraient non loin de là, et ils en vinrent bientôt à discuter sur les croyances religieuses. Il fut facile à quelques uns de reconnaître la supériorité de la doctrine catholique sur la Réforme, et ils adhérèrent à la première. Mais parmi eux s'en trouvait un sur lequel ne pouvaient rien les raisons et les arguments dont Vincent appuyait la doctrine de la vérité.

Il est des hommes d'autant plus persuadés de leur propre science, qu'ils possèdent moins d'instruction et d'esprit: si vous employez le raisonnement avec eux, vous n'en sortirez pas. Pour cette sorte de gens, toute preuve est faible, toute argumentation est vaine. Au lieu d'admirer la grandeur de la synthèse catholique, ils se plaisent à analyser des vétilles et des riens: s'il leur arrive de saisir le côté moins lucide d'un principe, vous les voyez tourner la discussion en plaisanterie; par une objection spécieuse, ils croient acquérir le droit de renverser l'édifice catholique, qui résulte cependant d'une harmonie de vérités dont on ne saurait nier une seule, sans les anéantir toutes. Génération d'hommes à courte vue et à tête dure, qui ne savent ni affirmer la vérité du christianisme, ni le regarder comme une institution purement humaine; qui, dans la loi du Christ, ne découvrent pas la régénération de l'humanité par l'œuvre même de Dieu; qui demandent des miracles, tandis qu'ils les combattent et les nient; qui méprisent les cérémonies du culte, parce qu'ils ne savent pas s'élever de

la forme à l'idée, et qu'ils ne cherchent pas à en saisir la signification étrange et sublime; qui se raillent des sacrements et des mystères, comme si tout n'apparaissait pas à la raison, couvert d'un voile souvent obscur et impénétrable; qui réduisent l'universalité de l'idée catholique, je ne dirai pas aux étroites limites de la planète que nous habitons, mais aux mesquines proportions d'une nation, d'un Etat, d'une ville, d'un individu; qui, récusant la conscience du genre humain, proclament la leur comme une règle sûre et infaillible, et l'élèvent au-dessus de toute chose créée et de toute intelligence.

Tel était l'homme auquel Vincent avait affaire. Mais après avoir combattu une à une et convaincu de fausseté les assertions de ce malheureux, il sut encore le persuader de ceci: que le catholicisme vise à la terre aussi bien qu'au ciel; que, dans l'Eglise, le surnaturel est permanent et continu; que les cérémonies du culte sont à l'intimité de ce même culte, ce que la parole est à la pensée, c'est-à-dire, le signe sensible de ce qui est caché et secret en nous; que la raison, au lieu de s'opposer aux mystères, les rend plus certains (bien que, à cause de la faiblesse intellectuelle de notre esprit, il ne nous soit pas donné de les comprendre) [1], de sorte que S[t]-Paul lui-même appelle notre soumission raisonnable; que l'homme doué d'un esprit droit et d'une intention pure, qui médite sur le christianisme et sur ce qui, dans l'histoire, le précède comme un acheminement et une

[1] Gioberti a écrit: Je conviens que la crédibilité d'une religion est en raison inverse des mystères qu'elle renferme. Et je dis que précisément pour cela l'athéisme est le plus faux des systèmes, parcequ'il est le plus mystérieux: et le catholicisme est vrai, parce qu'il est moins mystérieux. Qu'est-ce que le scepticisme, si non un mystère universel? Pour supprimer complètement les mystères, il faudrait changer la nature de l'homme; le catholicisme le promet pour une autre vie, mais il ne peut le faire ici-bas. Il fait tout ce qui est possible, c'est d'harmoniser les mystères entre eux et avec l'évidence, et de faire concourir le mystère même à accroître l'évidence. *Philosophie de la révélation*, pag. 213-14.

préparation, verra en lui la plus ancienne, la plas nouvelle, la plus étrange, la plus commune, la plus harmonique, la seule vraie parmi toutes les religions; religion par laquelle seule peut être donnée une explication adéquate de l'état actuel du genre humain; ce qui suffirait, à défaut de toute autre raison, pour démontrer qu'elle est supérieure aux autres, en même temps qu'il en prouve la divinité par ses titres et son origine.

Vincent appuyait ces propositions des preuves les plus fortes et les plus pressantes dont dispose la science; il les développait avec une gradation réglée et tranquille, telle qu'elle convient au philosophe chrétien. Assurément celui qui veut déposer dans le cœur de l'homme la loi du Christ, doit, en l'enseignant, entremêler ses discours de douceur et de charité.

Or qui, mieux que Vincent, pouvait atteindre ce but? Et de fait il sembla y réussir; de sorte que le dissident fut vite disposé à une opinion plus saine. Néanmoins le doute recommença bientôt après à tyranniser son esprit: les objections prirent une autre forme; sa pierre d'achoppement était le clergé.

Le prêtre catholique, disait-il, était, au milieu de la société humaine, celui qui se montrait le plus éloigné de son type, et qui soutenait le moins le caractère sacré de sa mission. Je trouve, continuait-il, des pères qui élèvent leurs enfants avec sagesse; des épouses et des mères qui ne négligent pas leurs devoirs; des rois, des ministres, des magistrats, des guerriers, qui s'occupent avec honneur des affaires publiques, du bien-être de la société, de la gloire de la patrie; mais où est le prêtre qui soit à la hauteur de son ministère? Le sacerdoce primitif avait un pouvoir religieux et civil; il tenait l'un d'une mission divine, l'autre, de sa vertu et de sa science; il guida les nations, donna aux peuples la

civilisation, ouvrit les esprits et les cœurs à la liberté du Christ, fit de la terre la route et le principe d'une vie meilleure. Voyez où en est venu aujourd'hui le clergé. Privé de vertu, il ne s'occupe point des peuples des villes, laisse dans un abandon presque complet ceux des campagnes: dénué de science, il ne peut diriger les progrès civils; il les méconnaît souvent et les outrage; il croupit dans la mollesse et l'oisiveté, et donne lui-même l'occasion et l'exemple à l'immoralité publique. Dois-je donc, poursuivait-il, me plier à croire que cette Eglise catholique soit l'œuvre de l'Esprit de Dieu?

A ces objections, bien qu'il en eût l'esprit profondément frappé, Vincent put opposer que telle est la grandeur et l'excellence du ministère ecclésiastique, que parfois il est rempli peu dignement par des hommes trop sujets aux passions: il déplorait, avec toute l'amertume de son cœur, les désordres dont on accusait le clergé, mais on devait imputer ces désordres à quelques individus ou à quelques nations, et non au sacerdoce en général. Du reste, beaucoup d'écrivains même catholiques avaient formulé de telles accusations; mais quiconque examine leurs œuvres à fond, doit s'apercevoir qu'elles ne sont pas exemptes de cette amertume qui remplissait trop souvent le cœur des auteurs. En tout cas, ajoutait-il, sera-t-il parfait catholique celui qui, reconnaissant l'Eglise pour sainte et incorruptible, lui reproche à tout propos les défauts de ses ministres? L'Eglise, quoique société divine, a pourtant son côté humain; et, sous ce rapport, le christianisme pourra parfois avoir ses douleurs. Mais quand cela arriverait, ses paroles ne devront-elles pas être celles de l'époux qui, brûlant d'amour et désireux de trouver en son épouse l'idéal de la perfection, souffre avec peine la moindre chose qui semble altérer tant soit peu les charmes de cet être si cher et si aimé,

et qu'il considère à bon droit comme un objet rempli de candeur et de beauté? En attendant, à cause de l'humilité, vertu propre au christianisme, les mérites de cette société se rendent moins apparents et moins manifestes aux regards des hommes. Ainsi le voile dont la nouvelle épouse se couvre la figure, dérobe aux yeux de la multitude la beauté de ses traits, mais la rend en même temps plus digne de respect et d'amour. La vertu, qui procède de Dieu, se plait à demeurer cachée; et la société ne qualifie de magnanimes que ceux dont les actions sont accompagnées de la simplicité et de la modestie. Or n'est-ce pas là une des marques qui honorent le plus l'Eglise, et qui lui donnent plus de dignité parmi les sociétés humaines?

Il ne passa point sous silence l'abandon dans lequel les curés laissent souvent les peuples des campagnes, et dit que cela lui causait moins d'étonnement que de douleur; car on trouve la corruption du péché même au milieu de la simplicité et de l'innocence de la nature. Puis il fit remarquer que, peut-être, les missions dont il s'occupait, pourraient apporter un remède à un si grand malheur; du reste, de telles objections n'avaient pas grande valeur; elles n'étaient certes pas capables de renverser les grandes vérités catholiques auxquelles il s'était rendu peu de jours auparavant. Si bien des gens, ajoutait-il, tout en se disant disciples de Jésus-Christ, mènent une vie en désaccord avec les préceptes divins, on doit en conclure, suivant l'expression de St-Paul, qu'ils appartiennent à l'Eglise, mais seulement selon la chair, et non en esprit et en vérité; tandis qu'un jour ses plus beaux ornements seront ceux qui, dans le silence et l'obscurité, suivent les voies du Seigneur. Le siècle les méconnaît et les méprise; mais le Père céleste met en eux ses complaisances, et ils sont la plus

belle portion du Christ. L'incrédule demeura silencieux, mais non persuadé.

Cependant les conversions extraordinaires que Vincent opérait dans les campagnes environnantes, enflammèrent le cœur du réformé d'un nouvel amour pour le catholicisme. Le saint prêtre en fut tout joyeux, et il remerciait Dieu. Mais simple comme la colombe et prudent comme le serpent, il ne crut pas devoir encore l'accueillir dans la société religieuse, afin qu'il y entrât plus volontiers et plus librement.

Ce retard eut un bon résultat; d'autant plus que le dissident souleva encore quelques objections relativement aux images. Se trouvant un jour dans l'église, et ayant formulé le doute, Vincent appela un enfant et lui demanda d'exposer la croyance sur les images qui se trouvent dans les temples et dans les maisons des catholiques; l'enfant donna une réponse complète, que Vincent déclara conforme à la doctrine de l'Église. L'hérétique, n'ayant plus rien à dire, renonça aux erreurs de la Réforme, et embrassa la foi, dans laquelle il passa tranquillement le reste de sa vie et termina paisiblement ses jours.

En écrivant ces détails, que de réflexions m'ont assiégé l'esprit, relativement à ceux qui vivent dans le schisme et l'erreur! Bien des gens sont injustes envers l'Église, parce qu'ils ne la connaissent pas: ils la méprisent, parce qu'ils n'en goûtent pas les beautés et ne savent pas comprendre l'harmonie de ses dogmes. Infortunés, dont la faute est celle de l'ange, l'orgueil qui détruit en eux l'espérance et l'amour! Suprême et terrible malheur, d'où découlent toutes les fautes. Mais nous, élevés à l'école de celui dont le précepte solennel est la charité, nous devons être bienveillants et doux envers ceux qui sont toujours nos frères, et qui nous

étaient naguère unis par les liens d'une même espérance et d'une même foi. Ah! quand nous embrasserons-nous, dans le nouveau baiser de la charité? La force des armes ou les sombres caprices d'un prince n'enchaînent pas aujourd'hui la liberté de la pensée. Oh! peut-être n'est-il pas loin ce jour! Mais si la brièveté de ma vie m'empêche d'en voir l'aurore, puisse du moins son premier rayon briller sur la tombe récente d'un homme qui l'aura hâté de ses vœux et attendu avec foi, au milieu de l'indifférence des hommes, parmi les tempêtes des royaumes [1].

[1] Si le protestantisme subsiste dans quelques écoles célèbres d'Allemagne, il y est soutenu moins par la force de la logique, que par l'esprit d'opposition au rationalisme; mais pour lui, désormais, la question est réduite à sa plus simple expression.



CHAPITRE X

Les prisons — Les sœurs de la Visitation — Madame de Chantal.

Cette mission se termina sur ces entrefaites: Vincent, de retour à Paris, ne chercha pas à se reposer des fatigues qu'il avait endurées; il se mit au contraire à visiter les prisonniers. Comme dans toute l'Europe, les prisons de la France étaient horribles. En entrant dans celles de Paris, Vincent dut être ému jusqu'aux larmes; il y voyait des hommes considérés comme au dessous de la bête.

La réforme des lieux de correction, dont notre siècle s'honore à juste titre, me parait avoir commencé dès cette époque. La charité (et que n'enseigne pas la charité ?) indiqua à la science cette réforme, et déposa dans la législation chrétienne un principe sublime et incontestable: Dieu seul est le légitime distributeur de la souffrance. Si l'état actuel des choses exige, comme il n'est que trop vrai, que les coupables portent la peine de leurs fautes, la pénalité humaine, image de la justice divine, doit faire en sorte que la souffrance de l'individu tourne à son profit et à celui de la société, en améliorant son esprit et son cœur, et le rendant au commerce de ses semblables, purifié et capable une seconde fois d'user de ses droits civils.

Introduit dans les prisons, Vincent vit un grand nombre de malheureux enfermés dans d'obscures et profondes cavernes, dévorés par la vermine, exténués de langueur et de faim, abandonnés dans les besoins du corps comme dans ceux de l'esprit; ramassis d'hommes qui, comme le Dante le vit et l'entendit dans sa sublime imagination, blasphémaient Dieu, leurs parents, le genre humain, et l'heure qui les vit naître. Mais il fut ému surtout à l'aspect de ceux que l'on transférait de ces horribles cachots sur les galères, où ils devaient passer leur vie entièrement ou en grande partie. Cette vue le toucha jusqu'aux larmes. Que faire? Ces malheureux ne portent-ils pas aussi sur leur front le signe de la rédemption? Sans doute la justice humaine, en infligeant un châtiment au coupable, n'est que le représentant de la justice divine. Néanmoins entre la justice et la miséricorde, entre l'intérêt de la société et celui de l'individu, il y a un conflit; et c'est là précisément ce que la science appelle le problème pénitentiaire. Mais quoi qu'en pensent les légistes, il me semble que la charité, qui est la loi suprême, a préparé les esprits à considérer en même temps les raisons de la pénalité, et les devoirs envers le coupable. Et il est bien certain que Vincent ne resta pas longtemps indécis. Il pensa à la régénération morale des condamnés. S'il ne lui était pas permis de diminuer les effets de la peine, ne pourrait-il parvenir à la faire accepter librement par ces malheureux, et à la transformer en expiation volontaire de leur faute? De cette manière, leur douleur ne deviendrait-elle pas plus supportable? l'obscurité de la prison n'obtiendrait-elle pas quelques reflets de lumière? l'inévitable chaîne ne paraîtrait-elle pas moins pesante, et quelque légère douceur ne viendrait-elle pas tempérer l'amertume de la douleur[1]?

[1] Jean-François Albani, qui ceignit la thiare au commencement du siècle der-

Animé d'un sentiment indicible de commisération, poussé par un ardent désir du bien, Vincent se hâta d'aller trouver le général des galères. « Monsieur, lui dit-il, j'ai visité les forçats, et je les ai vus entièrement abandonnés; ces pauvres gens vous appartiennent en quelque sorte; vous en répondrez devant Dieu. En attendant qu'ils soient conduits au lieu de leur peine, ne souffrez pas qu'ils demeurent privés de tout secours et de toute consolation. La société a le droit et le devoir de punir les coupables; mais abandonner leur corps à des outrages inhumains et leur âme à l'endurcissement dans le crime, c'est une barbarie qui n'a pas de nom: et le gouvernement qui ne s'en préoccupe pas, et le siècle qui tolère une telle barbarie, ne peuvent prétendre à s'appeler civilisés. Le fait pourra être excusé par les contemporains, il pourra demeurer inconnu; mais l'histoire, qui ne flatte pas, écrira dans ses pages et transmettra au souvenir de la postérité ce crime et cette infamie. »

Le pieux général accuellit la proposition; et Vincent pria sans retard l'évêque de Paris d'avertir, par une lettre pastorale, le clergé et le peuple de l'œuvre qu'il allait entreprendre, afin qu'ils l'aidassent de leurs aumônes et de leurs prières. Ses efforts eurent un plein succès: ayant déposé dans ces cœurs la sainteté du repentir, il mit aussi une règle et une mesure dans les esprits désordonnés et confus [1]. Oui, j'ai dit désordonnés et confus. En effet, tout mouvement déréglé de l'esprit

nier, sous le nom de Clément XI, ordonna à l'architecte Fontana d'élever à Rome, près de l'édifice de *S. Michele a Ripa*, un pénitencier qui devança, on peut le dire, les tentatives modernes. La procédure criminelle était très-sévère en France, comme en Italie; elle se réglait sur les ordonnances de Charles V (1532) ou sur celles de François I. (1539).

[1] Il les recevait dans une maisonnette située dans le faubourg Saint-Honoré, où il les réunissait par petites troupes à la fois.

humain a sa source dans le désordre. Si nous pouvions connaître l'état dans lequel se trouve l'esprit de chaque homme, nous ne découvririons que désordre dans celui de l'impie, tandis que nous trouverions parfait, selon sa nature, l'esprit de l'homme sage et vertueux.

Dans ces esprits dépravés, où n'avait pénétré que la pensée du crime, la fureur fit place à la patience, au désespoir succéda une calme résignation; le repentir s'empara de leur cœur tout entier, Abandonnés de la famille et du monde, ils eurent un père et un ami; Vincent devint leur ange tutélaire. Dans les longs et douloureux entretiens, il raisonnait avec eux de leur état, déplorable à la verité, mais qu'il savait leur faire considérer comme passager; il leur affirmait qu'un jour il aurait une fin. Au-delà de la tombe est la paix, le repos et la liberté; ils ne devaient pas étouffer la voix de leur cœur; si, au contraire, ils l'avaient toujours écoutée, ils se seraient tenus éloignés de tout crime; car cette voix avertit de l'erreur, reproche la faute et conseille la vertu. Il parvint bientôt à les émouvoir; il entendit leur confession, et fit si bien pour les affermir dans le repentir et les bonnes résolutions, qu'il put les admettre à la table eucharistique. Jusque là, ils avaient à peine connu Dieu et les vérités du christianisme; mais lorsqu'ils les eurent entendues au fond de leur cœur et reconnues incontestables, ils les goûtèrent, ils les aimèrent. Bien que leur corps fût chargé de chaînes, ils jouissaient de la liberté, de la liberté de l'esprit: dépouillés du vieil homme, ils se revêtirent du nouveau. Et ce changement se montrait tel qu'il était, un don du ciel; de sorte que, du peuple aux grands, de la cour au clergé, il s'éleva un concert unanime d'admiration, de louanges et de bénédictions.

Le comte de Gondi, racontant ces merveilles au roi, lui parla aussi des sublimes vertus et de la sagesse de Vin-

cent, et lui fit comprendre combien il serait juste d'honorer un si grand homme. Louis XIII le nomma aumônier royal pour toutes les galères de France [1]; charge que Louis XIV concéda plus tard au supérieur général des missionnaires. Cette dignité n'augmenta pas la vénération et l'autorité que Vincent avait déjà conquises par sa vertu; mais ce fut pour le prince un sujet d'éloges. Et je le note comme un bel exemple, digne d'être imité par ceux à qui la Providence a confié le sort des peuples, afin qu'ils se souviennent que le principal devoir de leur état est d'honorer la vertu qui, trop souvent, est plutôt négligée qu'appréciée par les cours et les gouvernements. Peut-être ils la craignent, et, la craignant, ils la combattent, non-seulement en s'abstenant de l'honorer, ce qui, au fond, augmenterait peu sa beauté et sa splendeur; mais encore craignant qu'elle ne parvienne parfois à gêner leurs actions, ils s'opposent au développement et au véritable bien-être du commerce social, et combattent ainsi le progrès légitime de l'humanité, qui est l'œuvre de Dieu même.

La Réforme, suggérée à l'origine par l'idée catholique d'une amélioration morale, scientifique et disciplinaire, avait été la cause du schisme le plus funeste à l'Europe. Toutefois elle fut utile en ce que la fausse réforme donna lieu à la véritable; un nouveau Borgia devint impossible, après Calvin et Luther; la confession d'Augsbourg provoqua le Concile de Trente. Et aucun siècle ne fut, plus que le seizième, fertile en institutions catholiques. Toutes ne furent pas pareillement célèbres ni également utiles; mais qui oserait refuser un hommage à ce mouvement d'aggrégations claustrales qui, de la fin du siècle précédent, s'étendit jusqu'au suivant?

[1] Diplôme ou rescrit du 8 février 1619.

François de Sales, évêque de Genève, dont le nom réveille l'idée des plus suaves douceurs et des plus précieuses vertus, ne prit pas une part médiocre dans l'œuvre du temps. Il estimait hautement Vincent de Paul, et, comme à cette époque précisément il donnait naissance à un nouvel institut, il voulut le confier à ses soins. J'entends parler de l'institut dit de la Visitation: qu'il me soit permis de m'appesantir un peu sur son origine.

Il arriva qu'un jour François de Sales, se trouvant dans une profonde méditation devant l'autel domestique du château paternel, fut ravi en extase: Dieu alors l'éclaira sur les mystères de la foi et de la grâce, puis il lui révéla qu'il serait un jour le fondateur et le directeur d'un institut religieux. Cette vision se continuant, une femme lui apparut, d'un aspect agréable et modeste, vêtue à la manière des veuves, et suivie de deux autres femmes [1]. Elevées presque jusqu'aux nues, elles planaient au-dessus d'une vallée, au milieu de laquelle s'élevait un arbre dont les rameaux étendaient peu à peu leur ombre sur toute la terre: et près de cet arbre jaillissait une source d'eau limpide, se divisant en ruisseaux qui, en parcourant la vallée, grossissaient leurs flots au point de devenir des fleuves majestueux; symbole du bonheur avec lequel cet ordre devait se propager. Cette vision fut vraiment prophétique, car l'ordre prédit fut fondé à Annecy (6 juin 1610). Mais qu'était-ce que Madame De Chantal?

Si l'on en excepte quelques gracieuses images de Sophocle et d'Homère, le monde païen considéra la femme comme un instrument de volupté. Dans la Bible, la dignité de la femme nous apparaît relevée ; la fidélité de

[1] Madame de Chantal, qui fut la première supérieure des sœurs de la Visitation; Mesdames Brusay et Favre, qui la suivirent dans sa pieuse œuvre.

Sara, la beauté de Rébecca, la douceur et l'amabilité de Rachel sont des types qu'on ne rencontre pas ailleurs, précurseurs du type plus spirituel et plus céleste qu'offrit le christianisme, et qui fut quelque chose de divin en Celle qui réunit dans sa personne les deux plus belles qualités de son sexe, puisqu'elle eut la gloire d'être mère, sans cesser d'être vierge. Le judaïsme avait entouré de respect l'union conjugale, et élevé la femme à une hauteur inconnue aux païens; mais l'action qu'elle exerça depuis comme épouse et comme mère, au sein de la famille, et, par conséquent, sur la société tout entière, est un apostolat et une mission, dont les annales du christianisme révèlent seuls l'efficacité. Il y eut des âmes douces et sublimes, qui, dans les premiers siècles de l'Eglise et parmi les ténèbres du moyen âge, guidées par le goût de la solitude et de la méditation, abandonnèrent un monde plein de colères et de sang. Et, de même que l'Eglise avait béni l'amour par la pureté des affections conjugales et par le sublime mystère de la maternité, de même elle consacra la vierge élevée à une vie toute spirituelle, et la cacha dans le jardin fermé des instituts religieux; de sorte que, vivant comme l'arbre planté dans une terre de bénédiction, elle put arriver au ciel, sans connaître les iniquités des hommes et des temps. Mais lorsque la parole biblique sortie, si je puis m'exprimer ainsi, du sanctuaire et des écoles, se trouva plus immédiatement en contact avec l'humanité; lorsque de nouvelles idées surgirent, que des désirs nouveaux agitèrent les esprits, la femme ressentit, elle aussi, les effets des doctrines régénératrices; son action s'étendit au-delà de la famille et du cloitre, et, sans cesser d'être religieuse, elle put se transformer en apôtre de la societé. Elle ne fut donc plus seulement la compagne de l'homme dans les affections domestiques, ou la contemplatrice des an-

nées éternelles de Dieu; elle ne fut plus l'idole devant laquelle on brûlait de l'encens et des parfums, ou l'être oublié du monde: la femme acquit, dans la société humaine, une place plus importante, un rang plus élevé, une influence plus efficace.

Je vois, en madame de Chantal, la femme dans son plus sublime idéal de vierge, d'épouse, de mère et de veuve.

Dès son enfance, elle fut un modèle d'innocence et de piété; elle enrichit son esprit de connaissances, et ouvrit son cœur au sentiment de la vertu et du beau. A un caractère doux et affable, elle joignit des manières simples et élégantes; elle montra qu'elle possédait une intelligence prompte et vive. Peu après avoir accompli son troisième lustre, elle refusa un mariage splendide; car elle découvrait en celui qui désirait l'avoir pour épouse des affections peu nobles, et une âme éloignée de la vertu et de Dieu: pour séduire la sage jeune fille, il ne suffit pas des manières polies de cet homme, qui habitait un château du Poitou où se trouvait Françoise, appelée par le désir de revoir sa sœur, la baronne d'Effran, qui y demeurait. En effet, la lecture continuelle des Ecritures bibliques et des lettres de St Paul, avait produit dans son esprit une idée très-élevée de la beauté et de la sainteté de l'amour. La vierge, enfermée dans les étroites limites d'un cloître, lui apparaissait comme un être idéal et parfait; mais les plus belles allusions à la grandeur des affections chrétiennes ne manquaient pas non plus dans le nouveau et dans l'ancien Testament; et les chants du Psalmiste, comme le drame allégorique de Salomon; Isaïe lui-même, menaçant et sévère, le triste Jérémie, la suave et divine parole du Sauveur, et celle de l'Apocalypse mystérieuse et solennelle, faisant allusion à l'union divine du Christ et de son Eglise, sous la douce peinture de l'amour et de l'intimité des

époux, entouraient d'une chaste beauté et des images les plus agréables et les plus solennelles ce sacrement, par lequel la femme, enchaînée par des liens que la mort même est impuissante à briser, rencontre une dignité et des affections nouvelles auprès de l'homme, où Dieu l'avait placée en la créant. C'est pourquoi elle avait consenti de bonne grâce à s'unir au baron de Thorens, vaillant gentilhomme, d'une modestie et d'une douceur incomparables, auquel la destinait son père, et avec lequel elle vécut dans un parfait accord de désirs et d'affections. Belle d'une pudique beauté, majestueuse dans son aspect, habile dans le travail, bienfaisante et pieuse, elle put résumer en elle-même la vivante image de la fille, de l'épouse et de la mère chrétienne. Elle plut à son époux, fut chère à ses enfants, s'attira l'hommage de la louange et de l'estime de ses familiers, auxquels, par ses exemples et ses conseils, elle enseignait à aimer et à pratiquer la vertu. Simple et choisie dans ses vêtements, étrangère aux grandeurs terrestres, elle se préparait aux grandeurs solides et durables du ciel; et ce qu'elle ôtait à la parure de sa personne, elle le distribuait volontiers aux nécessiteux. Elle considérait comme des lois les désirs de son mari, auquel elle s'étudiait à plaire toujours; et, quoiqu'elle fût peu portée aux conversations inutiles et aux œuvres qui ne produisent aucun bien, elle accueillait cependant chez elle la noblesse des environs: elle était séparée du monde, sans toutefois lui paraître étrangère. Le baron tomba grièvement malade; et ce fut en cette circonstance que les deux époux échangèrent la promesse que celui des deux qui survivrait à l'autre, consacrerait le reste de ses jours uniquement au service de Dieu. Le baron revint à la santé; mais un jour étant allé à la chasse, à laquelle il prenait un très-grand plaisir, il fut frappé d'une

balle: la malheureuse Françoise, appelée aussitôt, le vit expirer entre ses bras, quelques instants après. Veuve et mère de six enfants, elle se consacra tout entière à leur éducation, au service des pauvres et à la prière; puis elle se donna entièrement à Dieu.

Elle fut la première supérieure des sœurs de la Visitation. François de Sales ne proposa au nouvel institut ni vœux solennels, ni trop grande austérité. Paul V l'éleva au rang d'ordre religieux, lui conservant toutefois son caractère primitif: l'évêque de Genève le destinait comme retraite aux personnes qui, désirant se séparer du monde, ne pouvaient supporter les austérités de la vie religieuse des monastères, ou encore à celles qui étaient retenues par leur âge trop avancé. Il ne restait plus qu'à confier le nouvel ordre à la direction d'un prêtre sage et prudent.

Or, à cette époque, François de Sales se trouvait précisément dans la capitale de la France. Charles Emmanuel Ier, voulant que le prince de Piémont, son fils, qui fut plus tard Amédée Ier, obtînt comme épouse la princesse Christine, sœur de Louis XIII, avait envoyé à Paris le cardinal de Savoie pour demander sa main. Celui-ci était accompagné des principaux hommes de l'Etat, parmi lesquels était l'évêque de Genève.

Précédé par la renommée de ses vertus, il lui fut facile de lier connaissance avec les hommes les plus remarquables par leur science et par leur sainteté, qui habitaient cette ville: de ce nombre était Vincent. C'étaient deux grandes âmes faites pour s'entendre et s'aimer; aussi se lièrent-ils bientôt de la plus tendre amitié. François voulut que l'institut de la Visitation fût dirigé par son ami, et madame de Chantal approuva volontiers le choix de cet homme unique entre mille. Mais il ne fallut pas moins que l'autorité de François, les prières

de la pieuse dame et la volonté ferme de l'archevêque de Paris, pour lui faire accepter la charge de surveiller un ordre qui éveillait déjà les sympathies et l'admiration des gens de bien, non-seulement en France, mais encore à l'étranger. Pendant 38 ans, il dirigea cet institut, dont il ne fut séparé que par la mort.

Afin que le lecteur connaisse quelle estime les pieuses sœurs faisaient d'un tel homme, je rapporterai quelques paroles qu'elles employèrent elles-mêmes, en écrivant à son sujet. « Nous avons été édifiées de sa manière d'agir avec notre retraite; en Vincent se manifestait vraiment l'esprit divin, tant par un zèle tempéré, mais efficace et plein d'ardeur pour la gloire de Dieu, que par une douce fermeté à conserver notre règle .... Il voulait qu'elle fût rigoureusement observée par nous; et jamais il n'usa de son autorité pour y introduire le moindre changement. Ses discours étaient brefs; mais une seule parole de lui était plus efficace que les plus longs raisonnements, tant parce qu'elle était animée de l'esprit de Dieu, que parce que grande était la réputation de sainteté dont il jouit toujours parmi nous. Prudent et sagace dans son jugement, rien n'échappait à sa pénétration, de ce qui était propre à tempérer ou à modifier sa décision. Et cela fut manifeste dans des affaires obscures et difficiles, sur lesquelles d'autres prêtres, quoique instruits et clairvoyants, étaient toutefois restés longtemps incertains. Mais quand on s'adressait à Vincent, il nous en écrivait avec tant de clarté et un jugement si sain, qu'il indiquait le moyen de s'en tirer, sans que la Communauté en souffrît, ni la charité envers le prochain .... On avait aussi remarqué qu'il ne prenait jamais une détermination dans aucune affaire, sans être rentré en lui-même, comme pour invoquer l'assistance divine .... »

Comme d'ailleurs Vincent possédait un cœur ardent et généreux, et une disposition d'esprit merveilleuse à pratiquer l'amour de Dieu et du prochain, il voulut que ces bonnes religieuses travaillassent non seulement à leur propre perfectionnement, mais encore à celui des autres. C'est pourquoi il les employa à la réforme de quelques monastères, et plus spécialement de celui de la Madeleine, fondé par la marquise de Maignelay, et destiné à ouvrir ses portes à ces malheureuses, dont la pudeur avait fait naufrage. François de Sales avait dit que cette œuvre pieuse et difficile serait un jour confiée aux sœurs de la Visitation; mais il plut à la Providence qu'elle fût réservée à Vincent. Celui-ci, qui venait plus volontiers porter secours aux plus abandonnés, aida toujours une institution qui pouvait ramener dans le droit sentier tant de malheureuses créatures, comme il avait coutume de les appeler, et les rendre à Dieu par le moyen de la douceur et de la piété; et il disait souvent que ces infortunées, objet du mépris public, n'étaient à ses yeux que de nouvelles Madeleines, dans lesquelles, ne pouvant honorer l'innocence, il respectait le repentir, vertu qui ouvre les portes du ciel, et fait la joie des Anges.

CHAPITRE XI

Les forçats de Marseille.
Nouvelles agitations en France — Pouy.

(1622.) Cependant après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour que l'ins'itut de la Visitation procédât avec règle et efficacité, il ramena ses pensées vers l'œuvre qu'il avait entreprise peu auparavant en faveur des forçats: il se rendit donc au port de Marseille, où étaient à l'ancre les galères de la France. Mais avant de partir pour cette ville, il visita les principales missions établies dans les campagnes voisines, et fonda et régla quelques compagnies de charité, qui prirent des habitudes et des charges en rapport avec les circonstances: ainsi les unes s'appliquaient surtout à soulager les malheureux, les autres à visiter les malades, d'autres encore à encourager de pauvres familles par leurs conseils et leurs secours. Il vint ensuite à Marseille, et, cachant son titre d'aumônier royal, il s'établit sans retard au milieu des forçats.

L'œuvre qu'il voulait accomplir était plus difficile qu'aucune autre. Les obstacles ne lui firent pas perdre courage; et tandis qu'il relevait d'une telle misère ces pauvres malheureux, il jetait les bases de nouveaux principes dont profita la science du droit pénal moderne.

Vincent n'avait certes pas l'intention d'enlever aux condamnés les effets d'un châtiment mérité: d'un autre côté, l'oracle du législateur ne dit pas que le but principal de la peine soit l'amendement du coupable; la loi dit: la peine satisfait à la justice violée. Vincent pensait que, si l'Etat ne doit ni ne peut exercer une autorité absolue sur la conscience de l'individu [1], son devoir cependant est de le placer dans des conditions telles, que la perversité ne grandisse pas en lui, et que la voie ne lui soit pas fermée vers une réhabilitation morale. Maintenant le législateur voit que, ramener l'homme au droit, c'est un but auquel on devrait arriver par le moyen de la peine même, dans sa substance et dans sa forme; c'est pourquoi l'amendement du coupable entre comme partie essentielle dans la pénalité. Le coupable qui, après avoir subi la prison, en sort comme il y était entré, avec un esprit dépravé et pervers, ne reprend, moralement parlant, que son droit juridique; son état moral n'a changé en rien. La peine doit donc être une nouvelle éducation, qui reconduise l'homme dans les voies du droit [2].

La condition des forçats n'était pas meilleure à Marseille que celle que Vincent avait constatée dans les prisons de Paris; peut-être paraissait-elle encore plus triste. Ces lieux de châtiment lui semblèrent être des repaires des démons, plutôt que des prisons d'hommes: le bruit des chaînes se confondait avec des cris horribles et effrayants; on y maudissait les hommes, la société, le Créateur; on y entendait les sacrilèges promesses de nouveaux crimes. La sérénité du visage, les manières douces et tranquilles de Vincent, et ce je ne sais quoi de nouveau et d'extraordinaire dont s'ornait sa parole,

[1] La foi est libre. *St-Thomas.*

[2] La peine qui ne corrige pas, n'a pas réprimé le délit. *Foucher.*

calmèrent peu à peu les colères de ces gens sauvages. Il les vit tranquilles et soumis autour de lui plus tôt peut-être qu'il ne s'y attendait lui-même.

L'humilité et la douceur furent ses armes, et il éprouva une fois de plus que, sur toute espèce d'hommes, le triomphe de ces vertus vraies et puissantes n'est ni lent ni douteux. Ecrivant à l'un de ses prêtres qui évangélisait les campagnes: « Agissez, mon cher, lui disait-il, avec toute sorte de douceur, quelle que soit la personne à laquelle vous ayez affaire, si vous voulez sérieusement lui faire un bien véritable. Les forçats eux-mêmes se dépouillent de leur orgueil devant les douces paroles, il éprouvent moins d'aversion à s'arrêter sur quelque discours traitant de sujets religieux; ils ouvrent leur âme au désir de la vérité; ils se montrent disposés à détester leur faute. S'il arrive qu'une larme tombe de mes yeux, et que je prenne une part plus vive à leurs douleurs, ils deviennent plus traitables; ils éprouvent envers moi un sentiment de bienveillance et d'affection; ils m'écoutent plus volontiers. » Après avoir vaincu leur opiniâtreté naturelle, il connut bientôt les plus secrètes pensées de leur esprit et les sentiments les plus cachés de leur cœur: il sut si parfaitement ramener leur âme au bien, qu'il leur persuada de tirer profit du dur état où les avait placés la mauvaise fortune, puisqu'il leur était impossible de se soustraire à la peine que leur avait infligée la justice humaine; et il leur disait: « Vous souffrez le mépris et l'ignominie du monde; mais qui peut vous ravir la grandeur du ciel? Voici que notre Dieu à souffert l'ignominie de la croix; et si la société vous a assujétis à une peine dure et terrible, vous lui avez fait assez de mal; vous avez été pour elle un sujet de tristesse et de douleur. Jésus-Christ a supporté la colère bien plus terrible et plus

injuste des grands et du peuple; et cependant il a tiré les hommes de l'esclavage, et porté le salut et la gloire au milieu de la société humaine. Que vous dirai-je encore? Il pria pour ceux qui le crucifiaient. Or ne viendra-t-il pas à votre secours, si vous élevez jusqu'à lui les tristes pensées d'un esprit abattu et affligé? » Et ils l'écoutaient, et ils pleuraient; et à travers leurs larmes, il leur semblait apercevoir un rayon de lumière divine. Vincent ne se contenta pas d'améliorer l'esprit et le cœur de ces condamnés; afin que leur affliction ne fût point aggravée par la pensée de l'état misérable où se trouvaient réduites les personnes qui leur étaient le plus chères, il procura à leurs familles des secours considérables: en même temps, pour mieux relever leur courage ébranlé par tant de misère, il saisissait toutes les occasions de rendre leur peine moins dure et plus supportable; il chercha même à inspirer aux officiers quelques sentiments de pitié.

Etant un jour demeuré dans les galères plus longtemps que de coutume, il remarqua qu'un des condamnés se montrait plus mélancolique qu'à l'ordinaire, et plus aigri par la peine qu'il subissait. Vincent alla le trouver et lui demanda les motifs de cette tristesse si profonde et si insolite. Le galérien lui répondit: « Mon père, je vous considère comme tel, à cause de la grande affection que vous me témoignez, je ne puis plus souffrir en paix le poids de ces fers, qui m'empêchent de secourir ma femme et mes enfants, lequels meurent de faim, parce qu'ils sont abandonnés de tous. » Le cœur de Vincent fut profondément ému de ces paroles, et il s'arrêta un instant à chercher s'il y avait quelque moyen d'adoucir une si juste douleur. Aucun expédient ne lui venait à l'idée; néanmoins il était décidé à secourir ce malheureux, car il ne pouvait supporter la douloureuse

image d'nne jeune épouse et de pauvres petits enfants qui languissaient en attendant la mort. Tout à coup il réfléchit que, s'il se mettait lui-même à la place du condamné, celui-ci pourrait fuir de ce lieu et aller secourir sa petite famille. Aussitôt pensé, aussitôt fait. Les officiers préposés à la garde des condamnés aimaient beaucoup Vincent, et l'un d'eux avait pour lui une telle estime, qu'il ne l'aurait pas contredit pour tout au monde. Vincent lui révéla son désir, et obtint même son secours. L'affaire réussit, le condamné put de nouveau embrasser sa malheureuse femme et ses enfants. Et l'on n'aurait rien su, si la comtesse de Gondi, n'entendant plus parler de Vincent, ne l'avait fait rechercher. Alors la vérité fut bientôt divulguée. Après le touchant récit que S[t]-Grégoire nous a laissé de Paulin, se faisant esclave pour racheter le fils d'une veuve, je ne sais si aucun autre fait peut soutenir la comparaison avec celui-ci, où brille l'ardeur de la charité: ce trait m'arrache des yeux de douces larmes, et réveille en mon esprit les suaves impressions d'une antique et précieuse légende.

Cependant les agitations de la France recommençaient; force fut aux galères d'abandonner le port et de reprendre la mer. Vincent, n'ayant plus de motif de rester à Marseille, retourna à Paris. Hélas! la capitale ne se trouvait pas dans des conditions meilleures que les provinces. Il est vrai que le roi y était rentré, après le traité d'Angoulême, et que l'on conservait au moins quelque espérance de paix. Néanmoins quand les nobles s'aperçurent que le duc de Luynes ne pliait point à leur volonté, et qu'il nourrissait dans son cœur la pensée de rompre les liens qui l'attachaient à l'aristocratie, ils tentèrent de lui contester ce pouvoir qu'ils lui avaient confié peu auparavant: ils y auraient réussi, si leurs manéges n'avaient pas été découverts, et si le

duc ne s'était hâté de se réconcilier avec le comte de Gondi.

Sur ces entrefaites, on changea les gouvernements des provinces; le commandement des troupes fut confié à Condé. Marie de Médicis en fut vivement indignée; elle souleva les provinces, se mit à la tête des gentilshommes, et poussa le roi à cette guerre qui se prolongea en Normandie avec des fortunes diverses. L'audace des calvinistes s'en augmentait, et l'assemblée des réformés acquit une telle autorité, qu'elle pouvait se vanter de tenir lieu de parlement national: le catholicisme aussi bien que la monarchie étaient menacés dans leur existence. C'est pourquoi les idées de république allaient se propageant chaque jour; elles rencontraient un ferme appui dans le nouveau système religieux et dans une administration libérale et élective, d'où il serait ensuite facile de passer à l'idée de la souveraineté populaire: formule agréable aux novateurs et chère aux multitudes, trop souvent agitées et bercées d'illusions. Le parti protestant devenait donc chaque jour plus redoutable, et l'on reconnut, dans les conseils de la couronne, qu'il fallait désormais chercher à diviser les forces des factions opposées, au lieu de les attaquer de front, parce que l'on essayerait en vain de les combattre réunies. En conséquence, lorsque Louis XIII résolut de s'opposer, les armes à la main, aux progrès de ses adversaires, ce ne fut pas une intrigue de cour, comme il plut à quelques uns d'appeler la délibération royale, mais ce furent de graves résolutions prises dans un moment solennel, lorsque l'étoile de la monarchie semblait s'obscurcir et près de disparaître à l'horizon. Malheureusement Albert de Luynes n'eut pas assez de forces pour vaincre le parti calviniste et municipal, de même que le maréchal d'Ancre n'avait pas su se maintenir devant la féodalité.

Mais le moment vint bientôt où les villes qui avaient le plus chaudement favorisé le mouvement, capitulèrent avec le gouvernement : comme au temps de la ligue, sous Henri IV, elles cédaient leur indépendance contre quelques priviléges ou quelque autre compensation ; et ce parti, auquel le gros de la nation se montrait hostile, s'affaiblit faute de troupes. Le traité de Montpellier, très-funeste aux calvinistes, prépara de longue main l'œuvre conduite avec beaucoup de sagacité par Richelieu jusqu'au siège de la Rochelle. Du reste, puisque mon récit m'y amène, je me contenterai de rappeler que deux grands faits dominèrent la politique de ce temps : les discordes entre Marie de Médicis et le gouvernement du roi, et les tentatives de guerres contre les Huguenots : à ces faits se rattachait toute la situation intérieure du royaume, et ils parurent si importants à la cour d'Espagne, qu'elle pensait en profiter pour enlever à la France toute influence, pendant qu'elle perdait cette grandeur à laquelle elle était récemment parvenue. Aussi lorsque Vincent, interrompant les missions de Marseille, se rendit à Paris, il pensait que l'état des esprits et les circonstances lui seraient peu favorables.

(1623). C'est pourquoi il s'arrêta quelque temps à Mâcon, où il avait vu un grand nombre de pauvres, dans l'intention de faire quelque bien. Il sut la vie oisive qu'ils menaient, et il voulut y remédier. Lorsqu'il manifesta son intention, les uns le blâmèrent, les autres ne l'écoutèrent même pas. Mais en ayant conféré avec l'évêque et quelques doctes magistrats, il vint à bout d'y établir deux associations de charité, auxquelles il donna le nom de l'illustre Charles Borromée : il y en avait une pour les hommes et l'autre pour les femmes, et leur but principal était le soulagement des malades et des pauvres ; il les disposa de manière à ce que tout

malheureux sût à qui avoir recours. Vincent avait été bien avisé; en peu de temps la foule des mendiants disparut. Ces associations réussirent à empêcher les vagabonds de rester tout le jour par les chemins, désœuvrés et insolents; elles faisaient l'aumône, assistaient plus particulièrement les pauvres honteux, et donnaient un logement aux étrangers. Elles commencèrent sans ressources, mais celles-ci ne manquèrent pas au besoin. Le but de cette institution sembla si opportun au clergé français, que, dans l'assemblée de Pontoise [1], il exhorta les évèques à l'introduire dans chaque diocèse.

Sur ces entrefaites, Louis XIII demeura victorieux; la France parut tout à coup tranquille, bien que les partis se regardassent toujours de mauvais œil. Quoi qu'il en soit, Vincent profita de la situation; il reprit les soins qu'il avait commencé à donner aux forçats; puis il se rendit à Bordeaux où étaient détenus un grand nombre d'entre eux, èt là, aidé par le cardinal archevèque de cette ville, homme de mœurs antiques et plein de zèle pour la cause de Dieu et du peuple, il opéra un grand bien. Puis, ayant terminé quelques missions qu'il avait entreprises dans les villages peu éloignés de son pays natal, il se rendit à Pouy. Il revit alors ce foyer domestique, où il avait passé les premières années de sa vie, années chères à la mémoire de l'individu, comme est suave à la mémoire de l'humanité la pensée de son origine et de son état primitif et innocent.

Il franchit les collines où il avait goûté les pures délices de la tranquille nature, et tournant ses regards autour de ces pentes mélancoliques, il éprouva ce sentiment intime qui embellit tous les souvenirs, et qui,

[1] L'an 1670.

reculant les limites de la matière au moyen de l'imagination, oublie les choses sensibles, pour s'approcher des spirituelles. Il descendit dans le vallon voisin, où, paissant son troupeau, il se tenait autrefois appuyé au tronc d'un chêne desséché, et, levant les yeux vers l'immensité du firmament, y lisait l'histoire de la grandeur de Dieu et en comprenait le Verbe caché et tout-puissant. Il s'arrêta devant le ruisseau bien connu auquel il avait, dans sa jeunesse, abreuvé ses brebis, et dont l'onde légère et fugitive était pour lui l'image d'une vie rapide, qui emporte l'homme à sa fin. Il pria dans l'église solitaire, dans cette église où il avait demandé à Dieu ce qu'il voulait de lui, et où il avait entendu une voix secrète et suave, sans parole et sans son [1]. Il entra dans l'humble chaumière paternelle, y embrassa ses parents et ses nombreux amis, et pleura de tendresse et de chagrin! Il pleura, parce que, auprès du foyer paternel, il ne retrouvait pas celle qui avait appris le nom de Dieu à sa lèvre enfantine. Il pleura, et il ne rougit pas de ses pleurs, parce qu'il savait que Dieu se complait dans les pieux et tendres sentiments du cœur.

Son séjour à Pouy fut de courte durée; mais il suffit pour que le peuple conçût de lui une haute idée; chacun admira non-seulement sa prudence et sa sagesse, mais encore son maintien et sa piété; il leur paraissait tenir plus de l'ange que de l'homme. Cependant il renouvela les promesses de son baptême, dans l'église paroissiale, près de la fontaine sacrée où il avait été purifié de la tache originelle; et le jour qu'il abandonna ces lieux pour ne plus les revoir, il se rendit, vêtu de la robe de l'humilité, à Buglose, village situé à quatre milles environ de Pouy, où l'on conservait, dans une

[1] Bartoli raconte de St-Ignace que, dans ses extases, il avait entendu des musiques sans son, des paroles sans accents.

modeste chapelle, une image de Notre-Dame, trouvée naguère par un berger dans un petit champ écarté, dans lequel les catholiques avaient dû la cacher, moins d'un demi-siècle auparavant, afin qu'elle ne demeurât pas exposée à la fureur et aux profanations des novateurs, jaloux partisans de la liberté. Il y convia ses parents à un frugal repas, implora sur eux l'abondance des bénédictions célestes, et, leur recommandant l'humilité et la foi, il s'arracha de ces lieux.

Le misérable état dans lequel il avait trouvé quelques uns de ses parents, produisit sur lui une vive impression; il en devint triste et inquiet. Il raconte lui-même l'émotion qu'il éprouva en se séparant d'eux. « ... Après avoir passé quelques jours avec mes parents, dans mon village natal, pour les instruire dans la voie du salut, bannir de leur cœur le désir des biens terrestres, et les avertir qu'ils n'avaient rien à attendre de moi, puisque l'ecclésiastique doit à Dieu et aux pauvres tout ce qu'il possède; le jour venu où je devais me séparer d'eux, je fus saisi d'une profonde affliction de leur pauvreté: sur la route, je ne fis que pleurer, et plusieurs fois je pensai à leur donner quelque chose, et à les tirer par quelque manière de l'humble condition où ils vivaient. Et je m'y sentais tellement porté, que je leur aurais facilement donné tout ce que j'aurais possédé. Dieu sans doute permit cela, pour me faire connaître combien est important le conseil de l'Evangile. Ce désir importun occupa mon esprit durant trois mois; souvent j'en eus l'âme affligée et troublée. Que si, par hasard, cette agitation me laissait un moment de trêve, je me tournais vers Dieu, afin qu'il lui plût me délivrer une fois pour toutes de cet état d'inquiétude et de tristesse: je priai, je priai longtemps, et je fus exaucé .... »

Les missions de Mâcon et les autres accomplies tant

dans les villes que dans les campagnes, ainsi que les nouvelles sociétés de charité, le persuadèrent de la grande influence qu'exercent sur les populations la parole du prêtre et la charité libre et laïque, qu'il avait réglée avec sagesse et beaucoup de talent. De Pouy, il vint à Chartres, où il évangélisa beaucoup de monde, et ramena à la vérité catholique bien des gens qui l'avaient abandonnée pour suivre les erreurs de Calvin. Voyant que son entreprise réussissait, il s'affermit dans l'idée de la rendre durable, et de lui communiquer un caractère de généralité et de perpétuité, loin de la limiter à un temps et à quelques lieux. De là, l'intention toujours plus ferme d'en faire le fondement et le principe d'une nouvelle congrégation religieuse.

De même que, en écrivant les annales d'un peuple, il est utile d'interrompre parfois le récit, quand on est parvenu à une époque qui dessine plus particulièrement la nature et le caractère de son histoire et de ses destinées; de même l'historien de Vincent de Paul, sur le point de raconter cette partie de sa vie, où ses pensées religieuses et civiles allaient se *concrétiser,* pour ainsi dire, dans la principale de ses nombreuses institutions, ne peut s'empêcher de se recueillir un instant, pour en mieux démontrer l'importance et l'efficacité.

Allez, avait dit Jésus-Christ à ses apôtres, prêchez la bonne nouvelle à toute créature [1]. Et ils allèrent, et ils prêchèrent à tout le monde [2]; et tous les peuples connurent la lumière et la sagesse par la charité, loi suprême de l'univers, que le Christ sut enseigner et persuader aux nations, parce qu'il avait une mission céleste avec un pouvoir divin. On a dit avec raison que l'homme est un composé de temps et d'éternité: en effet si, par

[1] Marc, XVI, 15.
[2] Illi autem profecti prædicaverunt ubique, *ibid.* 20.

le moyen des sens, son existence est liée aux proportions du temps, par l'intelligence et la notion du vrai et du bon, l'homme vit de la vie du ciel, communique avec les esprits supérieurs, et jouit, autant qu'il le peut dans le présent, de ces droits qui sont, d'une manière certaine et définitive, réservés à l'humanité glorieuse et triomphante dans le ciel. C'est beaucoup, a-t-on dit, qu'un individu renonce à toute sa propriété; plus encore, s'il fait don de son propre cœur; cela néanmoins ne dépasse pas les limites de l'ordre naturel. Mais ce qui me remplit d'admiration, c'est que l'homme fasse participer ses semblables à ce qui n'est point sujet à passer: et quand ce fait se présente, il revêt un caractère extraordinaire; ce n'est plus un fait humain, c'est une chose toute céleste. C'est pourquoi enseigner le vrai et le bon, parut à Vincent la plus belle partie de la charité; et il assignait à cette vertu la primauté sur toutes les œuvres qu'il accomplissait avec tant d'élan et d'ardeur. Je n'hésite pas à affirmer que cette pensée avait brillé dans son esprit dès le moment où il alla dans l'université espagnole; mais peut-être y demeura-t-elle indéterminée, confuse. Les accidents de sa vie furent autant d'occasions par lesquelles la Providence la lui manifestait peu à peu, lui montrant quelle était la situation du siècle, et quelle œuvre il fallait pour le racheter.

En effet, l'esclavage en Orient, la conversion d'Avignon, les grandes et profondes impressions reçues à Rome, l'ambassade près de Henri IV, les premières missions dans les campagnes soumises aux Gondi, les rapports fréquents avec les grands et la cour, les disputes religieuses, les compagnies de charité, qui, nées par lui, prospéraient parce qu'elles étaient conformes aux besoins du peuple et au caractère de l'époque que Vincent, à la façon des intelligences supérieures, avait parfaitement

comprise; c'étaient là autant d'occasions ou de manières différentes, mais tendant à une fin unique et destinée par la Providence à renouveler, par le moyen de son serviteur, les merveilles de l'apostolat, en l'adaptant toutefois aux changements des circonstances; car si le principe du vrai et du bon est un, les modes de l'appliquer sont infinis. La mission de conserver et de propager la vérité est perpétuelle dans l'Eglise; perpétuel le devoir de combattre l'erreur et d'enseigner la parole de Dieu. Et lorsque la première société du Christ, conservant l'unité de foi et d'esprit, se divisa pour aller annoncer la bonne nouvelle à tous les peuples, il fallait élever le nouvel édifice sur les débris de la doctrine païenne. La terre devait changer de face. Il fallait donc que la vertu de l'Apôtre fût surhumaine, et pour remplir son mandat, il eut besoin d'interroger les mystères de la grâce et de la création. Le paganisme n'eut pas de missions; il n'en pouvait avoir. L'aréopage jugea nouveau le fait de Paul qui, venu d'Orient vers la docte Athènes, annonçait quel était ce Dieu inconnu, servi par des vierges et des prêtres. Mais un autre fait parut plus extraordinaire encore et plus solennel; c'est que la nouvelle doctrine fût enseignée aux sages comme aux petits, et que les nouveaux docteurs donnassent leurs leçons, non plus dans le sanctuaire du temple ou dans l'enceinte de l'académie et du portique, mais sur les places publiques, dans les rues, dans les carrefours: et ces nouveaux maîtres s'adressaient plutôt aux pauvres qu'aux grands, aux humbles qu'aux superbes, à ce peuple abandonné et méprisé, auquel une folle sagesse avait refusé l'égalité et la liberté, droit suprême de la nature humaine. Insensés qui de l'orgueil faisaient une religion; et de l'esclavage, une sentence des philosophes et un oracle des législateurs. C'est pourquoi l'Apôtre dut appuyer de sa vie le té-

moignage de la vérité; et il combattit et vainquit, non avec l'épée, mais avec l'humilité de la croix. L'arme employée par les premiers compagnons du Christ, fut celle que le sacerdoce opposa aux puissances de la terre, celle que Vincent donna à ses disciples; c'est-à-dire l'humilité dans la sagesse, dans l'esprit et dans la vérité.

Il réfléchissait à la nouvelle forme qu'avait prise l'erreur. La lutte étant alors inégale, il fallait différer quelque temps l'apostolat. En effet, la réforme allemande dirigeait précisément ses armes contre les vérités révélées; et, pour combattre le dogme, elle employait la parole divine elle-même. Abus condamnable de la science; je dirai mieux: coupable ostentation d'une science vaine, mensongère, aride et de convention, qui abusait les esprits faibles, et qui, trompant les multitudes, aurait eu quelques chances de triomphe, si l'erreur pouvait longtemps prévaloir sur la vérité.

Je ne sais ce que pensait l'esprit mélancolique de Rousseau, lorsqu'il affirmait que les conquérants et les missionnaires sont guidés par la folie. Je soutiens au contraire que, quand les conquérants assujettissent des peuples privés de civilisation, leur conquête devient un acheminement à une autre meilleure, celle précisément qu'accomplissent les missionnaires: ceux-ci tirent l'esprit de l'esclavage de l'erreur; ceux-là brisent les chaînes d'une domination tyrannique, bien qu'indigène parfois et nationale. Mais Rousseau ne fait aucun cas de la civilisation, et son raisonnement est un paralogisme. Du reste, je ne sais pourquoi l'écrivain de Genève place au même niveau le conquérant et le missionnaire. La force de l'intelligence et du bras peut suffire au premier: mais il ne suffit pas que le second ait l'esprit droit et connaisse bien à fond les choses du monde et la science des philosophes; il lui faut une vertu plus grande et plus ex-

traordinaire, celle du sacrifice. Ainsi le prosélytisme hétérodoxe peut s'exercer par quiconque possède quelque degré de science ou une plume vigoureuse; le prosélytisme catholique ne réussit pas, si la vertu ne vient au secours de la science, si celui qui veut se poser en docteur ne se présente au peuple assemblé accompagné de la réputation de ses bonnes œuvres et de l'histoire d'une vie généreuse et sublime. Tant est important le devoir de celui qui est délégué par le ciel pour propager la pensée catholique! On voit donc combien Vincent avait raison de tendre à sa propre sanctification, puisqu'il voulait opérer celle de la multitude; combien on se trompe si l'on affirme que la vertu peut être enseignée par un homme qui n'est pas vertueux, comme si l'exemple ne prouvait pas plus que tous les raisonnements. Voilà pourquoi Vincent de Paul pressentait les effets de la charité portée sur le terrain de la vie active, et comment sa conduite, que l'on a dite restreinte dans un cercle religieux, embrassait la vie civile du peuple. Il guida ses enfants dans l'action, comme par la main; il leur donna pour bannière la croix; pour arme, la vertu; pour moyens, la science et la parole: errant parmi des peuples de races et de langues différentes, ils déposèrent cette parole dans les cœurs, comme l'insecte voyageur laisse sur le stigmate des fleurs le pollen destiné à raviver le germe de leur vertu fécondante. L'histoire de l'Eglise nous montre, dans l'apostolat primitif, l'œuvre héroïque; dans le sacerdoce qui lui succéda, l'œuvre fondatrice. Les temps modernes imposaient au clergé un devoir plus étendu; et Vincent comprit parfaitement comment les laïques pouvaient lui procurer un secours opportun.

Et c'est là une marque de la vraie grandeur, laquelle consiste précisément à connaître la société au milieu de laquelle on vit, et à employer les moyens qui contri-

buent davantage au développement des forces vives du siècle. Profitant donc de l'élément laïque, il put étendre son œuvre à tous les ordres sociaux; néanmoins il semblait s'occuper plus volontiers de celui qui est plus souffrant et plus grossier, et qui, par conséquent, a le plus grand besoin de l'éducation religieuse et civile; je veux parler du peuple. Il devançait ainsi la sagesse de ces modernes qui voient avec douleur comment la société civile rétrograde, dès que s'est affaiblie la vie intellectuelle; comment, dès que le sentiment religieux fait défaut, le peuple devient aussitôt avide de débauches, irritable, intolérant dans le travail et les fatigues, un instrument de sédition, et perd même, s'il est possible, cette lumière de la raison, reflet de la face même de Dieu, qui brille aux yeux des grands de ce monde, mais qui souvent darde des rayons plus vifs aux déshérités de la fortune. C'est pourquoi l'on doit affirmer que la pensée de Vincent fut en réalité une pensée religieuse et sociale. Aussi fut-il salué avec une grande effusion de joie par ses contemporains, et accueillit-on partout avec amour ses disciples, qui vont de nation en nation, répandant l'aumône de leurs enseignements et de leurs bonnes œuvres. Ils voient plier devant eux l'humanité; ils se réjouissent de la victoire; ils ne craignent pas les retards de la piété et de la justice, parce qu'ils savent que l'heure de la consolation viendra, et que le fruit de la parole de la vérité est certain et immortel, comme la parole de Dieu.

LIVRE SECOND

CHAPITRE I.

Etablissement de la congrégation de la Mission — Mort de Madame de Gondi.

Il y eut une génération d'hommes à qui la sagesse vénérable de l'antiquité parut une folie; il en est une autre pour qui les idées courantes sont la suprême sagesse. On ne saurait nier toutefois que la réforme moderne de l'histoire est bien avancée ; l'école rationaliste elle-même, qui ne manque pas en Europe d'organes instruits et éloquents, a contribué à faire mieux voir et juger les choses. Les instituts religieux marquèrent d'une empreinte universelle et durable les lois, les arts, les mœurs et la société tout entière. Mais sans parler d'une époque trop reculée, il me suffira de noter, que, proscrits au XVIII[e] siècle, ils ont pu se relever partout dans le nôtre; et si les apparences sont nouvelles, l'esprit est ancien. Dans le monde moral, on ne travaille pas sur un terrain solide, si l'on ne se fonde sur les idées; les actes, si on les sépare des idées, sont l'œuvre de la force, des instruments vulgaires et communs. Il convient donc

de diriger la civilisation actuelle vers une meilleure fin, et de christianiser les inventions qui seraient gâtées ou corrompues par de funestes influences.

La première pensée d'établir une compagnie de missionnaires brilla à l'esprit de Vincent dans la maison des Gondi, et ce fut grâce à Madame de Gondi qu'il put la mettre à exécution. Dès l'an 1617, elle avait proposé à quelques congrégations ecclésiastiques d'entreprendre cette œuvre difficile; mais elle n'avait pu parvenir à son but: Vincent lui-même, à cette époque, avait voulu, mais en vain, confier cette entreprise à quelque ordre religieux.

On était en 1624: tandis que le comte de Joigny encourageait Madame de Gondi à mettre la main à la fondation de cette compagnie qu'il aida efficacement dans la suite, Vincent put venir à bout de réaliser ses desseins. Jean-François de Gondi, frère du général et premier archevêque de Paris, apprit avec joie le commencement de cette institution; il pensa au bien immense qui en résulterait pour l'Eglise, et offrit à Vincent un ancien collége, appelé collége des *Bons-Enfants*, dans lequel celui-ci reçut peu après ses vertueux compagnons [1]. L'édifice était vieux et en mauvais état; il convenait d'y faire quelques réparations: en attendant, Vincent resta dans la maison des Gondi. Et qui ne voit maintenant que ce ne fut pas sans un dessein secret de la Providence qu'il rentra dans cette maison, d'où devait lui venir le principal appui pour l'exécution de ses projets?

Ce fait causa à madame de Gondi une vive allégresse; et, comme si elle croyait avoir peu fait pour la nouvelle congrégation, elle pensait à la secourir d'une manière

[1] L'acte de fondation se trouve dans les archives impériales de Paris, à la date du 17 avril 1625.

plus efficace encore, ce qu'elle fit en effet plus tard par son testament. Car, quoique son âge lui promît encore bien des années de vie, Dieu en avait disposé autrement: elle mourut peu après.

L'historien de Vincent de Paul ne peut passer outre sans décerner, dans ces pages, à cette admirable femme un juste tribut d'éloges. Son nom et sa mémoire sont unis aux débuts de la nouvelle congrégation.

D'une complexion extrêmement délicate, devenue plus faible encore par les infirmités qu'elle avait contractées et peu soigneuse de sa propre santé, madame de Gondi avait dépensé tous les jours de sa vie dans la pratique du bien, et dans les doux soins d'épouse et de mère. Elle n'y avait jamais manqué, le regardant comme son premier devoir, et elle savait, à la pratique de la piété et de la prière, joindre une activité extraordinaire, dont le but principal était le bien des pauvres et la gloire de Dieu. Aussi les forces du corps s'affaiblissaient davantage, tandis que celles de l'âme demeuraient puissantes et actives. Lorsque la fondation de la mission eut été, ou à peu près, conduite à bonne fin, elle tomba malade, et le mal se déclara avec des symptômes si violents, qu'elle comprit facilement elle-même son état. La pensée de sa mort prochaine ne troubla pas cependant la sérénité de son âme. Elle s'y prépara avec cette résignation tranquille qui embellit le trépas du chrétien. Fortifiée par le moyen des Sacrements et de la prière, elle ferma les yeux aux grandeurs caduques du siècle, pour les ouvrir aux grandeurs véritables de l'immortalité.

Les éloges qui, d'ordinaire, accompagnent les grands à leur tombe, ne lui manquèrent pas: mais ce fut peu de chose, en comparaison des louanges que lui mérita sa vertu; je veux dire la bénédiction et les pleurs de

ceux qui lui survécurent. Belle d'une pure beauté, candide comme la colombe, la bonté et la beauté furent en elle un redoublement de grâce, par laquelle elle plut à son époux, et s'attira l'estime des bons et l'affection de chacun. Elle avait un maintien doux, une démarche grave et majestueuse, la physionomie suave, l'inflexion du regard affable et tranquille; sa vue inspirait la confiance et le respect. La pudeur, qui est la plus belle vertu de la femme, fut aussi l'ornement préféré de madame de Gondi. Elle n'admettait dans son cœur que d'innocentes pensées; elle conservait l'amour de Dieu avec un soin jaloux. Elle était aimable, par la grâce naturelle de son esprit; sévère, sans art et par le sentiment de la pureté; assidue aux soins de sa maison et de son état, elle l'était aussi dans la pratique de la piété et de la prière. Elle s'approchait souvent du tribunal de la pénitence, ce qui la rendit pour quelques uns un objet de pitié et de mépris: peut-être même y en eut-il qui, suivant l'usage du monde, pensèrent qu'elle y portait une série de malices et de turpitudes. L'enseignement de la vertu avait donné à son esprit de la force et de la vigueur, la prière communiqua à ses œuvres la sagesse et l'efficacité. Elle multiplia, comme dit l'Ecclésiastique [1], les jours de son époux, et fut l'ange tutélaire de sa famille, suivant le portrait qu'en traça l'âme si suave de Pellico. On pourrait montrer en elle l'idéal de la douceur, qu'il appelait sur l'humanité affligée, parce qu'elle fut un modèle de force dans le sacrifice et dans l'amour. Heureux celui qui put l'appeler son épouse, heureux ceux qui l'eurent pour mère! La grâce est trompeuse; la beauté, passagère; les richesses, fugitives; mais madame de Gondi fut digne

[1] Mulieris bonæ beatus vir; numerus enim annorum illius duplex. *Eccl.* *XXVI*, 1.

de louange, parce qu'elle craignit et aima Dieu [1]. Elle revêtit la robe de la modestie et mérita plus les suffrages, que si elle avait paré de pierreries son sein et sa chevelure. Il lui manqua le stupide hommage d'une foule vaine et adulatrice, elle brilla peu dans les salons des grands et à la cour des rois; mais elle posséda l'estime des hommes doués d'un esprit noble et généreux, la reconnaissance de ses contemporains et l'admiration de la postérité. La splendeur de la race et les grandeurs du monde ne lui firent pas défaut, mais elles n'auraient pu soustraire son nom à l'indifférence des hommes et à l'oubli; et un riche mausolée n'aurait pas suffi pour transmettre à la postérité son souvenir et sa renommée, si, par ses vertus, elle n'avait su s'élever elle-même un monument durable. Elle combattit les adversités humaines, en conformant sa volonté à celle de l'Eternel; et ayant cueilli la palme de la victoire, elle ceignit la couronne des anges. Telle fut la comtesse de Gondi.

Après lui avoir rendu les honneurs funèbres, Vincent partit de Paris pour la Provence, où se trouvait Monsieur de Gondi, pour remplir la bien triste mission de lui apprendre la mort d'une épouse si pieuse et si vertueuse, et adoucir en même temps la profonde douleur dont un si grave malheur devait accabler son âme. Vincent avait des moyens tout particuliers de consoler les affligés, et si jamais il eut occasion d'employer cette suavité qu'il possédait à un si haut degré, ce fut bien en cette circonstance. Lorsque le premier élan de la douleur se fut un peu calmé, le comte de Gondi voulut connaître les derniers moments d'une vie si précieuse et si chère, et Vincent lui apprit tout. Cependant on

[1] Fallax gratia, et vana est pulchritudo: mulier timens Dominum, ipsa laudabitur. *Prov.*, *XXXI*, 30.

recherchа l'expression de sa dernière volonté; elle avait ordonné, par son testament, que Vincent restât dans sa maison, et elle en faisait les plus vives et les plus affectueuses prières à lui-même, à son époux et à ses enfants. Mais Vincent de Paul comprit bien que si, d'un côté, la Providence s'était manifestement servie de la piété des seigneurs de Gondi, et spécialement de celle de la bonne comtesse, pour faire passer l'œuvre des missions de l'ordre des idées à l'ordre des faits, maintenant il semblait, d'un autre côté, que, dans l'exercice de ces missions, un plus long séjour dans cette maison pourrait lui occasionner de graves et continuels obstacles, au lieu de lui procurer aide et facilité. C'est pourquoi il demeura ferme dans son refus, et ses raisons parurent si justes, que le comte de Gondi lui-même en fut persuadé et convaincu; et cela d'autant plus facilement, que, depuis quelque temps, il caressait la pensée d'abandonner toutes les grandeurs du siècle, et de se séparer du monde [1].

Peu après, Vincent revint au collége des *Bons-Enfants* et se consacra tout entier à la direction de l'œuvre qu'il avait entreprise. Il en était rempli de joie; car dans l'asile solitaire il trouvait cette paix qu'il avait déjà goûtée près des pères de l'Oratoire: il n'oubliait pas un instant le bien de l'humanité, mais aussi il travaillait à son propre perfectionnement.

Son premier compagnon fut Antoine Portail, homme célèbre par son savoir, et prêtre vertueux, qui pensait peu à la gloire terrestre, mais recherchait beaucoup les voies du Seigneur. Un troisième ecclésiastique se joignit

[1] Peu d'années après, il se retira chez les Pères de l'Oratoire, où il termina sa vie dans la pratique de la vertu, de la prière et de toutes les bonnes œuvres.

[2] Vers cette époque, Vincent fut licencié en droit canonique; ce qui montre le cas qu'on faisait de son savoir.

à lui, puis d'autres encore. La petite compagnie commença à aller de village en village, sans s'inquiéter des biens du monde; ils étaient tous pleins d'humilité, au point que chacun portait lui-même son bagage: parfois ils abandonnaient la maison de Paris à la garde de quelque voisin, qui s'en chargeait pour l'amour de Dieu; du reste, ils n'avaient ni richesses à garder, ni objets propres à défendre. « Nous allions, dit un jour Vincent, avec simplicité, à l'imitation du Fils de Dieu, évangélisant les pauvres dans les endroits que les évêques nous indiquaient comme en ayant le plus besoin: Dieu bénissait nos fatigues. » Une autre fois il écrivait: « Quelques ecclésiastiques, témoins de nos travaux, demandaient à s'unir à nous; leur demande était spontanée. Eh bien! appellerez-vous une œuvre humaine, celle à laquelle les hommes n'avaient pas pensé, et qui n'avait été sollicitée par personne? »

(1626). Les faibles débuts de la nouvelle confrérie montrèrent bientôt à quelle grandeur elle parviendrait un jour; ses résultats étaient une bénédiction; elle croissait en hommes et en espérances. L'archevêque de Paris, voyant les bons effets qu'elle produisait, l'approuva par ses lettres pastorales, préludant ainsi au jugement définitif et solennel qu'en porta plus tard le pape Urbain VIII [1]. Louis XIII sanctionna l'acte de fondation; et, peu de temps après, le parlement de Paris confirma les patentes royales, appuyé par la voix publique et même par celle des hommes les plus sages dont s'honorât la France: ceux-ci, par leurs éloges et leur concours, favorisèrent l'institut de Vincent, réduisant ainsi à un honteux silence quelques membres du clergé, peu nombreux pour leur bien et leur honneur, qui, poussés

[1] La bulle pontificale ne fut publiée que le 12 janvier 1632.

par l'envie et par d'autres raisons aussi sottes que blâmables, ne rougissaient pas de s'opposer ouvertement ou en secret aux pieux efforts de Vincent.

Cependant quelques prêtres de Paris et d'autres villes de France étaient venus le trouver, le suppliant avec de vives instances de les recevoir comme aides et comme compagnons. C'est pourquoi la congrégation s'accrut en fort peu de temps; de sorte que, leur action s'étendant chaque jour davantage, Vincent jugea qu'il serait bon alors de former quelques petites sociétés de ces prêtres réunis autour de lui; il les envoya ensuite cultiver la vigne mystique, allant lui-même tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, selon que l'opportunité ou le besoin lui paraissaient plus grands.

Les fruits que lui et ses compagnons retiraient de leurs enseignements et de leurs prédications, n'étaient pas pour eux un faible motif de consolations spirituelles. Mais ces fruits, puisqu'on pouvait réellement leur donner ce nom, il fallait les conserver avec le plus grand soin.

Le peuple, selon son habitude, oublie vite les choses de la piété, si l'on n'emploie des moyens efficaces et continuels, pour en conserver en lui la pensée vivante. Un temps même court aurait détruit l'œuvre des missions; d'autre part, les bons pères se trouvaient dans l'impossibilité de demeurer longtemps dans telle ou telle province. Il était donc nécessaire que le clergé vînt en aide à l'œuvre de Vincent; mais le clergé, qui devait tant aider la réforme, avait, nous l'avons dit, besoin de se réformer lui-même.

En effet, dans les missions qu'il avait faites sur les terres des seigneurs de Gondi, Vincent avait dû remarquer que, si les peuples manquaient d'instruction, la faute et la honte en retombaient principalement sur le clergé. Les curés s'appliquaient plus à recueillir les pré-

bendes, qu'à procurer l'avantage moral du peuple; et comme si c'était peu encore, ils ne résidaient pas toujours dans leur paroisse; de sorte que parfois même ils ne la connaissaient pas plus que le troupeau confié à leurs soins. Il est certain qu'on ne pouvait pas espérer de trouver le peuple bon, lorsque les prêtres se montraient si négligents. C'est pourquoi Vincent s'affermit dans la pensée que, sans la réforme des clercs, il était inutile de penser à celle des laïques: et si l'état politique de la France le lui eût permis, il y aurait eu mis la main depuis longtemps peut-être. Toutefois à l'époque dont nous parlons, les circonstances paraissaient moins contraires. Les partis, il est vrai, n'étaient pas encore éteints, et les haines se maintenaient vives; mais la France n'était plus agitée par les tumultes populaires, ni souillée par les guerres civiles. En effet, grâce à l'habileté de Marie de Médicis, Armand Du Plessis, cardinal de Richelieu, étant entré dans le conseil royal, commençait sa vie politique, et posait les fondements de cette puissance immense qu'il exerça plus tard sur les destinées de la monarchie. L'Europe était spectatrice d'un fait nouveau et de la plus haute importance: les trois plus grandes monarchies étaient conduites par la volonté des ministres substituée à celle des rois. Le génie hardi et vigoureux de Richelieu donnait l'impulsion à la politique française, le duc de Buckingham guidait le cabinet de St-James, et Olivarez dominait dans l'Escurial. A cette époque, la pensée religieuse semblait se réveiller; elle dictait les alliances; les grandes guerres étaient entreprises au nom du catholicisme ou de la Réforme. Les idées du XVIe siècle, toujours puissantes, agitaient les esprits, et si l'aristocratie inclinait vers celles de la Réforme, le sentiment catholique n'était pas éteint dans la bourgeoisie et dans le peuple.

Mais pour que l'idée catholique triomphât, il fallait la montrer vraie en elle-même, autant qu'avantageuse à l'humanité; et Vincent comprenait facilement que cela ne pouvait se faire que par le clergé. Il trembla un instant lorsque, à la suite de la conjuration ourdie contre le cardinal ministre, on craignit que la France ne devînt une autre fois le jouet des factions. Mais la conspiration avorta, et le pouvoir de Richelieu apparut solide et inexpugnable; dès lors, Vincent ne tarda plus à mettre son idée à exécution. La réforme du clergé occupait son esprit plus que toute autre chose, et c'est vers ce but qu'il dirigea tous ses efforts. Cependant à cause de l'attitude hostile que l'Angleterre conservait vis-à-vis de la France et de la politique du cardinal de Richelieu, qui se rapprochait chaque jour davantage de celle de l'Espagne; par suite également de l'étroite alliance qui unissait les partisans de la Réforme, le ministre de Louis XIII avait dû en venir à des actes graves et décisifs contre les calvinistes, qui se maintenaient forts et puissants dans la Rochelle, et la défendaient, comme leur boulevard, avec un courage obstiné. Le cardinal dirigea ses vues contre ce boulevard: il vint l'assiéger en personne, et voulut que cette forteresse fût enlevée à toute force, persuadé que, en la prenant, il briserait le nerf du parti huguenot. Du reste, le calvinisme perdait, en France, de sa vigueur comme parti politique: la chute de la Rochelle vint lui donner le dernier coup. Une fois ces faits accomplis, l'épiscopat reprit sa force et son énergie; le culte catholique fut mieux observé; la cour devint plus libre, et Vincent put mettre efficacement la main à la réforme du clergé. Et véritablement le besoin d'une réforme cléricale était bien évident.

CHAPITRE II

Etat du clergé [1] — Principes d'une réforme.

Balbo fait remarquer que le protestantisme arrêta les progrès de la société, au lieu de les développer, et que « la vraie et grande érudition germanique ne surgit que quand, après un long siècle de divisions et de guerres religieuses, après un autre siècle de repos et de nullité, on vit disparaître cette pétulance et cette petitesse des esprits, cette inimitié vouée à tous les antécédents chrétiens, cette aversion presque iconoclaste pour les arts, toutes ces haines, et, pour les appeler par leur

[1] L'Auteur revient, dans ce chapitre, sur un sujet qu'il a déjà plusieurs fois indiqué, l'ignorance et la corruption du clergé à l'époque de Saint-Vincent de Paul. L'intention de M Maggio n'a pas été, assurément, d'humilier le prêtre en général, et, dans ce qu'il a dit, il n'a rien exagéré, tant s'en faut! Mais il a été amené à traiter ce pénible sujet par les exigences mêmes de son récit. Il ne pouvait passer sous silence les efforts que fit Saint Vincent pour l'amélioration du clergé : or il était impossible de rapporter la guérison du mal, sans signaler le mal lui-même. Du reste, l'Auteur ne manque pas de rendre hommage aux vertus et au zèle d'un bon nombre d'évêques et de prêtres, comme on peut le voir dans le cours de cette histoire, spécialement au cinquième et au neuvième chapitre du premier livre, et au premier chapitre du second livre.

D'ailleurs je dirai, avec un éminent écrivain déjà cité par moi (1), que je ne regrette pas de voir adresser ces reproches au clergé. Mieux vaut, pour le prêtre, cette sévère franchise qui le rappelle au sentiment des ses devoirs, que la basse flatterie qui l'endort dans une funeste sécurité.

(1) Capecelatro, prêtre de l'Oratoire.

Note du Traducteur.

nom, toutes ces mesquineries que la Réforme suscita et nourrit en les opposant au catholicisme [1]. » Et il conclut en disant que « les trois nations qui firent le plus de progrès et obtinrent les trois primautés de l'avancement chrétien, les obtinrent précisément en raison inverse de la part qu'elles prirent à la Réforme; ainsi l'Espagne fut la première parce qu'elle fut exempte de l'erreur; puis vinrent la France et l'Angleterre. Preuve incontestable que la Réforme n'aida point le progrès; preuve, selon moi, qu'elle le rallentit [2]. » L'hérésie de Luther, de Calvin, de Zwingle, de Knox et de leurs contemporains, comme celle de leurs prédécesseurs Huss et Wicleff, est essentiellement anticivilisatrice; mystique de la mysticité orientale, elle sépare le ciel de la terre; tandis que de leur harmonie résulte la perfection de la pensée catholique. Toutefois la Réforme hétérodoxe ne fut pas inutile [3]; la Réforme fut, dans l'ordre de la pensée, ce qu'avaient été, dans l'ordre de l'action, les invasions des barbares.

Le Concile de Trente signala les principes de la réforme orthodoxe, et, rempli de préceptes modérés sur la manière de traiter avec les hérétiques [4], il imprima une nouvelle vie à l'Eglise et au culte.

L'enseignement ecclésiastique, inauguré avec l'esprit chrétien des premiers temps, s'était altéré, je dirais presque perdu. Au seizième siècle, il ne restait plus rien des institutions nées sous l'influence de Charlemagne, et dont étaient sortis des hommes remarquables par leurs vertus et leur savoir, comme Albert le Grand, Saint Bonaventure et Saint Thomas. On ressentait jusque dans les écoles des monastères les effets de la décadence gé-

[1] Des espérances de l'Italie, XII, 13.
[2] Ibid.
[3] Les hérésies sont nécessaires. 1 Cor. XI, 19.
[4] Botta, Histoire d'Italie, continuation de Guicciardini; livre 4.

nérale. Les académies, même les mieux famées, en France et en Italie, ne se montraient pas trop propres à pourvoir aux besoins du clergé; car si quelques jeunes ecclésiastiques les fréquentaient, ils y étaient amenés plutôt par l'ambition que par le désir de la science. Saint Ignace, qui s'appliqua à rendre à l'Eglise sa grandeur primitive, trouva à peine quelques vestiges des anciennes écoles du clergé; et le Concile de Trente, qui formula le décret pour les séminaires, parut arrêter les principes d'une institution nouvelle. On avait traité de l'éducation cléricale dans le Concile de Bâle, mais on a dit que des dernières sessions il résulta plutôt un empêchement qu'un secours pour la réforme ecclésiastique: le cardinal Pol prépara des moyens efficaces; soutenu par Saint Charles Borromée, il proposa aux Pères de Trente un décret pour le noviciat des clercs, modelé sur le système du collége allemand. Pie IV ordonna d'exécuter les décrets du Concile, adoptés ensuite dans presque toute l'Europe sous Pie V et ses successeurs. La France seule, en proie à l'anarchie religieuse et politique, n'était parvenue à aucun résultat: et pourtant le besoin s'en faisait très-vivement sentir. Les assemblées de Blois et de Paris, vers la fin du seizième siècle et dans les premières années du dix-septième, avaient mis la question en avant. Louis d'Etampes [1] proposa des remèdes qui ne furent pas accueillis. Les universités favorisèrent peu les vues du haut clergé, ou parce qu'elles étaient opposées à l'acceptation du Concile de Trente, ou parce qu'elles comprenaient que, les séminaires une fois fondés, on en confierait la direction aux jésuites.

Quoi qu'il en soit, les mœurs du clergé étaient tombées si bas, que dire à un homme de condition « vous êtes

[1] L'an 1625

un prêtre, » revenait à lui dire: « vous êtes un ignorant et un homme méprisable [1]; » et un évêque, écrivant à Vincent sur l'état de son diocèse, lui disait: « .... Je m'emploie selon mon pouvoir, mais avec peu de fruit: le clergé se compose ici de prètres ou ignorants ou corrompus; le plus souvent l'un et l'autre; l'exemple n'y fait rien, ni la parole. Ils montent chaque jour à l'autel, mais ils n'abandonnent ni l'oisiveté ni les turpitudes. » Un autre prélat écrivait encore: « Dans ce diocèse, le clergé ne supporte pas la discipline; il n'est pas dévot, il n'est pas charitable; il vit en complète liberté; la chaire est entièrement oubliée; la science, méprisée; la vertu, persécutée; l'autorité de l'Eglise, détestée et foulée aux pieds. L'intérêt personnel est substitué à celui du sanctuaire ; le prêtre qui est le plus scandaleux et le plus mondain, est justement le plus redouté et le plus puissant; la chair et le sang ont assoupi l'esprit de l'Evangile [2]. »

Il sembla, dans le principe, que la réforme du clergé dût être la gloire exclusive de l'Oratoire, et que M. de Bérulle fût destiné à opérer en France ce que l'Italie avait obtenu de Philippe de Néri et de Charles Borromée. Toutefois il n'eut que la gloire, et c'était beaucoup, d'avoir formé les premiers réformateurs, parmi lesquels était Adrien Bourdoise.

Celui-ci, doué d'un esprit élevé et d'un cœur très-fervent, brûlait tout entier de l'amour de Dieu et de son Eglise; il parlait hardiment de choses sur lesquelles d'autres gardaient un silence timide et coupable: il combattait le désordre, en quelque lieu et de quelque manière qu'il se manifestât: son zèle parut exagéré;

[1] Vie du P. de Codren.

[2] Probablement l'évêque de Beauvais; et ces choses, Vincent les répétait presque à la lettre dans une conférence ecclésiastique.

mais pour éloigner de la maison de Dieu les fautes et les abus, quand donc le zèle peut-il être taxé d'exagération ? Il n'éprouvait pas non plus un médiocre désir de l'éducation populaire; mais il pensait avec sagesse que celle-ci ne pouvait s'obtenir, si on ne la faisait précéder d'une réforme cléricale. Il nourrissait des sentiments et des désirs conformes à ceux de Vincent: toutefois si le second préférait les voies de la douceur et de l'amour, le premier semblait plus disposé, par nature, à une certaine sévérité, par laquelle son caractère tenait plus de l'antiquité que des usages modernes. Il avait déjà essayé d'établir une petite communauté de six jeunes clercs, lorsque, en 1612, il se trouvait encore dans le collége de Reinsyl; et plus tard il avait communiqué son projet à quelques évêques français, non sans faire ses efforts pour que l'assemblée du clergé s'appliquât énergiquement à une réforme urgente: tel fut celui qui s'unit le premier à Vincent de Paul.

(1628). A cette époque, l'évêque de Beauvais était fort affligé du malheureux état de son diocèse: Vincent et Bourdoise se mirent à sa disposition, pour tâcher de l'améliorer. Ayant étudié à fond l'état de ce clergé, Vincent douta qu'il fût possible d'opérer une réforme radicale. Ici, disait-il, il faudrait un miracle, et un grand miracle; car chez ces prêtres, il serait nécessaire de changer le cœur et de renouveler l'esprit. Pour moi, continuait-il, je n'admets pas qu'un pasteur doive tolérer une si grande plaie dans son église; l'ignorance de ces ecclésiastiques m'attriste; leurs turpitudes m'ôtent tout espoir de réforme; pensons, si l'on veut, à les améliorer; mais puisque le mal est si grand, au lieu de nous attacher au vieux clergé, visons à en former un nouveau, qui s'interpose entre le passé et l'avenir, et qui, plein d'amour et de zèle pour la cause de Dieu et de l'hu-

manité, soit profondément pénétré de sa mission, soit pourvu de science et de charité envers le peuple, et se montre rempli d'ardeur, de force et de vie.

Monseigneur Potier de Gesvres avait alors réuni quelques jeunes gens, pour leur conférer le sacrement de l'Ordre. Vincent lui conseilla de remettre l'ordination et de s'assurer de leurs véritables dispositions d'esprit et de cœur, afin de voir quelle science ils possédaient, et de se persuader des raisons qui leur faisaient rechercher le ministère sacré; car plusieurs d'entre eux l'ambitionnaient mus, peut-être, par des considérations purement humaines. L'évêque ordonna donc que les exercices préparatoires à la réception des saints Ordres n'eussent pas le caractère d'une pratique stérile; il voulait que les jeunes clercs, par le moyen de la prière et de la méditation, pussent s'examiner pendant ce temps sur la vérité de leur vocation. Toutefois Vincent crut que si, d'un côté, ils devaient faire par eux-mêmes cette recherche, il était bon, de l'autre, de leur indiquer la marche à suivre, au moyen de conférences, dans lesquelles la simplicité du style et le caractère du discours permettent de pénétrer plus à fond dans les mystérieux replis du cœur, de connaître les mouvements les plus cachés, et les motifs les plus secrets des déterminations humaines, et de se montrer à soi-même son propre cœur; ce qui est le sommet de la philosophie: la religion seule peut nous rendre sûrs de ne pas tendre inutilement à ce but. Vincent appela à son aide deux docteurs de l'université de Paris, afin que la religion et la science se portassent secours réciproquement; il écrivit des règles pleines de sagesse et d'onction, afin que cette œuvre se fît avec ordre et mesure.

Il eut bien des difficultés à surmonter. Une génération d'hommes qui raisonnent sur tout et portent sur

toute chose un jugement facile et prompt, se présenta à lui, disant que la pensée était bonne, mais que ses efforts seraient inutiles. Pour réformer le clergé, il fallait, disait-on, des moyens plus puissants; un court examen ne peut attester la science de personne; les plus savants ont toujours refusé de s'assujettir à rendre compte de leur savoir par un examen, dans lequel souvent le hasard assure le triomphe, plutôt que l'étude. D'autres ajoutaient: les exercices changeront-ils le cœur de ceux qui étaient pervers? Suffiront-ils à leur donner la vigueur nécessaire pour marcher dans la voie de la vertu? n'est-il pas facile que les ordinands se soumettent à toute espèce de pratiques, si, par ce moyen, ils obtiennent d'être élevés au sacerdoce? Vincent répondait: si un examen n'assure pas de la science de tel ou tel individu, il peut du moins manifester l'aptitude et la probabilité qu'ils l'acquerront un jour plus solide et plus étendue; et l'efficacité des exercices dépend de la manière dont ils sont dirigés. Celui qui, une fois, rentre en lui-même, et médite sur lui et sur les choses célestes, est bien forcé de s'élever plus ou moins vers Dieu par la pensée; la vérité est déposée au fond du cœur humain; libre de préoccupations, l'homme la trouve, et, épris tout à coup de la splendeur qui environne ce flambeau céleste, il ne peut plus ensuite s'en séparer qu'à regret: l'œil qui a joui de la lumière, ne peut supporter les ténèbres, tant sont grandes la beauté et la douceur qui sortent de ce rayon divin. En un mot, il déclarait ennemis du bien ceux qui ne font pas ce qui est possible, feignant de soupirer après un idéal, que l'homme ne peut atteindre en aucune façon: la perfection n'est pas de ce monde, mais le clergé doit d'autant plus y aspirer, que l'ecclésiastique est souvent l'individu le plus éloigné de son caractère et de son ministère. Les calamités des

royaumes sont parfois la conséquence des vices et des souillures du sacerdoce; la France en fournissait un récent et déplorable exemple. Pensées vraies et très-graves; mais elles n'étaient point nouvelles; elles étaient au contraire anciennes dans l'Eglise, et répétées par les plus grands évêques et par les plus doctes Pères, qui, dans leurs œuvres, réprimandent souvent la vie corrompue des ecclésiastiques. Ces principes de réforme cléricale pénétrèrent dans les autres diocèses de la France: l'archevêque de Paris voulut que dans le sien elle fût confiée aux Pères de la Mission.

Or l'ensemble des exercices ne manifestait pas moins la piété de Vincent, que la philosophie avec laquelle il jugeait les hommes et les choses. En effet, bien qu'il recommandàt l'usage de la méditation et de la prière et la fréquentation des sacrements, il charma, en quelque sorte, les sens mêmes avec l'esprit et le cœur; et la maison de la prière fut un asile de suavité et de douceur. Il faisait alterner les conférences avec les cérémonies chrétiennes, qu'il désirait simples et modestes; à la prière il entremêlait le chant. Comme Augustin et Ambroise, après l'oraison, il ouvrait le champ aux disputes de la philosophie chrétienne, et aux harmonies de cet art que les Grecs jugèrent le plus excellent. Dans la prière, il voulait la simplicité, et cette élévation de l'esprit que l'on appelle et qui est une union intime avec Dieu. Et de même que, dans les conférences, il était hostile à la vanité d'une éloquence qui sert plus à honorer l'orateur qu'à améliorer l'auditeur; de même, dans la musique, il recherchait les harmonies simples et modestes, qui ne rappellent pas l'enivrement de l'académie et les folies du théâtre, mais qui élèvent l'homme dans les régions de la pensée, et transportent l'esprit dans un monde meilleur.

L'épiscopat en éprouvait de grandes consolations et en concevait les plus belles espérances. Il est vrai qu'une partie du clergé essaya, quoique en vain, de résister au saint homme; on lui savait mauvais gré de vouloir ramener les prêtres à un bon usage de leurs riches prébendes, et éteindre le feu des passions, qui, une fois allumé, ne s'étouffe pas de si tôt. Le progrès dans les autres vices est plus ou moins lent; mais qui entre dans cette voie honteuse, la parcourt avec une rapidité effrayante, et comme tout d'un trait. D'ailleurs, mauvaise et triste pour chacun, elle l'est bien plus pour le prêtre. Mais lorsque peu à peu l'on vit se manifester les bons effets de cette œuvre, qui n'était pas la moindre parmi celles de Vincent, la partie la plus tenace et la plus rebelle du clergé se décida elle-même à sa propre réforme. L'exemple d'un jeune clergé pieux, réglé et sage, disposa à des meilleures intentions l'esprit des prêtres plus âgés.

CHAPITRE III

Mademoiselle Legras — Politique de Richelieu — Bérulle, sa mort.

Pendant que la grande âme de Vincent opérait la réforme du clergé, et cela, avec tant de prudence, il n'abandonnait pas cependant la pensée de l'éducation populaire, à laquelle il avait déjà commencé à s'appliquer par les compagnies de charité. Mais il convenait de donner à celles-ci une impulsion plus grande encore, d'étendre leur cercle d'action, et d'augmenter leur influence morale et pratique.

Etant revenu au collège des *Bons-enfants*, il eut occasion de connaître mademoiselle Legras, qui demeurait dans le voisinage. Elle fut bientôt en mesure de lui venir en aide.

Ardente par l'esprit et par le cœur, et douée d'une intelligence très-pénétrante, cette femme fut, dès son enfance, jugée capable des plus hautes études; de sorte que son père lui avait fait apprendre la philosophie, en même temps que les lettres. Ces études qui, dans le sexe féminin, produisent, d'ordinaire, la vanité plutôt que la profondeur et l'utilité de la science, avaient affermi en elle ces connaissances qui viennent de Dieu et qui ne se séparent pas de la vertu ni du désir de notre propre

perfectionnement. Elle se serait faite capucine, toute jeune encore, si une santé faible et mal assurée ne lui avait interdit l'exercice de cette vie d'austérité et de travail. Néanmoins, demandée en mariage par Antoine Legras, secrétaire de Marie de Médicis, elle consentit à l'épouser, persuadée que son mari ne gênerait pas les exercices de piété qu'elle s'était imposés, qu'il ne l'empêcherait pas même d'aller à l'église, et de prier souvent: et, avec la bénédiction paternelle, la bénédiction du ciel descendit sur cette union. Celle-ci avait pour directeur spirituel Jean Pierre Camus, évêque du Belley, cher à Vincent et à François de Sales, qui avait confié aux soins de ce dernier la partie du diocèse de Genève soumise à la couronne de France. La liberté religieuse y était entravée depuis que Gex étant venu à faire partie du royaume, avait perdu, avec les ducs de Savoie, la liberté politique dont il avait longtemps joui sous leur gouvernement. Or Camus devant siéger à l'assemblée des Etats-Généraux promis en vain par la régence, ne pouvait continuer à diriger la jeune épouse, et pensa à confier ce soin à Vincent, persuadé qu'il l'affermirait et la fortifierait dans les voies du Seigneur. Cependant elle perdit son époux, et elle eut ainsi à souffrir la plus dure des épreuves, la solitude du cœur. Elle en ressentit une douleur très-profonde, qui ne l'empêcha pas toutefois d'avancer dans la prière et les bonnes œuvres, et d'y atteindre une perfection plus grande.

Le spectacle de son infortune ne doit pas occuper l'imagination de la veuve, au point d'exclure toute autre affection; elle doit, au contraire, conformer sa volonté à celle de Dieu. La douleur qui vient de la nature ne se nourrit que d'elle-même; mais elle s'affaiblit et s'éteint facilement, parce qu'elle est trop exclusive. Il n'en est pas ainsi de la douleur chrétienne qui, dégagée de

ce qui est passager et fugitif, goûte les célestes douceurs, et y trouve un soulagement et un encouragement. Ainsi au cœur de la veuve chrétienne ne manque pas la vie des sentiments; elle aime son époux, bien que ses yeux ne rencontrent plus son image chérie; ces traits sourient à sa pensée, embellis d'un rayon immortel, et elle les reverra encore et toujours plus chers et plus beaux, dans les célestes demeures. Ce qui est humain passe comme la poussière et l'ombre; et toute chose créée est soumise à une transformation lente et continue. Mais la douleur chrétienne survit aux choses terrestres; elle se rattache à de nouvelles raisons d'existence et à Dieu: ses joies sont graves comme les grandeurs de la religion, ineffables comme l'espérance, suaves comme l'amour. La veuve, en méditant, adore les décrets de la Providence. Dans le repos de la nuit, elle suit, d'étoile en étoile, le destin des élus; la voix secrète des êtres et des choses a pour elle un son triste, mais bien agréable; dans l'expansion de son âme, elle goûte, bien que confusément, les joies qui inondent son époux: cette flamme, qui brûlait à l'époque si douce d'une union pure et bénie du ciel, brûle encore dans le sanctuaire de l'âme, où pénètre Dieu seul. Ainsi elle couvre d'un voile les pleurs qui coulent silencieusement sur son visage, et comme si elle voulait que sa douleur restât inconnue des hommes, elle la cache au fond de son cœur, comme un parfum dans un vase précieux. Elle prolonge le temps déjà destiné à la prière: les saintes Ecritures lui enseignent quelles sont les plus belles qualités de la veuve chrétienne; la charité envers les malheureux, le silence du sanctuaire, occupent son imagination: et tandis que son époux est placé dans l'éternité et elle dans le temps, un lien mystérieux conserve et consacre leur union, parce que tous deux vivent de charité et d'amour.

Si quelqu'un pensait que j'ai revêtu de couleurs poétiques les sentiments dont la jeune veuve était animée, qu'il s'abstienne de prononcer un tel jugement. L'esprit de madame Legras nourrit réellement ces sentiments, et, en les écrivant, je n'ai fait qu'une pure et simple narration. Oui vraiment le cœur de la veuve chrétienne se consolait dans la pratique de la piété et des bonnes œuvres; son âme nageait dans cette joie même des élus, dont jouissait son époux; en priant, elle vivait en lui, comme sur le seuil de l'éternité.

Cependant Vincent étant devenu son conseiller et son guide, la pieuse femme avait conçu pour lui une très-haute estime: aussi, non contente d'imiter sa piété, elle se plaisait à s'associer à lui dans la pratique de cette charité active et efficace, que Vincent conseillait, mais dont surtout il donnait l'exemple. C'est pourquoi les bienfaits précédemment accordés aux pauvres lui parurent peu de chose; les services rendus aux malades dans les plus sombres mansardes ou dans les hôpitaux publics, elle les considérait comme une partie minime de l'œuvre bien plus grande qu'elle aurait pu entreprendre: et ces pensées élevèrent tant son courage et fortifièrent si bien sa bonne volonté, qu'elle résolut de consacrer désormais à l'avantage des malheureux tous les instants de sa vie. Par suite de cette résolution qui lui était venue d'une lumière céleste, elle se confirma chaque jour davantage dans l'humilité de la prière et les ferventes aspirations de son cœur, implorant force et protection. Toutefois Vincent qui, à une grande énergie dans l'action, joignait une prudence profonde, ne lui permit de prendre aucune résolution, avant de s'être mieux assurée que telle était la volonté divine. En conséquence, il lui prescrivit de vivre retirée du monde, de méditer les années éternelles de Dieu, et d'implorer

ses lumières et son secours pour ses pieux et magnanimes désirs. L'épreuve dura quelques années; ce fut seulement en 1629 que Vincent, ayant constaté dans la veuve les vertus que Saint Paul réclame dans cet état, et la force de ces femmes qui, dans les premiers siècles du christianisme, furent, par leur exemple, la fleur la plus précieuse et les plus belles prémices de l'Eglise naissante, lui confia la mission de visiter quelques uns des lieux où avaient été fondées les compagnies de la charité: elle obéit sans retard à ce conseil se faisant accompagner par une femme d'une piété reconnue, afin que les coups de la calomnie et de la médisance ne lui enlevassent ni la liberté ni l'efficacité de ses œuvres. Or telle était sa vie. Elle pratiquait une complète pauvreté pour la table et le logement; la prière résonnait continuellement durant le voyage, auquel elle se préparait par la réception du Pain eucharistique, afin que l'abondance de la charité fût d'autant plus grande en elle, que plus grande était aussi la grâce qu'elle demandait avec ferveur à Dieu dans ce sacrement. Arrivée dans quelque ville ou quelque village, elle réunissait les pieuses dames de la compagnie de la charité, et leur enseignait à servir les malades; elle les habituait à soulager par l'aumône la misère des pauvres; elle fournissait la nourriture et le vêtement à ceux qui en avaient le plus grand besoin: elle réunissait plus spécialement les jeunes filles dans quelque maison qui lui était cédée à cet effet, et, leur enseignant la doctrine chrétienne, elle les formait au service de Dieu, plus encore par ses exemples, que par ses préceptes: elle dirigeait sortout vers elles les efforts de sa piété, sachant quelle influence exerce la femme dans la famille chrétienne, et comment la bonne épouse est un trésor de bénédiction et pour son époux et pour ses enfants. Elle conférait souvent

avec les maîtresses d'école, et sans y prendre garde, elle se rendait familiers les moyens d'éducation; chose très-difficile soit pour ceux qui veulent former les enfants, soit pour ceux qui veulent se consacrer à l'instruction des adultes. Dans ces œuvres, la pieuse veuve rencontra des obstacles qui l'auraient fait rétrograder dans sa sainte entreprise, si la grâce divine ne fût venue à son secours. Fortifiée par l'appui du ciel, soutenue par les conseils de Vincent, et ferme dans une volonté forte et persévérante, celle qui vient de la conscience d'une conduite utile, elle parvint à un tel degré d'activité, que Vincent dut modérer son zèle. Mais comme si c'était peu encore (et tout cela paraissait peu de chose au zèle de la jeune veuve, qui dut parfois être tempéré par les conseils de son directeur), elle travailla encore au profit de la pieuse maison de la Madeleine, déjà fondée par la marquise Claudia de Gondi, à qui les guerres civiles, au temps de la Ligue, avaient ravi son époux, le marquis de Maignelay, demeuré victime d'un obscur assassinat. Cette retraite fut ensuite confiée aux religieuses de la Visitation, comme nous l'avons déjà fait remarquer dans cette histoire, en parlant de cette pieuse institution.

Ces joies furent bientôt troublées dans l'esprit de Vincent qui, à cette époque, perdit, en M. de Bérulle, un de ses amis les plus chers et l'un des hommes qu'il estimait le plus. Elevé à la dignité de cardinal, M. de Bérulle avait pris une très-grande part aux questions religieuses et politiques qui agitaient sa patrie, et c'était peut-être à ses conseils et à sa fermeté qu'on devait la prise de la Rochelle, bien qu'un grand nombre d'historiens aient pris l'habitude d'en attribuer toute la gloire à Richelieu.

La vérité est que, tout éloigné de croire qu'en fait de religion il fût bon d'employer la force, le cardinal

de Bérulle n'avait toutefois pas pu souffrir en paix que les protestants formassent un Etat dans l'Etat; et plusieurs fois il avait dit à Louis XIII que, par l'hérésie, le royaume était troublé, le bas clergé humilié, la noblesse violée, le peuple trompé et opprimé, tout ordre civil renversé, tout respect et toute splendeur enlevée à la majesté de l'autel et du trône [1].

Mais lorsque, par les conseils de Richelieu, Louis XIII se fut déterminé à soutenir la Hollande, et à former une ligue avec Gustave-Adolphe contre l'Allemagne, le cardinal de Bérulle vit que cette politique pourrait favoriser l'extension de la puissance protestante dans tous les royaumes de l'Europe: il considéra donc comme son devoir de prêtre et d'homme politique de refuser son nom à ces traités et à ces alliances, qui semblaient devoir aboutir à l'affermissement du parti de la Réforme, en le rendant partout plus redoutable et plus sûr de son fait. Il n'avait pas non plus consenti à approuver le traité [2] qui consolidait la paix avec l'Angleterre: il ne voyait pas sans dépit que, dans ces négociations, on abandonnât, par un oubli honteux, une princesse catholique à la politique obscure des ambassadeurs anglais. C'est pourquoi le cardinal ministre désira éloigner de la cour un homme qui osait s'opposer à sa volonté, et il persuada au roi de l'envoyer en ambassade à Rome, pensant ainsi pouvoir diriger seul à son gré le conseil royal. Louis ne voulut pas condescendre à cette proposition; et cette fois, il sut résister aux désirs du ministre. Mais en attendant, les longues douleurs, les fatigues assidues, les exercices de la piété, les soins de son ordre, et la continuité de ses études, avaient affaibli les forces de M. de Bérulle: bien qu'il semblât les avoir

[1] Bérulle, *Apologies*.
[2] Le traité de Suse, ratifié à Fontainebleau.

un peu recouvrées à Fontainebleau, où on l'avait laissé, néanmoins étant revenu à Paris peu après, le 2 octobre, et ayant éprouvé le désir de célébrer le saint sacrifice, il l'accomplit comme victime, ne pouvant l'offrir comme prêtre. Sa mort fut pleurée amèrement par Vincent; il savait que, non-seulement il perdait en lui un conseiller pieux et un ami plein de douceur, mais encore il savait que la puissance de Richelieu devenait plus sérieuse et plus terrible, et que les intérêts catholiques allaient de mal en pis; en effet la politique du ministre étant moins contestée et plus libre, l'Europe s'habituerait à voir mal assuré tout pouvoir constitué et légal, tandis que le parti de la Réforme se rendrait plus puissant et plus formidable.

Toutefois, dans une si profonde douleur, il trouvait une grande consolation à voir comment la Providence bénissait chaque jour d'une manière évidente l'œuvre de la réforme du clergé, récemment entreprise. En effet, bien que, dans le collége des *Bons-enfants*, l'ordre de Vincent ne pût se dire établi que sur de faibles débuts, il avait plus tard acquis des moyens plus puissante de former des communautés nouvelles et plus nombreuses, de sorte que la congrégation pût s'établir sur des bases certaines et réussir à atteindre son but.



CHAPITRE IV

St-Lazare — La France après la chute de la Rochelle — Opposition politique et religieuse.

La maison de St-Lazare, fondée par la piété des premiers rois français, avait été ensuite dotée de rares priviléges par leurs successeurs et par les souverains Pontifes. Les rois y recevaient le serment de fidélité et les hommages de leurs sujets, avant d'entrer à Paris. Au douzième siècle, elle fut destinée à abriter les lépreux, puis cédée à des prêtres réguliers, quoique non reconnus par le Parlement. Plus tard, elle fut placée sous la dépendance de l'évêque, lequel s'appliqua à supprimer de graves abus qui s'y étaient introduits. En 1630, elle était habitée par quelques chanoines réguliers; les anciennes richesses ne lui manquaient pas complètement, mais elle avait perdu sa première splendeur. Adrien Le Bon l'administrait; toutefois les affaires de cette compagnie n'allaient pas de façon à ne point fournir matière aux critiques du monde: il s'élevait entre ses membres quelques discordes qui n'étaient guère convenables là où régnaient auparavant l'amour et la charité. C'est pourquoi Le Bon méditait de sortir d'une compagnie que l'on ne pouvait songer à améliorer, puisque toutes les tentatives pour rétablir la concorde entre les chanoines de St-Lazare avaient été vaines.

Cependant la renommée et les œuvres de Vincent s'accroissant chaque jour, le supérieur de S'-Lazare conçut la pensée d'offrir cette maison au fondateur de la Mission. Aussitôt pensé, aussitôt fait: il vint trouver Lestocq, curé de S'-Laurent, homme de grand cœur, jadis compagnon de Vincent dans quelques unes des missions données dans les campagnes, et il lui manifesta son désir. Celui-ci, ayant ouï la chose et la trouvant bonne, le conduisit aussitôt chez Vincent qui, tout en reconnaissant que l'offre était généreuse et convenable, refusa cependant résolûment. Le Bon s'en étonna; mais les formes mêmes de ce refus le persuadèrent que la renommée de la bonté et de la sagesse du saint prêtre était au-dessous de la vérité. Or, sans tenir compte du refus, il persista dans son projet, pensant que, tôt ou tard, il arriverait à ses fins.

Un an s'écoula, et il n'en était pas encore venu à bout. Les amis de Vincent l'entouraient pour l'engager à accepter l'offre; mais il ne paraissait pas s'en trop soucier, de sorte qu'ils dûrent le pousser à se hâter, affirmant que le temps pourrait lui enlever des mains une occasion propice d'établir plus solidement sa compagnie et d'en étendre l'action: si l'occasion se perdait réellement, il aurait, disaient-ils, à s'accuser devant la Providence qui, par des signes manifestes, lui montrait le parti auquel il devait s'arrêter. C'est pourquoi Vincent se décida à s'en occuper; il confia le soin de traiter l'affaire au prêtre Duval, homme de science et de vertu, et qui, pour la sagesse de ses vues et la prudence de ses conseils, était aimé et vénéré de lui autant peut-être que le cardinal de Bérulle. Toutes les difficultés ayant donc été levées, Vincent accueillit l'offre du sieur Le Bon; mais il ne consentit pas à ce que les chanoines menassent une vie commune avec les prêtres de la

Mission, pensant que ceux-ci devaient paraître dans le monde comme des prêtres, mais vivre entre eux dans le silence et la méditation, comme des chartreux.

(1632). C'était le 7 janvier 1632, et Jean-François de Gondi, qui fut le premier évêque de Paris, donna à Vincent la possession de la maison de St-Lazare, tandis que des lettres royales donnaient une forme authentique au contract qui témoignait de la donation survenue. Toutefois, avant que les patentes royales fussent enregistrées par le Parlement, une communauté religieuse [1] fit valoir ses droits sur cette maison, et le procès demeura quelque temps en suspens. Vincent, qui n'avait rien fait pour obtenir la possession de la maison, ne fit pas davantage pour la conserver; il s'en remit entièrement à la Providence. Cependant on finit bientôt par s'entendre; les lettres royales ne rencontrèrent pas d'obstacles dans le Parlement, et les Pères de la Mission entrèrent en paisible jouissance de la maison de Saint Lazare [2].

L'institut se trouvant ainsi placé dans des conditions plus prospères, Vincent de Paul élargit encore le cercle de sa charité.

Les galériens, pour le soulagement desquels il avait déjà tant fait, furent alors accueillis dans la maison des *Bons-Enfants*, où la compagnie de la Mission avait jeté ses modestes fondements. Il renouvela envers ces malheureux la pratique de tous ses soins charitables; et là encore Mademoiselle Legras lui vint en aide par ses of-

[1] Probablement les chanoines régnliers de St-Victor.

[2] Adrien Le Bon qnl, dans le principe, semblait désirer de rester prienr de St-Lazare, céda ensuite. Il fut démontré qne l'ancien hôpital avait toujours été administré par l'autorité laïqne: cependant Vincent en obtint de Rome la possession ponr les Missionnaires; possession qn'il demanda à Urbain VIII, dont la bulle ne fnt pas publiée, à cause de la mort de ce pontife, et ne le fut que sous le pontificat d'Alexandre VII.

frandes et par son concours. Les choses marchèrent ainsi jusqu'à ce qu'on eût assuré ces secours par des moyens certains et continus, et par des règles sûres; ce que l'on dut plus tard aux Filles de la Charité. Celles-ci, surmontant tous les obstacles, surent assumer le soin de ces infortunés, à qui la société peut refuser toute faveur, mais qu'elle ne doit pas abandonner; car je ne sache pas que la faute ait effacé du front de ces malheureux le caractère sacré de l'humanité. Tout ce qu'il fit pour les condamnés de Paris, il médita de l'étendre à ceux de Marseille; et les graves obstacles qu'il rencontra alors ne le détournèrent pas de son projet; ces obstacles retardèrent, il est vrai, mais n'empêchèrent pas l'exécution de ses pieux desseins.

C'est à cette époque ou à peu près, que doit se rapporter la pensée de fonder un hôpital pour les aliénés: il en reçut quelques uns à St-Lazare; puis il s'occupa de fonder une institution qui soulageât une si grande infortune, prenant ici encore l'initiative de ces progrès scientifiques et moraux qui ont été poussés si loin par la charité et la science modernes.

J'ai maintenant à raconter des choses horribles. Un des plus mauvais quartiers de la ville de Paris, habité, hélas! par un grand nombre de catholiques, était la sentine de toutes les débauches et de toutes les turpitudes. Là le nom de la vertu était inconnu; aucune retenue, aucune pudeur; les mœurs les plus obscènes, une avarice insatiable, une convoitise immodérée du bien d'autrui: des gens querelleurs, amis des rixes, haineux, détestables dans tous les détails de leur existence. Jamais il n'y était question de la justice; les menaces; les outrages tenaient lieu de droit; la cause de la veuve et de l'orphelin s'agitait dans les tavernes et dans les carrefours, au milieu des blasphèmes et du vin; on faisait

valoir ses droits par la force et le fer; les moyens d'accorder les parties étaient la terreur et la violence, quand toutefois une génération de soi-disant légistes ne réussissaient pas à imposer leur sentiment à ces gens, par la ruse et la chicane. Je ne parle pas des mœurs des enfants, instruments des plus infâmes passions; je ne dirai rien de la modestie des jeunes filles prostituées avant l'âge; rien des épouses, qui ne prenaient aucun souci des liens de l'union conjugale. Dans ce quartier, se trouvait un endroit plus spécialement consacré à tant d'abominations, qui s'appelait, par dérision, et n'était que trop, une *boutique d' enfer*. Dès que Vincent en eut connaissance, il proposa à ses prêtres de chercher quelque remède, et il s'y appliqua sans retard. Les uns dirent que c'était une entreprise difficile, d'autres, que c'était une tentative inutile; mais lui, tout plein de charité et d'amour, ne fit pas attention aux difficultés, quelque graves qu'elles fussent. S'il est impossible de changer l'état moral des esprits, à quoi, disait-il, servira notre œuvre? Ou bien faudra-t-il considérer comme rien moins que des chimères la conversion et la perfectibilité humaines?

En attendant, ayant envoyé quelques prêtres prêcher contre une licence aussi effrénée, il s'employa auprès du chef de la police de Paris, afin que non-seulement il empêchât les mauvaises dispositions de cette partie de la ville, mais encore afin que ses subordonnés se montrassent plus zélés pour le bien, par leur sagesse et leur exemple; de manière que leur conduite n'autorisât point le peuple à se livrer à toute sorte de vices. Mais cela ne suffisait pas. Ces légistes dont j'ai parlé, avaient établi comme un tribunal entre eux; les juges étaient des leurs, et il est inutile de dire quelles sentences ils prononçaient.

Et le gouvernement n'en savait rien, ou, s'il le sa-

vait, il n'y apportait pas de remède. Vincent, dévoilant aux magistrats de telles turpitudes, obtint que la cause du pauvre ne manquât plus d'être portée devant de véritables juges, ramenant celle-là dans le droit de la justice, rappelant ceux-ci à l'exercice du devoir. On vit bientôt les bienfaisants résultats de ces deux mesures; la *boutique d'enfer* disparut.

Le lecteur se rappelle que les agitations du royaume se calmèrent quelque peu après la prise de la Rochelle; la puissance des huguenots étant abaissée, les conditions de la politique intérieure s'améliorèrent, et les relations avec les principaux souverains de l'Europe devinrent moins incertaines. Vincent crut que le moment était opportun pour mettre la main à la réforme du clergé, au développement de la bienfaisance publique, à l'avancement du petit peuple, et, en général, à l'amélioration lente mais progressive de ces classes qui, plus affligées et plus abandonnées, invoquent encore les soins des bons et de ces gouvernements qui s'intitulent et devraient être libéraux.

Mais quoique les fauteurs de la Réforme, grâce aux soins de Richelieu, eussent été abaissés comme faction religieuse aussi bien que comme parti politique, néanmoins l'autorité de l'habile ministre était menacée du côté même où elle ne semblait avoir à craindre aucune résistance. La Médicis elle-même conspirait contre lui; Gaston d'Orléans le mettait en suspicion près de la cour, et il dénonçait son gouvernement au peuple, comme funeste et despotique. L'autorité royale était méprisée et attaquée dans celle du cardinal, comme si le temps de la régence fût revenu. Marillac, nouveau Concini, jouissait des faveurs de la reine mère; funestes faveurs, qui ne suffirent ni à l'élever au conseil royal, ni à le soustraire au gibet. La Médicis demandait à l'Espagne con-

seil et appui, pour combattre la politique de son propre ministre: mais le rusé cardinal pénétrait à fond ces intrigues de cabinets, et précisément à cette époque, il s'unissait à Gustave-Adolphe de Suède, pour apporter de nouveaux et secrets obstacles à la politique impériale. L'expédition de Gustave multipliait les empêchements déjà trop nombreux qui arrêtaient le progrès catholique en Allemagne, et l'alliance que voulait Richelieu était une arme nouvelle et terrible mise entre les mains du parti protestant en Europe. Vincent s'y opposa donc de toutes ses forces, et c'était avec raison; l'efficacité de l'élément religieux manquait dans cette société devenue le jouet des intérêts politiques; les ordres purement humains avaient fermé toute voie à la propagation de la pensée religieuse, et peu d'années après, cette politique toute mondaine fut sanctionnée par le traité de Westphalie, qui porta le dernier coup à l'unité catholique. Je ne comprends pas quelle était la pensée de Marie de Médicis; mais le sage et perspicace Vincent vit bien que la conduite de Richelieu était anticatholique et antifrançaise. C'est pourquoi il souleva toutes sortes d'obstacles à la politique du ministre, et l'opposition, vigoureusement soutenue par lui, prit un caractère d'opposition nationale et de liberté.

Il avait bien raison. En effet, le catholicisme avait fait la grandeur de la France; de tout temps, elle avait paru être l'épée de la religion. Mais maintenant, la France partageant en deux sa puissance, la partie politique empêchait les effets de la partie religieuse. L'individualisme de la Réforme lui répugnait cependant, soit par caractère, soit par tradition; et ceux qui disaient que, l'idée catholique une fois ébranlée jusque dans ses fondements, on devait tôt ou tard arriver, par la logique des idées, à l'athéisme, ceux-là disaient la vérité.

C'est pourquoi les esprits où le sentiment national se montrait plus profond et plus vrai, nourrissaient des craintes sérieuses, et l'amour de la patrie s'unissait facilement au sentiment religieux: aussi la résistance politique contre le cardinal était-elle un effet de tendances libérales, autant qu'elle était produite par les croyances menacées.

L'opposition grandissait, et Emmanuel de Gondi, qui avait, peu auparavant, renoncé à la charge de général des galères, le hardi Cospéan, évêque de Lisieux, et Vincent de Paul, en étaient les chefs. Cette opposition était en outre soutenue par beaucoup d'intrigants politiques; mais ceux-ci agissaient dans les ténèbres du mystère et de la conjuration. Les âmes généreuses ont toujours à vaincre une double difficulté: les adversaires ouvertement déclarés, et les machinations de ceux qui se disent amis, mais qui entravent les nobles entreprises par leur conduite vile et hypocrite; gens plus funestes aux nations, que tous les désastres. Que la politique de Richelieu fût évidemment nuisible à la France, à défaut d'autres preuves, on pourrait s'en convaincre par le seul fait, qu'elle fut combattue par Vincent et par le parti religieux et indépendant. Et cette politique fut véritablement fatale dans la suite: par elle, l'Europe perdit toute espèce d'unité, et la France, tout régime libéral. Que si, d'un côté, elle parut généreuse et libérale, en affermissant la grandeur de l'Etat, en reculant les frontières jusqu'à la Meuse et au Rhin, et préparant les splendeurs du règne de Louis XIV; personne aussi n'ignore qu'elle jeta le germe du despotisme des gouvernements, et donna naissance aux révolutions modernes. Certainement tout cela n'était pas dans l'intention de Duplessis; cependant il est certain que son œuvre aboutit à ce résultat.

En outre, en abaissant la puissance des grands, je ne sais ce qu'y substitua le cardinal. En tout cas, le parti que Vincent appuyait ardemment de son concours, ne lui aurait pour cela opposé aucune résistance; au contraire, inclinant lui-même à la liberté, il n'était pas opposé aux principes modérés de l'égalité, qui demandent de justes lois pour tout et pour tous. Mais l'abaissement de ces ordres nationaux, qui avaient formé les plus glorieuses traditions du royaume, était ce qui indignait surtout les intelligences les plus pures et les plus libérales; et si les mouvements mal apaisés du peuple contrariaient les nobles aspirations de Vincent, il était également fort indisposé par l'inconstance des salons royaux et par les intrigues de cour.

Du reste, les plaintes continuelles des royaumes, auxquelles donnait souvent lieu la politique française, et les luttes de partis ennemis et formidables, qui rendaient impossible tout progrès civil et religieux, prolongeaient la prudente opposition de Vincent; et s'il en pleurait secrètement, il agissait extérieurement comme un homme poussé par une nature généreuse. Les factions se développaient. L'une d'elles, comme si c'était peu encore des haines entretenues jusque là, se mit au service du frère du roi, lui promettant le pouvoir et le trône. Le duc d'Orléans s'était marié à une sœur du duc de Lorraine, espérant, par ce mariage, augmenter la puissance de son parti, et maintenir plus vive la guerre civile. Résolution coupable autant qu'insensée. L'autorité ne s'était jamais montrée plus ferme, et jamais gouvernement ne put se dire avec plus de sécurité maître de ses propres forces. Gaston dut s'enfuir, et il tomba si bas, qu'il ne lui fut pas même possible de sauver ses enfants de la potence. Le vaillant et généreux Henri de Montmorency, qui avait gagné sur le champ de bataille le

bâton de maréchal, essaya de renverser Richelieu, et d'étouffer les discordes de la famille royale. Mais le soulèvement du Languedoc n'obtint pas les résultats désirés, et lorsque Gaston accourut pour le soutenir les armes à la main, les villes fermèrent leurs portes aux insurgés, les campagnes se déclarèrent unanimement pour le roi, le duc de Lorraine, qui combattait pour l'Espagne et l'Autriche, perdit sa couronne, et Montmorency fut décapité. Les cours de l'Europe furent stupéfaites ; la France, étonnée; le Parlement, muet; seule, l'opposition religieuse de Vincent atteignit en partie son but; l'opposition politique ne gagna rien. Richelieu supprima d'un trait de plume les privilèges que Henri IV et Marie de Médicis avaient accordés aux calvinistes, aux provinces, à la féodalité; et à l'ancienne noblesse, il en substitua une nouvelle, que j'appellerais noblesse courtisane; premier triomphe de la révolution politique, qui put, un siècle plus tard, parcourir toute sa carrière.

Mais si l'opposition religieuse arrivait à son but, il était nécessaire que la partie de la société française demeurée attachée à la pensée catholique, fût aussi soutenue par la vertu et la science du clergé. Si, par le fait de Richelieu, les calvinistes avaient été affaiblis comme parti politique, et perdaient comme secte religieuse, les conditions du catholicisme n'en étaient pas mieux assurées en France, et il n'en était pas moins convenable de ramener le clergé à cette dignité et à cette puissance dont il n'aurait jamais dû se départir. Et même, dans la société d'alors, se vérifiait ce que nous avons vu également à des époques bien différentes. On n'attaquait pas de front le christianisme; mais être un vrai et parfait chrétien, paraissait une chose honteuse, intolérable, ou propre aux esprits faibles. Les formes simples et vénérables de l'Eglise, consacrées par la sage et

pieuse antiquité, devaient céder la place à d'autres; en même temps que de nouveaux principes se propageaient, la vérité et la sainteté de la pensée changeaient avec la variété de la parole: c'était peu encore; on tournait en dérision les choses les plus saintes, et l'on formulait de nouveaux systèmes religieux, avec la même facilité que l'on mettrait aujourd'hui à composer une fable propre à réjouir une société, ou que l'on imaginerait des fadaises destinées à la composition d'un roman. Pour que la France pût véritablement maintenir la pureté des institutions catholiques, il ne suffisait pas à Vincent que les calvinistes eussent été défaits à la Rochelle; il était de plus persuadé que le clergé devait, sous tous les rapports, reconquérir cette influence morale, qu'il semblait avoir perdue sans remède par ses mœurs corrompues et son ignorance proverbiale. Du reste, dans tous les cas, le renouvellement social dérive de la pensée; et le changement des opérations libres et extérieures des hommes est toujours la conséquence de changements corrélatifs qui s'opèrent dans l'ordre des idées et des aspirations.

CHAPITRE V

Réforme cléricale — Les Conférences.

Nous avons déjà vu comment Vincent, au collége des *Bons-Enfants*, avait entrepris une réforme cléricale: il lui donna ensuite un grand développement, par l'établissement des grands séminaires, dont il sera parlé en son temps, et, peu après, dans la maison même de St-Lazare, par la préparation des ordinands au sacerdoce. Or, il reprit son œuvre avec cette vigueur qu'il déployait dans toutes ses actions, et il l'étendit de telle sorte, qu'il put être très-utile non-seulement aux ordinands, mais encore aux prêtres. « S'employer à la réforme du clergé, c'est concourir à la plus grande œuvre de Jésus-Christ . . . Qu'y a-t-il de plus noble au monde? Dans l'ordre établi par la Providence, les princes et les rois n'égalent point, par l'excellence et la grandeur de leur rang, la dignité du sacerdoce . . . Tel est le clergé, tel est le peuple. De même que, selon la bonne ou mauvaise issue de la bataille, les généraux d'armées s'attirent la louange ou le blâme; de même, si les peuples sont sages et vertueux, la gloire en revient au sacerdoce. Si la religion a disparu ou se perd peu à peu sur une grande étendue de l'Asie et de l'Afrique, et même dans quelques royaumes de l'Europe, la faute en est à nous autres, prêtres. » Il disait une autre fois:

« Parmi nous autres, Français, il y a quelques prêtres qui sont gardiens fidèles et zélés de leur ministère; mais dans quel état se trouve le plus grand nombre ? . . . Ah ! si Dieu nous a jamais accordé quelque grâce, celle de la réforme cléricale sera la plus grande, la plus belle, la plus efficace. »

Le cours des nouveaux exercices était parvenu à son terme, quand un des ordinands, sur le point de sortir de St-Lazare, et parlant à Vincent, lui dit, au moment de prendre congé: « Monsieur Vincent, les Pères du désert se réunissaient quelquefois pour conférer entre eux sur les moyens de combattre l'ennemi invisible; de cette manière, ils s'enflammaient du désir de la perfection chrétienne. La solitude était le champ de bataille de l'avenir; là l'esprit d'iniquité combattait ses combats contre ces hommes valeureux, qui lui disputaient son empire. Aujourd'hui, après le triomphe du christianisme, les prêtres sont plus exposés que les solitaires d'Orient. Nous entrons jeunes dans le monde, et nous devons soutenir les autres, tout en nous défendant nous-mêmes. Monsieur, pensez-y; je sors de cette maison, mais je voudrais y revenir souvent. »

Vincent y pensait déjà depuis longtemps; mais, selon son habitude, après avoir longuement médité sur une œuvre, quelle qu'elle fût, il attendait, pour l'exécuter, que l'occasion lui en vînt du dehors, comme un signe que lui donnait la Providence de la volonté divine.

Il rechercha dès lors la manière dont il procèderait, et formula sans retard quelques règles générales, destinées à établir une association ecclésiastique entre ceux qui s'étaient déjà trouvés réunis à St-Lazare. Il fit connaître ces règles à l'archevêque de Paris, puis il institua les conférences ecclésiastiques, au moyen desquelles la réforme du clergé fit de si rapides progrès. Ces rè-

gles, approuvées par l'archevêque, Vincent les soumit à un bon nombre de prêtres (11 juin 1633), qui les accueillirent avec éloges et les adoptèrent tout d'une voix, et nommèrent Vincent maître et directeur de l'association nouvelle. Or, leur parlant dans une première conférence, il s'exprima en ces termes : « Messieurs, vous savez qu'un assez grand nombre de prêtres justifient ce qu'a dit Jérémie : L'or s'est obscurci ; les pierres les plus précieuses du sanctuaire ont été dispersées par les voies publiques. Pour que le prêtre soit digne de blâme, il n'est pas nécessaire qu'il ait commis des fautes graves ou honteuses : il suffit qu'il ne marche pas dans les voies du Seigneur, qu'il soit tiède dans le service du sanctuaire, et qu'il dissipe ses jours dans les vanités du monde. Il est toujours blâmable, le prêtre qui s'éloigne de la perfection que réclame son ministère.

» Mon dessein n'est pas de vous séparer du monde ; je ne songe pas non plus à vous renfermer dans une maison, sous forme de société religieuse. Continuez le genre de vie que vous avez menée jusqu'ici : restez près de vos familles ; mais resserrez davantage entre vous ce lien de charité qui vous a unis jusqu'ici. Vous obtiendrez aisément ce résultat, si vous avez dans votre âme une volonté forte, et surtout si vous vous faites un plaisir de pratiquer la vertu et de méditer quelque temps sur la sainteté de l'œuvre à laquelle vous êtes appelés : ... cela vous rendra forts contre les illusions et la corruption du siècle. En parlant de vous, on pourra dire, avec un prophète : Les étoiles ont donné leur lumière, selon leur position. Dieu les a appelées, et elles ont répondu : nous voici ; et elles se sont réjouies dans leur lumière et dans Celui qui les a créées [1]. Ce qui veut dire que

[1] Baruch, III, 34.

vous édifierez vos familles, et que vous serez toujours prêts pour les œuvres auxquelles vous appellera le Seigneur. »

Une autre fois, leur parlant avec simplicité et avec une éloquence toute suave et pleine d'onction, il leur disait: « La parole et le bon exemple, voilà ce que j'ai à cœur par-dessus tout.... Comme l'œil, en voyant, s'approprie la connaissance des objets environnants; ainsi par l'ouïe nous appréhendons la foi [1]. » En effet, il ne suffit pas d'étudier les livres; il faut encore les leçons faites de vive voix: cette seconde manière est la plus efficace. Il recherchait également l'humilité dans la prédication; il préférait à la rhétorique l'ordre et la puissance de la parole, dont il voulait que les ornements prissent leur origine dans le sens intime du bien et dans la force du sentiment.

La société destinée à établir et à étendre ces conférences fut composée d'une manière peu différente de celle adoptée par les Jésuites. Le nombre des membres n'en était pas déterminé. Le supérieur de la Mission en était le directeur perpétuel: Vincent lui-même, ou quelque autre prêtre, présidait les réunions. Un préfet veillait à l'observation des règles, rendait des services de charité aux prêtres malades ou mourants, et rappelait à la sagesse et à la piété ceux qui s'en étaient écartés en quelque point. Un secrétaire en rédigeait les actes: des assistants composaient le conseil, avec les dignitaires susdits. La société, bien que composée sous forme aristocratique, laissait à l'élément populaire toute liberté dans l'action spontanée de chacun de ses membres. Le sujet des conférences était également libre; mais elles devaient rouler principalement sur l'esprit ecclésiastique.

[1] Passages que j'ai tirés de quelques unes de ses conférences aux ecclésiastiques.

La discussion devait être approfondie, le langage simple, et le discours, privé des fleurs d'une éloquence profane: il devait toutefois être clair et bien coordonné; Vincent désirait surtout qu'il fût le fruit d'études longues et méditées.

Bossuet qui bien souvent était venu entendre sa parole, écrivant au pape Clément XI, presque un demi-siècle après, lui disait: « Elevé à la dignité sacerdotale, je fis partie de cette compagnie d'ecclésiastiques, qui se réunissaient une foi la semaine pour traiter des choses de Dieu. Vincent de Paul, qui l'avait établie, lui avait inspiré son esprit. Oh! comme nous étions pleins d'ardeur, en écoutant sa parole! Comme nous en étions avides! Il n'y avait personne qui ne sentît que ce langage était celui d'un apôtre. » Tronson, directeur du séminaire de St-Sulpice, sortant un jour de je ne sais quelle conférence, s'écria: Voilà un homme vraiment plein de l'esprit de Dieu.

Parmi de nombreux ecclésiastiques, on comptait souvent des évêques respectables par leur science et leurs vertus. Alors Vincent priait l'un d'eux, généralement le plus âgé, de formuler les conclusions de la conférence du jour. Une fois, l'un d'eux s'y refusa, et, adressant la parole à Vincent, l'engagea à continuer. Il lui représenta qu'une seule parole de lui produirait plus d'effet sur l'assemblée, que son propre discours, fût-il orné de la plus forte éloquence, et appuyé de la science la plus consommée. Puis il ajouta: « Aurais-je cette onction de l'Esprit Saint, que vous mettez dans vos paroles, et qui touche profondément le cœur de chacun? »

Il me semble que ces sortes d'assemblées développées peut-être, et capables de répondre aux circonstances des temps et aux besoins de l'époque où nous vivons, devraient se renouveler et être l'un des plus grands soucis

de l'épiscopat moderne [1]. Je voudrais qu'une institution basée sur des règles déterminées et durables, fût établie dans les principaux diocèses, et même dans les moins importants; là se réuniraient les esprits les plus élevés et les plus choisis du clergé, déterminés à avancer dans la science et la vertu. Les médiocres ne devraient pas en être exclus, soit parce que la médiocrité peut aussi, quoique rarement, apporter sa petite pierre à la construction de l'édifice commun, soit parce que l'exemple des autres leur fournirait un modèle et un encouragement pour leurs progrès dans les sciences ecclésiastiques. Je voudrais que, dans les réunions, s'agitassent les questions les plus vitales du christianisme et de la philosophie moderne, pour habituer les jeunes prêtres à la faconde de l'orateur et à la forte et puissante argumentation du philosophe et du théologien. Je voudrais voir ces assemblées imposer une digue et un frein aux doctrines erronées que professent un grand nombre d'esprits même élevés, parmi les laïques, afin que, par le silence ou par des réponses trop souvent privées de tout fondement scientifique, on ne fournît pas un motif de reprocher aux catholiques leur peu de science et, ce qui est pire encore, leur peu de foi. De ces institutions devraient sortir des professeurs et des maîtres, qui soutiendraient dans les séminaires l'honneur ecclésiastique, et prépareraient un clergé qui, avec l'efficacité de la vertu et d'une érudition supérieure, travaillerait au bien des peuples et aux véritables progrès de l'humanité. Je voudrais que l'on découvrît, par ce moyen, l'aptitude, la vertu et l'intelligence des jeunes ecclésiastiques, de sorte que tel, qui possède l'éloquence, ne fût pas envoyé en mission dans les campagnes; que l'habile théologien

[1] Ces conférences ecclésiastiques existent dans la plupart des diocèses de France. *Note du trad.*

et le profond juriste ne fussent pas oubliés dans les murs d'un cloître [1]. En suivant cette marche, on compterait bientôt, parmi les minitres du sanctuaire, les meilleures intelligences du siècle; la primauté de la science leur serait reconquise, et les multitudes étonnées et reconnaissantes reviendraient à la foi de leurs pères, avec une soumission raisonnable.

Si ces pensées étaient mises à exécution, je n'hésite pas à affirmer que, en peu de temps, la tendance de la science serait catholique. Voilà pourquoi souvent, dans le cours de cette histoire, j'ai dit que la pensée de Vincent, religieuse sans doute, était éminemment civile: c'est qu'en effet, en voulant sanctifier les âmes, il perfectionnait les rapports sociaux, selon les besoins de la vie actuelle. De même que le gouvernement civil, qu'on pourrait appeler l'expression de la société, est nécessaire; de même il faut reconnaître la nécessité de la vertu intérieure, qui est la société des esprits et le lien moral des individus. Y pense qui le doit, et qu'il voie si je me trompe, en affirmant que, l'homme intérieur une fois renouvelé, la société se trouve renouvelée tout entière: qu'il voie si, la pensée une fois dirigée vers l'idée religieuse, on n'établit point par là même la vraie égalité et la vraie liberté, besoin suprême de la nature humaine.

Nous lisons dans ce livre inimitable, qu'on appelle l'Imitation de Jésus-Christ: « Bienheureuse l'âme qui prête l'oreille au Seigneur parlant au dedans d'elle-même, et qui entend de sa bouche des paroles de consolation! Heureux ceux qui soupirent de s'élever à Dieu, et rejettent loin d'eux tous les embarras du siècle [2]! » C'est

[1] Le docte laïque pourrait-il participer à ces assemblées? Quel en serait le mode! Je propose ces doutes, que d'autres plus prudents pourront résoudre.
[2] Imitation, l. 3, ch. 1, v. 1.

réellement dans la solitude et la méditation que l'homme se rend capable de la vérité, et entend ces paroles qui donnent l'esprit et la vie. C'est une erreur devenue hélas! très-commune, que de penser que l'homme de la prière et de la méditation manque d'aptitude pour les emplois de la société, et qu'il est inhabile à sortir des embarras des affaires civiles. L'histoire, si on la considère attentivement, répond à ces vaines assertions, et l'on sait que ceux qui ont le plus fait, tant dans le domaine de la religion, que dans le champ de la politique, furent grands par leur science et leur vertu, et très amis de la prière et de la solitude. Il ne faut pas oublier que, plus l'homme tend vers Dieu et consacre ses actes à sa plus grande gloire, plus il passe volontiers des douceurs de la contemplation à celles de la vie active, persuadé qu'il concourt ainsi à l'œuvre de Dieu, c'est-à-dire au bien-être des esprits créés et à la fin suprême de l'existence. En un mot, la pensée religieuse dirige la pensée politique, et, au fond de toute question sociale, il y a une question de théologie qui embrasse toutes les choses de l'univers [1]. D'ailleurs, les saints des derniers siècles, déplorant la corruption qui semblait déjà, à des signes non équivoques, se répandre dans la société humaine, et pensant que cela venait de ce que les hommes avaient abandonné l'usage de la méditation, faisaient tous leurs efforts pour les déterminer à rentrer en eux-mêmes.

[1] Proudhon a écrit, dans ses *Confessions d'un Révolutionnaire*, ces paroles remarquables: « C'est une chose étonnante que, au fond de notre politique, nous trouvions toujours la théologie. » Il n'y a là rien de surprenant, si ce n'est l'étonnement de Proudhon. La théologie, précisément parce qu'elle est la science de Dieu, est l'océan qui contient et embrasse toutes les sciences, comme Dieu est l'océan qui contient et embrasse toutes choses (1).

(1) Cortès « Essai sur le catholicisme, le libéralisme, et le socialisme. »

Vincent voulait de plus que ceux qui prenaient part à ces conférences, réfléchissent à la direction de leur propre vie, et que chacun se rendît parfait dans la voie qu'il aurait choisie, selon les paroles du Sage, nous avertissant: que chaque homme fasse ce à quoi il sent son esprit le plus disposé; ce qui, dans le langage chrétien, s'appelle suivre sa vocation. Puis il prescrivit que, à ceux qui désiraient se consacrer à la vie monastique, on ne conseillât jamais de choisir tel ou tel Ordre. Recherchant les résultats pratiques, plutôt que les ingénieuses théories qui, tout excellentes qu'elles peuvent être, produisent rarement ou jamais de grands effets, il réprouvait ces résolutions générales qui contentent plus l'orgueil, qu'elles ne profitent à la vertu; productions d'un esprit qui se croit déjà sûr de ses propres forces, et qui a goûté les attraits de la vertu, mais sans la pratiquer. Si quelqu'un, pris d'une profonde mélancolie, comme s'il n'espérait plus atteindre à la perfection, tombait dans ces afflictions d'esprit qui semblent parfois ôter toute confiance et tout amour; à celui-là Vincent donnait pour règle que: aride ou dévot, calme ou désolé, tenté ou libre, courageux ou timoré, si l'on persévère dans le bien par la force de la volonté, tout doit sembler égal, Dieu le voulant ainsi. Vincent était vraiment un profond connaisseur du cœur humain! Il avait sondé les voies les plus cachées de cet art obscur et difficile; et, pour l'apprendre aux autres, il lui suffisait de se copier lui-même, de révéler ses luttes intérieures, et d'enseigner la constance et l'amour. De cette manière, il acheminait vers la perfection, sans efforts d'imagination; et, dans ses jugements, il était guidé par l'impulsion de son cœur, sans doute, mais plus encore par le jugement de son esprit.

Parmi ceux qui procurèrent à la nouvelle institution

une assez grande renommée, on compte le même Olier qui, le premier, avait aidé Vincent dans les exercices des ordinands: désireux, naguère encore, de conquérir la réputation d'un savant, il avait abandonné les universités, pour se faire missionnaire dans les campagnes: puis, l'abbé de Coulanges, oncle de madame de Sévigné: Pavillon, qui obtint tant de succès dans ses prédications, que Vincent le fit ensuite nommer évêque de Alet; homme instruit et austère, dont la réputation contribua plus tard à la propagation du jansénisme: Godeau qui, après être longtemps resté éloigné de son siége épiscopal, peut-être par un amour excessif des études profanes, remplit, sur la fin de sa vie, les devoirs de sa charge avec beaucoup de zèle et de prudence; puis, Abelly, Fouquet et bien d'autres encore, que je passe sous silence, pour la brièveté de mon récit. Ceux qui prirent part aux conférences du temps de Vincent, furent au nombre de trois cents; et l'efficacité de ces réunions était si bien reconnue, que Richelieu, pensant à la nécessité de relever l'épiscopat en France, ne dédaigna pas d'appeler Vincent dans son conseil, et de préférer pour les siéges vacants les prêtres qui avaient été le plus bel ornement et la gloire des conférences. On rapporte que le ministre, parlant un jour à la duchesse d'Aiguillon, lui dit: qu'il avait toujours eu une haute opinion de Vincent, mais que, après avoir traité avec lui de l'épiscopat français, il avait dû le considérer comme un homme beaucoup plus grand qu'il ne lui avait paru par le passé. Après la mort de Richelieu, Louis XIII continua de proposer pour l'épiscopat ceux qui avaient pris une meilleure part à l'institution de Vincent.

L'estime que le cardinal avait conçue pour notre cher Saint fit que, à cette époque, il suivit encore ses conseils sur d'autres sujets.

Inutile de dire que, tout en poussant avec activité ce qui devait le plus contribuer à la réforme cléricale, Vincent n'avait rien perdu pour cela de son zèle pour les autres institutions de charité publique qu'il avait entreprises. La France se trouvait alors dans une situation politique assez calme ; calme apparent, il est vrai; car ce n'était qu'une trève aux luttes continuelles, bien que les motifs de guerre ne manquassent point, comme on le vit bientôt après, lorsque les Français furent obligés de combattre les armées espagnoles. Malgré cela, Vincent trouva encore moyen d'adoucir le sort des malheureux retenus sur les galères, et de pourvoir à leur amélioration. S'ils étaient autrefois abandonnés dans les tristesses de leur esprit et les affections de leur cœur, on ne prenait maintenant aucun souci de leurs infirmités corporelles. Vincent chercha donc le moyen de les faire recevoir dans un hôpital, afin qu'ils ne fussent pas privés de secours. Le commandement général des galères n'était plus aux mains du comte de Gondi. Néanmoins il ne fut pas difficile à Vincent de faire quelque chose en faveur de ces malheureux; car c'était un parent de Richelieu qui avait succédé à Gondi. C'est pourquoi, appuyé encore par le concours de la duchesse d'Aiguillon, fort disposée à favoriser le moindre de ses désirs, Vincent proposa au cardinal ministre d'ériger un hôpital destiné à recueillir les forçats malades; le cardinal accueillit la proposition. L'hôpital fut bientôt élevé avec cette magnificence et cette ampleur de conception qui étaient particulières à ce ministre. Sans doute, on n'accorda pas à l'établissement de revenus déterminés; il ne les obtint que plus tard, lorsque Vincent fit partie du conseil royal.



CHAPITRE VI

Les Filles de la Charité.

Les compagnies de charité produisaient des effets dignes d'une œuvre entreprise et dirigée par Vincent. Mademoiselle Legras les soutenait avec une activité intelligente et vigoureuse. Plusieurs filles du peuple étaient venues la trouver: l'une se sentait peu d'attrait pour les liens du mariage: l'autre, faute de moyens, n'avait pu suivre l'impulsion intérieure qui l'appelait à la vie religieuse; une autre encore avait plus ou moins vécu dans le monde, bien qu'éloignée des fréquentes réunions et des joyeuses compagnies. Elles s'appliquaient toutes peu à peu aux œuvres que Dieu semblait surtout leur demander. Ames affectueuses et ferventes, aux yeux desquelles le monde avait perdu toute sa beauté, et pour qui la société n'avait pas une corde qui fût à l'unisson de la douce harmonie de leurs pensées. Peut-être la poésie de la solitude leur aurait apparu belle et riante des plus suaves couleurs; mais c'est un fait que, quel que soit l'état où l'ait placée la Providence, la femme, pour peu qu'elle rentre en elle-même, se persuade que rien ne lui manque pour être active et heureuse. La vraie beauté des choses réside en elles-mêmes, et ce qui est vraiment beau, est également bon. La contemplation en harmonie avec la pensée chrétienne

donne à l'action une beauté et une grandeur qu'elle ne possédait pas auparavant, et, dans les différentes circonstances de la vie, c'est l'esprit qui donne aux œuvres leur lumière et leur reflet. Aussi, selon l'Évangile, pour que la vie humaine se rapproche de la perfection, il faut que l'action ne soit pas séparée de la pensée.

Les cœurs généreux ont pour habitude d'avoir principalement en vue la gloire de Dieu. Mais qui ne sait que Dieu se glorifie dans sa créature, et que le plus grand bien que puisse faire un homme, est celui qui contribue le plus au bonheur des esprits créés? Or, pourquoi la femme devrait-elle être exclue des œuvres les plus parfaites, et qui se rapprochent le plus de l'ordre établi de Dieu dans la famille humaine? Si une Ève plus sage a fermé la porte de ses sens, pourquoi n'ouvrirait-elle pas ensuite, au profit de la créature, les trésors de son âme, élevés et rendus sublimes par la charité, qui est l'amour de Dieu même et de son œuvre?

Telles furent les considérations qui inspirèrent bientôt à Vincent la pensée que l'on pourrait fonder une institution, sur le plan de celle qu'il avait déjà créée, mais en en étendant l'action sur des bases plus larges et sur un plus vaste champ. Il lui sembla que les compagnies de charité pourraient même lui fournir le noyau ou, pour mieux dire, le fondement de la nouvelle congrégation.

Dans les associations même le mieux organisées, les plus saintes intentions deviennent, avec le temps, tièdes et, par conséquent, inefficaces. Il ne suffit point parfois que les règles qui les dirigent soient sages et prudentes; si on ne les rappelle souvent aux principes, elles tombent en décadence et en ruine, absolument comme Machiavel l'affirme des gouvernements. Ainsi les compagnies de charité, dont il a été question, avaient un peu

perdu de leur premier éclat, et, des effets, il était facile de conclure à l'affaiblissement de l'esprit et de l'ardeur qui, à leur début, les avaient rendues si précieuses et si opportunes. A peine avaient-elles été fondées par Vincent, qu'un bon nombre de femmes pleines de piété, et quelques dames haut placées dans la société française, en avaient assumé les charges avec un zèle ardent et d'excellentes intentions.

Mais en même temps qu'elles, étaient venues bien des dames qui, dans la pratique de la charité, apportaient toute la vanité féminine; la mode avait pénétré dans ces réunions, où l'on aurait dû rencontrer un tout autre esprit. Oubliant le bien des pauvres et le progrès chrétien, on cherchait à satisfaire son amour-propre, en se donnant un certain air de philosophie et de popularité.

Afin donc que l'action de ces compagnies ne fît pas défaut, et que leur esprit ne se confondît pas trop avec celui du monde, il fallait les transformer en une institution permanente et durable, qui, tout en restant au milieu de la société, prît cependant un caractère plus sévère et plus religieux. On ne devait pas rejeter entièrement le concours de ces pieuses femmes, parmi lesquelles il s'en trouvait qui savaient faire passer la pensée de Dieu avant toute espèce de vanité: en un mot, il fallait que l'institution eût des règles sûres et bien définies, et que son action s'accomplît sur un champ plus vaste, tout en devenant certaine et continue.

Vincent fit part de son nouveau projet à mademoiselle Legras, et la pieuse femme l'accueillit avec joie: elle voyait une nouvelle route s'ouvrir devant elle, et elle se disposa à la parcourir avec tant d'ardeur et de bonne volonté, que Vincent dut la calmer et la modérer. Bien des jeunes filles vinrent à elle, pleines du désir de la suivre :

elle en choisit quelques unes qui paraissaient mieux disposées, les reçut dans sa maison, prépara leur esprit et fortifia leur cœur, en les rendant, autant que possible, capables de remplir leurs difficiles devoirs. Les pieuses jeunes filles correspondirent merveilleusement à ses intentions. Au début, elle leur confia le soin des malades et la pratique des bonnes œuvres envers les familles: chaque maison de charité ou de bienfaisance publique, où l'on pouvait faire du bien, devint en peu de temps le théâtre de leur action. Elles se firent bientôt les mères des enfants abandonnés: anges consolateurs, elles pénétrèrent dans les prisons. Mais elles ne se formèrent pas encore en congrégation, et ne donnèrent pas une règle déterminée à leur association. Vierges parées d'une sévère beauté, dédaignant les ornements féminins, privées d'aide et d'appui en dehors de leur zèle et de leur ferme résolution, elles parcoururent les campagnes, sans compagnie ni défense, restèrent au lit des malades, leur apportant les consolations de la religion et les remèdes de l'art, adoucissant les douleurs du corps et les infirmités de l'esprit, enseignant aux coupables le repentir, affermissant les bons dans les voies du Seigneur, portant partout et sous toutes les formes la suavité et la consolation. Ces premiers débuts firent sensation, et, quoiqu'elles ne fussent pas encore enchaînées par un lien commun, mais seulement unies par le lien intérieur de la charité, le peuple les appela de ce nom qu'elles prirent ensuite, nom véritablement propre à faire connaître l'esprit de cette congrégation qui devait être, avec le temps, l'une des plus magnifiques et des plus sages institutions de Vincent. Elles furent appelées les Filles de la Charité.

Vincent ne jugea pas à propos de leur imposer, pour le moment, une règle définitive, parce que, dans ce cas

encore, il voulut suivre sa maxime de ne formuler par écrit aucune loi, avant qu'un long usage et l'expérience en eussent démontré la sagesse et l'opportunité. Ce ne fut que douze ans plus tard, que mademoiselle Legras lui écrivit pour lui demander de leur tracer une règle par écrit, et ce fut alors que Vincent y donna toute son attention [1].

Tels furent les commencements de la nouvelle congrégation. Comme le petit grain de sénevé qui produit une plante très-élevée, elle étendit ses rameaux de tous côtés, et la France, la Lorraine et jusqu'à la Pologne, se réjouirent bientôt de ses résultats. Elle fut le soutien et l'appui de l'orphelin, de la veuve et du pauvre honteux. Les Filles de la Charité entrèrent dans les hôpitaux; elles y préparèrent les remèdes, se tinrent au chevet des malheureux et encouragèrent les moribonds; elles se rendirent dans les maisons des pauvres, soulagèrent leur détresse, essuyèrent leurs larmes, et déposèrent dans les cœurs désolés et abattus par la tristesse les douceurs de la consolation et de la charité. Elles parcoururent les villes, les faubourgs et les campagnes, et le peuple abandonné eut des vivres et des encouragements. Elles coururent de ville en ville, et portèrent partout l'esprit

[1] On lira ci-dessous la lettre dont j'ai parlé; il est probable qu'elle fut écrite au commencement de 1646, ou peu après.

« Très-honoré Père. La manière dont la divine Providence m'a inspiré de vous parler en toute occasion, fait qu'en ce moment, où il me semble éprouver des sentiments que je crois venir de Dieu, afin que s'accomplisse sa volonté, je vous parle avec une entière simplicité, mais aussi avec vérité, sur les besoins que m'a démontrés l'expérience, pour consolider l'institut des Filles de la Charité, si toutefois vous êtes décidé à le conserver, et que vous ne jugiez pas plus à propos de le dissoudre à cause de nos fautes, et surtout des miennes... L'une des choses les plus importantes, est de donner à l'institut une personne qui le dirige mieux que je ne puis le faire... Il me semble également nécessaire de ne pas tarder à lui donner des règles fixes et opportunes...; et finalement, d'ériger notre association en compagnie, sous la direction de l'honoré général des Pères de la Mission.... Voilà ce que j'ai voulu vous dire, après toutefois en avoir fait part à mes bonnes sœurs ».

de la justice, de la sainteté et de l'amour. Elles adoptèrent les enfants, afin que, privés de leur mère naturelle, ils en retrouvassent les soins et l'affection dans des mères adoptives. Elles pénétrèrent dans les sombres tours, dans les prisons obscures, et enseignèrent l'espérance et le pardon aux malheureux chargés de chaînes, en leur préparant la liberté de l'immortalité. On les vit avec étonnement pousser le cri de la paix, au milieu du tumulte des guerres civiles, et, mêlées aux fureurs des partis, calmer les colères, relever les blessés, poser leurs débiles bras sous la tête des mourants, et leur murmurer des paroles de charité et de repentir. Elles se tinrent avec une audace virile parmi le tumulte des camps, au milieu du frémissement des batailles, dans les rangs des combattants, afin que le soldat ne reposât point dans un coin oublié ses flancs ensanglantés, et que, aux derniers instants de sa vie, il eût à ses côtés une voix qui lui parlât de Dieu et de l'éternité. De nos jours, lorsque les armées des puissances européennes combattirent contre le colosse du Nord; lorsque, en Crimée, sous les murs de Sébastopol, elles accomplissaient des prodiges de valeur, ces pieuses femmes étonnèrent l'Europe civilisée, comme au temps de Vincent de Paul: et les fils de la Réforme, qui combattaient à côté de ces preux, les virent s'approcher d'eux, oubliant le mépris qu'ils professent contre le catholicisme, non par perversité d'esprit ou de cœur, mais par un vain sophisme de la raison, ou par manque d'une lumière qui éclaire leur intelligence (que le Dieu des miséricordes ait pitié d'eux un jour!): ils les virent, dis-je, démontrer justement par les faits, qu'à la pensée catholique seule il est donné d'opérer de tels prodiges; car la charité ne s'arrête pas aux croyances, ne se limite ni aux nations ni aux temps: elle plane au-dessus de toutes les choses humai-

nes, elle est infinie et toute-puissante, comme Dieu dont elle tire son principe.

Comme l'institut des Filles de la Charité se développait chaque jour, Vincent pourvut à ce qu'elles ne manquassent pas d'asile : il décida que quelques unes resteraient auprès de mademoiselle Legras, dans sa maison située à une courte distance de St-Nicolas du Chardonnet, en transféra d'autres dans une maison du faubourg saint-Lazare, et voulut que d'autres se retirassent dans un lieu solitaire, près du village de La-Chapelle, peu éloigné de Paris: elles venaient toutes passer, tour à tour, quelque temps dans cette retraite. Il pensait qu'une âme destinée à se trouver et à rester longtemps au milieu des agitations civiles et des tempêtes du monde, a bien besoin de prendre quelques instants de paix et de repos, pour recouvrer de nouvelles forces et un nouveau courage, afin que, dans les beautés de la nature et les sublimes impressions de la solitude, elle s'élève à la contemplation des choses célestes, et pénètre mieux les secrets desseins de la Providence, qui se manifestent à chaque instant dans les vicissitudes de la société et des peuples. Sage pensée! On prétend généralement, à notre époque, que, pour connaître le monde et influer puissamment sur les destinées sociales, il est bon de ne pas s'en séparer un seul instant. Mon opinion sur ce point est que, pour bien comprendre les hommes et les temps, et leur rendre toute sorte de services, il est nécessaire de se séquestrer parfois de leur commerce, pour peu de temps néanmoins. Cette erreur a peut-être raison dans la pensée de certaines écoles, pour lesquelles il n'y a, en quelque sorte, de sérieuse importance que dans les questions de gouvernement, et qui mettent de côté celles qui, pourtant, sont les plus grandes et les plus vitales, c'est-à-dire, les questions sociales et religieuses. Ecoles

qui paraissent en même temps ennemies des ténèbres et de la lumière, et qui ont leur pendant dans l'antiquité païenne, parmi les cyniques et les sophistes.

Vincent portait une affection particulière à cette institution, pour laquelle il formula, assez longtemps après, des règles définitives, dont nous donnerons une idée en temps et lieu. Les Filles de la Charité entendaient souvent sa parole suave, pleine d'onction, pénétrante, efficace. Loin d'elles, il leur adressait ses conseils et ses encouragements, au moyen de lettres remplies d'affection, de consolations, de zèle pour la cause de Dieu et de l'humanité.

Un philosophe moderne a dit que la parole est une énigme proposée à tous les hommes, mais que les sages seuls savent deviner. Et moi, je dis que les discours que Vincent adressait à ces pieuses femmes, dans l'effusion de son cœur, ne pouvaient être mieux adressés à personne autre; que personne n'aurait su plus facilement en comprendre les beautés secrètes et le sens profond. Ils portaient le cachet d'une sagesse douce et sublime, cachée sous le voile d'un langage simple et modeste, mais si efficace, qu'il versait dans l'âme de ces vierges l'enthousiasme de la foi et de la charité. Et puis, elles conservaient ce précieux dépôt dans un cœur pur et dans une âme sereine. Et pour que les plus précieux conseils sortis de ses lèvres ne fussent point perdus, qu'elles pussent en faire le sujet de leurs courtes méditations et les transmettre ensuite à la postérité, elles avaient coutume de les conserver par écrit. Le lecteur jugera de quelques unes de ces pensées.

« Les Filles de la Charité sont envoyées sur la terre pour représenter la bonté de Dieu, spécialement à l'égard de l'humanité souffrante: elles doivent donc se prêter facilement à écouter les gémissements du malade, du

moribond et de tous les malheureux, comme une mère écoute les pleurs de ses enfants avec douceur, compassion et amour.

» Quittez la prière, la lecture, la méditation, le silence, pour assister un pauvre. Ne vous en déplaise; servir un pauvre, n'est pas une œuvre bien différente de celle que vous faisiez tout à l'heure.

» L'amour de Dieu et du prochain, l'union et la concorde doivent être la disposition intérieure des Filles de la Charité.

» Mes sœurs, Notre Seigneur a pris soin de l'âme en même temps que du corps; imitez-le. Parlez aux pauvres de leur salut, avec ce langage qui vient du cœur.

» La Fille de la Charité est une plante qui doit porter ses fruits.

» Fermez les yeux, le soir, en pensant à Dieu; en les ouvrant, le matin, que votre première pensée soit celle de Dieu.

» Faites que jamais l'oisiveté ne vous surprenne. Après avoir rendu quelque service aux malades, occupez-vous à des travaux domestiques, par exemple, à l'aiguille, au fuseau et autres semblables.

» Le travail, mes filles, est une chose louable; c'est bien gagner sa vie, que faire un bon emploi du temps. Le temps est une chose précieuse, et Dieu nous en demandera compte un jour.

» Vivez en parfaite union entre vous; que jamais l'une ne donne à l'autre un sujet de plainte; mais supportez-vous mutuellement. Chacune de vous a quelque défaut; si telle ne supporte pas ceux de sa sœur, pourquoi celle-ci devrait-elle supporter les siens?

» Ayez toujours la modestie pour compagne.

» Que chacune de vous respecte les autres, puisque

vous êtes toutes également les servantes du Seigneur, devant qui ne sont rien les rois de la terre.

» Avez-vous jamais vu, mes chères, un beau drap de brocart d'or? Il est beau et resplendissant. Mais si vous y ajoutez quelques pierres précieuses, comme des émeraudes, des rubis et autres semblables, celles-ci ajoutent à la valeur du drap un prix considérable. Tout ce que vous ferez par obéissance, sera un diamant incomparable posé sur ce drap précieux.

» Votre vocation est grande, la plus grande qui se puisse trouver dans l'Église de Dieu.... Vous êtes des martyres. »

Ces sentences venaient, on peut le dire avec raison, de Dieu même, puisque Vincent les avait méditées devant Lui, dans le silence de la prière: elles pénétraient dans l'esprit de ces admirables vierges, et inondaient leur cœur d'une joie pure et d'un profond enthousiasme.

L'existence particulière du nouvel institut et les œuvres auxquelles il était plus spécialement destiné, engagèrent Vincent à déclarer qu'il ne fallait pas soumettre les Filles de la Charité à certaines pratiques propres au cloître. Ainsi il leur prescrivit de ne porter aucune espèce de cilice, de ne rechercher ni préférer trop aucun exercice de piété, quelque louable qu'il fût: il ne voulut même pas qu'elles employassent leur temps à orner les églises, ni à travailler le lin pour le service des autels, ni rien de semblable.

L'esprit du nouvel institut ne dégénéra jamais; il se conserva comme aux premiers jours, et, dans la foi et la ferveur de ses principes, il puisa les éléments d'une existence splendide et durable.

Tout ce qui est beau et grand est exposé, d'ordinaire, à endurer la colère des hommes et la malignité des temps. Les Filles de la Charité eurent à subir, selon la marche

commune des choses humaines, les persécutions et l'exil. Quand vinrent pour elles les jours de souffrances et d'épreuves, Vincent n'était plus; mais son action et son esprit vivaient toujours. Sur les autels des deux mondes, se trouvait l'image vénérable d'un vieillard, devant laquelle les peuples venaient répandre leurs prières et leurs larmes de reconnaissance et d'amour. Rome avait inscrit son nom parmi ceux des héros chrétiens; ses disciples parcouraient les contrées de l'Europe, ramenant la société dans les voies du Seigneur, et endurant le martyre dans des régions lointaines, chez les peuples barbares à qui ils allaient annoncer la bonne nouvelle. Mais il vint un temps où l'on détruisit tout, parce que l'on croyait follement pouvoir tout renouveler. On oublia les plus vives traditions de la société; la sagesse vénérable de l'antiquité fut traitée de honteuse ignorance; tout principe d'autorité fut livré au mépris; sur les ruines du passé, on voulait établir un nouveau pacte, fils de la raison, un nouveau droit, dont la justice résidait dans la force: la morale était un vain nom; on appela ordre, la mort des idées les plus sublimes. On prétendit que les hommes avaient souffert, jusque là, un esclavage honteux et horrible, et méprisé toute chose divine et humaine: le temple fut violé, l'autel ensanglanté, et l'on donna à l'Europe civilisée le spectacle d'épouvantables scènes de délire et de carnage. Le fer remplaça la loi; la sécurité des royaumes devint la risée et le jouet d'une populace ivre et fanatique, et, sous le saint nom de la liberté, on fit régner la plus horrible tyrannie. Ce fut alors, dans l'effervescence de la révolution, qu'un peuple rassasié de fureur et de sang se prit à haïr ces filles du ciel. Il les accusa de crimes dont elles ne connaissaient pas même le nom, et les contraignit à quitter cette patrie qui avait vu les premières œuvres de leur

charité et les merveilles de leur apostolat naissant. L'Europe s'émut de tant de scélératesse, et l'Angleterre, noble nation chez laquelle la liberté n'est pas un vain mot, accueillit les exilées: celles-ci ne poussèrent pas une plainte, mais conservèrent toujours dans leur cœur deux amours, Dieu et la vertu. Ainsi les Filles de la Charité purent se soustraire aux fureurs d'une foule sanguinaire et frémissante, que Burnes appelait, avec un accent ironique, la souveraine de la France, dont la tyrannie tombée sur la tête de ces filles du ciel, émut les peuples de toute religion et de toute croyance: du haut de la tribune anglaise, on blâmait les actes honteux des gouvernants d'un jour, et l'on offrit aux filles de Vincent de Paul cet asile qu'une patrie plongée dans l'orgie d'une liberté sans frein leur avait refusé en termes malséants et ignobles. Mais lorsque le terrible ouragan eut calmé son impétuosité, quand les lauriers consulaires eurent peu à peu dérobé aux regards de l'Europe émue et surprise les flots de sang répandu, les innocentes vierges de Dieu furent rappelées; on les rendit aux hôpitaux et à ces générations de pauvres et d'affligés qui, aux jours de leurs douleurs, les appelaient leurs mères et leurs sœurs, qui les nommaient leurs anges.

La France les revit, et ce ne furent pas elles qui rappelèrent l'histoire d'un triste passé. Tant que dura l'agitation des peuples, tant que, sur les destinées des fils d'Adam, pesa un nuage de guerre et de sang, les Filles de la Charité demeurèrent parmi les régiments français, sur les champs de bataille, disputant à la mort les glorieux rejetons des anciens Francs. Napoléon étonné de tant de courage, qui pouvait se comparer à celui de ses preux, donna à la première d'entre elles l'étoile de la Légion d'honneur. Mais en ce moment, l'illustre capitaine ne semblait pas être plus que l'humble sœur, et

celle-ci aurait bien pu se proclamer très-grande, devant le géant de l'Empire.

Notre société froide et positive ne cherche et ne sait trouver, dans les institutions modernes, ce sublime poétique, dont se parent généralement les anciennes histoires et les pieuses légendes sur les origines des plus grandes institutions chrétiennes, tout embaumées d'un suave parfum de candeur et de beauté. Semblables aux traditions héroïques de la Grèce, au temps où les Hellènes émigrèrent de cette contrée, berceau de la civilisation moderne, et fournirent, pendant cinq siècles, un thème à l'ode, à la tragédie, à l'épopée; les poésies populaires du moyen âge et, plus que les autres, celles qui roulaient sur un sujet religieux, tombèrent malheureusement dans l'oubli. Mais qui ne sent au fond de son cœur combien il manque à la satisfaction et à l'édification d'un peuple, quand lui manquent ces chants innocents, revêtus d'une forme poétique suave et tranquille, je dirai mieux, d'une poésie facile, candide et populaire? Clotilde eut ses légendes, et Radegonde (les deux femmes qui contribuèrent efficacement à la conversion, et furent les mères du peuple français) inspira les vers nobles et suaves de Fortunat; il chantait cette pieuse reine, sur le visage de laquelle la mort n'avait pu, en posant son voile, éteindre cette fraîcheur naturelle qui l'emportait sur celle des roses et des lis [1]. Oh! quelles beautés poétiques n'auraient pas inspirées les Filles de la Charité, dont le vœu est le désir du bien, dont le désir est un vœu d'amour et de martyre; qui ont pour monastère la maison du pauvre; pour cellule, l'auberge du pèlerin; pour cloître, les rues de la ville et les salles des hôpitaux; pour clôture, l'obéissance; pour barrières, la crainte de Dieu, et pour voile, la modestie et la pudeur de la vierge!

[1] Dandolo.

CHAPITRE VII

Les Dames de Charité.

Après avoir achevé l'établissement des Filles de la Charité, Vincent quitta Paris pour quelque temps, et se retira près de l'évêque de Beauvais, pour faire un peu de bien dans le diocèse confié à ses soins, et donner une nouvelle impulsion aux instituts de charité qui s'y étaient fondés depuis peu. Mais il n'y resta pas longtemps, et, de retour à Paris, il se remit avec ardeur à étendre l'œuvre des Filles de la Charité, et à la faire arriver le plus près possible de la perfection.

Du reste, la congrégation elle-même avait manifesté de nouveaux désirs et de nouveaux besoins.

Les servantes des pauvres, je dirai mieux, les mères du peuple, avaient besoin de moyens et de secours: elles ne possédaient qu'une ardente charité; comme le peuple auquel elles voulaient faire du bien, ces pieuses filles vivaient dans la misère et le manque absolu de ressources. Il fallait donc qu'une autre institution vint à leur aide; et elle fut bientôt établie sous la forme d'une congrégation nouvelle, à laquelle les personnes qui la composaient firent donner le nom de Dames de Charité.

Madame de Goussault était demeurée veuve à la fleur de l'âge. Riche, belle, douée de sentiments élevés et d'un désir extraordinaire du bien, elle vint trouver

Vincent et lui dit: « Votre institution pourrait tomber, faute de ressources: pourquoi tant de dames illustres qui, tout en vivant dans le monde, aiment sincèrement la cause de Dieu et du pauvre, ne pourraient-elles s'unir de quelque manière aux Filles de la Charité, en vue de faire le bien? Moi-même, à qui le ciel a enlevé une si grosse part de bonheur, en me laissant toutefois les biens de ce monde en plus grande quantité qu'il ne m'est nécessaire ; moi-même ne pourrais-je travailler avec vos filles à l'amélioration du peuple, le soulager dans sa misère, et ramener un grand nombre de malheureux dans les voies de l'espérance et de la paix? Combien d'autres pourraient bientôt s'unir à nous, et se faire, comme moi, ouvrières de la charité, en vous ayant pour diriger leur esprit et leur cœur! Voyez, je me rends souvent dans les hôpitaux, je reste longtemps au chevet des malades, je ne m'éloigne pas du lit des mourants; mais je suis seule, et grand est le nombre de ceux qui auraient besoin de secours et de consolations. Si j'avais des compagnes, combien de malheureux seraient au moins encouragés par la vue d'une personne qui aurait une parole pour adoucir leur douleur, et une larme à mêler aux pleurs abondants dont ils arrosent un léger morceau de pain trop souvent amer! »

Vincent pensa que l'œuvre pourrait, avec le temps, réussir dans les hôpitaux, et que, en attendant, elle remplirait sa mission dans les familles du peuple: et, cherchant sans retard les moyens les plus propres à amener le second résultat, il ne laissa pas de penser à la manière d'arriver également au premier.

C'est pourquoi il chercha quelques dames de la plus haute aristocratie de Paris, pour qu'elles formassent le noyau de la nouvelle institution. Ce charitable office fut bientôt accueilli avec joie par les dames de Ville-Sa-

vin, de Bailleul, de Mecq, de Sainctes, de Pollallion et autres. Elles composèrent en peu de temps une assemblée, et virent s'unir à elles quelques personnes de la bourgeoisie, et surtout un grand nombre d'épouses des premiers magistrats du royaume. Elles furent aidées par mademoiselle Legras et les Filles de la Charité. Les grands principes ayant été établis, et la pieuse assemblée une seconde fois réunie, de nouvelles dames y concoururent encore: parmi elles, il est bon de signaler Elisabeth d'Aligre, femme du Chancelier de France; Anne Petau, veuve de l'illustre Regnauld, seigneur de Traversay, et Marie Fouquet, mère du fameux surintendant des finances, femme d'un esprit solide qui, en apprenant la disgrâce de son fils, s'écria dans un sentiment viril: « O mon Dieu ! je vous remercie: je vous ai demandé en pleurant le salut de mon fils; voici que vous lui en ouvrez la route. »

En peu de jours, la compagnie fut solidement établie. Madame de Goussault en fut la directrice, et Vincent put dire, quelques mois après, en écrivant au seigneur de Coudray à Rome, que, par le ministère de ces dames, rien ne manquait plus désormais aux pauvres malades, et que, par elles, ils recouvraient la santé du corps, et rentraient dans les sentiers de la vertu. L'institut prospéra, et il n'y eut bientôt plus une dame de quelque piété, qui ne demandât à en faire partie. Leur esprit pénétra même jusqu'à la cour, et, parmi ceux qui trouvèrent beau de s'élever a Dieu en s'humiliant devant les pauvres, ou vit Marie de Gonzague. La cour eut, elle aussi, une compagnie de dames, animées du même esprit et des mêmes intentions.

L'œuvre de la charité était donc devenue laïque; le pauvre n'attendait pas le pain de la Providence seulement à la porte des couvents; le malade n'entendait plus

la parole religieuse de la seule bouche des prêtres. La civilisation, qui est un secours terrestre préparé par la religion, devenait une chose céleste [1]; voyageuse sur la terre, la religion faisait servir les soins du monde à son but et à son accroissement. La charité qui, selon la définition d'un philosophe moderne, peut s'appeler une civilisation initiale et privée, acquérait maintenant un caractère universel, par la multitude et l'importance de ses effets.

Parmi les règles que Vincent prescrivit à l'institut des dames, j'aime à en signaler une, parce que, en même temps que sa sagesse, elle démontre la profondeur de sa pénétration politique.

Dans l'assemblée des dames, outre la plus haute aristocratie, figuraient les noms des princesses de France. Si Vincent prétendait unir par la charité tous les ordres sociaux, ce que j'ai fait remarquer, en parlant de la pensée qu'il déposait dans chacune de ses institutions, il ne voulait pas cependant que les idées politiques eussent la moindre influence sur le développement d'œuvres qui doivent, par nature, planer au-dessus des fluctuations de l'opinion et des divers états d'esprit où peut se trouver la société, lorsque les gouvernements changent d'intentions ou de direction. Les princesses royales et la reine elle-même faisant partie de l'assemblée, les idées du gouvernement auraient pu influer soit sur sa ligne de conduite, soit sur les rapports qui unissaient les dames entre elles. C'est pourquoi il voulut que jamais, dans les réunions, on ne parlât de choses qui regardassent plus spécialement celle-ci ou celle-là, que jamais on ne fît allusion aux affaires de l'Etat ou à la politique générale, et que les dames ne profitassent pas

[1] Gioberti.

des nombreuses occasions qu'elles avaient de se trouver en présence de la reine, si ce n'est pour parler de charité ou de toute œuvre qui s'y rapportât exclusivement. Il ajoutait que les dames devaient s'aimer comme des sœurs, quel que fût le parti politique auquel elles appartenaient plus ou moins, disant que, au-dessus de toute politique, il y a la charité, et que leurs œuvres devaient être faites dans le calme et le silence, de façon toutefois à ne jamais craindre la lumière; car la charité doit être silencieuse et bienveillante; et ce n'est pas à l'individu, mais au Père céleste, qu'il appartient de mettre, quand il lui plaît, les œuvres de la vertu sur le chandelier, pour qu'elles brillent dans le monde et enflamment d'un saint désir le cœur de chacun. Il terminait ainsi ses règles : « Si, par hasard, il s'en trouvait une parmi vous qui ne vous regardât point de bon œil, ayez soin de ne pas vous montrer avec elle dépitée ou indignée . . . Parlez toujours aux pauvres avec douceur et en toute humilité; présentez-vous à eux, vêtues sans négligence, mais avec un peu de laisser aller, afin que la trop grande élégance de vos vêtements n'éveille pas dans leur cœur des sentiments d'envie, et ne vous donne pas un trop grand air de supériorité; et, pour que vous ne soyez pas tentées parfois de vous montrer pourvues de quelque érudition, quand vous serez au chevet des malades, adressez-leur la parole en tenant entre les mains un petit livre où seront consignées les principales vérités chrétiennes, dont la connaissance est le plus nécessaire. »

Lorsque, en 1613 ou peu après, Marguerite Bouquet, qui s'appelait du nom de Jésus, s'était consacrée au service des pauvres malades dans le grand hôpital de Paris, elle y avait fondé une espèce de noviciat et rétabli l'ordre, en instituant une confrérie religieuse qui se pro-

pagea ensuite dans toute la France: cet ordre prit le nom et la règle de St-Augustin. L'hôpital était administré par une autorité laïque; mais la partie religieuse dépendait du chapitre de la cathédrale de Paris; et, bien que la double autorité s'appliquât assez activement au soulagement des pauvres malades, cependant il se commettait dans l'hôpital des abus très-graves qui non-seulement déplaisaient à Vincent, mais avaient même prêté matière aux critiques du monde. Néanmoins le saint prêtre suivant, dans ses œuvres, le désir de ne pas mettre la faux dans le champ d'autrui, s'était persuadé malgré lui qu'il faudrait, tôt ou tard, introduire quelque changement dans l'administration de la pieuse maison; il voyait surtout la nécessité d'un changement radical dans le service des malades. C'est pourquoi il employa volontiers à leur soulagement les dames de charité, et réussit, par la douceur de ses procédés et la fine pénétration de son esprit, à persuader à celles qui, jusque là, avaient rempli seules ce pieux devoir, d'accueillir de bonne grâce les dames de la nouvelle institution, et d'accomplir avec elles les œuvres de piété auxquelles elles s'étaient également consacrées.

La manière dont les dames se mirent à l'œuvre fut si belle et si efficace, que non-seulement elles reçurent les éloges de l'autorité et de l'association religieuse, mais elles se virent bientôt seules à secourir les pauvres malades, et purent donner une plus forte impulsion à toutes les améliorations qui devaient y être introduites [1].

[1] Lorsque le service des hôpitaux commença véritablement, Vincent était retenu par quelques missions à une petite distance de Paris: mais l'œuvre marchait sous sa direction et selon son esprit; il ne se faisait même rien qu'il n'eût conseillé ou prescrit: mademoiselle Legras le tenait au courant de tout; elle était comme l'instrument de sa volonté. Lorsque Vincent apprit, par une lettre de la pieuse femme, que le service des hôpitaux avait commencé avec une grande efficacité, il lui écrivit: « Dieu vous bénisse, mademoiselle, pour ce que vous

Les abus furent supprimés peu à peu, et le service ecclésiastique ne manqua pas d'être ramené à cette activité et à ce zèle qui s'étaient rallentis depuis quelque temps. C'étaient les chanoines de St-Victor qui en avaient eu la charge jusque là; mais ils étaient peu nombreux, et n'avaient pas toujours les mêmes vues. Les dames obtinrent alors que des prêtres séculiers se consacrassent entièrement au service des malades, et Vincent pensa que, avant leur entrée dans l'hôpital, ils devaient se préparer, dans la maison de St-Lazare, à cette œuvre difficile, en rendant la vigueur à leur esprit et l'ardeur à leurs sentiments.

L'exemple de tant de pieuses dames qui abandonnaient, pendant plusieurs heures du jour, leurs splendides demeures, et sacrifiaient la vie molle de la haute société et les honneurs de leur position au désir de remplir, dans l'humilité et le silence, de si pieux devoirs, fit naître chez quelques personnages haut placés dans la société française, l'envie de ne pas être moins que ces dames; et une compagnie d'hommes se consacra, sous une forme peu différente, à un service analogue: en peu d'années, la chose réussit également.

Les Dames de Charité entreprirent bientôt une au-

faites et ferez dans l'hôpital. Ayez soin de votre santé: comme voos voyez, beaucoup de gens ont besoin de vos services. » Et comme la piété de la bonne veuve et l'ardeur des dames croissaieot outre mesure, on aurait même pu dire jusqu'à l'excès, Vincent fut obligé de lui écrire peu après, et il le fit en ces termes: « Il n'est pas trop à propos, mademoiselle, de rester chaque jour et une si grande partie du jour à l'hôpital: je pense, au contraire, que vous devez aller et venir, selon les besoins. Ne craignez pas de trop entreprendre, quand le cas se présente; mais tenez-vous en garde, pour ne vous pas laisser emporter par le désir de faire plus que vous ne pouvez et que Dieu ne vous donne le moyen d'atteindre. La pensée que vous n'allies un peu trop loin daos vos œuvres, me donne lieu de craindre; et cela me paraît une faute. Je remercie Notre Seigneur des nombreuses faveurs qu'il accorde à vous et à vos filles, surtout de vous maintenir si généreuses et si bien disposées à le servir. Il est à croire que sa bonté, comme vous l'avez fort bien dit, se complaira à suppléer à ce qui pourrait manquer de votre part.... »

tre œuvre, à la tête de laquelle se mit madame de Lamoignon.

Les prisons de France étaient pleines d'une quantité extraordinaire de détenus pour dettes. Il se forma donc une association pour payer leurs dettes et les délivrer ainsi de la prison. Cette nouvelle œuvre rencontra un puissant secours dans les premiers ecclésiastiques et magistrats du royaume. Le roi lui-même et l'archevêque de Paris y prirent une part très-active.

Ainsi Vincent s'occupait de toutes les infortunes; il portait remède à tous les maux, soulageait toutes les douleurs.

Ses œuvres se continuaient partout comme à Paris: les missions se faisaient partout sous son impulsion, comme s'il eût été présent à chacune; et il en dirigea un grand nombre sur ces entrefaites. En même temps, les Calvinistes ayant beaucoup propagé leurs doctrines dans le diocèse de Montauban, monseigneur Mouriel, qui en était évêque, pria Vincent de lui envoyer deux missionnaires, et de venir ensuite lui-même.

Dans cette chaîne de montagnes qui s'étendait sur un espace d'environ trente lieues dans les diocèses d'Alais, d'Usez, de Mende, et sur une grande partie du Vivarais, le calvinisme avait également fait beaucoup de progrès: l'évêque de Mende en craignait de plus grands encore. Vincent vint aussi au secours de cette partie de la France. Il réussit et, dans cette circonstance, il renouvela à ses prêtres la plupart des conseils qu'il leur avait déjà donnés sur la manière de traiter les dissidents. « Ah! leur disait-il, n'usez pas de sévérité avec ceux qui nous étaient naguère unis dans un même amour et une même foi: Jésus-Christ a aussi répandu son sang pour eux. S'il y a un moyen facile de les ramener de la voie de l'erreur dans celle de la perfection et de la vérité, ce moyen

n'est autre que l'amour. Jésus-Christ a aimé ses ennemis: aimons nous-mêmes comme il nous en a donné l'exemple ; enseignons comme il nous l'a ordonné : peut-être une larme sortie de nos yeux sera plus puissante sur le cœur d'hommes nés également pour aimer. Gagnez leur affection : souvent l'affection dispose l'esprit au désir du bien. Soyez humbles avec eux, et toujours. L'orgueil engendre la haine, et la religion est une affaire toute d'amour. Il faut employer de bons et solides arguments ; mais quand l'éducation religieuse s'adresse au sentiment, il est plus facile qu'elle réussisse.

» Celui qui engage à suivre le beau positif, et qui propose des vérités pratiques et capables de satisfaire le cœur, celui-là sera écouté et cru volontiers. La foi est l'œuvre de la grâce; mais si l'on ouvre le chemin du cœur à cette ineffable opération divine, la conquête de l'homme est plus rapide et plus certaine. » En effet, dès que cette voie est ouverte et le sentiment excité, il arrive alors que l'intelligence s'élève; car il est certain que pour « élever l'homme à un cœur haut [1], » il faut élever son intelligence et la faire « entrer dans les puissances du Seigneur [2]. » De cette manière, les nobles sentiments seront le fruit d'idées sublimes, quand l'enthousiasme du cœur sera soutenu par l'exaltation de l'esprit.

[1] Ps. 63, v. 7.
[2] Ps. 70, v. 17.



CHAPITRE VIII

La Lorraine.



(1639). La Lorraine et le duché de Bar étaient gouvernés par Charles IV. Ce prince possédait, à la vérité, quelques unes des qualités qui donnent aux monarques le plus de gloire et de renommée, bien que l'histoire ait dû juger son caractère avec une certaine sévérité. Fier, en effet, et très-audacieux, il s'irritait dès qu'on essayait d'imposer un frein à sa volonté. Il avait un aspect agréable et séduisant, et cependant, à travers le sourire de ses lèvres, on voyait percer le sarcasme et la mauvaise foi: faux et inconstant, il avait tous les défauts des politiques en général et de ceux de son temps en particulier. Il se montrait avide d'aventures extraordinaires, et désireux de renom: doué d'un grand courage dans les combats, et altéré de gloire, il aurait voulu et pu jouer un rôle plus considérable, que ne le comportaient évidemment le peu d'étendue de ses États et l'importance politique de sa position.

Sans mépriser complètement les agréments de l'esprit, il parut cependant, et il était en effet étranger à toute espèce d'études et d'éducation. Il arriva de là que si, d'un côté, l'amour de la gloire et le désir du pouvoir et du commandement le poussaient à des entreprises hardies et magnanimes, de l'autre, il ne savait pas les

diriger avec prudence et sagesse, possédé qu'il était par l'ambition et la soif empoisonnée de la domination. Je dirai plus encore. Comme il ne savait pas trouver un but à ses vastes desseins, ses entreprises manquèrent trop souvent de ces qualités et de ce caractère qui témoignent de la vraie grandeur. Et vraiment, on ne peut, que je sache, appeler grands et magnanimes des princes qui forment de vastes entreprises à temps et à contretemps : mais ils méritent une haute réputation et une gloire solide, ceux qui préparent de longue main et avec des vues habiles, les circonstances et les temps, afin que, soit par leur propre fait, si la fortune les favorise, soit par le fait de quelque autre, il en résulte un avantage pour la nation et un bienfait pour la société tout entière.

Si l'on examine à fond les histoires du pays qu'il gouvernait, placé entre la France et l'Autriche, on comprendra facilement que la politique dont il n'aurait pas dû s'écarter, eût été de ne jamais prendre, ni en secret ni ouvertement, le parti d'aucune de ces deux puissances rivales et formidables. On a dit que Charles IV avait un génie royal; je ne le conteste pas. Mais l'idéal du prince que je vois en lui rappelle plutôt, suivant moi, ces rois dépeints par Tacite, que l'idéal du prince selon les idées modernes et chrétiennes. En effet, il cherchait particulièrement sa propre grandeur et celle de son trône, et non celle de la nation et la prospérité de ses sujets. Il est facile de s'en convaincre, si l'on considère comment il compromit l'existence indépendante de son pays, comment il perdit une fois et se laissa deux fois tomber de la tête cette couronne pour le maintien de laquelle il avait manié les armes avec gloire et avec une hardiesse remarquable.

En parlant de la Lorraine, je ne voudrais pas être

injuste avec le faible, ni tenir peu de compte des souvenirs qui honorent le passé d'une province désormais partie intégrante de l'unité française. Il est certain que la politique obscure et ambitieuse de Richelieu fut pour beaucoup dans les malheurs de ce duché: car ce ministre s'étant aperçu que la force des armes ne suffirait pas à le soumettre, résolut de le réduire à l'état le plus déplorable, afin que ses princes fissent de vains efforts pour le relever et que le jour vînt bientôt où l'aristocratie et le peuple ne prendraient plus souci d'une terre qui, riche jadis par le commerce et l'industrie de ses habitants, était devenue, par des guerres continuelles, par les ravages et les plus horribles massacres, inculte et déserte, au point qu'ils auraient vainement tenté d'y reconnaître la patrie de leurs aïeux. En effet, au commencement des guerres de la Lorraine, lorsque Charles IV essayait de reconquérir sa couronne, comme plus tard, lorsque son armée fut défaite, après les victoires remportées par les Français sur les troupes impériales, cette province devait nécessairement se trouver réduite à un si triste état, qu'on ne saurait en imaginer un pire. Que si, dans la première période des guerres, l'oppression et la barbarie furent d'une atrocité révoltante, parce que la Lorraine fut abandonnée au caprice et à la cruauté d'une soldatesque indocile et désordonnée, ne connaissant ni le frein de la loi ni la rigueur de la discipline ; la conduite des vainqueurs parut, il est vrai, moins insupportable dans la seconde période, c'est-à-dire jusqu'à la paix de Vincennes: ce n'est pas à dire que leurs actes fussent plus justes et plus humains, mais c'est qu'ils étaient dirigés avec plus de prudence et sous des formes plus régulières. Funeste état de choses, que ma plume est impuissante à décrire, et qui précipita les infortunés Lorrains dans un abîme d'amertumes.

En effet, comme s'il n'eût pas suffi de l'oppression des armées françaises et de celles qui combattaient au nom du duc, les fureurs des impériaux, auxiliaires de Charles IV, et les excès des Suédois, conduits par le duc de Weimar, allié de la France, dépassèrent toute limite. Les Suédois en particulier se distinguèrent par une tyrannie nouvelle et inouïe, disant que les peuples de la Lorraine devaient payer, par leur oppression et leur sang, les désastres de Nordlinghen et les barbares traitements qu'avaient fait éprouver aux villes d'Allemagne les troupes de la ligue catholique, commandées par Charles IV. Ils allèrent si loin dans leurs colères et leur esprit de vengeance et de sang, que le nom suédois demeura, dans les traditions populaires de la Lorraine, comme un signe d'infortune et de malédiction. Et vraiment ce malheureux peuple semblait fournir un exemple de la colère divine.

Après avoir saccagé quelque ville ou brûlé quelque village, la soldatesque furieuse, cherchant de nouvelles proies, se répandait dans les campagnes, en détruisant les moissons; et si quelque endroit avait échappé au pillage des soldats, il souffrait ce que la peste et la famine ont de plus horrible. Vivant donc de cette manière et au milieu de tant de maux, les Lorrains portaient écrite sur leur front l'épouvante de leur esprit; privés désormais de toute espérance, ils mouraient misérablement, n'attendant plus des hommes que malheurs et désastres. On aurait pu dire qu'il ne resterait un jour que le nom de ce pays infortuné.

La misère n'était pas moindre dans les parties de la Lorraine et du duché de Bar qui n'avaient pas été occupées par les troupes françaises, ou du moins, qui ne l'avaient été que peu de temps. Le souvenir de leurs maux se conserva même après la réunion de la Lorraine

à la France. Aujourd'hui encore, on montre au voyageur quelque forêt ou quelqu'une des grottes qui servirent alors d'asile aux habitants des campagnes, fuyant devant le feu ennemi, ou abandonnant leurs chaumières en proie au saccage et aux flammes [1]; aujourd'hui encore, on montre, sous le nom de *Champs des Suédois*, certains endroits où, suivant la tradition, s'accomplirent des scènes d'ignominie et de sang: on attribuait toute sorte de maux à cette race ennemie.

On assure que les douleurs de cette province émurent le cœur de Louis XIII, et que, cherchant à améliorer la position du peuple, il ordonna la destruction des forteresses féodales, trop souvent repaires des brigands. Le résultat fut tout opposé à celui qu'il attendait. Les brigands parcoururent plus que jamais les campagnes, et, ne trouvant pas où s'arrêter même pour peu de temps, il devinrent plus iniques et plus féroces. D'ailleurs Richelieu, qui avait lui-même appuyé cette mesure, s'en prévalut ensuite dans un but tout différent. Après avoir renversé ces antiques châteaux, qui servaient de défense à l'aristocratie et à la féodalité, il leur donna un coup si terrible, que celle-ci dut bientôt céder, puisqu'elle avait perdu toute son influence et tout son pouvoir.

Je ne sais s'il vint à l'esprit du roi d'envoyer des secours à cette malheureuse province; mais soit qu'il en eût exprimé le désir, soit qu'un autre le lui eût suggéré, toujours est-il qu'on ne fit absolument rien. Du reste, il est permis de croire que le trésor royal luimême n'aurait pu procurer un secours efficace à tant de détresse. Je ne parle pas de la charité privée, qui n'aurait pas même suffi aux premiers besoins, supposé qu'elle

[1] V. Didot et Lepage, dans leur ouvrage *De la dépopulation de la Lorraine au XVIIe siècle*. Voyez encore l'ouvrage du comte d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*. Paris 1854.

eût existé dans un grand nombre d'esprits. Ainsi du moins pensèrent ceux qui se conduisent d'après les maximes du monde; mais telle n'était pas la pensée de Vincent de Paul [1]. « Voici le temps de la pénitence, dit-il un jour à ses prêtres. Dieu afflige son peuple. C'est sur nous, ses ministres, que retombe surtout maintenant l'obligation de pleurer les péchés de la multitude. Mais nous ne devons pas nous borner là; car la prière ne suffit pas au prêtre, le peuple doit encore être soutenu

[1] Voici en quels termes le comte d'Haussonville parle de Vincent, dans l'Histoire déjà citée : « Il y eut un homme qui, bien que étranger par sa naissance à la Lorraine, n'en fut pas moins pris pour cette province de la pitié que les grandes infortunes peuvent exciter parfois dans les esprits d'élite et les nobles natures. Nous voulons parler de St-Vincent de Paul. Le nom de *Monsieur Vincent* (c'est ainsi que l'appelaient ses contemporains) se rencontre plus souvent dans les pieuses chroniques des prêtres de son Ordre, que dans les livres des écrivains politiques de cette époque. Toutefois l'autorité qu'il avait su conquérir, avec son active charité, et la vénération qu'il s'était acquise près de chacun, sans en excepter Richelieu lui-même, furent des raisons puissantes pour qu'il exerçât sur son époque une influence dont les historiens auraient dû rendre un compte plus exact. Le Père Vincent était fort considéré d'Anne d'Autriche. Il ne faisait cependant point partie de ceux qui, entourant cette princesse, s'étaient unis à la coterie des *mécontents,* qui semblait alors se donner l'air de faire opposition au cardinal, et qui lui causait en effet quelque embarras. Mais Vincent, quoique fort estimé par eux, désirait moins servir un parti, que travailler, selon les circonstances, au profit de la patrie. Aussi ne faisait-il aucune difficulté de fréquenter ceux même qui approchaient le plus du cardinal, et quelquefois le cardinal lui-même. Il était souvent auprès d'Anne d'Autriche, soit pour la consoler dans son abandon, soit parce que cette reine le faisait volontiers le dispensateur de ses aumônes, soit parce que, persécutée par le puissant Richelieu, et humiliée de n'avoir pas encore donné un héritier à la France, elle trouvait un adoucissement à sa douleur dans les paroles affectueuses de Vincent, qui lui enseignait à fortifier en elle l'esprit de la prière et des bonnes œuvres, qui sont la vraie consolation dans les tristesses humaines.... La guerre reprise peu auparavant contre l'Espagne était la cause d'une douleur immense pour l'épouse de Louis XIII. Elle n'était pas insensible aux malheurs de la Lorraine et de ses princes, qu'elle avait connus dans les meilleurs jours de sa jeunesse, et pour lesquels elle avait toujours conservé une affection que j'appellerais chevaleresque. La politique que la France avait suivie et suivait encore envers la Lorraine n'était pas jugée sans sévérité par la reine et par ceux qui l'approchaient de plus près.... Mais sa charité évangélique s'était émue depuis longtemps déjà, à la pensée des maux que la guerre causait à la Lorraine (1).

(1) Haussonville, Hist. T. II.

par nous dans les besoins de la vie: si nous n'avons rien de plus à lui donner, allons lui porter une partie de notre nourriture ordinaire. »

Les disciples écoutaient avec respect les paroles de leur père et de leur maître vénéré, et, cette fois encore comme toujours, ils entreprirent volontiers une œuvre de charité qui ne leur était pas imposée par un commandement absolu, mais qui leur était confiée par une loi plus puissante, celle du conseil et de l'exemple. C'était là, comme nous avons eu souvent occasion de le faire remarquer, le faible début dont Vincent avait coutume de signaler ses entreprises; mais leur humble et modeste origine leur obtenait cette grandeur et cette efficacité que chacun sait. Qui croirait cependant que les secours extraordinaires et immenses portés à la Lorraine commencèrent par une légère portion prélevée sur la nourriture ordinaire d'une famille religieuse, des prêtres de la Mission? Et pourtant les ressources que Vincent consacra au soulagement de la Lorraine furent si considérables, qu'il put aider une population répandue dans plusieurs villes et un grand nombre de villages et secourir en même temps l'aristocratie, qui souffrait la même misère et était également pauvre et malheureuse.

Lorsque les prêtres de la Mission eurent entendu et bien compris la parole de leur fondateur, celui-ci communiqua son pieux désir à l'assemblée des Dames de Charité. Elles se répandirent partout avec ardeur, demandant du pain, des vêtements, de l'argent et tout ce qui pouvait être utile au peuple. Pendant qu'il expédiait sans retard les ressources recueillies par la charité privée, Vincent reçut de nouveaux secours de la reine elle-même, par l'entremise de la duchesse d'Aiguillon: et ces secours, il les distribuait également par le moyen de ses prêtres, à qui il conseillait toutefois d'accorder moins

de l'argent que du pain ou tout autre objet. Ceux-là une fois arrivés dans une paroisse de la Lorraine, y établissaient ce qu'on nommait le service des pauvres; ils appelaient le curé à leur aide et instituaient une sorte de compagnie de charité, peu différente de celles dont nous avons ailleurs raconté les œuvres. On administrait le trésor de l'aumône avec quelque économie, mais cependant de manière à suffire aux besoins. Les dames de l'assemblée entendaient souvent les désirs de Vincent, qui leur représentait les besoins du pays, et leur demandait fréquemment à elles-mêmes quels seraient les meilleurs moyens d'y pourvoir. Beau trait d'humilité chez ce prêtre qui semblait, en quelque sorte, soumettre sa volonté à celles de ces dames, au lieu de les tenir sous sa dépendance ! La reine elle-même intervenait dans les circonstances plus graves.

Les bons résultats de cette œuvre se firent sentir d'abord à Toul, puis dans la ville de Metz, une des plus abandonnées par le passé, et des plus affligées par la multitude infinie des pauvres de tout âge et de tout sexe. La plupart des habitants erraient dans les rues, exténués de faim: un grand nombre, sur le point de mourir, quelques uns passés déjà à l'état de cadavres, devenaient, chose horrible à dire, la pâture des bêtes féroces. Tous les malheurs s'étaient abattus en même temps sur cette ville; la licence et les rapines des soldats avaient produit des résultats épouvantables: les vierges avaient été chassées des cloîtres, et à quelques unes on n'avait pas même laissé un voile pour protéger leur modestie et leur pudeur. Le parlement même qui avait été établi à Metz peu d'années auparavant, avait dû abandonner cette ville, à laquelle manquait aussi son évêque; car à la honte de sa naissance, Henri de Bourbon joignait celle d'une vie criminelle; il ne profitait

de ses riches abbayes, que pour entretenir ses dérèglements: ce prélat, évêque de nom, n'avait jamais recherché ni peut-être voulu recevoir l'investiture ecclésiastique [1].

L'œuvre de Vincent devint aussi nécessaire à Verdun. L'évêque de cette ville était ce François de Lorraine qui, dans la dignité sacerdotale, n'avait cherché que les honneurs et les richesses: il ne faisait rien pour le bien de son troupeau, et se prévalait de son ministère, pour s'associer à telle ou telle faction, tandis qu'il perdait son peuple, tantôt en l'envoyant combattre les Français, tantôt en aigrissant l'esprit de leurs mercenaires: aussi une foule de maux accablaient cette ville infortunée, et la population éparse ou fugitive dans les faubourgs. Il était d'un caractère altier, et plus désireux de manier l'épée que la crosse. Etant un jour sorti de la ville envahie par les troupes françaises, et se trouvant contraint de se réfugier à Cologne, il y enrôla une poignée de soldats et revint fondre sur sa ville épiscopale, aimant mieux la voir détruite, que l'abandonner à un autre. Vincent envoya ses missionnaires dans cette ville comme dans les autres, et même dans quelques uns des villages les plus populeux; il y établit des maisons de charité et fonda des hôpitaux dans les demeures abandonnées par l'aristocratie, et qu'il avait réussi à occuper, avant qu'elles fussent démolies par la fureur militaire. Là, il recueillait les vierges échappées des monastères, et déposait les malades, pour lesquels il avait envoyé de Paris des médecins et des chirurgiens; ou bien, comme il arriva bientôt, il recevait ceux qui avaient été saisis par la peste; car ce fléau, conséquence ordinaire de la

[1] Fils naturel de Henri IV, il possédait beaucoup d'abbayes; mais il faisait si peu de cas de ses devoirs épiscopaux, qu'il ne demanda même jamais à être consacré. Toutefois il porta quelque temps l'habit ecclésiastique, à seule fin de percevoir les revenus de ses bénéfices: il se maria plus tard.

famine ou de quelque convulsion sociale, s'était déclaré en Lorraine depuis un certain temps, et précisément vers 1639 et plus encore en 1640, il s'étendait partout, faisant des progrès désolants.

Comme la charité des missionnaires tendait à se répandre par toute la Lorraine, ils se mirent à parcourir tantôt un pays, tantôt un autre, faisant des missions et rappelant les peuples à l'idée de Dieu, la seule qui adoucisse véritablement les douleurs de l'esprit et les angoisses du cœur. Non content de cela, Vincent alla de paroisse en paroisse, confiant le ministère pastoral à quelqu'un de ses prêtres, attendu que les curés manquaient presque partout. Je n'en finirais pas, si je voulais donner une idée même très-succincte de toutes les œuvres qu'il accomplit en Lorraine. Je me contenterai d'ajouter, qu'il ne lui suffisait pas de procurer à ces populations toutes sortes de secours, mais que, dans les maisons où demeuraient les missionnaires, il voulut encore accueillir les pélerins, auxquels il ne laissa pas non plus manquer le pain de la charité. Je ne parlerai pas davantage de tout ce qu'il fit à St-Michel, à Pont-à-Mousson et dans beaucoup d'autres endroits. Bref, il pensait à tout et à tous. Pour que les pélerins qu'il recevait, ne diminuassent point, par leur séjour en Lorraine, les subsides destinés aux habitants de cette province, il s'arrangea de manière à les faire promptement diriger sur Paris, par ses missionnaires. Je veux ajouter encore que, dans chacune des vingt-cinq villes de la contrée, les prêtres de la Mission fournissaient du pain, des vêtements et un asile à plus de cinq mille personnes : ils parvinrent à empêcher qu'on ne mêlât du sang à la boisson, et qu'on n'employât, dans les aliments, jusqu'à la chair humaine : [1] quoiqu'ils fussent peu à peu

[1] Récit du curé de Nancy.

décimés par la mort, il n'en manqua jamais qui vinssent les remplacer volontiers. Comme le soldat meurt en combattant, ils mouraient, eux, dans l'exercice de la charité, les uns près du lit des moribonds, les autres dans les rues, penchés pour recevoir les derniers soupirs de quelque infortuné saisi des tortures de la peste; d'autres, en allant çà et là porter du pain; d'autres enfin, en errant à travers les villes et les campagnes, pour baptiser les enfants qui mouraient abandonnés, afin que, fermant les yeux à la lumière du jour qu'ils avaient à peine pu contempler, ils les rouvrissent du moins aux splendeurs de la gloire céleste.

Tout ce que nous avons dit suffit, je crois, pour démontrer l'immensité d'une entreprise qui paraîtrait fabuleuse, si les contemporains n'en avaient témoigné, en apportant à l'appui des preuves irrécusables.

Beaucoup des familles les plus nobles et les plus illustres de ce pays, ayant perdu tous leurs moyens de subsistance, et ne pouvant supporter de voir la terre de leurs ancêtres en butte à tant de ruines et de désolations, se réfugièrent à Paris, et y trouvèrent encore en Vincent un père qui les accueillait comme ses enfants. Je dirai plus: lui-même les appelait dans la capitale de la France.

Lorque les missionnaires l'avertirent que la soldatesque, renouvelant ses cruautés et ses rapines, était devenue ivre de victoires et de sang, et que cinq armées parcouraient la Lorraine, portant partout la terreur et leurs crimes, Vincent leur fit savoir qu'ils pouvaient envoyer à Paris tous les enfants qu'ils trouveraient abandonnés ou en péril, et toutes les religieuses arrachées de leur cloître solitaire, qui voudraient se rendre en cette ville. Il offrait aux uns et aux autres un asile et des moyens de subsistance; il accueillit, pour la plupart, les premiers à St-Lazare, et confia le soin des secondes à mademoiselle Legras.

CHAPITRE IX

Encore la Lorraine — Le Baron de Renty — . Frère Mathieu Renard.

(1640). A cette époque, un laïque [1] qui s'associait volontiers aux bonnes œuvres de Vincent et faisait d'abondantes aumônes, consacra ses ressources au soulagement de la Lorraine. Plus tard, le baron de Renty se mit tout entier à soutenir l'entreprise de Vincent, qui l'engagea à lui prêter son concours pour une assemblée de charité qu'il avait l'intention d'établir, en réunissant un certain nombre des hommes le mieux disposés à faire le bien: il désirait qu'ils se consacrassent à la pratique de la charité, à peu près de la manière adoptée par l'assemblée des dames.

Gaston de Renty était plein d'amour pour Dieu et les hommes. Porté à l'ascétisme par une disposition naturelle de l'esprit, et aussi par des habitudes contractées dès sa plus tendre enfance, il en faisait ses délices, sans toutefois que la contemplation l'éloignât des œuvres de charité. Cet homme servit à Vincent comme de fondement pour la nouvelle congrégation. Celle-ci débuta avec sept membres seulement, qui se réunissaient presque chaque jour à St-Lazare et qui, devenus ensuite très-

[1] **Probablement le sieur Droguet.**

nombreux, consacrèrent tous leurs efforts au soulagement des Lorrains réfugiés à Paris. Leurs ressources s'accrurent à l'infini, et la noblesse exilée obtint des secours aussi larges, je dirais presque plus abondants que le peuple.

Lorsque les guerres eurent cessé, un grand nombre désiraient retourner dans leur patrie, bien qu'elle fût réduite à l'état le plus déplorable. Le baron de Renty, au nom de l'assemblée, remit à Vincent une somme d'argent assez considérable, pour que leur désir fût satisfait de la meilleure manière possible.

On trouve, dans les mémoires du temps, une foule innombrable de faits, qui prouvent évidemment que l'œuvre de Vincent ne fut pas une œuvre tout humaine. Néanmoins, j'aime mieux les laisser deviner au lecteur; car il serait impossible d'en dire peu de chose, et, pour tout raconter, il ne suffirait pas d'un volume. Je ne saurais m'empêcher toutefois d'en citer un entre beaucoup d'autres, parce qu'il est une nouvelle preuve de la charité de Vincent, et témoigne, en même temps, de la vivacité de sa foi.

Les messieurs de l'assemblée disaient souvent que Vincent était toujours le premier à demander, comme il était le premier à donner. Or, il arriva que, dans l'une des assemblées, les besoins des pauvres furent signalés comme plus extraordinaires, et que, malgré l'immense quantité de secours recueillis, il manquait encore une certaine somme, pour soulager un grand nombre de ceux qui espéraient, à juste titre, obtenir quelque chose; tous les moyens se trouvant épuisés, le saint prêtre était désolé qu'on ne pût, ce jour-là, satisfaire à toutes les demandes. Il appela l'intendant de la maison, et, le tirant à quartier, lui demanda quelle somme il avait en caisse. Celui-ci lui répondit: « Notre communauté est

fort nombreuse; nous avons à S.-Lazare un grand nombre de Lorrains; beaucoup de pauvres viennent chaque jour demander l'aumône. Pour faire face à tant de charges, il ne reste que cinquante écus, insuffisants pour les premières dépenses de demain. — Allez sur-le-champ, dit Vincent, et prenez-les; ces pauvres-ci en ont besoin aujourd'hui; quant à notre demain, la Providence y pourvoira. » Quelle plus grande charité peut-il y avoir, que de donner jusqu'à sa dernière obole? Quelle foi plus grande que de remettre sa propre subsistance et celle d'une famille entière entre les mains de Dieu? L'intendant obéit, et Vincent distribua les cinquante derniers écus. A la tombée de la nuit, un frère qui se tenait sur la porte de St-Lazare, vit s'approcher une personne qui lui dit à voix basse et avec précaution, comme si elle eût craint d'être observée par quelqu'un : « La charité est habituelle aux prêtres de la Mission : vous êtes des leurs, voudriez-vous me rendre un service? Tenez, j'ai ici une cassette contenant ce que je veux donner à monsieur Vincent. Prenez-la, portez-la-lui sans retard, et dites-lui que, quand il priera le Dieu des miséricordes, il le prie également pour moi. » Cette cassette contenait une somme d'argent considérable, et la famille de St-Lazare eut de quoi vivre le lendemain et plusieurs jours encore.

Il semble ici tout naturel que l'on désire connaître à quel chiffre montèrent les sommes envoyées par Vincent à la Lorraine et au duché de Bar, durant la période des guerres. Il avait coutume d'envoyer les secours en argent par l'intermédiaire d'un jeune convers de la Mission, nommé Mathieu Renard. Interrogé un jour, celui-ci affirma que les sommes portées par lui dépassaient un million six cent mille francs ; chiffre considérable, et qui serait à peine représenté aujourd'hui par une somme trois fois plus forte. Mais ce n'est pas tout ce

que Vincent envoya pour soulager la malheureuse province: le chiffre dont nous parlons ne représente que les secours en espèces: il faudrait y ajouter tout ce qu'il expédia en nature, pour la nourriture et les vêtements. Pour que le lecteur se forme une idée exacte du fait, et voie que l'œuvre de Vincent avait quelque chose de providentiel et même de miraculeux, il ne faut pas séparer de cette immense charité les sommes employées pour l'entretien d'un bon nombre de familles de la haute aristocratie qui, comme nous l'avons dit, s'étaient réfugiées à Paris, et de tous les exilés qui venaient y chercher le pain de la Providence. Que tout cela fût vraiment miraculeux, nous l'affirmons d'autant plus volontiers, que tel fut l'avis des contemporains, de ceux même qui s'opposaient ouvertement aux œuvres de Vincent, ou qui y mettaient secrètement toute sorte d'obstacles.

Il n'y a pas à s'en étonner; car tel est le sort commun à tous les hommes qui s'élèvent au-dessus des autres, à ceux surtout qui donnent facilement à leurs œuvres un caractère nouveau et extraordinaire.

De plus, des témoignages solennels attestent les difficultés que Mathieu Renard eut à surmonter dans ses fréquents voyages pour porter les sommes immenses indiquées plus haut. On ne lui enleva jamais rien. Les Croates qui, plus que les autres troupes, sortaient des forteresses pour dépouiller les voyageurs qui traversaient la plaine, le surprirent plusieurs fois; et pourtant ils ne touchèrent jamais un cheveu de sa tête. Un soir, qu'ils l'entourèrent avec l'intention de lui tout enlever, ils le conduisirent dans la partie la plus retirée d'un bois; mais ils eurent beau le fouiller, ils ne trouvèrent rien sur lui: ils lui dirent alors: « Eh bien ! payez-nous au moins un bon dîner. » Il leur répondit: « Je ne voudrais pas me le payer à moi-même, avec l'argent de la

Lorraine. » Les Croates rirent de la réponse, et le laissèrent aller à ses affaires. Une autre fois (il était désormais très-connu dans toute la Lorraine), une troupe de voleurs l'attendait avec la même impatience que les pauvres. Déjà ils l'avaient saisi, et ils le tenaient au milieu d'eux: toutefois, pendant qu'ils se préparaient à lui dérober son argent (plus de dix mille francs), le chef de la bande leur dit: « C'est bon, aujourd'hui nous ne voulons pas faire de mal à frère Mathieu; laissez-le. » Un autre jour encore, un officier embusqué avec quelques uns de ses hommes vit passer Renard assez près de lui. Il appela ses soldats, pour le leur faire connaître; mais ceux-ci se jetèrent sur lui, de sorte que le capitaine, craignant de ne pouvoir calmer par les bonnes paroles la fureur de ses gens, prit un pistolet, et, se tournant vers eux, s'écria d'une voix ferme et sévère: « Je brûle la cervelle à quiconque fera du mal à cet homme. » Et les missionnaires, en apprenant ces merveilles, allaient répétant que Vincent accompagnait le bon frère de ses prières, et que, si Mathieu Renard était conduit par l'esprit de leur fondateur, celui-ci était guidé par l'esprit de Dieu.

Il y eut cependant des moments où notre Saint eut à craindre que lui-même et ses prêtres et tous ceux qui s'unissaient à eux dans l'exercice de la charité, ne succombassent sous le poids de tant d'œuvres et de soucis. Ce n'est pas que Vincent mît en doute le zèle de ses amis; mais il lui semblait pour le moins difficile de diriger des œuvres de cette importance, au milieu des agitations de ce temps, agitations qui croissaient chaque jour, et menaçaient de tout entraîner dans le courant vertigineux de la politique française et européenne. Et de fait, l'invasion de la Picardie, accomplie déjà par les armées espagnoles, avait soulevé en France bien des

mécontentements: beaucoup de gens s'élevaient contre la politique de Richelieu, qui avait trop d'ennemis à la cour, pour pouvoir en repos et en liberté exercer son autorité et arranger, selon ses vues, les affaires du royaume.



CHAPITRE X

Cromwell — Secours à l'Irlande — Les Missions de l'armée.

La guerre durait toujours, et il semblait qu'il n'y eût pas de paix à attendre: le courant des révolutions grossissait partout. L'Angleterre seule n'avait embrassé le parti d'aucune nation, et demeurait spectatrice des événements. Car bien qu'elle fût agitée à l'intérieur par des factions rivales et redoutables, elle n'avait néanmoins aucune lutte qui l'occupât à l'extérieur. Ceux qui étaient ou se disaient parlementaires devenaient chaque jour plus hardis et plus puissants. L'opinion publique se montrait ouvertement contraire au roi Charles Ier: elle était soutenue et dirigée par Olivier Cromwell, dont l'éloquence, la valeur et la pénétration l'avaient placé si haut, qu'il conçut le projet d'arriver, un jour ou l'autre, au souverain pouvoir.

Balbo remarque avec assez de justesse que, dans les pays où s'établit d'abord le protestantisme, il fut une gêne pour la vie civile et pour la liberté, qui se releva seulement lorsque se furent calmées la ferveur et l'intolérance des sectaires.

Sous prétexte d'établir en Angleterre la pureté des maximes évangéliques, Cromwell fut l'ami ardent des institutions libérales et civiles. Et cela devient évident pour qui considère comment la réforme de l'armée, opé-

rée par ses soins, enlevait au principe monarchique toute défense et tout soutien. En effet, la nouvelle faction ayant gagné Fairfax lui-même, qui avait le commandement suprême des troupes, la guerre civile devint plus acharnée et plus terrible. Olivier savait parfaitement profiter de cet état de choses. Aussi la monarchie se trouvant chaque jour dans une situation plus désespérée, les plus clairvoyants comprenaient que, pour l'Angleterre, se préparaient ces scènes d'horreur et de sang, qui bientôt ébranlèrent l'Europe entière, et dont les chefs de la Réforme tentèrent en vain de repousser toute solidarité. Un tel état de choses chassait d'une terre souillée d'ignominie et de sang les catholiques, dont les biens et la vie n'y étaient plus en sûreté ; preuve évidente d'une révolution injuste et cruelle, puisque, au nom de la liberté, on exerçait la plus barbare tyrannie. La France accueillait les fugitifs, et, non contente de leur donner sécurité et asile, elle adoucissait, par les œuvres d'une charité bienveillante, la douleur des illustres exilés, en leur rendant moins pénible la perte de la patrie.

Le cœur de Vincent, qui s'était ouvert aux plus généreux sentiments envers les exilés de la Lorraine, ne pouvait rester fermé aux plaintes des exilés anglais, victimes de la plus ténébreuse politique. Il appela le baron de Renty : « Est-ce que, lui dit-il, ces infortunés à qui l'Angleterre refuse la liberté de pensée, la liberté des affections, la liberté de Dieu, devront errer par les rues de Paris, mendiant misérablement leur pain ? Si nous avons accueilli les réfugiés Lorrains comme des frères et avec l'amour de la charité, n'aurons-nous pas également une parole de consolation pour ces malheureux, à qui l'on a refusé la liberté du culte, des croyances et de la prière ? On a dit que la Lorraine faisait, en quelque sorte, partie de notre nation, que son

territoire était français, et que la langue de ses habitants est peu différente de la nôtre: mais la charité ne fait aucune distinction de pays, de langue ou de peuple; et je sais bien que, séparés de l'Angleterre, nous n'en sommes pas moins unis au peuple anglais par la charité et par l'amour. Ah! mon fils, ce que nous avons fait pour la Lorraine, faisons-le aussi pour l'Angleterre et pour ceux qui en ont été bannis. »

Le baron de Renty réunit aussitôt l'assemblée des hommes, et leur répéta les paroles de Vincent; on commença dès lors à recueillir des secours pour les réfugiés anglais, et à en envoyer même en Ecosse et en Irlande, où les besoins étaient plus pressants. C'était le baron de Renty qui portait les subsides. Hélas! Vincent eut bientôt à supporter un poignant chagrin.

Le baron de Renty mourut accablé par les ans, mais plus encore par les œuvres de charité auxquelles il s'était consacré. Il n'avait pas, dans le cours de sa vie, employé un long temps au profit de l'humanité; mais il avait fait assez, pour qu'on pût dire qu'il avait fourni une longue carrière de vertus et de gloire. Dieu écrivit ses œuvres dans le livre de la vie. Ses actions eurent une page dans l'histoire des bienfaiteurs de la société humaine.

Après sa mort, les exilés anglais ne cessèrent pas d'être secourus par Vincent, qui les entoura des soins les plus affectueux; et, puisque nous ne reviendrons plus sur ce sujet, il me semble opportun de faire remarquer que ces œuvres de bienfaisance durèrent sous le protectorat de Cromwell et tout le temps de la république; elles ne cessèrent que lorsque disparut ce gouvernement, après la mort d'Olivier, dont le fils lui succéda au pouvoir, sans posséder ni son mérite ni sa grandeur. Cromwell mourut triste et sans la confiance d'avoir atteint son but: la fortune et la grandeur auxquelles il

s'était élevé ne lui suffisaient pas; il avait l'âme trop grande, pour pouvoir se contenter d'une puissance personnelle et éphémère : mais Dieu n'accorde pas à ceux qui, quoique vaillants, ont jeté dans le désordre les fondements de leur grandeur, de pouvoir, à leur gré, régler et établir leur autorité, pour la transmettre ensuite à d'autres [1]. La république eut une fin, et l'habile Monk opéra, dans la personne de Charles II, la restauration des Stuarts.

En écrivant ces faits, nous avons un peu dépassé l'époque à laquelle se rapporte plus spécialement ce trait de notre histoire.

L'invasion de la Picardie exposait la France et ses monarques à une triste situation. La Lorraine s'était de nouveau montrée sous les armes; elle semblait vouloir secouer le joug français et restaurer le gouvernement de ses anciens princes. En Italie, les troupes commandées par le maréchal de Créqui ne réussissaient pas à obtenir de succès de quelque importance: bien que Rohan eût remporté plusieurs victoires, elles ne compensaient pas les immenses désastres qui exposaient la monarchie à une véritable invasion du côté du nord, et, du côté du midi, à une attaque des Espagnols, qui s'étaient déjà rendus maîtres des îles de Lérins. Aux deux extrémités de la France, les ennemis se faisaient encore de nombreux partisans, parce que les populations de la Provence et du Languedoc inclinaient assez en faveur de l'Espagne, tandis que la Picardie conservait de secrètes intelligences avec les villes de la Flandre; bref, le peuple se rappelait les temps de la Ligue, et l'esprit s'en réveillait, tantôt sur un point tantôt sur un autre. Mais lorsque, après la prise de La Capelle, les armées ennemies

[1] Guizot. Hist. de la république d'Angleterre et de Cromwell.

s'avancèrent sous la conduite de Piccolomini et de Jean de Werth, deux célèbres capitaines, et que l'on eut à craindre pour la ville même de Paris, toutes les forces et toutes les pensées du gouvernement se tournèrent vers la défense de la capitale.

Dans de telles circonstances, les actes de ceux à qui est confiée la chose publique prennent parfois une telle énergie et une telle apparence de commandement impérieux et absolu, que l'on serait tenté de les déclarer tyranniques; mais cela devient, en certains cas, une nécessité, si l'on ne veut perdre l'autorité et l'autonomie de l'Etat. C'est là la plus grande difficulté que rencontre un ministre dans les crises politiques, surtout lorsque ce ministre est surveillé par l'opinion publique. Quand il y a un système de gouvernement établi, et qu'il suffit de développer les forces de l'Etat, le ministre n'a qu'à exposer les principes et les raisons de sa politique, pour maintenir entre ses mains le pouvoir ferme et respecté. Mais dans le cas où une grande catastrophe menace et le peuple et la monarchie, comment peut-il se soutenir devant l'opinion publique, qui lui fait opposition, dès que la direction politique et l'édifice soutenus par lui semblent, d'un instant à l'autre, devoir s'écrouler jusque dans leurs fondements? Telle était la position politique de Richelieu vis-à-vis de la France. Aucun parti ne le soutenait plus: les parlementaires excitaient toutes les classes contre lui, et, s'il n'avait pas été si adroit, au milieu des affaires et de l'agitation continuelle de la société française, il aurait bientôt fait une fin peu différente de celle du maréchal d'Ancre. Mais la couronne de France se trouvait elle-même en danger, et cette opposition dont Vincent avait fait partie (nous savons sur quels fondements elle reposait) cessa un instant, dans l'espoir que l'on pourrait, par quelque manière, rétablir

la paix dans le royaume, et sauver la capitale du plus horrible des malheurs. Cela eut une grande influence sur l'esprit du roi et sur celui du cardinal. Le roi inclina même à des sentiments de bienveillance envers son ministre, qu'il semblait craindre peu auparavant, je dirai plus, qu'il paraissait vouloir abandonner. Richelieu, qui s'était montré quelque peu timide devant l'agitation populaire, et se tenait seul et presque inaccessible dans son palais entouré d'un bon nombre de soldats; qui souvent demeurait enfermé dans son plus secret appartement, où parfois on l'avait vu perplexe ou inquiet ou pleurant; Richelieu commença à rechercher l'amitié du peuple, et il sut si habilement arriver à son but, que son nom redevint bientôt estimé et vénéré, surtout du moment que, malgré la défaite de Rohan, ancien chef des huguenots, par Jean de Werth, le duc de Weimar avait su néanmoins arranger les affaires d'Allemagne dans l'intérêt de la France. Et tandis que Condé entreprenait la guerre d'Espagne, le chef de la maison d'Orange, doué d'un esprit habile et rusé, favorisait une invasion des Français en Flandre.

Ces événements, préparés dans les silence du cabinet du cardinal ministre, affermirent cette puissance que ses ennemis cherchaient à lui arracher des mains. Il redevint une fois encore maître unique et absolu dans le conseil royal, et il put de nouveau dominer les intrigues de cour.

Homme redoutable, qui voulait soumettre à son gré non-seulement les affaires du gouvernement, mais encore les affaires les plus intimes du roi Louis. On raconte que ce fut précisément à cette époque, au milieu de ce monde d'affaires et de pensées, qu'il voulut, par l'entremise du jésuite Caussin, éloigner de la cour la gracieuse et charmante La Fayette, dont la conversation procurait

au roi un plaisir extrême: il voulait qu'elle prît le voile virginal et se renfermât au couvent de la Visitation, pour étonner les bonnes sœurs par sa vertu et les douces fleurs de son éloquence, mélancolique et pénétrante au-delà de toute expression, comme dans une cour maligne et médisante, selon l'usage de ces lieux, elle avait commandé l'admiration, la louange et le respect de ceux d'entre les courtisans qui étaient le plus malicieux et le plus effrontés. [1]

Et pourtant elle était redoutée du cardinal, devant lequel plia la reine elle-même, contrainte de se justifier par écrit au sujet de la correspondance qu'elle entretenait, pour des raisons politiques, disait-on, avec Mirabel, ministre de la cour d'Espagne.

De même qu'il avait pensé à tourner au profit de la sécurité de la couronne ces forces qu'il avait employées précédemment contre la politique ténébreuse du ministre, de même, pour soutenir l'honneur du royaume, Vincent réfléchit à la nécessité d'inculquer aux soldats les grands principes d'ordre, d'obéissance et de valeur qu'ils conservent facilement, quand ils ont, au-dessus de toutes leurs pensées, Dieu et la vertu.

Je ne suis pas trop disposé à croire que le monde doit marcher à la civilisation par le moyen des armes; je pense, au contraire, que la civilisation doit s'introduire parmi les peuples, non par la force matérielle, mais par la puissance des idées. En tout cas, il est des temps où une certaine confusion qui règne dans les esprits

[1] Le P Caussin ne subit pas, du reste, la volonté de fer du ministre. Il s'assura de la vérité de sa vocation, avant de conseiller à mademoiselle de La Fayette de prendre le voile au couvent de la Visitation. Elle y vécut plus tard contente et heureuse d'avoir complètement abandonné les grandeurs et les vanités de la cour, qui ne répondaient en rien à la suavité de ses sentiments et à l'élévation de ses pensées; elle se sentait appelée vers Dieu plutôt que vers la société des hommes.

ou le droit de défendre la patrie confèrent aux armées une certaine importance sociale: les peuples peuvent alors leur devoir le salut de la liberté nationale ou la conservation de ces principes suprêmes à l'aide desquels la société résiste à la puissance du mal, en assurant à l'autorité l'exercice du souverain pouvoir [1]. L'un de ces moments était venu pour la France. Il était donc nécessaire de soutenir la vertu de l'armée, en lui inspirant l'amour de Dieu et du sacrifice, et en l'affermissant dans le sentiment de la valeur, qui est la vertu de l'affection et la force de l'action. C'est pourquoi Vincent de Paul résolut de faire pour l'armée ce qu'il avait fait pour le peuple.

Après la prise de La Capelle, les troupes ennemies avaient occupé Fonsomme, Fervaques, le Câtelet; et Paris, menacé par les armées victorieuses, était tombé dans une épouvante et un découragement extraordinaires. Les habitants de cette ville, peu habitués, depuis quelque temps, aux guerres régulières, et accoutumés seulement à prendre les armes dans les commotions civiles, doutaient

[1] Cet homme illustre de notre époque, Donoso-Cortès, marquis de *Valdegamas*, digne coocitoyen de Caldéron et de Saiate Thérèse, écrivait daus cet éloquent ouvrage, petit, il est vrai, de volume, mais très-grand par la sagesse, qui contient ses lettres et ses discours: « Pour la première fois de son existence, le monde marche à la civilisation par le moyeo des armes, et à la barbarie, par le moyen des idées.... Je ne sais si votre attention a été frappée, comme la mienne, par la ressemblance, par la presque identité qui existe entre deux persoooes, en apparence, les plus distinctes et les plus opposées entre elles, je veux dire le prêtre et le soldat. Aucun des deux ne vit pour lui-même; aucun ne vit peur sa famille; pour tous deux, la gloire réside dans l'abnégatien et le sacrifice. La fonctien du soldat est de veiller à l'indépendance de la société civile; la fonction du prêtre est de veiller à l'indépendance de la société religieuse. Le devoir de celui-ci est de mourir et de donner sa vie, comme le bon pasteur, pour ses brebis; le devoir d'un soldat est de donner, comme un bon frère, sa vie pour ses frères. Si vous considérez l'austérité de la vie du prêtre, le sacerdoce vous paraîtra une vraie milice, comme il l'est en effet. Si vous considérez la sainteté du ministère du soldat, la milice vous apparaitra comme un véritable sacerdoce ».

Le comte de Montalembert, écrivant sur Cortès, contioue ainsi: « Cette estimatien religieuse de la force militaire, cette comparaisoa du prêtre et du soldat, sont devenues une espèce de sentence proverbiale; tant les faits survenus à notre époque en ont démootré l'évidence. »

fort de leur salut. Quand ils surent que Werth voulait non-seulement s'approcher de la capitale, mais encore y pénétrer et renverser les murs, ils furent pris à tout moment de la plus étrange terreur: d'heure en heure, au moindre son de trompette, à chaque roulement de tambour qui se faisaient entendre plus près que de coutume dans les campagnes environnantes, ils se figuraient que les bataillons ennemis foulaient enorgueillis les rues de leur ville. Un jour, Vincent de Paul écrivait à Olier: « Le tambour commence à battre; c'est à peine si le jour paraît.... et nous l'entendons ici de S'-Lazare qui, situé sur la route de S'-Denis, du côté du nord, semble devoir servir de place d'armes et de centre d'opérations militaires. Il nous faudra recevoir dans cette maison un grand nombre de soldats. » En attendant, l'agitation croissait dans Paris. Vincent de Paul s'écriait: « Pourquoi tant de frayeur, ô mes bons concitoyens? Si Dieu met à l'épreuve notre vertu, demandons-lui la force d'âme, et il bénira notre bon vouloir. Voici que les armées ennemies s'avancent; le roi, déjà sorti de nos murs, va montrer à vos compagnons la vertu du soldat dans l'exemple du sacrifice: si le danger se présente, affrontez-le avec ardeur et fermeté; mais puisque tout bien vient de Dieu, et que le salut de la patrie est un grand bien, avant de marcher au combat, demandez la vertu et le courage, en vous humiliant au pied des autels. » Et il accueillit peu à peu à S'-Lazare les troupes qui devaient partir les premières pour le champ de bataille: en les fortifiant par la prière et les sacrements, il leur communiquait un tel courage, que les soldats disaient eux-mêmes, en sortant: « Avant d'entrer à S'-Lazare, nous avions une grande frayeur de la bataille prochaine; et maintenant... la mort ne nous cause aucun effroi. » Ces soldats, qui se tenaient humblement à écouter Vincent dans l'église

de S[t]-Lazare, devenaient fiers de leur mission, dès qu'elle avait été bénie du ciel; ils pliaient les genoux, recevaient le Pain eucharistique, et, leur âme ainsi fortifiée, ils sentaient croître en eux la vigueur même de leurs membres. Mais bien qu'il préparât tout pour la guerre, et qu'il considérât peut-être comme inévitables de nouveaux combats, lui, prêtre de Jésus-Christ, ressentait au fond de son âme un très-ardent désir de la paix.

Un matin, Vincent avait quitté sa chambre plus tôt que de coutume, et s'était rendu dans un petit oratoire qui en était peu éloigné. Après y avoir offert le saint sacrifice, il demeura longtemps absorbé dans une fervente prière. De temps en temps, il lui semblait qu'une pensée interrompait son oraison, et cette pensée était un vœu d'amour et de paix: mais hélas! quand la France obtiendra-t-elle la paix? quand l'Europe en jouira-t-elle? Je l'invoque, moi, dit-il peut-être au dedans de lui-même; les malheureux travaillés par toute sorte d'infortunes l'appellent à grands cris; les peuples l'attendent; et nous n'aurons pas la paix, tandis qu'il dépend de la volonté d'un seul homme de l'obtenir.

Il demeura quelque temps à s'entretenir en secret avec Dieu; puis il se leva silencieux de sa prière, et consacra une bonne partie de la matinée à ses œuvres ordinaires de charité. Quand arriva l'heure qui lui parut opportune pour se présenter au ministre, il se dirigea vers le Palais Cardinal [1], sans autre compagnie que ses pensées. Les gardes ne lui firent aucune observation, elles n'osèrent pas lui interdire le passage, elles le saluèrent, au contraire, avec des manières respectueuses, tant sa personne était entourée de vénération. Il monta

[1] Ainsi s'appelait le palais construit par Richelieu lui-même, et où il habitait: il se nomme aujourd'hui Palais-Royal.

aux appartements de l'homme redoutable qui, pâle et exténué, méditait sur les destinées de la France.

Armand Duplessis était fort pénétré de vénération pour le saint homme qui, en entrant, reçut de lui un gracieux salut. Celui qui l'avait introduit auprès du cardinal s'était retiré aussitôt. Vincent et le ministre demeurèrent muets quelques instants: deux grands hommes devant qui s'était incliné leur siècle; mais quelle différence! Le premier avait commandé l'admiration par les motifs de l'amour; le second avait commandé l'obéissance par les liens de la force et du pouvoir. Bien que Richelieu eût fait signe à Vincent de s'asseoir, celui-ci demeura néanmoins dans la posture dans laquelle il s'était présenté, et il exposa brièvement au ministre les sacrifices imposés au peuple, l'état déplorable de Paris et de tant de provinces qui appartenaient à la Couronne de France, les maux de la guerre, les désastres causés partout par tant d'armées: avec l'éloquence de la douleur, il rappela la pensée du cardinal aux pleurs de la veuve et de l'orphelin, à la misérable situation du peuple, qui manquait de tout, parce que tout était absorbé par la guerre, et que toutes les provisions étaient réservées aux troupes. Il ajouta que l'agitation de la France entretenait çà et là les partis; que l'aristocratie troublée et inquiète, ne pouvant supporter tant de maux, en faisait retomber les effets sur le gouvernement et sur le peuple. Enfin, se jetant à genoux aux pieds du puissant ministre, il s'écria: « Ah! monsieur, écoutez la voix de la pitié; donnez la paix à la France! » Le ministre de Louis XIII parut soudain ému, et, bien qu'il ne laissât pas facilement pénétrer aux autres ce qui se passait dans son esprit, son émotion ne put cependant échapper à Vincent. Le ministre répondit: « La France aura la paix, et je m'efforce de l'obtenir; mais le puis-je, ou cela dépend-il de

moi seul? Les factions nous menacent au dedans, les ennemis au dehors, et ce sont bien eux qui maintiennent cet état de guerre si douloureux et si triste, mais qui n'en est pas moins nécessaire. » Il se tut, comme s'il attendait que Vincent lui donnât une réponse approbatrice. Mais celui-ci abaissa son regard voilé par les larmes de la douleur et de la pitié. Le cardinal reprit alors la parole, et lui dit, avec un sourire qui s'épanouissait rarement sur ses lèvres: « Et vous, qui demandez avec tant d'instance la paix pour les peuples, quand vous l'accorderez-vous à vous-même? » « Ah! Monseigneur, répondit Vincent, le jour du repos ne se lève pas pour le missionnaire, parce que le temps de la récolte n'a point pour lui d'alternatives, et que la moisson à laquelle il aspire est continue. »

Du reste, on ne devait encore obtenir ni la paix selon que l'entendait Vincent, ni celle à laquelle visait Richelieu.

Cependant l'agitation continuait en Europe, comme nous l'avons dit un peu plus haut; l'Angleterre seule demeurait étrangère aux luttes qui se préparaient ou qui étaient déjà engagées; car ses discordes intérieures, religieuses et civiles, l'empêchaient d'y prendre part et de porter un secours efficace à aucune des puissances belligérantes. Bientôt Richelieu avait réduit ses ennemis au silence, et vaincu les intrigues et les machinations qui s'étaient ourdies contre lui au sein de la cour. Au milieu de ces événements, il tenait les yeux fixés sur les cabinets de l'Europe, de sorte que, quand Charles Ier menaça de faire pénétrer une armée dans les Pays-Bas, si l'on mettait à exécution le traité conclu entre la France et les Etats-Généraux de Hollande, traité en vertu duquel la Flandre espagnole devait être partagée entre ces deux puissances; le cardinal, avec une habile énergie,

donna la main aux chefs de la révolte écossaise, en même temps que le comte d'Estrées, ambassadeur du roi Louis près du gouvernement britannique, travaillait à rétablir la bonne entente entre les cabinets de France et d'Espagne. D'où il résulte que le mouvement puritain et les hostilités qui augmentaient chaque jour contre le gouvernement du roi Charles, provenaient, en grande partie, des intrigues de l'ambassadeur français et du cardinal ministre lui-même.

Mais si les politiques portaient leurs regards vers l'Ecosse, et prêtaient à la révolution leurs conseils et leur appui, l'âme tendre de Vincent tournait tristement ses pensées vers l'héroïque et malheureuse Irlande qui, fidèle à la foi de ses pères, était frappée par l'indignation de Cromwell et par la colère du parlement; vers l'Irlande à laquelle le souverain Pontife avait tenté, mais en vain, d'envoyer des secours. On vit alors Vincent se rendre de nouveau au palais du cardinal, se présenter à lui et lui demander encore une fois à chaudes larmes la paix de l'Europe et des secours pour l'Irlande. Mais il n'obtint pas encore cette fois le résultat qu'il aurait pu attendre de sa pieuse démarche. Les circonstances devenaient de plus en plus favorables aux vues du ministre: le duc de Lorraine, trop attaché à l'Escurial, se trouvait dans une situation chaque jour plus critique, et Philippe, qui s'agitait tant pour nuire à la France, en vint à perdre la couronne de Portugal, en même temps qu'il voyait les représentants de la Catalogne s'offrir poür vassaux à la couronne de France.

Ce fut la dernière fois que Vincent alla trouver le redoutable ministre. Peu de temps après, dans l'église de St-Lazare ornée de tentures noires, le fondateur de la Mission demandait l'éternel repos pour celui sur la tombe duquel Pierre de Russie s'écria qu'il donnerait

volontiers la moitié de son vaste empire, pour rappeler à la vie un tel homme, afin qu'il lui enseignât à gouverner l'autre moitié.

Cependant la prise de Corbie par les Espagnols augmentait d'heure en heure l'épouvante des Parisiens. Le roi après être allé, pendant quelques jours, camper avec ses troupes, était retourné dans la ville; il passait de longues heures à St-Lazare, assistant aux prières des troupes qui s'y réunissaient, et restant parfois longtemps à converser avec Vincent, avec le duc d'Orléans et le comte de Soissons, qui occupaient le commandement des armées. Le roi quitta de nouveau Paris, avec l'intention, cette fois, de rester quelque temps au camp, de sorte qu'il jugea à propos de confier à la reine la régence du royaume. L'armée française, composée de trente mille fantassins et de douze mille cavaliers, alla prendre position sur les rives de l'Oise, en un lieu que l'on croyait avantageux. Vincent envoya au camp un bon nombre de ses prêtres; mais comme presque toutes les troupes avaient quitté la ville, et qu'il restait seul à St-Lazare avec quelques uns des siens, il partit également avec eux pour le camp. Arrivé au milieu des soldats: « Me voici, dit-il, parmi vous; je ne demeurerai pas étranger aux batailles que vous livrerez pour la patrie. Que Dieu très-miséricordieux et très-juste tempère la fureur des armes, mais qu'il vous accorde la victoire, puisqu'il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir la paix et la salut de la France. Que sa bénédiction soit sur vous; avec son amour, retournez dans vos familles ou bien donnez votre vie, s'il est ainsi écrit dans les impénétrables desseins de la Providence. Que l'ardeur de votre courage et la force de votre sacrifice reposent, non sur la vanité d'une gloire passagère, mais sur l'espérance d'une gloire durable et éternelle. Honorez avec moi le Dieu des armées; en Lui

et par Lui seulement la victoire est belle. » Et dans le souvenir des Français, Vincent fut salué comme le défenseur de la patrie, et sa parole fut efficace, parce qu'elle était inspirée par la parole de la religion; or ce verbe est la grandeur des peuples qui l'écoutent, comme il est la terreur de ceux qui l'abandonnent et le méprisent.

LIVRE TROISIÈME

—

CHAPITRE I

Les grands séminaires.

La science et la vertu furent toujours, et doivent toujours être le principe et le fondement de la grandeur du clergé.

Lorsque, par le funeste schisme germanique, le cri de réforme courut d'une extrémité de l'Europe à l'autre, il n'est pas douteux que l'Eglise, dans certains points de la discipline et même pour ce qui regardait les mœurs du clergé, ne fût dans la nécessité de supprimer un grand nombre d'abus, qui s'étaient introduits dans son sein, de ramener le sacerdoce à une science plus saine, plus étendue et plus profonde, et à la pratique des vertus qui procurent au clergé l'honneur et la vénération, en même temps qu'elles lui confèrent une certaine autorité sur les grands, les savants et le peuple. En effet, par suite de l'état de servitude où l'avait surtout réduit la barbarie féodale, le clergé semblait avoir complètement oublié l'élévation de ses principes et la sainteté de son ministère; et il était tombé plus bas encore depuis que, après le partage de l'Europe en une foule d'Etats, l'action

éducatrice manquant de toute efficacité et les passions s'étant déchaînées contre les droits sacrés défendus par le pontificat, l'influence civilisatrice de ce dernier avait été supplantée par un étendard toujours funeste à toute espèce de progrès et de liberté, par l'étendard de l'empire. Il est vrai que plus tard, c'est-à-dire au XVe siècle, on réalisa en partie l'unité politique; mais cela eut lieu au détriment des institutions libérales, parce que ce fut l'œuvre de rois qui s'opposaient aux franchises civiles aussi bien qu'aux libertés ecclésiastiques, et qui, sous prétexte de rendre le ministère sacerdotal plus spirituel et plus pur, le rendaient esclave du trône, et abaissaient la religion jusqu'à lui donner la forme et le caractère d'une affaire d'Etat. Que si l'Eglise, considérée comme société, peut, dans quelques uns de ses membres, participer de la nature humaine et, par conséquent, donner le triste exemple du faux zèle, du fanatisme, de l'orgueil, de la cupidité, du désir de dominer; il faut avouer cependant que, l'apprécier par ce côté seulement, est le propre de ses ennemis qui, sans y prendre garde, la jugent précisément d'après ceux de ses membres dont elle est la première à déplorer l'ignorance et les fautes. En conséquence, à bien considérer les choses, ce n'est plus là l'Eglise de Dieu, ce n'est plus l'épouse de Jésus-Christ, qui est pure et sans tache. La véritable Eglise se compose des âmes des vrais croyants; et c'est elle qui est le moins connue du monde, parce que la vertu tend, de sa nature, à se cacher, comme une jeune vierge qui couvre d'un voile sa candeur et sa beauté. D'ailleurs, la réforme, à laquelle il ne resta plus de prétextes après le concile de Trente, avait toujours été invoquée par les catholiques, au nom de l'autorité; et le but principal de cette réforme était de renouveler, dans la société religieuse, l'ancien esprit et la pureté

des mœurs, et surtout de ramener le clergé à cette dignité et à l'exercice de cette influence, qu'il n'avait que trop abandonnées ou perdues par sa faute.

Les commencements de réforme cléricale dont nous avons parlé, étaient déjà beaucoup: Vincent avait accompli une œuvre qui suffirait seule à le placer parmi les plus grands hommes de son temps, parmi ceux qui marquent la naissance d'une ère nouvelle. Mais il était besoin encore d'institutions fixes et durables, qui assurassent à l'Eglise un clergé savant, vertueux et, par là même, puissant, non par son influence matérielle, mais par son ascendant moral qui, après tout, est toujours le plus certain et le plus vrai.

Lorsque, après avoir fondé la nouvelle compagnie de St-Lazare, Vincent s'était appliqué à augmenter le nombre des missionnaires, il lui était aussi venu à l'esprit [1] de former une espèce de séminaire intérieur, destiné à l'instruction de ceux qui entraient dans le nouvel institut, afin que, progressant dans les connaissances les plus sérieuses, ils fussent en état d'enseigner aux autres la science en même temps que la vertu. Il voulait que les missionnaires pénétrassent à fond dans la connaissance du dogme et de ce qui touche plus spécialement aux mœurs; car leur ministère ne pouvait réussir que par la vertu et l'instruction: aussi ne confiait-il de missions qu'à des hommes d'une vertu éprouvée et d'une érudition profonde. C'est que, dans la science idéale, il y a aussi une profondeur qui peut être la conséquence de l'union de la foi, de la raison et de l'humilité: de la foi, parce qu'elle brille à l'intelligence humaine par sa propre vertu; de la raison, parce que les difficultés diminuent, à mesure que la science augmente;

[1] L'an 1637.

de l'humilité, parce qu'en elle réside la vraie grandeur de l'âme, qui ne tire de l'orgueil qu'une supériorité fausse et apparente. L'importance de ces pensées était si profondément gravée dans l'esprit de Vincent, qu'il conseillait à ses prêtres l'étude des différentes sciences qui, toutes ensemble, forment une seule encyclopédie; car, selon lui, toute science n'est qu'une partie d'une science unique, et toute découverte de l'intelligence humaine doit conduire, par la raison intrinsèque des choses, à la vérité, c'est-à-dire à Dieu même. « Vous devez être humbles et savants, disait-il aux missionnaires dans une des conférences ordinaires; là se trouvent la force et la richesse de notre mission, comme les Saints et les pieux Docteurs sont le trésor de l'Eglise universelle . . . . Abandonnez un désir trop vif de la science, parce qu'il obscurcit parfois la plus pure lumière du ciel; mais ne négligez pas l'étude, en vous humiliant devant Dieu; et ainsi, par la prière et par l'étude, vous aurez la science dans l'humilité . . . . Je voudrais que chacun de vous possédât la science de St-Thomas; mais en même temps, je voudrais voir dans vos cœurs l'humilité de cet éclatant flambeau de l'école. L'orgueil a perdu les grands génies, comme il a perdu les anges; . . . en outre, par l'humilité, vous serez facilement soumis à l'autorité. Elle n'est pas pesante et ne peut l'être pour le parfait chrétien, chez qui la pratique de cette vertu n'est pas séparée d'une certaine liberté, parce que la sujétion est spontanée et, par conséquent, juste, louable et méritoire [1]. »

[1] Un philosophe moderne a bien eu raison d'affirmer que, dans la constitution de l'Eglise, le despotisme individuel est impossible; d'où il suit que l'Eglise est libre. Dans son sein, l'autorité d'un seul est sans valeur, fût-il haut placé et doué d'un génie puissant et extraordinaire. Mais l'antorité y est universelle, et elle appartient aux Papes, aux Evêques et nux Conciles. Dès qu'ils ont formulé une sentence, le croyant doit nécessairement s'y soumettre, et cette soumission est raisonnable, puisqu'il n'est pas assez fou pour croire à l'infaillibilité de son propre

En attendant, le nombre des jeunes gens qui venaient à St-Lazare se préparer au sacerdoce augmentait considérablement; d'ailleurs Vincent était persuadé que l'institution des séminaires, tant recommandée par le concile de Trente, devait être considérée comme une institution fondamentale dans les diocèses: il résolut donc d'en établir quelques uns dans de vastes proportions, et, si le séminaire intérieur de St-Lazare peut être regardé comme le premier fondé en France, celui d'Annecy donna naissance aux nombreux établissements de ce genre, qui exercèrent une grande influence sur le réforme de l'éducation cléricale dans ce pays.

Le commandeur de Sillery avait, depuis longtemps déjà, offert à St-Lazare des dons considérables. Après avoir rempli de nombreuses charges au service de sa patrie, spécialement sous le règne de Louis XIII, il avait abandonné le monde, et menait une vie religieuse, selon les conseils et les intentions de Vincent. Celui-ci n'ayant pu vaincre les obstacles qui s'opposaient à la fondation d'un séminaire dans la maison du Temple, à Paris, le commandeur le mit à même d'en établir un partout où il en trouverait l'occasion propice, en lui donnant une forte somme d'argent [1]. Sillery obtint bientôt le concours de Just Guérin, de madame de Chantal et de Cordon, également commandeur de Malte [2].

jugement qui, d'ailleurs, peut s'étendre librement en dehors des vérités définies par l'Eglise. Il en résulte que le catholique a toute la liberté qui est raisonnable, et qui a été indiquée par Saint Paul, quand il disait: « Rationabile obsequium vestrum. » *Rom. XII*, 1.

[1] 80,000 francs.

[2] Le commandeur de Sillery mourut peu après, de sorte qu'il vit à peine les effets de sa générosité. Vincent écrivit, à son sujet: « Il est allé au ciel, comme un monarque qui va prendre possession de son trône, avec une force, une confiance et une paix dont j'essayerais en vain de donner une idée. J'en ai déjà écrit à son Eminence le Cardinal Ministre, et je lui ai dit que, pendant ces dix dernières années que j'avais eu occasion d'approcher le pieux commandeur,

Tandis qu'ils déployaient une grande activité pour assurer la fondation de ce séminaire et de celui des *Bons-Enfants,* qui furent en quelque sorte le noyau et le modèle de toutes les institutions similaires en France, le fondateurs étaient bien empêchés; ils se demandaient s'ils devaient y admettre de jeunes enfants, ou seulement les clercs qui, plus avancés en âge, donneraient la preuve ou du moins l'espoir qu'ils embrasseraient la carrière ecclésiastique, avec la probabilité de persévérer dans leur vocation et de devenir des prêtres recommandables. Guérin demeurait en suspens: Vincent faisait remarquer que le concile de Trente avait prescrit d'admettre les premiers de préférence, pour les préserver de la corruption du siècle: préparés ainsi de bonne heure à la vertu, il semblait qu'il leur serait moins facile de l'abandonner ensuite, au milieu des hasards de la vie et des tempêtes sociales. Ces raisons étaient excellentes et engageaient Guérin à ne pas s'écarter des décisions du concile: mais l'archevêque de Rohan ne partageait pas cet avis. Bon nombre d'évêques français inclinèrent ouvertement pour la pensée de ce prélat; Vincent jugeait que l'expérience serait, à cet égard, la meilleure conseillère. Toutefois se soumettant avec cette sagesse pratique qui lui était particulière, il ne s'opposa pas aux doutes de Guérin, ni à l'avis des évêques: il décida que l'on n'admettrait à Annecy que les jeunes gens qui auraient terminé leurs études littéraires et seraient entrés déjà sur le terrain de la science. Mais en même temps, il établit près de St-Lazare un autre séminaire auquel il donna le nom de St-Charles; il y reçut les jeunes enfants et leur fit commencer, par les premiers éléments,

je n'étais parvenu à découvrir en lui, même une seule fois, rien de répréhensible, ou aucune inclination qui le détournât de la pratique de la vertu. » (*Lettre du 26 janvier* 1640.

leur éducation ecclésiastique et civile. De cette façon, il n'eut rien à envier aux colléges les plus renommés, et la science qui sert aux fonctions civiles y était si bien alliée à celle qui regarde exclusivement le ministère ecclésiastique et le dogme, que je ne sais si Vincent, par ce fait, excita plus l'étonnement ou la sympathie des personnes sages. On rapporte que le célèbre De La Fosse fit représenter par les élèves quelques unes de ses tragédies chrétiennes, qui furent assez renommées à cette époque.

Les pratiques de vertu, qui sont comme l'assaisonnement de la religion, sont trop souvent presque entièrement négligées dans la vie commune des hommes. Il n'était pas possible qu'il en fût de même dans une maison d'éducation à laquelle Vincent consacrait ses soins: il pensait, en effet, que les pratiques même facultatives de dévotion sont nécessaires pour faire bien digérer les leçons; mais il voulait que non-seulement les élèves, mais encore les maîtres s'y livrassent spontanément et avec amour. Il écrivit un jour à l'un de ceux-ci qui, quoique fort savant, attachait peu d'importance à l'éducation religieuse, et négligeait certaines pratiques de piété, les considérant comme mesquines et bonnes pour les enfants: « Vous avez beaucoup d'esprit; mais vos élèves ne feront de progrès ni dans la science ni dans la vertu: soyez humble, et vous verrez comment les jeunes gens arriveront, par l'humilité, à la grandeur de l'instruction. Ne vous souvenez-vous pas que bienheureux sont les pauvres d'esprit? » Il disait encore dans une conférence: « Nous devons former les jeunes gens à la science en même temps qu'à la piété: c'est ce que Dieu demande de nous. Les enfants désirent et doivent se rendre habiles, mais ils n'ont pas moins besoin de se préparer à une vie sainte et réglée: le savoir n'édifie pas, s'il exclut la

piété [1]. » Ecrivant à M. Bourdoise, il lui disait: « Eh quoi! les plus vils métiers exigent une longue épreuve; et l'on croit que peu de temps suffit aux jeunes gens pour se préparer au ministère ecclésiastique, pénétrer profondément dans le sens le plus sublime et le plus caché des maximes évangéliques, et établir dans leur âme avec de solides fondements le règne de la sainteté et de la justice. On ne possède ce règne que quand on sait imiter la vie et les vertus de Jésus-Christ, et que l'esprit se remplit de science, sans doute, mais aussi et plus encore, de vertu et d'oraison. Sans l'esprit de prière, la science du prêtre ne se développe pas: ce que l'épée est au soldat, la prière l'est à ceux qui se consacrent au service des autels. » Et de fait, ce n'est pas l'intelligence qui tient le sceptre dans le monde des pensées, comme aussi ce n'est pas la volonté qui est souveraine dans les volitions. La législatrice du monde actif de l'âme est la conscience; et celle-ci se manifeste par la justice, le bien, la charité, la foi.

Quelques années s'étaient écoulées depuis la fondation du séminaire d'Annecy et de celui des *Bons-Enfants*: Vincent vit que, bien qu'ils donnassent de bons résultats, il restait cependant quelque chose à faire pour mieux réussir à renouveler dans le clergé la grandeur et la vertu de l'antique sacerdoce. Or, parlant un jour au cardinal de Richelieu, il lui fit remarquer qu'il serait bon d'accueillir aussi dans le séminaire les jeunes gens sur le point de recevoir les saints Ordres; et Richelieu lui accorda une somme d'argent pour l'établissement d'un nouveau séminaire de douze ordinands seulement, qui y resteraient pour se perfectionner dans l'étude et la piété : l'éducation scientifique et littéraire y était poussée jusqu'à son plus haut degré.

[1] Conférences de 1641.

Or, tous ces séminaires n'étaient, au fond, que la conséquence d'une seule pensée. Il est vrai que beaucoup de jeunes gens admis dans l'institution primaire ne continuaient pas leur noviciat ecclésiastique: parvenus à un certain âge, ils en sortaient, s'excusant facilement du changement de direction qu'ils imprimaient à leur éducation sur ce que leurs parents les avaient placés au séminaire, quelquefois malgré eux, plus souvent sans consulter leurs désirs; de plus, ajoutaient-ils, et c'était la vérité, à l'âge où ils avaient revêtu la livrée cléricale, ils ne pouvaient être bien fixés sur la carrière à laquelle les appelait leur nature. Dans l'autre séminaire, on s'occupait plus particulièrement de la science ecclésiastique et civile, afin de former des prêtres capables de donner l'exemple des vertus sacerdotales, de combattre l'erreur, et de propager la foi parmi les peuples, au moyen de leur conduite et de leurs enseignements. Dans la dernière de ces institutions, où l'on fournissait aux meilleurs sujets les moyens de s'affermir dans la vertu et dans la science, on atteignait la même spontanéité que dans les premières, confirmée et développée par la prière et par l'art: ils acquéraient ainsi une plus grande force de volonté et un espoir plus confiant dans l'inspiration divine et dans les facultés de leur intelligence. De la sorte, cette institution que l'on pouvait dire la plus relevée parmi celles destinées au noviciat ecclésiastique, confirmait le sacerdoce dans la science, mais aussi elle le préparait à lutter avec le siècle, en l'élevant à cette supériorité qui ne devrait jamais manquer au clergé.

Et cette science, Vincent désirait qu'elle fût étendue et profonde. Le clergé catholique doit, en effet, se tenir soigneusement en garde contre tout ce qu'il connaît d'étroit, de faible et de mesquin. Séparant de la science

cette partie qui parfois ne l'avilit que trop, et la rend dangereuse ou méprisable, Vincent ne refusait cependant pas d'embrasser tous le progrès du siècle, persuadé que ce qu'ils renferment de certain et de vrai, ne peut sérieusement contredire et combattre la doctrine catholique. Une vérité ne peut être opposée à une autre: d'où il suit que toute découverte scientifique, dès qu'elle est inébranlable, s'harmonise nécessairement avec une doctrine qui, contenant en elle toute vérité, doit forcément s'approprier toute invention nouvelle, comme chose qui lui appartient. C'est pourquoi tout en affirmant, d'un côté, qu'il convient au catholique d'être prudent dans l'adoption de toute nouveauté, et de ne lui donner son assentiment que quand, par les discussions des savants, elle a été trouvée conforme à la plus sévère doctrine, Vincent pensait, d'autre part, que la pusillanimité ou une crainte excessive pourraient nuire aux progrès des sciences ecclésiastiques: ce n'est pas toutefois que la vérité soit sujette à progresser, puisqu'elle est une, immortelle, immuable comme le verbe de Dieu; mais l'intelligence humaine peut progresser, et progresse en réalité vers elle: au moyen des nouveaux rapports qu'elle découvre dans les axiômes scientifiques, et d'une plus grande finesse d'esprit, elle parvient mieux à comprendre ces vérités qui se revêtent ensuite pour elle d'une lumière plus vive et, partant, plus puissante. Si donc, dans le champ de l'action, celui qui veut favoriser les croyances catholiques doit faire ses efforts pour que le principe religieux pénètre dans les progrès sociaux et leur donne leur puissance, en les animant de son esprit et de sa vie; de même aussi quiconque veut aider à l'avancement religieux doit s'appliquer à placer la science catholique à la tête de la société civile et religieuse, sans s'opposer aux changements politiques, pourvu qu'ils

soient conformes au caractère des temps, et n'entravent pas le développement lent mais sûr de la société; qu'il les christianise, au contraire, et les rende conformes à la justice; qu'il les combatte alors seulement qu'ils renferment des germes funestes à la pureté du dogme ou aux conditions des plus parfaits rapports sociaux.

Lorsqu'à Paris et à Annecy commencèrent à se montrer les effets de la nouvelle institution des grands séminaires, Vincent jugea que le moment était venu de faire refleurir par toute la France la science du clergé: œuvre très-difficile en soi, et qui ne pouvait dépendre de la volonté et du zèle d'un seul homme. Les principaux évêques devaient nécessairement y concourir; car c'est à eux, sans aucun doute, qu'appartient la direction du noviciat ecclésiastique, et c'est leur devoir le plus strict d'y employer tous les moyens qu'ils ont entre les mains. L'épiscopat français répondit à l'appel et à l'exemple de Vincent, et, dans les séminaires de France, le jeune clergé fut bientôt élevé dans la plus saine doctrine et acheminé vers l'éducation scientifique. « Eh bien! disait Vincent, ne pourrons-nous un jour montrer, parmi les ministres du sanctuaire, la fleur de l'instruction civile et de la science humaine? Le prêtre, du haut de la chaire, propagera dans les multitudes la pensée catholique; en siégeant comme professeur dans les séminaires et dans les universités, ne parviendra-t-il pas à réconcilier la foi avec l'opinion publique? n'indiquera-t-il pas les funestes effets de la fausse science, de sorte que les esprits les plus sains et les intelligences les plus remarquables voient qu'il n'y a point de salut hors des doctrines enseignées par Jésus-Christ? Et si l'école a causé quelque dommage à la foi, n'est-ce pas elle aussi qui doit apporter à son œuvre un remède prompt et efficace? N'est-ce pas l'école qui doit ramener les esprits à l'unité

de doctrine, divisée par elle en tant de parcelles, qu'on n'en saurait distinguer ni le principe, ni les rapports, ni l'origine? »

Persuadé que l'Eglise, une dans la charité et dans la doctrine, devait s'opposer à cet individualisme qui s'était montré déjà au siècle précédent, et qui se propageait de son temps, il eut à combattre ces méthodes d'enseignement qui voulaient s'introduire jusque dans les séminaires fondés par lui.

Il se serait en vain promis de ne rencontrer aucune opposition. Toutefois pour ce qui avait rapport à la discipline intérieure du séminaire, ou à l'étude des lettres humaines, les difficultés qui se présentèrent ne furent ni graves ni nombreuses. Mais la méthode qu'il voulait suivre dans l'étude de l'éloquence et dans l'enseignement des sciences philosophiques et théologiques, ne semblait pas contenter le grand nombre. En effet, au sujet de l'éloquence, il prétendait si bien renouveler la manière de prêcher, qu'on put affirmer que non-seulement il avait prescrit de nouvelles règles, mais qu'il avait encore opéré une véritable révolution dans la prédication. L'esprit du sacerdoce se trouvant relevé, son action devenue plus commune et plus populaire, l'éloquence de la chaire devait nécessairement changer. Il voulait qu'elle tirât ses principales raisons de la foi, et que celle-ci inspirât à l'orateur ses arguments, et, plutôt que l'art, dirigeât la marche et l'économie du discours. Si l'art, disait-il, suffit dans les affaires humaines, il ne sert de rien ou ne sert que fort peu dans les choses de Dieu. « Non, il n'y a que les vérités éternelles qui ouvrent avec certitude notre cœur au désir du bien et à la perfection des croyances, et qui fassent descendre dans notre esprit les rayons d'une lumière céleste et véritable.... Sans doute il est nécessaire de se présenter aux hommes, appuyé d'arguments sûrs

et profonds; il faut convaincre et persuader leurs esprits par des raisons puissantes. Mais l'expérience nous enseigne que les prêtres qui prêchent inspirés par la foi et suivant la lumière intérieure qu'elle leur fournit, produisent le plus d'effet sur les peuples, et pénètrent jusque dans les plus secrets replis des âmes, auprès desquelles ne réussissent pas toujours assez le raisonnement humain et les arguments philosophiques. Ceux qui sont mus par l'esprit de la foi, répandent dans leurs discours une efficacité extraordinaire et donnent à leur parole une onction suave et toute spirituelle. Du reste, les vérités chrétiennes doivent être annoncées au peuple avec la simplicité de l'Evangile et de la manière employée par les premiers apôtres de Jésus-Christ. En parlant des mystères les plus relevés, le Sauveur recherchait des expressions faciles et communes: il aurait pu en employer de sublimes, lui qui était le Verbe et la sagesse du Père éternel; néanmoins, qu'il parlât aux sages ou au peuple, son langage était humble et modeste ». Cette simplicité, ou cette humilité, si l'on veut l'appeler ainsi, Vincent désirait qu'elle se retrouvât même dans le ton de la voix, dans l'attitude du corps et dans le geste: en un mot, dans tout ce qui pouvait conquérir à l'orateur plus de sympathie que d'autorité, mais qui, au fond, lui procurait un véritable ascendant, parce que ses idées finissaient par gagner l'esprit de ceux qui venaient l'entendre. Dans cette matière, Vincent ne se contentait pas des conseils; il y ajoutait l'exemple. Il avait coutume de parler en toute humilité, sans recourir à une élocution trop ornée ou qui sentît trop l'étude. Aussi répétait-il souvent que la science est, sans doute, indispensable au missionnaire, mais qu'elle ne porterait aucun fruit, si elle n'était accompagnée d'une vertu sincère. « Allez, disait-il, allez au milieu des peuples, avec le témoignage d'une

vertu vive et profonde; et Dieu vous donnera les moyens de l'inspirer à tous: priez et parlez; et, selon que votre prière sera humble et fervente, votre parole aussi sera fervente et humble ».

Devons-nous conclure de là qu'il faisait peu de cas de l'éloquence, ou qu'il ne lui attribuait pas toute l'importance qu'elle eut cependant toujours chez des peuples au milieu desquels s'opérèrent, par elle, les plus grandes révolutions morales aussi bien que politiques? Non: mais il pressentait la nouvelle forme que devait prendre l'éloquence sacrée. Il s'était aperçu que la méthode adoptée par les prédicateurs jusqu'au XVIe siècle, n'était ni sage, ni opportune, ni efficace. Cette manie d'érudition fausse et inconcluante qu'ils répandaient dans leurs discours, ne servait à rien, et touchait souvent au ridicule. Ce genre d'éloquence avait été continué par les prédicateurs français au milieu d'une société qui avait abandonné les traditions latines: dans la chaire où ils parlaient l'idiome français, ils avaient transporté les formes de la décadence où était tombée l'éloquence chrétienne, après la mort de St-Bernard. Il était donc important de renouveler tout le système; et il fut si bien modifié, que les prêtres qui entendaient se consacrer à la prédication, ne cherchaient plus à en étudier l'art ailleurs qu'à St-Lazare, près de Vincent de Paul: et lorsqu'ensuite ils montaient dans la chaire des cathédrales ou dans celle plus humble des campagnes, à peine avaient-ils terminé l'exorde, qu'on remarquait une certaine agitation dans le peuple, et qu'on entendait ça et là répéter à voix basse: Voici un prêtre qui prêche à la façon des missionnaires. Ce fut cette méthode qui fit la grandeur de Bossuet. Il l'avait apprise d'eux dans sa première jeunesse, et il avait fait ses preuves dans les conférences: il l'employa lorsque, longues années plus tard,

il monta dans la chaire de Paris, et fit résonner les voûtes de Notre-Dame de cette voix éloquente et chrétienne qui rappelait les Pères de l'Eglise. Et le grand évêque, plus sublime que profond, plus vigoureux peut-être que varié, et, si l'on veut, souvent plus orateur que philosophe, demeura sans égaux dans l'usage dialectique des textes et des traditions; personne ne fut plus relevé que lui, dans cette splendide simplicité qui commande à l'imagination et la ravit.

Vincent eut à soutenir une autre discussion relativement à la manière d'enseigner aux jeunes gens la philosophie et la théologie. Les uns voulaient que les maîtres à qui était confié l'enseignement de ces deux sciences, dictassent leurs leçons aux élèves; les autres préféraient l'usage d'expliquer un auteur, sur lequel les jeunes gens pourraient ensuite étudier eux-mêmes la matière. Après avoir consulté des personnes qu'il croyait expérimentées, Vincent donna la préférence au second système. Il ordonna d'employer dans les séminaires l'auteur qui serait reconnu le meilleur: il pensait que cela défendrait mieux la Mission contre l'envie ou le mauvais vouloir, et affirmait que l'épiscopat serait plus satisfait et plus sûr de la doctrine enseignée par les missionnaires. Bien que la méthode fût différente à l'université de la Sorbonne, il insista néanmoins, et avec raison, pour faire adopter son idée. On disait que les élèves des séminaires n'auraient pas trop bonne opinion d'un maître qui se contenterait d'expliquer la doctrine d'un autre, au lieu d'enseigner la sienne propre. On ajoutait qu'un philosophe ou un théologien intelligent ne consentirait pas à conserver une chaire de séminaire, s'il était obligé de suivre dans l'enseignement une méthode trop différente de celle de l'université; car sa réputation en souffrirait, et l'on pourrait croire qu'il n'était capable que de com-

menter un auteur approuvé, rien de plus. Mais Vincent se souciait peu de ces objections. Il ne doutait pas de l'opportunité de sa méthode, et il répondait: « La chaire n'est pas faite pour le professeur, mais pour l'auditoire. » S'il suffit à la vanité du maître de dicter ses leçons aux élèves, ceux-ci profiteront davantage, si on leur explique la doctrine des saints Pères et des plus grands théologiens, de sorte qu'ils s'en pénètrent l'esprit, et qu'elle devienne ensuite comme la sève qui doit donner la vigueur à leur parole. On disait en outre que, si on obligeait les maîtres à dicter, il y aurait au moins cet avantage, qu'ils deviendraient plus savants. Mais Vincent répondait que les professeurs augmenteraient leur science, non par la forme de la leçon, mais par une étude continuelle et approfondie. Il obtint ensuite que sa méthode eût la préférence chez les missionnaires et dans les séminaires [1].

Il me semble réellement que cette méthode, outre qu'elle possédait tous les caractères de la sagesse et de l'opportunité, répondait encore à cette vaste idée que Vincent s'était faite de la mission du sacerdoce dans le monde, et de l'importance que doit avoir dans sa direction le respect à l'autorité et surtout la liberté de l'esprit. Que si l'harmonie entre la liberté et la soumission ne peut appartenir à tous, et devient le privilége

[1] La méthode opposée a, du reste, un grave inconvénient. Si le maître dicte la leçon, les élèves se partageront en deux groupes; les indifférents avec les approbateurs exagérés prendront pour maxime: *Magister dixit, ergo verum est,* et accepteront sans contrôle, comme aussi sans travail, la doctrine imposée par le professeur. Les travailleurs, au contraire, discuteront tous les points discutables: ils pourront n'être pas toujours disposés à admettre telle ou telle opinion laissée, d'ailleurs, à la libre discussion de l'école. Ne vaut-il pas mieux, dès lors, les voir contredire un auteur absent, que leur maître, dont l'autorité souffrira toujours plus ou moins de ces discussions! La position du maître ne serait-elle pas encore bien plus délicate, si, ce qui n'est pas impossible, il venait à se tromper?

Note du trad.

exclusif des intelligences les plus élevées et les plus logiques; il est beau néanmoins de voir comment le saint fondateur cherchait à préserver l'esprit de la licence, en le protégeant sous le manteau de l'autorité, et à faire en sorte que l'autorité elle-même ne devînt pas un obstacle aux libres investigations du philosophe, lorsque, dans la science, il rechercherait librement la réponse aux problèmes qu'elle pose. Ainsi son institut, tout en conservant les formes de l'autorité, développait évidemment l'autonomie de l'intelligence. [1]

On a dit que, dans la société humaine, la science apparaît quelquefois comme un royaume ravagé par les barbares; mais il est vrai aussi qu'il y a, dans la religion catholique, une citadelle qui défend les principes éternels, et contre laquelle la barbarie intellectuelle n'a pu jusqu'ici exercer ses ravages; cette citadelle qui conserve le feu sacré de la vérité, n'est autre que le sanctuaire de la foi et de la science. Les sociétés modernes ont tenté, depuis la Réforme, de se soustraire plus ou moins à l'empire de la science catholique; je dirai, si l'on veut, et avec plus d'exactitude, de la théologie ca-

[1] Un philosophe moderne affirme que l'obéissance à l'autorité et la liberté de l'intelligence coexistent parfaitement dans le vrai catholique, qui est le gnostique de St-Clément d'Alexandrie. L'appellation de gnostique ou d'homme illuminé étant une appellation honorifique, St-Clément nomme *vrai gnostique* un chrétien parfaitement instruit, et dit que les hérétiques s'arrogent à tort ce nom: le vrai gnostique blanchit, dit-il, dans l'étude des saintes lettres, et conserve intacte la doctrine orthodoxe des Apôtres et de l'Eglise: les autres, au contraire, abandonnent les traditions apostoliques, et se considèrent même comme au-dessus des Apôtres, pour la science et pour la vertu. Chez les premiers gnostiques se trouvent les germes des erreurs de Pélage, et l'on affirme à tort que les Pères des trois premiers siècles ont conservé les opinions de Platon, de Pythagore et des Egyptiens, opinions qu'ils avaient précisément combattues dans la doctrine même des gnostiques: mais St-Clément, tout en déclarant que les parfaits chrétiens n'étaient pas ceux qui appartenaient à cette secte, voudrait cependant que le sacerdoce en particulier méritât le nom de vrai gnostique, c'est-à-dire d'homme illuminé et doué des meilleures qualités que donnent la science et la vertu.

tholique. Mais la plus parfaite société humaine ne peut se soustraire à l'empire de la théologie, parce que celle-ci, étant la science de Dieu, est également la science de l'homme. Platon a dit que la société a son fondement dans la religion; d'où il suit que l'athée qui, en niant Dieu, méconnaît la religion, nie par là même la société. La science politique est, elle aussi, une conséquence de la théologie, et l'esclavage du monde ancien, comme la liberté du monde moderne, ne sont, au fond, que l'application de la pensée théologique, qui domine dans les deux sociétés différentes. Parlant, avec son style vif et puissant, des grands changements et du cataclysme social survenus après le sacrifice du Calvaire, Cortès affirme que la société se transformait, parce que de nouveaux théologiens parcouraient le monde, et lui annonçaient une nouvelle théologie. En effet, la société se transforma dans toutes ses parties, parce que le dogme catholique devint la règle des sciences, de l'activité et des affections. Les rois qui posèrent la croix sur leur diadème, représentèrent la noblesse d'une soumission qui pliait, non pas devant l'homme, mais devant le délégué d'une autorité plus élevée, d'une autorité divine.

En s'efforçant donc d'obtenir que la théologie catholique recommençât à éclairer les esprits et à pénétrer la société, en conservant les principes éternels qui composent l'essence du christianisme, Vincent assurait aux peuples les conditions de paix et de tranquille liberté qui forment l'objet des vœux des philosophes, mais que l'on ne saurait obtenir en dehors des aspirations chrétiennes. De la condition de l'autorité placée sur le trône à celle des relations de citoyen à citoyen, et jusqu'aux rapports plus intimes de la famille, la société, affranchie de la théologie catholique, n'a donné aux grands problèmes sociaux que des solutions impuissantes, suivies

bien souvent de l'erreur, de la tyrannie et de l'esclavage : on emploie le langage de la liberté, mais celle-ci manque en réalité. Pour perfectionner la société qui, gâtée dans tous les rangs, se montrait plus corrompue encore dans ceux qui passent pour les plus élevés de la famille sociale, Vincent avait jugé utile et même nécessaire de ramener les peuples aux principes moraux, parce que, la réforme partant des multitudes pour s'élever peu à peu et arriver jusqu'aux grands, la société civile redevenait chrétienne. De même il conçut et réalisa la pensée de monter peu à peu de la science élémentaire jusqu'aux études philosophiques et à l'enseignement dogmatique, pour rendre à la société, par le moyen de la science, le flambeau de la vérité, qui semblait marcher à une perte irréparable.

Ses efforts furent, une fois de plus, couronnés de succès. Oh ! celui qui aime peut véritablement tout !



CHAPITRE II

Les curé de campagnes — Mort de madame de Chantal — La Mission établie à Rome.



(1641). La réforme du clergé avait tenu longtemps l'esprit de Vincent dans les plus graves et les plus sérieuses méditations. Bien que son zèle intelligent et plein de ferveur ne se fût rallenti à l'égard d'aucune de ses œuvres réformatrices ou charitables; bien qu'il n'eût rien perdu de sa première énergie à les soutenir dans les tendances et dans l'esprit qu'il leur avait communiqués, dès le principe; néanmoins dans ces dernières années, il semblait employer plus spécialement sa vigueur et son activité à rendre au clergé son ancienne influence et le rang qu'il ne devrait perdre en aucun temps, quelque déplorable qu'il soit, puisque c'est à lui qu'il appartient de diriger la société civile, si toutefois il ne s'en rend pas incapable, par défaut de vertu ou de science. En voyant se développer l'amélioration des mœurs cléricales, l'épiscopat français se mit avec empressement à la recherche des moyens de propager partout les fruits de cette réforme. Aux anciens curés de campagne, tout occupés de chasse et des loisirs des champs, et privés de tout fondement de vertu et de science, il en succéda d'autres qui ne manquaient pas d'une certaine éducation

littéraire, et qui s'attirèrent les égards et le respect des populations par une instruction suffisante, par la décence de leurs mœurs et par le désir de rompre le pain de la parole divine au troupeau confié à leurs soins.

Vincent voulait que, une fois sortis des séminaires, les nouveaux prêtres destinés aux églises des campagnes et des montagnes les plus inhospitalières n'abandonnassent pas complètement l'étude, et, par l'oisiveté et une vie dissipée ou tout au moins inactive, ne donnassent point aux populations des campagnes de funestes exemples capables, s'il était possible, d'empirer encore leur état moral; car je ne sais si l'ignorance et même la corruption auxquelles elles sont réduites proviennent plus des mauvaises inclinations de leur cœur, que des exemples funestes et déplorables de leurs pasteurs. C'est pourquoi Vincent décida que, à certaines époques déterminées de l'année, ils auraient ensemble des conférences sur les questions religieuses du temps et sur la manière de catéchiser le peuple. Il ordonna quelques réunions, qui leur fourniraient justement l'occasion d'avancer dans la science, de se fortifier réciproquement dans la pratique de la vertu, et d'échanger entre eux des conseils sur la meilleure manière d'exercer le ministère pastoral: il prescrivit en outre que, quand un doute se présenterait à leur esprit, ou qu'ils ne seraient pas d'accord dans les discussions théologiques, ils en référassent aux supérieurs des séminaires d'où ils seraient sortis. J'ai voulu noter ici ces faits, non pas tant par devoir d'historien, que pour montrer surtout la haute idée que Vincent se faisait de la charge des curés de campagne; charge modeste, si l'on veut, mais d'une si grande importance sociale, que, pour l'avoir négligée ou considérée comme une chose secondaire, les prêtres insouciants ont, de tout temps, posé l'une des causes les plus graves de la

décadence morale des nations: et cette décadence ne connaît bientôt plus de bornes, si l'on ne renouvelle, dans ces âmes grossières, l'efficacité et l'esprit des vertus antiques.

D'ailleurs, aux yeux de Vincent, un bon curé de campagne, qui expose doucement la parole de Dieu à son peuple, et fait usage de cette saine philosophie que l'on peut à bon droit appeler érudition, fait une œuvre aussi grande que les écrivains qui se vantent d'être les bienfaiteurs de l'humanité; il favorise peut-être mieux qu'eux le progrès social, en propageant l'Evangile et en le rendant accessible et populaire. Nous ne sommes pas portés à admirer un curé de village, que nous entendons expliquer d'une manière facile et claire à des esprits grossiers et incultes la grandeur des vérités chrétiennes, à la lumière desquelles s'épanouissent ces intelligences rustiques, aussi bien que celles des savants et des philosophes: si, par hasard, il nous arrive de nous arrêter quelques instants à écouter un prêtre simple et souvent peu instruit qui, le jour du Seigneur, enseigne les maximes éternelles dans la petite église solitaire, il semble que nous soyons assaillis par l'ennui et le sommeil. Mais si Platon et Confucius se trouvaient à notre place, ne seraient-ils pas saisis d'étonnement, en voyant exposée aux ignorants, par un homme sans érudition et souvent sans élégance, une doctrine dont ils ne possédaient eux-mêmes que quelques parcelles, qu'ils se gardaient bien de communiquer au vulgaire inintelligent, et dont ils ne voulaient point parler en dehors de l'école ou de l'académie? Vincent pensait que, en enseignant la doctrine chrétienne aux populations les plus ignorantes, on doit la réduire aux points les plus importants et aux préceptes généraux les plus propres à toucher l'esprit et le cœur; néanmoins il voulait que l'on employât pour cela

un langage à la fois simple et capable de captiver l'auditoire inculte ; afin d'en saisir et d'en subjuguer en quelque sorte le sentiment et l'imagination.

S'il voulait que la vie du curé de campagne, comme celle de tout autre prêtre, fût simple, modeste et pieuse, il était également persuadé que tout, autour de lui, devait respirer un certain air de propreté, d'ordre et de décence. Oh ! combien est sublime la mission du curé ! Par lui se dissipe l'ignorance religieuse qui, dans les classes infimes de la société, est aussi funeste que l'indifférence et le schisme. L'ignorance de la religion rend barbare et abrutit l'habitant des campagnes, comme, chez les populations des villes, l'examen continuel de chaque vérité et de chaque dogme produit dans l'esprit du plus grand nombre l'incertitude des principes et, finalement, le scepticisme. Je ne sais laquelle des deux barbaries est la plus pernicieuse et la plus terrible ; mais si la première ramène à une sorte de paganisme les peuples devenus chrétiens, l'autre empêche tous les rapports sociaux. Assurément lorsque la société en est arrivée à ce point, le peuple, poussé par ses instincts, rejette toute vérité ; fatigué des déclamations des sophistes, il s'assemble menaçant sur les places publiques, et, à ses maîtres stupides ou tyrans, il demande ou le Christ ou Barabbas.

L'épiscopat français partagea ces idées : non-seulement l'éducation ecclésiastique des prêtres des villes, mais encore celle des curés de campagne devint l'objet de la sollicitude des plus remarquables génies qui ceignirent la mitre. De ce nombre étaient le sévère Alain de Solminihac et Jean d'Alès, auquel Vincent avait prédit qu'il serait un jour évêque, et qu'il siègerait sur la chaire même du haut de laquelle le pieux et suave auteur de *Philothée* avait étonné le monde par le spectacle de ses vertus.

A cette époque, Vincent s'était rendu près de l'évêque de Beauvais où, pour la seconde fois, il rétablit l'ordre dans quelques monastères. Il revint ensuite à Paris, après une courte absence : il y trouva l'illustre madame de Chantal, venue dans la capitale pour conférer avec lui sur les affaires de son institut, auquel il avait été si utile par son concours et par ses conseils. Cette pieuse femme avait coutume de dire qu'elle obtenait par les prières de Vincent les grandes faveurs que Dieu accordait à elle et à ses filles, ainsi que les bénédictions qui descendaient du ciel sur son institut. Cette fois encore, la dernière qu'elle le vit, le saint homme demanda pour elle beaucoup de grâces, comme si le ciel eût voulu se montrer plus prodigue de ses faveurs pour cette âme qui était sur le point de monter aux demeures éternelles. En effet, à peine cinq semaines plus tard, madame de Chantal quitta cette terre, où elle avait passé en travaillant et en faisant le bien, et, accompagnée de ses vertus, elle rendit son âme à Dieu. Heureuse femme ! Sa vie fut la joie des anges et la bénédiction des hommes, et sa mort fut un doux passage des misères du monde à la paix des justes.

Après avoir revu Vincent et amassé un nouveau trésor de sagesse et de conseils, elle était retournée toute joyeuse à sa retraite, et elle s'était consacrée de nouveau et avec plus de ferveur à suivre l'esprit du Seigneur, qui est la voie de la vérité et de la vie, le flambeau de l'intelligence et de la vertu. Mais tandis qu'elle s'efforçait de mettre en pratique, dans sa congrégation, les récents conseils de Vincent, elle se trouva, en quelques jours, réduite à l'extrémité. Dès que le saint prêtre apprit que Françoise était dangereusement malade, il se prosterna devant l'autel domestique, et pria pour elle : sa prière achevée, il lui sembla voir, par les yeux

de l'esprit, comme un petit globe de flamme ardente qui, s'élevant de la terre vers le ciel, en rencontrait un autre également beau et brillant, avec lequel il se confondait ; puis tous deux se perdaient dans un autre plus vaste et d'un éclat incomparablement plus vif. Il entendit alors une voix intérieure qui, sans articuler une parole, lui expliquait que, de ces deux lumières, l'une représentait l'âme de Françoise, l'autre, celle de François de Sales, qui montaient de splendeur en splendeur, et se perdaient dans l'éternelle essence de Dieu. Peu de jours après, Vincent reçut la nouvelle certaine que madame de Chantal avait quitté la terre. Il pria pour elle; mais, cette fois, il récita les prières des morts: la vision se renouvela, Dieu voulant ainsi le faire participer à la gloire de sa servante. Si, dans sa persévérance à prier avec ferveur pour cette âme, quelqu'un voulait voir une preuve que Vincent n'avait pas foi dans sa vision, je dirais, au contraire, qu'on ne doit en attribuer la cause qu'à son humilité, parce qu'il se regardait comme indigne d'une telle faveur. Mais ce signe que Dieu lui avait donné se répétant nombre de fois dans son esprit et avec une fréquence extraordinaire, il ne pensa plus à la fille du baron de Fremiot, sans que son image fût unie à celle de la gloire céleste dont elle jouissait déjà. Aussi écrivant le panégyrique de ses vertus, il raconta la vision que nous avons mentionnée : il en parla toutefois comme si elle fût arrivée à une personne connue de lui, et affirma qu'il avait plu à Dieu de manifester, par ce moyen, la gloire de cette pieuse femme, dont la vertu et la foi avaient été d'autant plus grandes, qu'elles avaient été plus combattues par les hommes et les circonstances.

Or, dès qu'il connut la mort de la fondatrice des sœurs de la Visitation, établies par l'évêque de Genève, et confiées par lui, comme nous l'avons dit, à Vincent

de Paul, celui-ci alla trouver ces pieuses vierges, pour les affermir dans le désir de suivre la voie que leur sage mère leur avait montrée et prescrite, avec cette prudence qui est le propre des âmes grandes et magnanimes: il prit soin de relever leur espérance et de sécher leurs larmes. Et vraiment, elles avaient bien sujet de pleurer; car avec la vie de leur fondatrice semblait s'éteindre, ou du moins pâlir dans l'institut, cette flamme de charité, d'amour et de force, par laquelle elle le maintenait plein d'activité, d'énergie et de vertu. Mais Vincent leur fit comprendre que tout ce qui arrive ici-bas est destiné de Dieu même à une fin déterminée; il leur dit que, si Françoise était passée à cette vie qui est la véritable, ses filles n'avaient pour cela rien perdu de ses vertus, de ses conseils ni de ses exemples, toutes choses qu'elles devaient conserver avec le plus grand soin dans leur âme, comme un précieux dépôt: il ajouta qu'il ne leur restait plus qu'à suivre la voie que cette sainte femme leur avait frayée avec tant de sagesse et de gloire; et elles y parviendraient facilement, si elles s'appliquaient à leur propre sanctification et au bien de l'humanité. Ensuite il établit de nouvelles règles, afin que les religieuses pussent mieux atteindre le but pour lequel elles s'étaient retirées dans cette sainte retraite.

Mais lorsqu'il crut avoir fait tout ce qui était en lui pour que l'institut de la Visitation souffrît le moins possible de la mort de madame de Chantal, accablé, comme il l'était, par les graves soucis que lui causaient les œuvres nombreuses et variées auxquelles il se consacrait, il essaya de confier à un autre la mission délicate de diriger cette congrégation; cette pensée était d'autant plus naturelle en lui, qu'il désirait interdire à ses prêtres l'administration des monastères: jamais il n'avait dévié de ce principe, si ce n'est pour des raisons extraordinai-

res, par exemple, en Lorraine. Toutefois il ne réussit pas dans sa tentative, et force lui fut de conserver cette charge qui, comme nous l'avons dit, lui avait été confiée par François de Sales [1].

Il regretta beaucoup de continuer cette fonction, parce que, sur ces entrefaites, il lui vint des raisons nouvelles et plus graves de consacrer toute son activité au développement de son institut.

Dès 1634, il avait envoyé Coudray à Rome, pour travailler à la fondation d'une maison de missionnaires dans la capitale du monde catholique: ce prêtre étant mort [2], il lui substitua Louis Breton, et l'on avait entrepris des missions dans les campagnes environnantes. En 1640, Vincent avait plus vivement pressé Breton d'établir à Rome une maison de missionnaires, d'autant plus que Urbain VIII témoignait de voir avec joie qu'un institut fondé en France et répandu déjà dans une grande partie de l'Europe, possédât une maison dans la Rome des Papes, d'où doit partir, avec l'oracle catholique, tout ce qui se rapporte à la propagation et au développement du christianisme. Il lui semblait toutefois impossible de

[1] Voici comment les sœurs de la Visitation jugeaient le Saint. En tout ce qu'il faisait, il n'avait d'autre but que la gloire de Dieu. Sa volonté sainte une fois connue, il la suivait avec une fermeté invincible. Dans ses conseils, il était prudent, clair et pénétrant; dans toute sorte d'affaires, il considérait jusqu'aux plus petites circonstances, sans qu'aucune lui échappât.... on découvrait en lui un esprit grandement évangélique, un zèle circonspect mais efficace et très-ardent, une douce et constante fermeté. Il faisait passer avant toute considération humaine le principe de la justice et de l'autorité. Il disait que toutes les vaines espérances du siècle le touchaient moins que l'incomparable félicité de notre solitude.... Il nous écoutait toutes avec patience et attention. Il réclamait une grande exactitude dans l'observation de nos cérémonies; jamais il ne nous parlait sans nous recommander la charité et l'union. Il avait pour toute sorte de personnes une estime et un respect extraordinaires. Il était aussi attentif à parler bien de tous, qu'à se déprécier lui même. Sa charité se montrait plus ardente, lorsqu'il s'agissait de l'employer au bien des malades et des affligés. Il savait s'accommoder aux faiblesses d'autrui, et pouvait dire véritablement avec St-Paul qu'il se faisait tout à tous, pour gagner les forts et les faibles à Jésus-Christ.

[2] L'an 1638.

venir, pour le moment, à bout de cette entreprise, tant étaient puissants les obstacles qui s'y opposaient.

Néanmoins l'opinion publique, à Rome, s'était montrée extrêmement favorable au nouvel institut. Bien des personnes pieuses et possédant des relations avec des hommes influents, s'appliquaient à faire réussir Breton, et la duchesse d'Aiguillon n'épargnait aucun soin, pour que la résistence opposée au nouvel institut fût enfin neutralisée ou vaincue. Vincent, écrivant à Breton, l'encourageait à travailler avec foi; mais en même temps il lui conseillait de ne pas trop s'inquiéter des difficultés qu'il rencontrait, quelque graves qu'elles fussent; et il ajoutait que, si Dieu voulait donner à l'institut une nouvelle preuve de sa faveur divine, ni les hommes ni le temps ne lui feraient défaut. Du reste, le moment vint bientôt où les prêtres de la Mission furent autorisés par une bulle pontificale à s'établir véritablement à Rome: ils occupèrent une maison sur le mont *Citorio*. Louis Breton était un homme profondément apostolique. Ses continuelles prédications lui avaient acquis une réputation non-seulement de science, mais encore de charité; ses manières, qui avaient un certain cachet de simplicité antique, lui avaient procuré une popularité peu commune: il était en profonde vénération auprès des grands comme auprès du peuple, et le deuil public l'accompagna jusqu'à sa tombe, peu après que Urbain VIII eut signé la bulle mentionnée plus haut [1].

La mort de ce saint homme affligea profondément les prêtres de la Mission. « Notre Congrégation a perdu beaucoup, écrivait Vincent; Breton était un homme de prière et d'action; en lui la simplicité marchait de pair avec la prudence: nous avons perdu beaucoup selon le

[1] La bulle est du 11 juillet 1641 Breton mourut au mois d'octobre suivant.

monde; . . . mais je pense qu'il fera bien plus encore dans le ciel; et, s'il travailla beaucoup ici-bas pour le bien de notre institut, du haut des demeures éternelles il veillera à la conservation et à l'efficacité de ses œuvres. »

Ce fut une grande consolation et une douce espérance pour le cœur de Vincent, que d'avoir établi sa Congrégation à Rome. Ce fait, qui lui prouvait combien Dieu avait béni son œuvre, lui persuada cependant que le temps était venu où il pourrait renoncer à la charge de supérieur général des missionnaires : bien des raisons semblaient le pousser à cette démarche; mais ses biographes affirment d'un commun accord que la principale provenait d'un sentiment de véritable et profonde humilité: il était sincèrement persuadé que tout autre aurait pu non-seulement faire autant que lui, mais même le surpasser. Ce sentiment, témoignage nouveau de la noblesse d'âme de Vincent, autant que l'orgueil dénote un esprit vil et méprisable, causait un vif chagrin aux prêtres de la Mission; car ils vénéraient en lui le meilleur des pères, et le reconnaissaient unanimement comme le plus ferme appui de la Congrégation. Il aurait sans retard mis son projet à exécution, si des devoirs graves et importants ne l'avaient appelé, cette année-là, à Beauvais et dans plusieurs autres provinces de France, où l'œuvre de la Mission se répandait chaque jour, sans que, pour cela, les nouvelles fondations souffrissent en Italie; car celle-ci demandait partout l'extension de l'institut avec d'autant plus d'insistence, que le besoin s'en faisait plus vivement sentir, et que les bons effets en devenaient toujours plus manifestes.

Vincent résolut donc de convoquer une assemblée générale pendant l'automne [1]: on y établirait certaines

[1] L'an 1642.

règles, dont l'expérience avait démontré l'opportunité; puis on prescrirait le réglement qui régirait définitivement l'institut quand le supérieur général viendrait à manquer, ainsi que la conduite à tenir pour l'élection de son successeur.

L'assemblée générale eut lieu en effet. On régla d'un commun accord les choses qui paraissaient le plus nécessaires à la prospérité de la Congrégation, et les prêtres de la Mission, la joie dans le cœur, se préparaient à retourner à leur poste, pour reprendre leurs fonctions interrompues. Semblables aux premiers apôtres du Christ, unis dans une même foi et dans un même amour, ils se donnaient le baiser de paix et se disaient un adieu qui pouvait être le dernier; car destinés à des pays éloignés, ils n'apprendraient peut-être plus les uns des autres que les fatigues de l'apostolat et la mort, voire même le martyre. Mais cet adieu était court et plein d'espérance et de charité; ce n'était même pas véritablement un adieu; car ils nourrissaient intérieurement l'espoir de se rencontrer tôt ou tard dans un monde meilleur. Vincent suspendit l'émotion des esprits et, s'étant placé au milieu de ses fils, par un rare exemple d'humilité, leur demanda pardon pour les nombreuses fautes qu'il disait avoir commises; puis, d'une voix ferme, et avec un visage souriant et plein de mansuétude, il leur déclara que le temps lui semblait venu où ils devaient lui élire un successeur, puisqu'il entendait se démettre de la charge qu'il avait conservée jusque là. Il leur conseilla d'implorer avec ferveur les lumières de l'Esprit divin, et leur dit de procéder le jour même à l'élection du nouveau supérieur. S'étant un peu éloigné d'eux, il les laissa en proie à l'étonnement et à l'émotion.

La résolution prise par leur vénérable père et maître produisit une profonde agitation dans l'esprit de ces

bons prêtres, et ils s'accordérent sans retard pour ne pas accepter sa renonciation. C'eût été, disaient-ils, un malheur très-grave pour la Congrégation, et, d'ailleurs, aucun d'eux ne s'estimait digne de succéder à Vincent. Celui-ci, pendant qu'ils délibéraient, était sorti de l'assemblée. Ils lui députèrent donc quelques uns d'entre eux, pour lui persuader de revenir sur sa résolution. Ils le cherchèrent en vain par toute la maison ; enfin, après quelque temps, ils le trouvèrent dans la partie la plus cachée de l'église de St-Lazare, et ils lui communiquèrent leur mission ; mais il leur répondit qu'il voulait demeurer ferme dans la résolution qu'il avait prise. Ils retournèrent alors à l'assemblée, et rapportèrent comment s'étaient passées les choses. Tous les missionnaires vinrent ensemble trouver le saint prêtre, et le prièrent de vouloir bien se sacrifier à l'intérêt commun. Vincent restait inébranlable.

Ils s'écrièrent alors tout d'une voix : « Vous voulez donc que nous choisissions un nouveau supérieur? » Ces paroles réjouirent le cœur de Vincent ; il pensait que les pères cédaient à sa volonté : leur ayant donc renouvelé quelques courts avis, il garda le silence. Ils reprirent tous ensemble : « Eh bien ! nous vous élisons pour notre supérieur, et nous n'en voulons pas d'autre, tant que vous aurez un souffle de vie. » Le Saint voyant que tous ses efforts étaient inutiles, et qu'il ne parviendrait pas à changer les dispositions des missionnaires, leur demanda à tous le secours de leurs conseils et de leurs prières, baissa la tête et se soumit de nouveau à porter le fardeau qui lui était évidemment imposé par Dieu.

CHAPITRE III

Mort de Richelieu — de Louis XIII — La Régence.

(1612-1614). Pendant que ces faits s'accomplissaient et que l'institut de Vincent jetait de solides et profondes racines, on vit se répandre en France les étincelles d'un feu qui semblait destiné à allumer un vaste incendie, capable de renverser la puissance de Richelieu et la sécurité de l'Etat et du trône. La noblesse française faisait une vive et constante opposition au cardinal ministre. Les anciens possesseurs de châteaux et de fiefs, voyant anéantie l'autorité qu'ils tenaient de leurs ancêtres, et qu'il ne leur restait qu'un titre ou un écusson, cherchaient à réveiller les prétentions de leur grandeur perdue, agitant la France sous des prétextes vains et toujours nouveaux, ne donnant à la cour aucune trêve, et raillant l'autorité de Richelieu jusque dans les appartements royaux. N'ayant pu le supplanter dans ses jours de prospérité et d'ardeur, ils méditaient de le terrasser maintenant qu'il ressentait tous les effets d'un travail long, appliqué, actif et puissant, et qu'il souffrait toutes les injures des ans, dans une précoce vieillesse. Cinq-Mars, qui ne se séparait jamais du roi, et, au besoin, François De-Thou, complotaient à la cour contre le cardinal; et Louis lui-même, grâce à leur perfidie, grâce à leurs insinuations adroites et continuelles, s'était

presque détaché de son ministre. A la concentration du pouvoir monarchique on voulait substituer l'autorité féodale: la bourgeoisie cherchait, elle aussi, bien que dans un but différent de celui des anciens seigneurs, à s'affranchir de la puissance de Richelieu: les gens d'armes et de robe penchaient également pour un changement de situation qui devait perdre non-seulement le ministre, mais encore le roi lui-même. A cette conjuration, car il me semble qu'on doit donner ce nom à leurs menées; à cette conjuration s'allia Philippe IV et, avec lui, le duc d'Orléans [1]. On mit en avant Cinq-Mars, comme le symbole de la paix, et le nom de Richelieu devint l'emblème de la guerre. Aussi il est inutile de dire que le peuple élevait le premier jusqu'aux nues, tandis qu'il accabla le nom du second de toute sorte de mépris et d'outrages, dès qu'on lui eut persuadé que le cardinal était la cause de tous les maux qui affligeaient la France. Le mécontentement qui, au début, se manifestait seulement dans une partie de la noblesse et dans les derniers rangs du peuple, avait peu à peu gagné toutes les classes de citoyens. Louis se montra peu satisfait du ministre: la situation de Duplessis devant son prince rappelait celle de l'italien Concini, au temps de la régence. Cinq-Mars et De-Thou semblaient comploter d'en renouveler les tristes scènes.

En vérité, Richelieu passait mal les derniers jours de sa vie: il se tenait malade à Narbonne sur son lit de douleur, avec le pressentiment d'une mort prochaine et d'une révolution imminente; pour empêcher celle-ci

[1] L'appui de l'Espagne n'était plus douteux. Philippe avouait son alliance avec le duc d'Orléans, fixée par des stipulations secrètes. On propageait à dessein le bruit que toute paix était rendue impossible par la politique du cardinal, et l'on agitait le peuple dans les provinces et à Paris même, afin que par le cri de la faim et la menace de sérieuses révoltes, le gouvernement se trouvât embarrassé au dedans et harcelé au dehors.

d'éclater, il employait énergiquement toute son intelligence, sa fermeté et l'ascendant qu'il exerçait sur les représentants de la France à l'étranger. Ce fut à cette époque qu'il dicta son testament, en présence de Mazarin [1]; puis il se disposa à passer quelque temps dans un lieu solitaire, sur les bords du Rhône, dans l'espoir que la retraite et la pureté de l'air rendraient quelque vigueur aux forces affaiblies de son corps et de son esprit, et qu'il serait en même temps moins facile de tenter un coup de main contre sa vie; car le bruit courait qu'il devait être victime d'un assassinat prémédité. Le front pâle et ridé, il cheminait un jour en litière sur la route de Tarascon, lorsqu'un courrier le rencontrant lui remit quelques papiers. C'était le traité stipulé secrètement entre la cour d'Espagne et le duc d'Orléans. Ces papiers devaient perdre Cinq-Mars, dévoiler ses noires intrigues et prouver clairement que la politique du cardinal conservait ce haut caractère de nationalité qui rentrait dans les plus fermes intentions du roi: Louis allait savoir enfin quel homme était ce Cinq-Mars, qu'il conservait pourtant si près de lui. Ces documents furent bientôt remis entre les mains du roi, qui se montra indécis ou dissimula quelque temps, afin de rendre plus terrible le châtiment du perfide courtisan. Néanmoins Cinq-Mars ne resta pas longtemps à la cour, et il tomba honteusement de ce haut rang où il n'aurait jamais dû parvenir, si, dans les palais des rois, les sombres et vils artifices de cour ne l'emportaient trop souvent sur la sagesse des meilleurs et des plus remarquables génies de la nation.

[1] Entre autres choses, on y lit ceci: « J'ai la satisfaction de ma conscience qui m'atteste que, tout en menant une vie toujours souffrante, à cause de la grande faiblesse de ma santé, j'ai néanmoins été utile dans des temps difficiles et des affaires épineuses, et que je n'ai jamais manqué à ce que je devais à la reine mère, quoi que la calomnie ait tenté de dire à mon détriment. »

Mais la Providence n'accorde à de tels triomphes qu'une courte durée; tôt ou tard il arrive un jour où la splendeur éphémère qui entourait leur nom s'obscurcit et se dissipe, comme une vapeur exposée aux rayons brûlants du soleil à son midi. Cinq-Mars et De-Thou finirent leur vie sur l'échafaud: nouvel enseignement pour ceux qui jettent dans la perfidie les fondements de leur grandeur [1].

Mais l'existence de Richelieu touchait à sa fin. Les vastes pensées de son intelligence, le lourd et continuel fardeau des affaires, avaient consumé sa vie, et le conduisaient inévitablement au tombeau. Bien que sur les rives du Rhône, il souffrait toujours et même plus encore de sa longue maladie. Un jour, il était étendu sur son lit, dictant des ordres à son secrétaire, et hâtant la procédure qui se poussait déjà avec activité contre les conspirateurs, afin de parvenir à son but: tout à coup il voit entrer dans sa chambre le roi qui, aussi pâle et peut-être aussi affaibli que lui, était venu le voir. Le cardinal, en parlant à Louis, employa un langage plein de douceur, et ne lui fit aucun reproche de l'affection qu'il avait portée à Cinq-Mars: le roi répondait aux douces paroles du ministre par des expressions affables et bienveillantes. Leur entretien fut court, mais significatif. Ces deux personnages, qui tenaient dans leurs mains les destinées de la France, dûrent se communiquer de graves pensées qui, parfois, percèrent à travers leur physionomie décharnée et troublée. Le murmure du fleuve voisin répandait dans le cœur du roi un tel sentiment de tristesse, qu'il ne pouvait s'empêcher de le

[1] Cinq-Mars fut conduit à la citadelle de Montpellier, tandis qu'on arrêtait De-Thou, qui fut renfermé dans celle de Tarascon. Ce fait parut si grave, qu'on le considéra presque comme un coup d'Etat; le roi lui-même crut nécessaire d'en donner l'explication par un *manifeste* adressé aux villes et aux communes du royaume.

laisser paraître de temps en temps, d'une manière non douteuse, dans ses traits et dans les altérations subites de son visage: aussi le ministre s'apercevait-il facilement de l'émotion et du trouble intérieur de Louis. C'était une triste scène, à laquelle le soleil de midi faisait, en l'éclairant, un singulier contraste; c'eût été un sujet peu commun pour un artiste de génie. Le supplice des chefs de la conspiration ne fut pas trop retardé. Richelieu ne leur survécut pas longtemps: il attendit la mort avec cette tranquille résignation que procurent seules les croyances catholiques. Le système de gouvernement employé par lui avait agité toutes les classes de citoyens, et, par sa prudente fermeté, il s'était attaché toutes les forces sociales. Lorsque, après la mort du duc de Luynes, la reine mère se fut employée pour faire entrer Richelieu dans le conseil royal, celui-ci avait essayé sans retard de soustraire la monarchie française aux petites ambitions qui, sous mille formes, en menaçaient l'intégrité. Il était ambitieux assurément, mais pas à la manière de Concini et de Luynes. Ce n'est pas à dire qu'il méprisât entièrement la gloire; il aimait même celle qui est vaine et qui ne devrait pas occuper les grandes intelligences, et il l'ambitionnait plus qu'il ne convenait à un tel homme: néanmoins il cherchait beaucoup plus à conquérir la véritable. Il faisait converger vers un but unique les moyens les plus variés. Tout occupé d'élever la nationalité française, il abaissa l'aristocratie et les calvinistes: la chute de la première devait porter un coup fatal à la féodalité; cette secte religieuse et politique une fois renversée, il rendait impossible en France une constitution républicaine. Luynes cherchait à enlever aux calvinistes leurs possessions; Richelieu, devenu l'allié des protestants, fait transporter sur leurs vaisseaux les soldats qui doivent assiéger la Rochelle. Séparant

les idées religieuses de la politique, il dirige ses armes contre le souverain Pontife lui-même. Habile dans les factions, il paralyse les projets ambitieux de Gaston, duc d'Orléans, et envoie au gibet le comte de Chalais, qui met son épée au service du duc. Il fait éprouver le même sort à Henri de Montmorency, vaillant et généreux jeune homme qui, pour lui arracher le pouvoir, avait soulevé le Languedoc. Nous avons assez parlé de sa politique en Lorraine. Il chercha tous les moyens d'humilier la maison d'Autriche. On dit qu'il essaya de plaire à la reine Anne, faisant ainsi marcher de pair l'amour et la politique; mais à quoi bon tenter de pénétrer ce secret? Qu'importe de savoir si sa conduite fut la conséquence d'un honorable refus dont il se vengea, vengeance bien triste. en vérité, en privant cette fidèle épouse de l'affection du roi? Ce qu'il est bon de dire, c'est qu'il prétendait tout soumettre à sa volonté absolue, qu'il entendait diriger tous les efforts de la politique vers l'unité, et qu'il songea à réduire sous l'autorité du gouvernement l'Académie elle-même, fondée peu auparavant par Valentin Conrart, un homme qui n'était ni habile ni savant. Il aurait même voulu asservir l'Eglise à l'Etat et abaisser l'autorité papale, s'il eût réussi à se faire nommer Légat. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que, si la France ne tomba point dans le schisme, ce ne fut pas lui qui la retint. Infatigable à créer des ennemis aux Habsbourg, il avait engagé les Hollandais à s'insurger contre l'Espagne. Il avait demandé à l'Angleterre le partage de la Belgique; le roi Charles I[er], ayant rejeté la proposition, ne tarda pas à découvrir, dans les événements de son royaume, l'action secrète du cardinal [1]. Ce fut le premier

[1] Höfler, V. III, pag. 338.

homme de l'époque si, dans sa conduite, on examine le but et non la moralité. En tout cas, lorsqu'il mourut, on pouvait affirmer sans flatterie qu'il avait poussé son œuvre plus loin, peut-être, qu'il n'avait pensé dans le principe. J'ignore même si, dans sa vaste intelligence, brilla la pensée que, tôt ou tard, on tenterait une réaction contre cette politique qu'il avait soutenue avec tant d'habileté et de persévérance. Si cette idée de réaction l'eût occupé, ne fût-ce qu'un instant, on serait à plus forte raison forcé de convenir de sa grandeur. La mort lui déroba ce spectacle, qui eût été insupportable pour une âme comme la sienne [1]. La Congrégation de Vincent perdit, avec le ministre, un appui ferme et puissant: Richelieu avait compris l'importance sociale du nouvel institut, et prévoyait, avec une grande sagacité, les services qu'il rendrait à la religion et à l'humanité. Afin que le clergé français qui, a-t-on dit, tira de Vincent de Paul toute sa splendeur, parvînt véritablement à ce degré de science et de vertu que lui souhaitaient les esprits les plus sages et les plus distingués, le cardinal avait résolu d'élever à la dignité épiscopale les prêtres qui ap-

[1] Son système politique avait soulevé toute sorte de haines dans les diverses classes de la société: le peuple lui reprochait l'accroissement des impôts, sa magnificence royale, son inflexibilité, son humeur guerrière; le tiers-parti parlementaire le jugeait avec moins de sévérité et se tenait, pour ainsi dire, entre la louange et le blâme. Capefigue (1) dit que le système de Richelieu doit être médité sous trois aspects différents: 1° la politique étrangère; 2° l'administration intérieure; 3° l'unité de la prérogative royale et, par conséquent, la puissance morale de la couronne. Sous le premier rapport, le cardinal ministre atteignit son but; sous le second, il prépara la suppression du système provincial et créa ce gouvernement centralisateur qui peut avoir quelques avantages, mais qui offre aussi de grands inconvénients. Du reste, comme Henri IV était demeuré victorieux en s'appuyant sur la noblesse, Richelieu avait abaissé celle-ci et lui avait substitué la bourgeoisie, parce que c'est un élément passif et facile à conduire. Henri IV avait été le roi de la province contre Paris; le cardinal humilia la province et lui enleva tous ses priviléges.

(1) Richelieu, Mazarin et la Fronde, Vol. II.

partenaient à la nouvelle congrégation, et déjà beaucoup d'entre eux étaient destinés à occuper les principaux siéges de France. La mort l'empêcha de réaliser cette pensée. Le 4 décembre 1642, dans l'église de St-Lazare parée de lugubres ornements, Vincent de Paul priait pour l'âme de celui qui, après avoir donné à la France sa nationalité, cherchait à la placer à la tête de la civilisation et à lui assurer la suprématie sur toute l'Europe [1].

Un historien moderne affirme qu'on tenterait en vain de maintenir un système politique, lorsque viennent à manquer la force principale et l'esprit qui le dirigeaient. Louis XIII s'était bien aperçu qu'il ne lui resterait ni la force ni le temps de changer la direction de la politique. Le conseil royal et, en première ligne, le conseiller d'État Desnoyers, pensaient qu'il fallait à tout prix suivre la politique du cardinal, tant à l'intérieur du royaume, que dans les relations extérieures. Mais Mazarin que Rome, pour seconder les vues de la France, avait peu auparavant élevé à la dignité de cardinal, et qui avait été recommandé au roi par Duplessis, succéda à celui-ci dans sa charge et dans son autorité: or, il était homme à bien comprendre comment changent les circonstances. Desnoyers se montrait opiniâtrément op-

[1] Madame de Motteville juge Richelieu avec une sagesse et une indépendance peu communes à ses contemporains. Voici ses paroles: « Malgré les défauts qui étaient en Richelieu, il convient de dire qu'il fut le premier homme de son temps, et que personne ne l'a surpassé dans les siècles précédents. Ses maximes étaient celles des illustres tyrans: il réglait toutes ses pensées et toutes ses résolutions suivant la raison d'État et le bien public, qu'il favorisait en tant qu'il pouvait accroître l'autorité et les trésors du roi. Il prenait peu garde à la vie ou à la mort des hommes, s'ils n'intéressaient pas la grandeur et la fortune des personnes dont il croyait que pouvaient dépendre plus spécialement la grandeur et la fortune de l'État... Il fut le premier favori qui eut la force et le courage d'abaisser la puissance des princes et des grands, et qui, peut-être dans le désir de gouverner seul, détruisit tout ce qui pouvait empêcher le libre exercice de l'autorité royale. »

posé à toute espèce d'innovation; il aurait voulu conserver toutes les traditions de Richelieu, et gouverner la France comme s'il eût encore été vivant. Mais les temps étaient vraiment changés, si bien que le P. Sirmond lui-même, confesseur du roi et tout dévoué à Duplessis, dut céder la place au P. Dinet [1], homme de conseils modérés qui était entré assez avant dans les idées de Mazarin. On prévoyait donc une lutte au sein même du conseil; et en réalité elle ne tarda pas à éclater: mais le cardinal n'eut rien à craindre; car il se montra facile à seconder les idées populaires qui s'étaient déjà manifestées avec une certaine audace pendant les dernières années de Richelieu, et il sut se conduire avec tant d'habileté, que, en peu de temps, Louis XIII lui-même parut décidé à se plier aux vues de son ministre, et à entrer dans les projets de la nouvelle politique.

Mais la santé du roi, très-faible déjà, devenait chaque jour plus languissante; après le siége de Perpignan, son état empira au point de faire craindre une mort prochaine: en effet, il ne survécut que six mois à Richelieu. La garde qui veille aux barrières du Louvre ne sauve pas les rois de la mort, et celle-ci était sur le point de franchir le seuil de l'antique et féodale demeure du fils de Henri IV. Des fenêtres de son palais, le roi apercevait les tombes royales de S'-Denis où il devait, disait-il, reposer bientôt avec ses pères; et il disait cela en termes si doux et avec un esprit si calme et si rési-

[1] Le P. Jacques Dinet conseilla, entre autres choses, au roi de délivrer un grand nombre de prisonniers, et de rappeler les exilés, victimes souvent innocentes de la politique; il lui fit comprendre la nécessité de prouver, par quelque témoignage public, le regret de la dureté avec laquelle il avait traité la reine; puis il insista sur la nécessité de donner la paix à la France, et de tirer le peuple de la misère (1).

(1) Grégoire, Histoire des confesseurs des rois, p. 348.

gné, que Grotius lui-même, un protestant, affirma que jamais roi chrétien ne se montra prêt à mourir avec de meilleurs sentiments de piété. Les paroles du roi ne tardèrent pas à se vérifier. Cospéan, évêque de Lisieux, et l'évêque de Meaux, premier aumônier, étaient déjà venus l'assister à ses derniers moments. Louis, sentant sa fin prochaine, témoigna le désir d'avoir près de lui le plus saint prêtre de France : je ne sais si je me trompe, mais peut-être ce désir fut-il inspiré au cœur du roi par Anne d'Autriche, si douce et si admirable, dans cette circonstance, envers un époux qui avait tenu peu de compte de ses vertus si tendres et si pures.

Vincent vint donc de S[t]-Germain-en-Laye, et, dès qu'il arriva à Paris, il fut introduit dans la chambre royale, où Louis attendait le moment de rendre son âme à Dieu. Le saint prêtre le salua, en entrant, avec les paroles du Sage : « Celui qui craint le Seigneur se trouvera heureux à ses derniers moments [1] ; » et le roi, qui s'était souvent nourri de la lecture des saints livres, répondit par ces mots, qui terminent le même verset : « Et il sera béni au jour de son trépas [2]. » Un triste mais doux sourire brilla un instant sur son visage pâle et exténué. Vincent resta à Paris ; il passait une grande partie de la journée au chevet de Louis qui, tout en méditant sur sa fin prochaine, cherchait à imaginer une forme de gouvernement monarchique parfait et qu'on pût avec raison appeler chrétien. Lorsque son état eut empiré et qu'on vit approcher évidemment les derniers instants de sa vie, Vincent ne l'abandonna plus, afin de recevoir son dernier soupir. La grandeur de l'homme se manifeste lorsque les vanités du monde se dissipent à ses yeux ; c'est alors que les rois de la terre comprennent bien

[1] *Timenti Deum bene erit in extremis.*

[2] Le verset continue ainsi : *Et in die defunctionis suæ benedicetur.*

qu'ils ne sont pas plus que le dernier de leurs sujets. Mais l'ange de l'espérance, qui veille sous le toit des malheureux, voltige également autour du lit de mort des grands; et le front des rois, dépouillé du diadème d'une puissance fugitive, se pare mieux de l'auréole de la mansuétude et de la piété. La mort des héros de Plutarque peut offrir au poète des images de grandeur et de force; mais sur les traits assombris du chrétien mourant brille un rayon de cette lumière divine qui l'attend dans l'assemblée universelle des esprits, et qui rend son passage moins poétique peut-être, mais plus sublime et plus grand. La scène change vraiment; elle s'élève tout entière et se transporte de la terre dans les célestes parvis. Les grands de la cour délaissèrent le roi: la vanité de leurs démonstrations officieuses n'apparait jamais mieux qu'à l'heure de la mort. La voyant approcher, Louis composa un conseil de régence, pour administrer le royaume durant la minorité de son fils, qui fut plus tard Louis XIV. Il établit en outre un conseil intime, dont fit partie le supérieur de S[t]-Lazare, et cela, grâce à l'entremise de Mazarin lui-même, qui peut-être favorisait ainsi les vues d'Anne d'Autriche, tout en secondant les dispositions du roi, qui avait pour Vincent une haute estime. Louis rendit son âme à Dieu entre les bras du saint prêtre, le 14 mai 1643, le jour même où, trente-trois ans auparavant, il était monté sur le trône. On dit que, peu d'instants avant sa mort, Vincent lui rappela les paroles de David, « Je bénirai le Seigneur en tout temps [1], » et que le roi ému, comme s'il eût été certain de sa destinée au-delà de la tombe, répondit d'une voix claire et ferme: « Toujours mes lèvres chanteront ses louanges [2]. » Quand arriva l'instant suprême, sa physiono-

[1] *Benedicam Dominum in omni tempore.* Ps. 33, v. 1.
[2] *Semper laus ejus in ore meo.* Ibid.

mie s'anima un peu, et il s'écria: « Oui, ô mon Dieu, je vous louerai et vous bénirai en tout temps; et si j'avais encore mille vies, je voudrais les consacrer toutes à votre gloire. » En disant ces mots, le descendant de S-Louis, le fils de Henri IV expira.

Voici en quels termes Vincent annonça la mort du monarque à l'un des missionnaires de Rome: « Il a plu à Dieu d'appeler notre bon roi à une vie meilleure; et cela est arrivé hier, le jour même où, il y a trente-trois ans, il ceignit la couronne royale.... J'ai assisté à son trépas... je n'ai jamais vu aucun homme mourir plus chrétiennement, et jamais il ne m'est arrivé de rencontrer une âme plus élevée, plus tranquille, mieux pourvue de bonté et d'un jugement sain sur son état, ni plus désireuse de se laver de toute apparence de faute, quelque légère qu'elle soit.... Quand le P. Dinet lui eut manifesté que les médecins jugeaient le moment venu de dire les dernières prières des mourants, il embrassa le prêtre avec un grand transport de tendresse, le remerciant de cette bonne nouvelle; levant les yeux au ciel, il dit le *Te Deum* avec une telle ferveur, que j'en fus ému jusqu'aux larmes, et je le suis encore au moment où je vous écris .... »

Lorsque Vincent eut rendu les derniers devoirs au roi et calmé la douleur de la reine, avec ces paroles qui sont efficaces, parce qu'elles portent le cachet de la vérité, il voulut que, dans l'église des Lazaristes, on célébrât, pour le prince défunt, des funérailles modestes autant que pieuses. En priant pour l'âme du digne monarque, afin de hâter son essor vers les divins embrassements, il demandait à Celui qui tient en ses mains les destinées des royaumes, de préparer des jours moins funestes à la France; car il reconnaissait déjà à des signes non équivoques, que le gouvernement de sa patrie

serait mal assuré et combattu par des partis rivaux et ennemis, opposés même aux prérogatives royales. En effet, bien que Richelieu se fût efforcé d'enlever au Parlement toute influence politique, celui-ci se montrait jaloux de son pouvoir; il y semblait amené à la fois et par la nature même de cette sorte d'assemblée, et par l'exemple que donnaient, à cette époque, les communes d'Angleterre mutinées contre Charles I.er

Par le fait, après les vives discussions qui avaient eu lieu, du temps de la Ligue, sur l'autorité royale, toutes les classes de citoyens avaient manifesté un vif et puissant désir de liberté. Si, d'un côté, on conservait assez de respect envers la personne du roi, on visait, de l'autre, aux conceptions les plus hardies de la souveraineté nationale. Or, la première question politique était celle de la régence; et celle-ci fut constituée de telle sorte, que l'anarchie régnait, à côté de l'unité, de toute la splendeur et de l'autorité du pouvoir royal. Avec la prétention de vouloir que, dans le conseil de la régence, fussent plus ou moins représentées toutes les opinions et toutes les forces vives de la nation, l'on arriva à ce résultat, que le gouvernement n'avait, au fond, aucune autorité, et que tout acte un peu vigoureux devenait impossible. Anne d'Autriche qui, peu après être devenue mère, avait vu le roi s'acheminer vers le terme de sa carrière, devait naturellement aspirer à une régence qui ne fût pas simplement honorifique, mais qui lui conférât un pouvoir véritable et efficace. Peu avant la mort du roi [1], le Parlement avait enregistré un acte qui, tout en confiant la régence à la reine mère, en limitait néanmoins l'autorité d'une manière considérable. Mais ce même Parlement avait l'intention de manifester, au moins dans

[1] 21 avril 1643.

une circonstance, l'exercice de l'un de ses droits, dont il n'avait fait aucun usage durant le régime du pouvoir absolu de Richelieu; c'est pourquoi, bien qu'il affectât le plus profond respect pour les dernières volontés exprimées dans l'acte de Louis XIII dont nous avons parlé plus haut, il nomma la reine régente, sans tenir compte des conditions apposées dans le décret royal: il lui donna la faculté de composer à son gré le conseil, et voulut qu'elle ne fût point astreinte à en adopter le sentiment d'après la pluralité des voix. Il me semble que tout cela avait été préparé en secret par l'adroit cardinal qui espérait, de cette manière, et parvint à obtenir, sous la régence, la même autorité que Duplessis avait conquise sous le règne de Louis XIII, et qu'il avait pu exercer forte, absolue et complètement libre [1]. Louis XIV n'avait pas encore cinq ans accomplis, lorsqu'il monta sur le trône de France [2]. On assembla les grandes cours et les chambres: il en reçut les hommages, conduit au milieu d'elles par la main de sa mère: les gentilshommes, les magistrats et beaucoup des autorités principales des provinces du royaume assistèrent à la cérémonie. Les déclarations du duc d'Orléans et de Condé, faites au sein même du Parlement, concentrèrent toute l'autorité entre les mains de la régente.

Les choses s'acheminaient donc parfaitement selon les vues de Jules Mazarin. Toutefois la régente hésitait encore, incertaine du parti qu'elle devait prendre; elle était

[1] On prétend que Mazarin, sachant combien la reine était mécontente des dispositions de Louis XIII, encore qu'elle n'eût point manifesté son déplaisir, s'empressa de l'avertir secrètement par l'évêque de Beauvais qu'il avait fait tous ses efforts pour que la régence lui fût accordée pleine et illimitée; mais que, n'ayant pas réussi, il userait de toute son influence afin que, par le fait, elle exerçât une entière autorité; qu'il travaillerait de plus à ce que le Parlement n'y opposât plus tard aucun obstacle.

[2] Le 14 mai 1643. Il était né à St-Germain-en-Laye, le 5 septembre 1638.

un peu vaine, comme femme, et altière, comme espagnole. D'un côté, elle brûlait du désir de paraître seule maîtresse du royaume; de l'autre, un doute l'inquiétait; novice dans les affaires et privée de toute expérience, trouverait-elle en elle-même assez de sagesse et d'énergie, pour gouverner sûrement un Etat environné de tant de difficultés de la part des cours étrangères, et des mécontentements qui couvaient dans les provinces et jusque dans Paris? Il n'est certes pas douteux que, si Mazarin eût été écarté, la réaction contre la politique française n'eût triomphé, et que ce triomphe n'eût rendu impossible tout système de gouvernement: la France alors serait nécessairement tombée dans l'anarchie. Chacun le voyait clairement: Vincent de Paul déclarait même que, si la reine refusait opiniâtrément de s'entendre avec l'actif et habile cardinal, et de vivre en bons termes avec lui, la guerre civile devenait désormais inévitable. Chose vraiment fort singulière! Vincent qui, avec la plus grande fermeté, s'était opposé à la politique de Richelieu, contribuait maintenant à l'élévation de celui qui devait continuer l'œuvre commencée et poursuivie par lui avec tant d'énergie et de fermeté. Il en fut ainsi pourtant. Il opposa ses libres conseils à la volonté de la régente; il lui démontra que les dernières amertumes qu'elle avait essuyées et supportées avec une douceur d'âme digne d'éloges, ne lui étaient pas toutes venues du fait de Mazarin; du reste, la première vertu du chrétien n'est-elle pas de pardonner? Et, passant des raisons morales à la politique, il ne lui cacha point les graves embarras où elle se trouverait bientôt après avoir prêté une oreille trop facile à ceux qui désiraient voir exclu du pouvoir un homme qui avait été employé dans les affaires les plus graves, et possédait les secrets les plus délicats de l'Etat.

CHAPITRE IV

Vincent dans le conseil de la Régente.

Anne d'Autriche tenait, du vivant même du roi, un conseil où étaient appelés des hommes remarquables par leur piété et par leur science et qui, par des faits manifestes, avaient donné la preuve d'un esprit habile et d'une adresse peu commune dans les affaires politiques. Elle avait coutume de prendre l'avis de ce conseil, avant de s'arrêter à aucune détermination, quelle qu'en fût la gravité. Le Nonce du Pape, l'évêque de Beauvais et Vincent de Paul en avaient fait partie jusque là. Mais Anne devenue régente, ce conseil se transformait considérablement, et acquérait une importance beaucoup plus grande, à cause de l'influence qu'il devait exercer sur la marche du nouveau gouvernement. Les déclarations de Louis XIII établissaient que la reine ne devait conférer avec personne autre que Mazarin de toutes les questions qui toucheraient aux affaires ecclésiastiques, et qui se rapporteraient plus spécialement à la nomination des évêques. Mais les dispositions du feu roi n'avaient pas été scrupuleusement suivies, et Mazarin lui-même, comme nous l'avons vu, avait travaillé pour que les dernières volontés de ce monarque demeurassent, au fond, une lettre morte. Le rusé italien avait déjà tenté une fois de saisir sur le conseil privé de l'épouse de Louis l'au-

torité qu'il déployait dans le conseil royal; mais il n'avait pu atteindre son but, d'autant plus que Vincent y siégeait depuis assez longtemps: or, le saint se montrait peu disposé à soumettre son propre jugement à celui du ministre; il savait se maintenir libre et indépendant au milieu des artifices toujours embrouillés et ténébreux des cabinets. C'était lui précisément qui donnait la meilleure impulsion au conseil de la reine, et, sans lui, on ne prenait jamais une résolution, dans les affaires du moins qui semblaient les plus importantes et les plus difficiles. Or, cela irritait profondément l'esprit fier et la volonté absolue du ministre. Il fallait donc l'écarter, ou diminuer son influence, ou la rendre telle, qu'elle donnât lieu d'espérer que l'action du prêtre ne serait pas trop contraire au cardinal. Le congédier, la reine ne semblait pas vouloir en entendre parler; moins encore consentait-elle à s'écarter de la ligne de conduite que Vincent lui avait indiquée comme la meilleure. Il fallait donc avoir recours aux manières aimables et conciliantes, puisqu'il devenait évidemment impossible de heurter les intentions de la reine, et qu'on arriverait à des résultats pires encore, si l'on venait à lui aigrir l'esprit.

Le conseil fut, en effet, composé sous la présidence de la reine elle-même, qui appela à en faire partie Mazarin, Charton, grand pénitencier de Paris, le chancelier Séguier, les évêques de Beauvais et de Lisieux et Vincent, qui en fut déclaré le chef [1]. Cette dignité lui donnant à la cour un rang élevé et considérable, il pensa que les hommages des hommes les plus ambitieux lui

[1] Tous ses biographes ne disent pas qu'il en fût réellement le chef. Madame de Motteville l'affirme; et elle a certainement plus raison que les autres. En tout cas, il en fut assurément le chef, si l'on tient compte de l'influence qu'il exerça sur l'esprit d'un grand nombre de ceux qui y siégeaient, et sur la régente elle-même.

causeraient bientôt de l'ennui et du dégoût: d'ailleurs, sa position lui conférait non-seulement une grande influence, mais encore une sorte d'autorité, soit dans les affaires politiques du royaume, soit dans les rapports avec les puissances étrangères, soit dans les questions religieuses: c'était pour améliorer celles-ci que Vincent avait travaillé avec tant de confiance à l'éducation du peuple et à la réforme du clergé ; mais cette œuvre, commencée et conduite sous les meilleurs auspices, n'avait pas tellement prospéré, qu'elle ne laissât encore beaucoup à désirer. Sa nouvelle charge lui sembla pesante, et à peine lui avait-elle été imposée, qu'il songea à s'en démettre ; un instant il espéra y réussir, mais ce fut en vain [1]; car plus il était humble et désireux de se tenir loin de toutes les dignités et de ce que les hommes appellent gloire, plus celle-ci et celles-là venaient s'offrir à lui. Il désirait surtout échapper à cette nouvelle charge, parce que, mêlé ainsi plus ou moins aux affaires politiques, il se trouvait trop rapproché de la cour: or, s'il est des lieux où la vertu soit exposée à de graves et fréquents périls, ce sont assurément les cours des rois, où l'on est entouré de toute sorte de flatteries, où l'on se voit en butte aux trames obscures et aux tromperies; quelque sage que l'on soit, il arrive souvent qu'on se trouve dans des situations telles, qu'on ne sait plus quel est le parti le plus juste, le plus raisonnable et le plus opportun, ou du moins auquel il semble plus prudent de s'arrêter.

Mais lorsqu'il se vit forcé d'obéir à la ferme volonté de la reine, ce dont le vertueux cardinal de la

[1] Ecrivant à Rome, il s'exprimait ainsi : « En vérité, je suis digne de compassion ; je n'ai jamais eu autant qu'à présent besoin de vos prières, à cause de mon nouvel emploi. J'espère que j'en serai bientôt déchargé ; en tout cas, priez pour moi, en attendant. »

Rochefoucault lui avait fait une stricte obligation de conscience, il consentit à siéger au conseil royal : toutefois il se fit une loi de se tenir prêt à en sortir, quand cette position ne pourrait plus se concilier avec ses principes. Il était, en outre, décidé à exercer sa charge avec cette justice et cette liberté que bien des gens promettent de suivre, quand ils arrivent au pouvoir, mais qu'ils méconnaissent ensuite dans la pratique : en effet, se faisant les vils et mensongers adulateurs du trône, ou recherchant plutôt leurs propres intérêts que ceux de l'État, ils deviennent extrêmement funestes aux peuples, et sont, à un moment donné, les plus dangereux ennemis des princes, leur causant d'autant plus de maux, qu'ils en sont plus rarement bien connus. Si, au contraire, les rois aimaient à s'entourer d'hommes libres, sages et surtout vertueux, ils ne failliraient pas si souvent à leurs obligations, et ne travailleraient pas à leur propre ruine, tout en faisant le malheur de leurs sujets. Cette pensée n'est pas nouvelle ; mais je ne sais si les princes la méditent, ou si, la méditant, ils songent un instant à s'en faire une loi.

Vincent commença donc à se rendre à la cour, non seulement lorsque le conseil s'assemblait, mais encore toutes les fois que quelque grave affaire préoccupait la reine ou mettait ses conseillers dans l'embarras. Il conserva, dans sa haute position, ce sentiment d'humilité qui fut toujours en lui très-profond et comme naturel. Il avait coutume de se rendre au Louvre avec les mêmes habits qu'il portait quand il prêchait dans les campagnes ; sa mise était décente par sa propreté, également éloignée de toute recherche excessive, et de toute négligence qui pût ressembler à de l'affectation. Ses manières conservaient la même simplicité ; il n'employait pas, dans ses discours, des expressions nouvelles ou plus recherchées, mais son langage fut efficace et persuasif à

la cour, comme il l'avait été dans les superbes cathédrales des villes, et dans les humbles paroisses de la campagne. Aussi sa simplicité fit briller davantage sa vertu et rendit plus manifeste la puissance de son génie. L'opinion publique tenta en vain son humilité par ses louanges; plus vainement encore la morsure de l'envie et les malins sarcasmes essayèrent-ils de troubler la sérénité de son esprit toujours actif et tranquille. Ce même homme, qui s'accusait souvent d'incapacité ou de fautes imaginaires dans la conduite des nombreux instituts auxquels il avait donné la naissance et la vie, semblait tranquille et sûr de son fait, au milieu des devoirs d'une charge délicate et difficile : évidemment la pureté de son intention lui donnait force et courage. Il était lent à se décider, pénétrant dans l'examen des affaires, ferme à soutenir le parti qu'il avait jugé le meilleur : il savait qu'on ne peut imputer à l'homme que son intention, et que, si celle-ci est simple et pure, il n'a à rendre compte à Dieu de rien autre; quoi qu'il arrivât, il n'en était guère troublé, pensant que la Providence avait peut-être ainsi dirigé les choses, dans un but déterminé [1]. La cour le respecta, la reine apprécia hautement ses vertus; et plus tard, lorsqu'il vint un temps où sur tout et sur tous soufflait un vent funeste et impétueux, lorsque le feu de la discorde agitait toutes les classes de la société, Vincent put triompher des nombreux et puissants adversaires qui, à ses vues, oppo-

[1] Voici le jugement que Fénelon portait sur ce grand homme, dans une lettre au pape Clément XI : « En l'homme de Dieu se manifestaient sur toute chose une rare pénétration et une singulière fermeté. N'ayant égard ni à la faveur ni à la haine des puissants, lorsqu'il siégeait dans le conseil royal, il consultait seulement les intérêts de la vérité et de l'Église. Si les autres membres de ce conseil avaient plus souvent et plus constamment écouté cet homme à qui l'avenir ne paraissait pas inconnu, ils auraient mieux pourvu aux evêchés du royaume, et auraient écarté des siéges épiscopaux certains hommes par lesquels sont arrivés tant de troubles et tant de maux. » — *Correspondance, T. III.*

saient ouvertement toute sorte d'obstacles, aussi bien que de ses ennemis obscurs et secrets; car lui aussi avait des ennemis: c'est que, en effet, il semble qu'il ne puisse y avoir de vertu ni de grandeur d'âme, que les hommes ne veuillent combattre de quelque manière. Mais ses plus grands soucis lui venaient, nous devons le dire, de Mazarin lui-même,

Celui-ci, né à Rome, avait étudié chez les Jésuites. Devenu plus tard capitaine dans l'armée du Pape, en Valteline, il s'était montré vaillant dans les combats, comme il avait fait preuve d'intrépidité dans les duels; il se livrait à ce genre de luttes, avec une grande légèreté et sans y penser le moins du monde. Mais si, tout jeune encore, il s'était montré hardi et brave dans l'exercice des armes, il se fit bientôt remarquer par un esprit actif et prompt, apte aux choses communes comme aux plus grandes, et surtout fin et adroit dans le maniement des affaires et dans les obscures intrigues de cour, si bien que, à trente ans, il dirigeait déjà les intérêts des princes. Richelieu l'avait employé dans le traité de Cherasco, par lequel Pignerol avait été acquis à la France. De retour à Rome, il revêtit l'habit ecclésiastique, dans l'intention de parvenir aux grandeurs et au pouvoir; car, au fond, il se souciait peu du sacerdoce et de ses vertus. Il fut en peu de temps nommé vice-légat à Avignon, et sut si bien entrer dans les bonnes grâces de Louis XIII, que, par l'influence du roi, il fut bientôt en grande faveur à Rome, et que le Pape le revêtit de la pourpre sacrée. Doué d'une pénétration remarquable, prompt à feindre comme à dissimuler, selon les circonstances, il sut se faire une réputation de prudence et de très-grande aptitude à toute chose. Rien ne l'intimidait, et si, parfois, il semblait céder devant les hommes ou les temps, il reprenait plus tard et avec plus d'énergie l'œuvre

interrompue, lorsque le moment lui paraissait plus favorable, ou qu'il pouvait espérer d'être secondé par la fortune: il s'en rapportait souvent à cette déesse aveugle, mais plus souvent encore il essayait de la dominer. Il estimait peu les hommes, et ne se souciait guère d'en être estimé; il se contentait d'être craint, on tout au moins de ne rencontrer aucune opposition. La pensée dominante de sa politique était de continuer l'œuvre de Richelieu; ne pouvant, comme étranger, employer la fierté et les façons sévères du ministre de Louis XIII, il afficha des manières faciles en apparence, mais pleines d'artifices secrets. La reine elle-même qui, dans le principe, le voyait de fort mauvais œil, ainsi que nous l'avons dit, fut plus tard séduite par les flatteries et l'astuce du cardinal. Désireux de grossir son parti, il rappela les principaux personnages qui avaient été persécutés sous le gouvernement précédent; et ceux-ci ne devinrent plus tard que les instruments de ses fourberies. Mais il ne plaisait pas aux Français: sa parcimonie contrastait trop avec les manières splendides et vraiment royales de son prédécesseur; on disait qu'il était italien par le cœur, comme il l'était par le langage; en vain prétendait-il que, tout italien qu'il était, il sentait brûler dans sa poitrine l'amour de sa nouvelle patrie; il ne put jamais obtenir ni les sympathies du peuple, ni l'appui des chefs de partis, qui demeurèrent quelque temps silencieux, mais qui recommencèrent bientôt à se montrer hostiles au trône et funestes à la régence.

Quoi qu'il en soit, le pays put se reposer un peu et jouir, pendant quatre ans, d'une si profonde tranquillité, que les poëtes se plurent à saluer ce temps comme l'âge d'or. C'étaient les fruits des efforts de Richelieu; on en éprouvait alors les excellents effets, sans en souffrir, du moins en partie, l'oppression et l'absolutisme.

Au commencement du règne de Louis XIV, de grandes batailles s'étaient livrées, et les finances épuisées ne pouvaient plus entretenir les nombreuses armées créées par l'active intelligence et par l'humeur guerrière de Richelieu. Il y en avait six principales: celle de Flandre, celle d'Allemagne, celle des Pays-Bas, celle d'Italie, celle de Catalogne, et enfin l'armée navale. Un grand nombre de faits d'armes avaient assuré la gloire des troupes françaises dans les divers royaumes de l'Europe: mais l'opinion dominante était celle de la paix. La reine la désirait; Mazarin, au contraire, la repoussait, persuadé qu'il se maintiendrait difficilement au pouvoir, s'il ne continuait la politique de son prédécesseur: il pensait comme lui que si, pour maintenir l'ordre dans un royaume, il est bon d'occuper les peuples, cette conduite devient une nécessité pour quiconque gouverne les Français. Cependant Vincent inclinait aux idées de paix, et beaucoup de ceux qui siégeaient au conseil de la reine, le soutenaient ouvertement. Mais tandis que sa pensée qui, nous devons le dire, représentait le vœu de la nation, était combattue par Mazarin à l'aide de toute sorte d'artifices, Vincent parvint à la faire adopter par la reine, de sorte que la politique du gouvernement sembla, pendant quelque temps, suivre un courant pacifique. Nous dirons plus tard pour quelles raisons le conseil de la régente revint sur sa détermination, et pourquoi, après avoir bien accueilli les sages avis de Vincent, il embrassa de nouveau les idées de Mazarin. Il convient de dire ici quelque chose d'une autre lutte plus grave encore qui s'engageait entre le fier ministre et le pieux fondateur de la Mission.

La politique a toujours été une affaire ténébreuse; mais à cette époque, elle semblait être devenue plus ténébreuse que jamais.

Lorsque le ministre de la régente eut réussi à prendre en main la direction de la chose publique, il voulut que tout allât selon ses desseins. Il prétendait se faire dominateur absolu non-seulement des affaires de l'Etat, mais encore de celles de l'Eglise: pour arriver à ce but, il n'épargnait ni les soins, quelque ennuyeux qu'ils fussent, ni les artifices trop souvent condamnables, pourvu que ces moyens lui permissent d'atteindre le résultat qu'il avait déterminé dans son esprit. Mondain lui-même, il voulait imprimer aux choses ecclésiastiques une direction mondaine; toutefois il ne manquait pas ensuite de colorer sa conduite de ce prétexte spécieux qu'on retrouve sur les lèvres des politiques de tous les temps, c'est-à-dire la raison d'Etat. Il pensait que l'Eglise peut être soumise au pouvoir temporel; il voulait que l'épiscopat se pliât docilement à la marche inconstante de la politique des gouvernements; c'est pourquoi il surveillait sans relâche les ministres du sanctuaire. Vincent, au contraire, souffrait avec peine que le souffle des passions humaines pénétrât dans la sainte maison de Dieu; il s'indignait de voir trafiquer des choses célestes, dans la partie la plus humble comme dans la plus élevée du temple: de même qu'il avait voulu que l'on condamnât les mauvais ecclésiastiques, et que, par la réforme cléricale, le sacerdoce reconquît cette dignité et cette splendeur dont il n'aurait jamais dû se départir, de même il entendait rendre la liberté à l'épiscopat, en recherchant les moyens de faire nommer aux siéges vacants des prêtres d'une vertu éprouvée, d'un esprit actif et d'intentions libres.

Il était donc naturel que Mazarin et Vincent se trouvassent bientôt sur un terrain opposé; et si celui-ci eût été un autre homme, je ne sais comment il aurait pu demeurer dans le conseil royal, où le ministre préten-

dait agir en prince. L'habileté et l'autorité du cardinal ne purent toutefois triompher de la sagesse de Vincent. Celui-ci était libre, et parlait librement. Appuyant ses opinions de raisonnements solides et profonds, et les exposant avec ces manières humbles et douces qui lui étaient propres, il sut conquérir la faveur de plusieurs membres du conseil, et étonna les grands de la cour, à qui ses avis parurent bientôt être le résultat d'une science vaste, réglée et profonde, et d'une piété qui tenait de l'extraordinaire et du merveilleux. La vraie sagesse ne se trouve jamais séparée de la prudence; et ceux qui sont bien fermement résolus à rendre un principe efficace, doivent, par-dessus toute chose, agir avec prudence. C'est ainsi que Jésus-Christ lui-même a dit à ses disciples: « Soyez simples comme des colombes, mais prudents comme le serpent. » Les contemporains ont dit, et un historien français a répété, de nos jours, que Vincent était un ardent politique [1]: il ne faudrait pas croire toutefois que sa hardiesse fût inconsidérée et sans frein, et que sa politique ne fût pas dégagée des brigues et des intrigues obscures: ses actions, au contraire, étaient toujours mûrement pesées, et le résultat de longues méditations et d'une sagesse supérieure. C'est pourquoi lorsque venait le moment de prendre un parti, Vincent, choisissant celui qui lui paraissait le meilleur, semblait toujours adroit, sûr et magnanime. Les anciens n'accordèrent jamais de vrais éloges à l'audace déréglée et inopportune.

Il fallait une rare prudence, pour combattre la volonté absolue de Mazarin relativement à la nomination des évêques et à tout ce qui touchait plus ou moins à la réforme cléricale: on le croira plus facilement, si l'on

[1] Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France.* Paris, 1854. Ouvrage déjà cité par nous.

se persuade bien que les vues de Vincent tendaient à obtenir, dans les affaires ecclésiastiques du royaume, cet ordre et cette liberté mesurée qu'il regardait comme également justes et nécessaires dans le gouvernement civil.

Le saint prêtre soutint de fréquentes discussions à ce sujet au sein du conseil, et il s'aperçut que le ministre, lorsqu'il ne pouvait lui opposer la vérité des principes, s'étudiait à les rendre insuffisants dans la pratique, je dirai mieux, à les gâter complètement dans leur application; il formula donc une espèce de règlement, prescrivant et indiquant la manière dont on devait décider les points les plus graves et les plus controversés des affaires ecclésiastiques, celles en particulier concernant lesquelles Rome est sagement et justement jalouse de ses prérogatives, tandis que les gouvernements mettent, d'ordinaire, plus de fermeté et trop souvent d'obstination à les combattre.

Nous n'arrêterons pas le lecteur, en rapportant ici les articles du règlement dont nous avons parlé: nous sommes trop poussé en avant par notre sujet. Il suffira de noter, entre autre choses, que Vincent ne put ni ne voulut tolérer que les revenus de l'Eglise fussent convertis à un usage profane, et qu'il s'opposa avec une grande fermeté à ce que le gouvernement les accordât selon ses propres intentions. On donnait fréquemment des coadjutoreries pour les abbayes de commende qui, n'étant que viagères, ne devaient pas donner lieu à succession: des pensions sur les bénéfices avaient même été parfois accordées par le roi, pour récompenser quelque gentilhomme qui s'était signalé par des faits d'armes; c'est ainsi qu'on donnait une destination profane au patrimoine qui doit servir à la splendeur du sanctuaire et du culte. Quant aux bénéfices obtenus par des gentils-

hommes, sans autre titre que leur naissance, Vincent ne voulait pas même en entendre parler: pourtant il n'éprouvait aucune difficulté à honorer la classe des gentilshommes et les rangs de la noblesse, si bien que lui, né parmi le peuple, préférait le gentilhomme et le noble dans les emplois civils comme dans les charges ecclésiastiques, pourvu toutefois que les choses fussent égales sous le rapport de la vertu et des talents [1]. La simonie qui, malgré les anathèmes de tous les siècles, relevait toujours sa tête renaissante, excita surtout le zèle de Vincent. Les demandes importunes, les promesses de pensions, se présentaient continuellement; mais il n'en tenait aucun compte, de sorte que ceux qui ne désiraient de l'Eglise que les prébendes, furent bientôt irrités contre lui, et devinrent ses ennemis les plus acharnés. Ils s'aperçurent qu'il y avait dans le conseil royal un homme qui ne se laissait ni éblouir par l'or, ni corrompre par l'espérance des grandeurs: ils durent se persuader que, s'il avait bien des obstacles à vaincre au sein même du conseil, aucune difficulté ne pouvait néanmoins l'arrêter, et qu'il ne craignait pas les hommes, quels que fussent d'ailleurs leur rang et leur puissance; tant il était sage et juste devant Dieu! Les faits leur prouvèrent que leurs artifices devenaient chaque jour plus vains, et, ne pouvant plus satisfaire leurs désirs, ils méditèrent des moyens nouveaux et plus coupables. Ils essayèrent d'émousser les armes dont il se servait si courageusement: leur cause était honteuse, et, dans leurs ténébreuses réunions,

[1] Un jour, un respectable prêtre lui présenta un jeune seigneur qui songeait à entrer dans l'état ecclésiastique. Vincent lui dit: « Il m'est très-agréable de voir des personnes de naissance illustre se consacrer au service de l'Eglise, lors toutefois qu'elles s'y sentent appelées par une véritable vocation, et qu'elles sont disposées à déployer un zèle infatigable à défendre la cause de Dieu. Ceux-là peuvent faire beaucoup, et avec plus de facilité que tout autre; c'est une chose que j'ai pu remarquer par l'expérience. »

ils jurèrent de la soutenir d'une manière plus honteuse encore. Les fautes que Vincent leur reprochait avec trop de raison, ils les lui imputèrent par une vile et noire calomnie; ils ne rougirent pas de l'accuser du crime de simonie. Ils propagèrent d'abord cette infâme accusation à voix basse et à mots couverts; ils travaillèrent avec prudence à faire circuler la calomnie à la cour; ils feignirent, les hypocrites, de n'y pas croire: puis ils affirmèrent partout que la chose était vraie, et avec d'autant plus de hardiesse, qu'il y avait plus de fausseté dans leurs paroles: ils rendirent enfin le bruit public.

Dès que Vincent en eut connaissance, il éprouva une si grande douleur et ressentit une si vive émotion, qu'il songea à défendre publiquement son innocence. Il prit la plume, à cet effet: mais il n'avait pas encore écrit deux lignes, qu'il se rappela que François de Sales, victime, lui aussi, d'une semblable turpitude, n'avait opposé aux paroles de ses ennemis que la résignation et le silence: il rejeta loin de lui la plume qu'il avait prise dans un moment d'indignation involontaire, quoique très-juste, et, s'humiliant devant Dieu, il abandonna tout projet de se disculper. La calomnie, comme tout ce qui n'est pas fondé sur la vérité, se dissipa bientôt, de sorte qu'il sembla qu'elle n'eût pas même eu de commencement: l'édifice bâti dans la boue et la poussière tomba avant même d'être achevé, et les auteurs d'une si honteuse calomnie en subirent les funestes conséquences bien plus tôt qu'ils ne pensaient. La renommée de Vincent grandit, au lieu de s'obscurcir, et sa vertu reçut de nouveaux éloges.

Ces attaques engageaient le digne prêtre à marcher toujours ferme dans la route qu'il avait prise, sans, du reste, diminuer en rien son autorité. Mais lorsque l'opposition se fut calmée au dehors, elle devint plus vive

au dedans. Les règles formulées par lui et adoptées par le conseil et par la reine même étaient pénibles et intolérables pour Mazarin ; peut-être même n'était-il pas seul à les voir de mauvais œil: en tout cas, le cardinal les avait approuvées avec des intentions hypocrites; la preuve en est dans la conduite qu'il tint plus tard, essayant de disposer à son gré des bénéfices et des évêchés, selon ses vues particulières; il écartait, tantôt ouvertement, tantôt en secret, l'opposition des membres du conseil, excepté toutefois celle de Vincent, dont il disait souvent qu'il n'y avait aucun moyen de le faire dévier de sa route. Et cela lui était d'autant plus désagréable, qu'il n'avait pu, précisément à cause de la fermeté du saint homme, se faire dominateur absolu dans ce conseil, comme il était désormais devenu maître de la cour et de la régente.

Or, il arriva vers cette époque que Mazarin eut l'intention d'élever à l'un des principaux siéges épiscopaux de France un jeune homme de naissance illustre et hautement apparenté, mais complètement privé d'intelligence et d'éducation, et chez qui ne se rencontrait aucune espèce de vocation au sacerdoce. La reine était par hasard demeurée quelques jours éloignée de Paris; bien des courtisans se trouvaient avec elle, et tous les membres du conseil l'avaient suivie. Mais ce qui importait au ministre, c'était que Vincent ne fût pas auprès de la régente, et qu'elle ne pût facilement le consulter. Mettant donc à profit l'occasion qui s'offrait d'elle-même à lui, il persuada à la reine de nommer M.... évêque ; et la reine approuva facilement la proposition du ministre. Cela fait, le cardinal en donna connaissance à Vincent, comme d'une chose réglée désormais; il lui écrivit que le jeune homme possédait toutes les qualités nécessaires à la dignité épiscopale, et que, en tout cas, il pourrait, lui, fournir

au nouvel élu les lumières dont il aurait besoin: il ne manqua pas d'ajouter que ce jeune homme avait été recommandé avec de vives instances par son père lui-même qui, ayant rendu d'importants services au gouvernement en plusieurs circonstances et dans des temps très-difficiles, avait bien quelque droit à en être récompensé dans son fils: cela était d'autant plus nécessaire, que de nouvelles circonstances semblaient se préparer, où l'État trouverait un ferme appui dans la valeur et l'habileté que possédait le père du jeune prêtre; il insinuait même que cette époque n'était pas très-éloignée.

Cette décision émut vivement l'esprit de Vincent et lui causa une affliction d'autant plus profonde, qu'il était évidemment plus difficile et plus délicat de s'opposer à la volonté du ministre, lorsque sa conduite avait la sanction de l'autorité de la régente elle-même. Il résolut donc d'empêcher par d'autres moyens que les dignités ecclésiastiques ne fussent accordées selon les vues du cardinal, et au profit de l'État. Il alla trouver le père même du prêtre, lui exposa que, au respect qu'il professait pour la régente et pour le cardinal ministre, il sentait dans le fond de son cœur le devoir de préférer l'intérêt de l'Eglise et du peuple. Il lui fit comprendre que les fidèles seraient peu édifiés de voir honoré de la mitre épiscopale celui qui, jusqu'à ce jour, n'avait nullement prouvé qu'il la méritait, puisqu'il ne possédait pas l'esprit sacerdotal: quant à l'Église, elle n'aurait rien à attendre d'un homme qui n'avait pas été appelé par le ciel à la servir; il ajouta qu'il n'était pas beau que les dignités ecclésiastiques fussent la récompense de services temporels et politiques. Il lui rappela que, si ceux qui désirent l'épiscopat, désirent une bonne chose [1], il

[1] Si quis episcopatum desiderat, bonum opus desiderat. 1 *Tim. III*, 1.

est bien plus vrai que ceux qui n'y sont pas appelés préparent leur propre ruine en même temps que celle du peuple. Il ne lui cacha point les menaces terribles et les châtiments qui attendent ceux qui trafiquent des choses ecclésiastiques; il déclara que le jeune prêtre, s'il n'abandonnait ses prétentions, n'échapperait pas à la colère de Dieu, et que le père lui-même en éprouverait les tristes effets, s'il ne se désistait pas, et sans retard, de semblables pratiques.

La foule des flatteurs qui se pressent autour des grands et des puissants fait que leurs oreilles sont habituées à n'entendre que des paroles de respect et de louange. C'est pourquoi le discours de Vincent parut étrange à ce seigneur, et tout différent de ceux qu'il avait coutume d'entendre et qu'il avait entendus ce jour-là même sur la dignité dont la voix publique affirmait que son fils avait été revêtu. Bien que les remontrances de Vincent fussent de nature à persuader un homme même qui voudrait demeurer inébranlable dans sa résolution, elles ne parvinrent pas cependant à toucher le père du nouveau prélat; c'est pourquoi le saint prêtre s'écria en pleurant: « Que Dieu lui-même pourvoie au bien de ce diocèse! » Le jeune homme fut bien consacré évêque, mais il n'occupa point son siége assez longtemps pour pouvoir commencer à en exercer l'autorité: la mort le frappa inopinément. Ainsi les paroles de Vincent, qui étaient une prière en faveur du peuple, semblèrent devenir, ou furent véritablement une terrible prophétie.



CHAPITRE V

L'évêque de Rieux. — Les Ordres religieux. — Opposition politique.

Par suite des discordes survenues entre Marie de Médicis, le roi son fils et le duc d'Orléans, de graves dissensions s'étaient élevées au sein du Parlement; il régna alors une grande agitation dans la capitale; et Richelieu lui-même, qui pourtant tenait de Marie toute l'autorité dont il jouissait, non content de s'opposer à ses intentions, lui tendait encore de secrètes embûches, qui auraient pu la faire soupçonner de trahir l'État et l'amener devant le Parlement constitué en haute cour de justice. L'infortunée reine se vit forcée de s'exiler et de se rendre dans les Pays-Bas: cette démarche lui avait été conseillée par Mirabel, grâce auquel elle avait pu conserver de secrets et fréquents rapports avec l'Escurial; et la cour d'Espagne lui avait donné l'assurance qu'elle y serait traitée comme il convenait à son haut rang. Humiliée à Paris, elle devait rencontrer, dans son nouveau séjour, les mêmes honneurs et la même obéissance auxquels ont droit ceux qui tiennent dans leurs mains les destinées des nations. A cette fuite de Marie de Médicis avait beaucoup contribué par ses conseils et coopéré par son habileté René de Rieux, évêque de St-Paul de Rion

en Bretagne, homme d'un rare talent, adroit, hardi, entreprenant. Après ce fait, il s'était peu plié aux vues du gouvernement, et avait eu bien des persécutions à souffrir, par suite de l'indignation de Richelieu. A cette époque cependant, le cardinal n'eût peut-être pas été fâché que la reine, au lieu de se trouver à Bruxelles, dans les bras de l'Espagne, fût dans quelque forteresse de la frontière de France, soutenue ou, si l'on veut, défendue par les soldats français.

Dès 1635, quatre évêques députés expressément dans ce but par le Saint-Siége, avaient déposé René de Rieux; ils étaient poussés moins par les instructions de Rome qui, au fond, ne cherchait qu'à connaître la vérité dans cette affaire, que par le désir de seconder le gouvernement français. En effet, après avoir vu de mauvais œil les dispositions indépendantes de cet évêque, la cour se montrait maintenant peu satisfaite de lui, parce qu'il ne se pliait pas assez facilement aux idées de Mazarin ni à celles de la régence.

Bref, on voulait le punir de ses anciennes et de ses nouvelles fautes, et, dès qu'on le considéra comme déposé, le siége occupé par lui fut conféré, sur les instances de deux princes, à Robert Cupif. Rieux ne demeura pas inactif: il déclara qu'il avait été déposé injustement; il demanda qu'on recommençât à instruire la cause et qu'on prononçât un jugement nouveau et plus certain. De graves plaintes s'élevèrent dans le diocèse; il devenait impossible d'y maintenir calme le parti qui défendait René, parti appuyé, d'un côté, par des alliés forts et puissants, soutenu, de l'autre, par l'opinion publique. Rome alors consentit à la révision de l'affaire par d'autres évêques envoyés à cet effet. En même temps, le clergé français, dans une assemblée générale tenue à Paris, déclara en termes dignes et fermes qu'on

devait soutenir les droits de ce prélat; et les commissaires pontificaux se rallièrent d'ailleurs facilement à cette idée.

En attendant, le conseil d'Etat, qui s'était ingéré dans cette affaire, avait formulé un décret qui jugeait inadmissibles les prétentions de Rieux, et décidait que son siége était justement occupé par Cupif: en outre, il déclara nulle et non avenue la délibération prise par le clergé français, dans l'assemblée générale de Paris. La volonté absolue du cardinal Mazarin, à laquelle se pliait trop souvent le conseil d'Etat, et la fermeté, ou pour mieux dire, l'obstination que mettait le gouvernement à soutenir la décision, donnaient à cet incident une importance extraordinaire. Rome en paraissait inquiète; les consciences s'en montraient troublées; et la question, qui s'agitait, en somme, dans un but purement humain et même tout politique, assumait un caractère religieux: on publiait, d'un côté, des écrits très-virulents, au moyen desquels on prétendait soutenir la conduite du gouvernement; il ne manquait pas, de l'autre, d'écrits également vifs et parfois trop éloignés de ces formes simples et honnêtes, que réclament toujours la justice et la charité. Des deux côtés se trouvaient des hommes distingués par leur dignité ecclésiastique et par une science peu commune. Toutefois après de longues discussions, les juristes les plus doctes et les plus profonds avaient démontré que Rieux ne se trouvait nullement en dehors du droit: Vincent partageait ouvertement cet avis.

Lorsqu'il avait commencé à faire partie du conseil de la régente, il avait résolu en lui-même de ne pas reculer devant les difficultés, et il s'était tenu parole, comme il convenait à un homme de sa trempe: cette lutte même douloureuse et incessante à laquelle il était contraint augmentait encore la vigueur de son esprit:

c'est que les obstacles abattent les faibles, tandis qu'ils communiquent une énergie nouvelle aux cœurs forts et magnanimes. Il avait à combattre non-seulement la volonté absolue de Mazarin, mais encore le décret du conseil d'Etat. Il fallait en même temps soutenir les justes droits de Rieux, et amener l'esprit de Cupif à des dispositions plus conciliantes : or, ce Cupif avait déjà conquis une certaine autorité, et il ne voulait pas entendre parler de céder. Vincent pensa donc que, ne pouvant concilier les esprits, une seule chose lui restait à faire, persuader à la régente de nommer Cupif à un autre siége ; de cette façon, Rieux demeurerait tranquille dans celui dont Rome, par la bouche de ses seconds commissaires, le reconnaissait libre et légitime possesseur. Il fit ce qu'il avait résolu, et il atteignit le but qu'il se proposait.

Si Vincent se montrait plein de fermeté, et s'il aidait de son concours, de ses conseils et de son autorité les évêques qui étaient inquiétés dans l'exercice de leur ministère, ou qu'on voulait empêcher, par des moyens injustes et condamnables, de satisfaire à leur divine mission ; il le faisait non-seulement parce qu'il était profondément pénétré de la dignité épiscopale, mais encore afin que cette dignité fût maintenue dans cette grandeur que doivent lui reconnaître les peuples et les princes. C'est pourquoi jamais il n'inspirait à personne le désir de cette charge, parce que, disait-il, quand le Seigneur a destiné tel ou tel prêtre à cette divine mission, il y est élevé tôt ou tard par les hommes et par les événements : selon lui, le signe le plus manifeste de la vocation divine, était que le prêtre n'eût employé aucun moyen humain pour obtenir la mitre épiscopale, et qu'il ne l'eût désirée ni peu ni beaucoup.

Un aumônier du roi qui, depuis quelque temps, dé-

sirait la dignité épiscopale, excité encore à la demander par plusieurs de ses parents, à cause de l'honneur qui en rejaillirait sur leur famille, écrivit un jour à notre Saint, afin qu'il voulût bien lui donner son avis à ce sujet, et l'aider ensuite à obtenir l'objet de ses désirs, puisqu'il en avait entre les mains les moyens les plus prompts et les plus certains. Vincent fut affligé de cette démarche, d'autant plus que celui qui lui manifestait ce désir était d'ailleurs un homme de quelque talent, et qu'il ne lui avait pas semblé dépourvu de toute espèce de vertu. Il est vrai, en outre, que cet aumônier avait rendu des services importants à la cause de Dieu et à la réforme ecclésiastique: mais si, à une autre époque, Vincent avait eu la pensée de lui procurer un siége épiscopal, maintenant qu'il avait exprimé ce désir, il lui semblait que c'était pour lui une raison de renoncer au projet de l'élever à cette dignité. Il n'hésita pas longtemps sur la réponse qu'il avait à faire. Il lui écrivit une lettre tendre et pleine de sentiments affables, dans laquelle il montrait à ce prêtre que sa sollicitude même était un obstacle aux desseins que la Providence avait pu former sur lui; que ces desseins, inconnus de lui, pouvaient un jour se manifester par des moyens nouveaux, inattendus et admirables, comme il appartient à leur nature. Il ajoutait qu'il valait mieux se maintenir dans cet ordre d'idées qui peut ressembler à une certaine indifférence, mais qui, en réalité, mérite le nom de soumission. Il lui faisait d'ailleurs entendre avec des formes agréables et de douces paroles, que la lettre qu'il lui avait écrite peu auparavant, lui avait paru être plutôt une demande de conseils, que la véritable manifestation d'un désir. Il poursuivait en disant que, si tel était réellement le sens de cette lettre, il serait heureux de pouvoir se persuader que l'auteur ne s'était nullement écarté de la soumission et de l'humilité, vertus

nécessaires à tous, mais particulièrement aux ecclésiastiques. Il lui conseillait donc de s'attacher étroitement à ces vertus; car aux yeux de Dieu et dans l'opinion des hommes les plus sages, il serait ainsi d'autant plus grand, qu'il aurait mieux témoigné d'un esprit étranger à tout désir d'autorité, dans un temps surtout où la soif des richesses et le désir de s'élever étaient devenus si communs, qu'ils avaient presque perdu, dans l'esprit des hommes, le caractère de cupidité et d'orgueil : de cette manière, l'autorité deviendrait avant peu condamnable et méprisable aux yeux de chacun. Il ajoutait : « S'il plaît à Dieu de vous appeler un jour à ce divin ministère, vous aurez la satisfaction intérieure d'être certain de votre vocation; car vous n'aurez pas été élevé à la dignité épiscopale par des voies tortueuses ou purement humaines. Alors vous ne serez pas privé de ces grâces particulières qui sont la marque certaine de la véritable vocation, et qui ne lui manquent jamais; alors vous recueillerez le fruit de vos œuvres dans cette vie, mais plus encore et plus parfaitement dans l'autre : c'est ce qui arrive aux évêques qui n'ont employé aucun moyen humain pour parvenir à une si haute dignité, et dont Dieu a manifestement béni les efforts et la personne. En outre, vous n'aurez aucun reproche à vous adresser, lorsque vous approcherez du terme de cette vie; votre mort sera calme et tranquille, et soutenue par les douceurs de cette espérance dont Dieu a coutume de fortifier ses élus à leurs derniers moments, leur donnant un avant-goût suave des éternelles splendeurs. »

Il écrivit dans les mêmes termes à un prédicateur illustre, appartenant à l'un des Ordres religieux les plus célèbres de France. Celui-là, plein de zèle pour la grandeur de l'Eglise et la propagation de l'idée catholique, crut tout à coup qu'il pourrait travailler plus efficace-

ment au bien des peuples en siégeant dans une cathédrale, qu'en demeurant dans une cellule. Mais Vincent le dissuada bientôt d'un pareil désir. « Attendez, lui dit-il un jour, que Dieu fasse de vous ce qu'il veut; jusque là, pensez que vous pouvez servir l'Eglise et rendre en même temps votre Ordre glorieux et illustre. »

Vincent avait d'autant plus à cœur de persuader le savant moine, qu'il songeait à l'importance sociale qu'avaient eue de tout temps les Ordres religieux. Bien qu'il eût désiré et prescrit à sa Congrégation le caractère séculier (et il y avait été déterminé par les besoins des temps nouveaux et par la mission spéciale dont il s'était chargé), néanmoins il était intimement persuadé que les religieux vivant sous la règle du cloître pouvaient produire, au milieu des multitudes, des effets puissants et merveilleux, selon l'esprit dont ils avaient été animés par leurs saints fondateurs. En effet, s'il n'est pas douteux que les prêtres séculiers peuvent exercer une plus grande influence sur la république civile, vivant continuellement au milieu de la société; il n'est pas moins vrai que les Ordres religieux puisent une grande puissance dans la sévérité des règles qui leur sont prescrites, dans la discipline plus étroite et mieux observée, dans l'ensemble de la vie commune, dans le mépris des choses de la terre et dans une certaine magnanimité chrétienne par laquelle, soldats de la cause religieuse, ils s'engagent à fuir les folies du monde, tandis qu'ils les combattent avec la vigueur de l'esprit et de la parole. En outre, l'institution de la vie religieuse ne répond pas à un besoin particulier d'une époque, mais à une nécessité essentielle de la société humaine [1] qui peut bien, dans certains cas, manifester tel ou tel

[1] Cette pensée est de Gioberti.

besoin particulier, ce qui ne l'empêche pas de tirer en tout temps d'immenses avantages des Ordres religieux. Du reste, Benoît de Nurcie, Dominique Guzman et François d'Assise firent une œuvre à la fois religieuse et civile: Machiavel [1] et le Dante [2] en célébrèrent la grandeur et les gloires: Léo même, dans ses histoires, parlant du Mont Cassin, l'appelle un brillant flambeau de civilisation au milieu des plus épaisses ténèbres [3], et Leibnitz, dont le génie savait se tenir au-dessus des préjugés de la multitude, sans se laisser obscurcir par les préjugés et les colères du temps; Leibnitz, parlant des Cénobites catholiques, louait hautement et ceux qui s'appliquaient à la charité et aux œuvres de bienfaisance publique, et ceux qui se consacraient tout entiers à la contemplation et à la prière; il ajoutait que quiconque pensait autrement prouvait qu'il n'avait, sur la vertu, que des idées mesquines et vulgaires.

Le premier historien de Vincent [4] déclare que, parmi

[1] Discours, Livre III, chap. I.

[2] Paradis, chants XI et XII.

[3] Léo, Hist. d'Italie, vol. I. — Moi-même, prononçant un discours dans l'assemblée générale publique de la Société de Patronage (1), je déclarais qu'un Ordre religieux pourrait utilement venir au secours de cette excellente institution, et je disais, entre autres choses: « Ne vous étonnez pas si j'ai affirmé que, s'il se fondait un institut congénère (2), on pourrait en confier le soin à un Ordre religieux. Mon avis ne serait peut-être approuvé de personne. Mais je pense que, dans toutes les choses humaines, il est très-prudent d'avoir l'œil ouvert sur le passé et l'avenir, et de ne pas se laisser entraîner par l'opinion commune, qui est la loi suprême de la multitude. Le monachisme européen est surtout l'œuvre des Italiens, et je ne saurais le mépriser, sans contredire cette Italie que je m'honore d'appeler ma patrie. Du reste, l'intérêt social et politique veut que la cause et l'influence du clergé ne soient pas séparées du progrès civil. »

[4] Louis Abelly, évêque de Rodez.

(1) 19 Janvier 1862, Discours du Président.

(2) On faisait allusion à l'établissement qui, à Milan, recueille les jeunes gens et est administré par les PP. Somasques.

toutes les communautés religieuses de France, il n'en était aucune qui n'eût quelque motif de reconnaissance envers le saint homme, et le cardinal de la Rochefoucault, à qui avait été confiée la réforme des chanoines réguliers de St-Geneviève, écrivant à Clément XI au sujet de ce qu'il avait fait pour cet institut religieux, ne dissimula pas qu'il avait suivi presque toujours les conseils de Vincent de Paul, et il avouait qu'il en avait obtenu des résultats d'autant plus heureux, qu'il s'y était attaché plus étroitement. Notre Saint reçut de pareils éloges de quelques abbés des célèbres monastères français, où sa parole et ses efforts avaient facilement rétabli l'ancien esprit et les vertus primitives.

Or, on comprend aisément que la réforme cléricale, dont Vincent avait pris courageusement l'initiative en France; l'œuvre qu'il avait conduite avec tant de prudence, d'ardeur et de fermeté, afin que l'épiscopat recouvrât sa grandeur première; les nombreux instituts de bienfaisance publique qui, fondés par lui, étaient ensuite guidés par son esprit et ses conseils, au point qu'il semblait être présent à chacun d'eux; enfin, l'amour du peuple, son crédit auprès de l'aristocratie, et la sagesse qu'il avait toujours manifestée dans toutes ses actions, et qu'il déployait maintenant dans le conseil royal: tout cela donnait à cet homme une importance immense et telle, que Mazarin ne pouvait guère se la dissimuler. Aussi le cardinal, pour conserver sa faveur et son autorité auprès de la reine, n'épargnait aucun moyen, quel qu'il fût, ainsi que je l'ai déjà dit une fois. A l'opposition chaque jour plus libre et plus manifeste qu'il rencontrait dans plusieurs parties de la France, et plus spécialement alors dans la France religieuse, il avait résolu d'opposer une force d'autant plus puissante que non-seulement elle avait dans le royaume les moyens

de s'exercer, mais qu'elle puisait même au dehors sa principale vigueur.

Déjà sous le pontificat d'Urbain VIII, qui favorisait la politique française, le cardinal avait pu mettre un frein à cette opposition; car afin de satisfaire Rome, pour ce qui regardait les questions religieuses, Mazarin avait affecté de poursuivre le Jansénisme, tandis qu'il s'était montré parfois le fauteur et le défenseur des doctrines des Jésuites, et qu'il semblait même plein de bon vouloir pour la Compagnie. Les historiens affirment qu'il ne fut pas avare de pensions en faveur des agents que la cour de France avait à Rome. Mais Urbain était mort, et la chaire de St-Pierre avait été occupée par le cardinal Panfili, qui prit le nom d'Innocent X. Or, ce nouveau pape étant partisan de l'Espagne, et désireux de conclure une paix qui tournât au profit de la maison d'Autriche, il convenait de soutenir avec une énergie plus grande encore tout ce qui avait été fait sous son prédécesseur, et d'augmenter les moyens employés jusque là afin que, ne pouvant se rendre favorable l'épiscopat tout entier, il y en eût au moins une partie qui appuyât ses projets. Il réussit ensuite à mettre à la tête de ce parti Sforza lui-même, Nonce du Saint-Siége près de la régente.

Il est vrai que si, d'un côté, Mazarin redoublait d'efforts, Vincent, de l'autre, ne demeurait pas inactif. Il voyait s'accroître prodigieusement l'influence qu'il exerçait sur le parti religieux du royaume, dont se rapprochait peu à peu le parti politique. Or, la reine était précisément au courant de cette opposition: pour satisfaire son humeur un peu portée à l'ascétisme, et suivre la coutume des princes d'Espagne, elle allait souvent visiter les couvents, et elle y était informée du véritable état des choses; il en résultait que parfois l'habileté même de Mazarin se trouvait bien empêchée. On raconte

que Gondi, celui-là même qui, de général des galères, s'était fait prêtre de l'Oratoire, sortit un jour de sa cellule; couvert d'habits bien différents de ceux qu'il portait autrefois; il gravit avec Vincent les degrés des appartements royaux et, déclarant à la régente l'état des esprits, qui devenait assez menaçant pour son autorité, laissa entrevoir que la mauvaise administration de Mazarin amènerait des troubles, et que le ministre ne pourrait plus ensuite arrêter le courant impétueux qui grossissait d'heure en heure. On prétend que, après un long discours, il termina par ces paroles: « Vous n'avez qu'un ami, ô reine, et c'est Vincent de Paul: écoutez ses conseils; si vous les négligez, vous préparerez à la France des maux sans remède, et vous résisterez à Dieu lui-même. »

L'opposition croissait toujours, et le ministre s'aperçut que non-seulement la reine prêtait l'oreille aux conseils de Vincent, mais aussi que les maisons religieuses, un grand nombre d'évêques et de membres influents du clergé lui persuadaient de changer la marche de la politique. Il résolut donc de suivre un nouveau plan, pour faire disparaître une bonne fois cette opposition, qu'il ne pouvait étouffer qu'en éloignant Vincent de la cour, ou en faisant en sorte qu'il ne pût que rarement voir la reine et l'entretenir. En conséquence, les réunions du conseil royal devinrent beaucoup moins fréquentes; quelquefois Vincent n'en fut pas même averti, ou le fut de manière à ce qu'il ne pût y assister. Mazarin tenta de persuader à la reine que cette piété fastueuse, à laquelle elle s'était adonnée depuis quelque temps, était peu convenable à son rang. Il lui disait: « La France n'est pas l'Espagne; là-bas, on tolère que le roi ou la reine ou toute autre personne du sang royal fréquentent les églises et les monastères, et se montrent même à la cour entourés de moines et de prêtres. Mais la France ne partage point ces senti-

ments. Pensez que Dieu est partout, et qu'on prie aussi bien dans son oratoire domestique, que dans les églises. Paris, croyez-le, s'occupe peu ou se raille de toutes ces démonstrations dévotes et de vous en même temps. En écoutant chacun et voulant contenter tout le monde, vous n'aurez pas un parti qui vous soutienne efficacement. »

Mais la Providence ne permit pas que le parti religieux succombât, et Vincent put empêcher le haut clergé de se faire l'esclave de la politique obscure et funeste de Mazarin.

CHAPITRE VI

Les Censures. — Les Illuminés.

Le désir de travailler efficacement à l'honneur du clergé s'était réveillé parmi l'épiscopat, et avait inspiré à certains évêques un zèle qui, bien que louable et vertueux en lui-même, pouvait aussi paraître inopportun; excessif même quelquefois, il produisait des effets pernicieux, et amenait des résultats tout opposés à ceux que ces prélats eux-mêmes s'étaient proposés. Ce zèle était cause qu'ils ne combattaient pas toujours le mal avec calme et tranquillité, et que le désir même du bien nuisait à l'indépendance des opinions et au droit jugement de l'esprit. Il faut être sévère avec l'erreur, mais on doit se conserver doux et miséricordieux envers ceux qui se trompent; et si telle avait toujours été la pratique constante de l'Église, pratique proclamée sage et opportune par les esprits les plus éclairés, elle devenait maintenant nécessaire, en des temps difficiles et calamiteux.

Dans le diocèse de Bayonne, dont était évêque monseigneur Fouquet, bon nombre d'ecclésiastiques menaient une vie peu exemplaire, et, tout adonnés au monde, ne prenaient aucun soin de conserver purs leur sacré caractère et la sainteté du ministère sacerdotal. En vain avaient-ils été rappelés à leurs devoirs; ni les vœux prononcés solennellement en présence de Dieu, ni les con-

seils ou les menaces des évêques n'avaient suffi à les ramener dans la voie droite, dont ils s'éloignaient chaque jour davantage. Toute tentative paraissait devoir être inutile; de sorte que le prélat se voyait obligé de prendre une résolution sévère. De si grands maux exigeaient de grands remèdes. Monseigneur Fouquet jugea nécessaire d'employer contre ces prêtres les censures ecclésiastiques.

Toutefois au moment de les fulminer, il conçut des craintes subites et demeura en suspens. Il pensa aux malheurs qu'il voulait combattre, jeta un regard sur la situation politique et religieuse du royaume, vit que l'autorité était combattue et renversée de tous côtés et sous mille formes, et fut pris de vives appréhensions, en songeant à l'importance d'une telle résolution qui, d'ailleurs, pouvait entraîner des conséquences douloureuses autant qu'imprévues. Les choses en étant à ce point, il demanda à Vincent ses lumières et ses conseils: celui-ci, tout en louant les pieuses intentions et les justes motifs du respectable pasteur, crut devoir modérer quelque peu les mouvements de cet esprit mû, sans doute, par des raisons légitimes, et empêcha que Fouquet ne mît son projet à exécution.

« Vos craintes, disait notre Saint au zélé prélat, vos craintes sont justes et raisonnables, et j'en suis moi-même profondément pénétré; j'ai dû me convaincre du triste état de la France. J'ai certes assez clairement montré combien j'ai à cœur la vertu et la piété des prêtres; il faut tout faire, pour que le clergé reprenne son esprit primitif et son ancienne piété. Cependant, en ce qui concerne l'usage des censures, au lieu de s'en tenir à des considérations générales, pour juger cette matière, il est bon de s'attacher à des principes plus élevés. »

L'esprit doux et conciliant de Vincent répugnait à

l'idée d'une mesure si sévère; il lui semblait qu'une tolérance sage et circonspecte était plus conforme à la discipline catholique, et se recommandait même comme un moyen plus facile de ramener dans la droite voie ceux qui s'étaient égarés; tandis que trop souvent le châtiment engendre la haine et qu'ensuite les coupables reviennent plus difficilement à la raison et à la vertu. « A quoi, écrivait-il, aboutira l'évêque avec les censures, quelque justes qu'elles soient? Dieu arma autrefois le ciel et la terre contre les hommes, sans pour cela les convertir. Il pouvait exterminer le genre humain; mais dans l'immensité de ses miséricordes, le parti le plus doux devait prévaloir, et il prévalut. — Je sais bien, disait-il plus tard, en ces termes ou à peu près; je sais que mon. langage produira dans votre esprit, Monseigneur, quelque étonnement; mais, pour découvrir toute ma pensée, je suis guidé surtout par le profond sentiment de respect que je professe pour les grandes vérités que Jésus-Christ lui-même a enseignées de sa bouche. Toutes les fois que je ne m'en suis pas écarté, j'ai vu réussir chacune de mes entreprises. L'illustre évêque de Genève, François de Sales, suivait également cette manière de juger et de faire; et, par l'examen des faits, je me suis facilement aperçu que, en agissant ainsi, il sanctifiait les autres et lui-même. Si quelqu'un venait m'objecter que parfois aussi la tolérance lui fut inutile, et qu'elle peut, en certains cas, prendre l'apparence et le caractère d'une faute, ou qu'elle devient la cause d'un certain mépris qui nait tout à coup dans l'esprit des hommes contre l'autorité, la réponse s'offre à moi tout naturellement. En effet, supposé que ces inconvénients existassent, ils n'auraient pas une bien longue durée; il est certain qu'il peut être et qu'il est parfois vraiment nécessaire de s'exposer au mépris du monde, afin que les

évêques imitent mieux et dans toutes ses parties la vie de Jésus-Christ, tandis qu'ils l'honorent dans leur sacré ministère. Tels sont les moyens par lesquels se dilatera la foi dans la société humaine, et se gagneront à Jésus-Christ la pensée des esprits et l'affection des cœurs. Il s'est humilié, pour leur faire accepter son joug, qui est, du reste, un joug suave, et son empire, qui est bien l'empire le plus doux. Ce que Dieu n'a pas fait, ou mieux, n'a pas voulu faire avec sa toute-puissance, comment un évêque le ferait-il ? Voilà pourquoi je pense que c'est une chose pour le moins opportune de s'abstenir de fulminer les censures..... » Ainsi parlait le saint prêtre.

La douceur de ces paroles plaît et excite l'admiration sur les lèvres de Vincent; elle révèle pleinement la suavité de cette âme toute pénétrée de l'amour de Dieu et des hommes. Quoi d'étonnant, du reste, s'il se montrait envers les hérétiques mêmes affable et enclin à l'amour et au pardon? « Je ne sais, disait-il un jour en parlant à l'un d'eux, je ne sais me permettre à moi-même des paroles peu bienveillantes, lorsque je converse et discute avec les dissidents. Si j'ai obtenu la grâce de ramener quelqu'un de vous à goûter les grandes vérités catholiques, ce que je me plais à appeler et ce qui est en effet une conquête, je l'ai obtenue par le moyen de la douceur et de l'amour. C'est l'amour qui obtient sur l'esprit humain un empire durable et puissant; il réussit souvent mieux que la raison et la science. Jésus-Christ, enseignant sa doctrine aux hommes, employa une douceur, une suavité et une grâce incomparables [1]; et il ne fit usage de la sévérité qu'envers les obstinés. » Vincent de Paul, parlant de ses ennemis, avait dit plusieurs fois

[1] St-François de Sales s'exprimait d'une manière peu différente Voyez *Esprit de Saint François de Sales*, part. VII, sect. IX.

que son cœur ne serait jamais séparé d'eux; et François de Sales, soit dans ses discours publics, soit dans les réunions privées et familières, ne savait les appeler que du doux nom de frères [1]. Comme le saint évèque de Genève, le fondateur de la Mission pensait que, au lieu de confondre les erreurs des dissidents, il vaut mieux s'efforcer de déposer dans leur esprit et dans leur cœur le goût des beautés de la vérité, puis démontrer l'excellence et la grandeur des dogmes catholiques, écartant de la discussion toute espèce de dispute emportée et toute manière qui sentît l'altercation; car cette conduite est conforme à la piété du chrétien, à l'usage des Pères et à la pensée de l'Apôtre qui disait: « Si quelqu'un montre qu'il aime les disputes, nous n'avons pas cette habitude, ni l'Eglise de Dieu [2]. » Suivant précisément la pratique des Pères de l'Eglise, il avait coutume d'appeler les hérétiques de son temps du nom de frères. Il disait souvent: « Les protestants sont nos frères, soit comme hommes, soit comme chrétiens, puisque, par nature, nous sommes tous descendus du même Adam, et que, par la régénération du baptême, nous sommes fils d'un même

[1] La manière douce et tranquille qu'employait St-François de Sales en prêchant à Annecy, souleva contre lui quelques zélés qui, écrivant à son évêque, n'eurent pas honte de dire: « Il gâte plus d'ouvrage en un jour, que nous n'en pourrions édifier en un mois; il prêche en ministre, plutôt qu'en prêtre, s'oubliant jusqu'à appeler les hérétiques ses frères; chose si scandaleuse, que les protestant en font trophée, se promettent de l'attirer à leur parti, courent en foule entendre ses paroles doucereuses qui chatouillent leurs oreilles, et son langage de fraternité, etc. (1). Bossuet raconte que Fénelon dut se justifier sur la méthode employée par lui pour rendre plus facile la conversion des protestants. Un fils de Colbert, marquis de Seignelay, secrétaire d'Etat, crut devoir avertir l'illustre prélat qu'il y avait lieu de condamner un excès de condescendance et la douceur exagérée qui l'empêchaient de soumettre les nouveaux convertis à toutes les pratiques de piété que l'Eglise recommande, sans les prescrire (2).

[2] Si quis autem videtur contentiosus esse, nos talem consuetudinem non habemus, neque Ecclesia Dei. I *Cor. XI,* 16.

(1) Vie de St-François de Sales, par le curé de St-Sulpice.

(2) V. lettre de Fénelon rapportée par Bossuet, dans la vie de cet illustre prélat.

père, qui est Dieu. » Bien plus, il pensait, comme François de Sales, qu'il y a, pour ainsi dire, une sorte de fraternité entre ceux qui ont la même origine et une patrie commune. Cela prouve encore une fois combien Vincent de Paul sentait profondément les raisons des rapports sociaux de l'individu avec la famille; de celle-ci, avec la tribu et avec la ville; de la ville, avec l'Etat et avec le peuple; du peuple, avec la nation; de la nation, avec la race, et de la race, avec l'espèce entière: de là, la pensée des missions qui, restreintes dans le principe à un petit pays, propagées ensuite tantôt dans un diocèse de la France, tantôt dans un autre, puis érigées en ordre religieux, se répandirent dans toutes les parties du globe et devinrent cosmopolites. Du reste, pour ne pas trop m'éloigner de mon sujet, qui ne sait que l'Eglise catholique considère les hérétiques comme des fils égarés, sans doute, mais non pas entièrement séparés de son sein, parce qu'elle espère et hâte leur retour par ses vœux et ses prières? Or, ne devons-nous pas, nous aussi, les traiter comme des frères, bien qu'ils soient éloignés de la perfection des célestes doctrines qui forment notre plus beau privilége? Rebelles, comme ils sont, au joug suave de la discipline catholique, n'est-ce pas pour nous un devoir sacré de la leur enseigner avec toute sorte d'amour et de douceur, afin de les ramener au droit sentier de la vérité et de la justice, au lieu de le leur rendre, je ne dirai pas impraticable, mais assurément plus raboteux et plus difficile, et, par l'aigreur et la dureté de nos paroles, de leur fournir de nouvelles raisons de se tenir éloignés de la vertu, de la vérité et de nous-mêmes?

Cependant la suavité et les douces dispositions de son esprit ne l'empêchaient pas d'employer quelquefois les plus fermes et les plus sévères conseils. Il pensait

que l'homme doit pleurer sur les fautes de son prochain, et ne se laisser aller à l'indignation, que lorsque l'œuvre de la pitié et de l'amour a été accomplie d'une certaine manière, mais en vain. En effet, lorsque la douceur a manqué son but, il est évident que la condescendance, au lieu d'être une vertu, doit être considérée comme une faute, ce qui est exact. « Je suis venu apporter le feu sur la terre, a dit Jésus-Christ, et que veux-je, sinon qu'il s'enflamme [1] ? » Et quand cette flamme divine s'empare d'une âme, elle la purifie, elle la transforme; tel le feu terrestre, après avoir desséché un tronc de toute sa vapeur, et dissipé toute matière hétérogène, communique au bois vil et inerte la chaleur et la lumière.

C'était, à vrai dire, une époque difficile pour la religion. Elle était combattue de tous côtés sous de nouveaux prétextes et sous des formes différentes. On mit d'abord en doute, puis on abandonna les principes de l'autorité, qui est nécessaire aux rapports sociaux et à l'harmonie des esprits: on vit bientôt disparaître ce sens logique qui forme l'harmonie des choses, compose un ensemble un et varié, et puise sa force et sa vigueur dans la lumière intérieure du vrai; lumière qui ne fait jamais défaut aux hommes d'un cœur droit et d'une intention pure. Or, toutes les fois que les esprits se sont insurgés contre l'enseignement ecclésiastique, chaque nation eut de nouveaux prophètes et des nouveaux apôtres; et, soit par vaine erreur d'une intelligence obscurcie et indocile, soit par cet orgueil inné qui entraîne l'homme lorsque, cédant à la première pensée de liberté, il veut s'affranchir de tout frein, ces prophètes et ces apôtres répudièrent toute autorité visible, et, par un orgueil

[1] Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur? *Luc. XII*, 49.

inouï autant qu'insensé, se mirent eux-mêmes à sa place. Or, comme le moment était favorable pour les tentatives de cette sorte de gens, Vincent veillait, afin que leurs efforts fussent vains, en quelque lieu et sous quelque forme qu'ils se manifestassent.

La secte dite des *Illuminés* [1] faisait grand bruit dans toute la France, et menaçait de devenir une puissance dans la société de ce temps; puissance d'autant plus terrible que, à la manière de toutes les sectes de ce genre, elle n'épargnait aucune sorte de moyens pour parvenir à ses fins ténébreuses, et qu'elle déployait en secret sa prodigieuse activité.

Elle avait précédemment tiré son origine et ses règles de l'Espagne, et se rattachait à ces hérétiques auxquels les Espagnols, en 1575, avaient donné le nom d'*Alumbrados*. A leur tête s'étaient mis Jean de Vallalpando et une certaine Catherine de Jésus, carmélite.

[1] Une secte se propagea en Allemagne, et fut même soutenue par quelques souverains. Le bavarois Weisshaupt, professeur à l'université d'Ingolstadt, en fut le chef. Il ne reconnaissait comme légitime aucun état politique ou religieux: il propageait cette doctrine dans des assemblées secrètes, auxquelles il faisait assister les jeunes gens de l'université, ses élèves à l'école de droit, dont la chaire lui avait été confiée par le gouvernement. Pour donner un aperçu des idées fondamentales de cette secte, qu'il nous suffise de dire qu'elle tendait à détruire toute loi religieuse et civile. En effet, pour replacer les hommes dans un état de parfaite égalité, il faut commencer par détruire toute religion, toute société civile, et abolir enfin toute propriété. Massenhausen, sous le nom d'Ajax, et Meiss, sous celui de Tibère, furent initiés à ses mystères et reçurent le grade d'*Aréopagites*, tandis que Weisshaupt, prenant le nom de Spartacus, s'était fait le chef de cette association, qu'il appela plus tard l'*Ordre des Illuminés*. Cette société compta bientôt non-seulement un grand nombre d'hommes illustres d'Allemagne, mais même quelques souverains; mais, selon moi, ces derniers ne furent admis dans la secte que comme simples *adeptes*, puisque ceux qui appartenaient à quelque degré supérieur dans cet *ordre*, étaient tenus de prêter le serment de détester tous les rois; or, il paraît impossible que ces princes se prêtassent volontairement à renverser le trône, et il est probable que, à ces dupes couronnées, Weisshaupt ne manifesta que sa haine pour la religion et son horreur pour le sacerdoce. Proscrit de sa patrie, il dut chercher un asile hors de la Bavière. Ernest Louis, duc de Saxe-Gotha, lui fournit une pension, et lui donna le titre de conseiller honoraire.

L'Inquisition espagnole avait employé contre eux ses bûchers; funeste erreur d'un temps où l'on pensait qu'il vaut mieux imposer la vérité, que la persuader. La ville de Cordoue avait été le théâtre de supplices horribles; cependant on n'avait obtenu, par ce moyen, ni la conversion ni l'amélioration de ces malheureux qui, au contraire, marchaient volontiers à la torture et à la mort, inébranlables dans la folie de leur croyance: ils tâchaient même de persuader aux spectateurs que leur sang et leurs cendres procureraient bientôt à leur secte la foi et la grandeur. Or, voici quels étaient leurs principes: Dieu n'aime rien en dehors de lui. St-Pierre ne s'est pas fait une juste idée de la spiritualité; et St-Paul lui-même n'a guère compris ce sujet. Les Pères et plus encore les Docteurs de l'Eglise ne savent absolument rien de la dévotion et de la piété; l'Eglise elle-même est dans une complète ignorance de tout ce qui est bon et vrai. — En outre, ils allaient proclamant que Dieu avait révélé à l'un de leurs confrères [1] une pratique de vie et de foi très-élevée, et inconnue jusqu'alors de toute la chrétienté; de plus, cette pratique était telle, que, en peu de temps, celui qui la suivrait atteindrait aisément la plus haute perfection, et se rendrait égal aux Saints et à la Mère même de Dieu. Puis, ces Illuminés absorbés, pour ainsi dire, en Dieu, jouissaient de l'union divine. Ils déclaraient en outre que la conscience ne trompe pas, et qu'il faut en suivre la voix d'une manière, en quelque sorte, absolue, puisque Dieu opérait directement dans l'homme. Ceux d'entre eux qui étaient le plus hardis et le plus enthousiastes, n'hésitaient pas à affirmer publiquement et d'un ton prophétique que, avant dix ans, leur doctrine serait universellement accueillie. Inu-

[1] Antoine Bocquet.

tile d'ajouter ici que, passé ce temps, on ne pourrait plus même parler des prêtres, des moines et des religieuses. — Laissons de côté ces rebuts du moyen âge, dont les temps modernes ont effacé jusqu'au souvenir.

Quelques disciples de Pierre Guérin s'étaient mis d'accord avec les Illuminés, et avaient propagé la secte spécialement au temps de Louis XIII; et, sous le règne de ce prince, les novateurs donnèrent à penser au gouvernement. Il est bien vrai que, si Richelieu ne réussit pas à les disperser, il avait su néanmoins empêcher quelques uns des plus tristes effets de leur action, et rendre celle-ci moins pernicieuse aux croyances communes.

Cependant les conditions dans lesquelles se trouvait la France étaient bien changées, et l'agitation politique qui devenait à chaque instant plus manifeste, tendait à prendre de jour en jour des proportions plus graves; les choses en vinrent même à ce point, qu'il devint évident pour chacun qu'on ne pourrait plus arrêter le courant, puisque l'autorité du gouvernement s'affaiblissait toujours d'avantage. Il en résulta que, plus ce mouvement grandissait et menaçait d'éclater à un moment peut-être assez rapproché, moins l'action des chefs de l'Etat demeurait libre, et plus les sectes accomplissaient facilement leur œuvre; car leurs moyens, bien que secrets et employés dans les plus sombres ténèbres du mystère, produisaient des effets assurés et de plus en plus manifestes. Or, cette faiblesse du gouvernement et l'audace des sectaires faisaient comprendre aux moins clairvoyants que ce serait une entreprise difficile que de vouloir s'y opposer. Et pourtant, Vincent se prépara à le tenter; peut-être pensait-il que, s'il manquait son but, sa tentative seule serait en elle-même louable et méritoire, sinon aux yeux des hommes, du moins devant Dieu, généreux rémunérateur de toute

vertu, mais plus généreux encore envers celle qui n'a aucune espérance, ni même aucun désir de la gloire terrestre. Il se sentait d'autant plus vivement entraîné à détruire cette ténébreuse association, que non-seulement elle s'étendait à toutes les classes de la société française, mais qu'elle avait même pénétré, ainsi que nous l'avons dit, dans plusieurs monastères. Inutile donc de dire s'il se mit de toutes ses forces à la combattre. Il envoya sans retard dans les monastères des prêtres d'une piété et d'une science éprouvées, et lui-même, avec leur aide, parvint bientôt à bannir de ces saintes retraites les doctrines funestes et trompeuses. Malheureusement, le succès ne devait pas être également facile et prompt dans la société laïque. Cependant là encore il produisit un grand bien : il convainquit les moins obstinés, persuada les meilleurs, retint ceux qui chancelaient, éclaira ceux qui faisaient partie de cette secte et se montraient le plus empressés à la soutenir, soit qu'ils se fissent illusion, soit qu'ils la connussent à peine. Et quels moyens employa-t-il ? Ceux qui lui étaient familiers; la charité, la prière.

Oui, la prière. O vous, à qui n'est pas inconnue la mystérieuse puissance de cet élan de l'âme vers Dieu, vous ne recherchez ni ne craignez trop rien au monde. Lorsque les ténèbres s'obscurciront autour de vous, lorsque nulle lumière ne réjouira votre regard, invoquez l'Étoile du matin, avec un esprit droit et confiant; et, quelque obscur que soit le sentier où vous dirigerez vos pas, un doux rayon de lumière descendra du ciel, pour rendre belle, agréable et riante la voie qui s'ouvre devant vous. O vous, dont l'âme est desséchée et abattue, dont l'enthousiasme a perdu toute vigueur, dont l'intelligence ne sait plus s'ouvrir aux souveraines beautés de la vérité, ni le cœur, aux douceurs des sentiments les

plus suaves et des affections éternelles et célestes; priez. O vous, dont l'esprit est égaré dans l'incertitude par une science vaine ou imparfaite, dont un doute inquiet et douloureux agite l'intelligence, et la retient au milieu de pensées cruelles et désolantes; priez [1]. Tout mouvement involontaire de l'âme, toute forme nouvelle prise par une imagination inconstante et multiple, tout doute qui semble altérer un instant la beauté du vrai; tout cela n'est que nuage, que vapeur plus ou moins légère, qui ne trouble pas la sérénité d'un ciel tranquille, ni la splendeur d'un astre fixe ou errant. La lumière ne manque pas à ceux qui franchissent la montagne de l'éternité, lors même que, à un brusque détour de la route, ce rayon apparaît moins brillant et moins beau [2]. Ceux qui n'aiment pas à rester dans l'erreur, ne se laissent pas surprendre par l'erreur [3]. L'homme peut parler et émouvoir, par la parole, l'âme et le sentiment; un livre peut en faire autant: mais Dieu, Dieu seul peut s'emparer de l'esprit et de l'intelligence. Priez. La vérité se manifeste comme une flamme qui s'allume, d'ordinaire, par la prière, et que l'orgueil n'éteint que trop souvent. Changer comme la lune, est le propre du sot; mais le sage reste immuable comme le soleil [4]. Ne pensez pas vous humilier jamais trop; la grâce est comme les ondes du fleuve, qui courent toujours et descendent des montagnes élevées dans les vallées humbles et cachées.

[1] Goëthe, qui fut l'un des hommes les plus étrangers au Christianisme, a écrit: « Le *Veni Creator* est une hymne magnifique; c'est une véritable invocation au génie; tant il excite d'enthousiasme dans les hommes doués d'intelligence et d'amour (1). »

[2] Illuminans tu mirabiliter a montibus æternis. *Ps.* 75, *v.* 4.

[3] Sapientia in plateis dat vocem suam. *Prov. I,* 20.

[4] Homo sanctus in sapientia manet sicut sol; nam stultus sicut luna mutatur. *Eccl. XXVII,* 12.

(1) Maximes et Pensées.

Un philosophe païen [1] a dit: Qu'est-ce que l'homme pourra faire de mieux, soit en public soit en particulier, que de louer Dieu et de chanter sa gloire? Petit oiseau de la forêt, je réjouirai par mes chants la vallée voisine; oiseau du ciel, mon chant sera une prière. Oh! priez, priez.

Un jour, Vincent de Paul, après avoir longuement expliqué les vérités catholiques à un homme qui, depuis longtemps déjà, faisait partie de l'obscure société, l'engagea à prier, en lui disant: « La lumière que j'ai cherché à faire briller au milieu des ténèbres de votre intelligence, n'a pas suffi à les dissiper; allez et priez; une lumière plus vive les dissipera. » Ce que n'avait pu faire la raison, la prière l'accomplit, et l'*illuminé* fut véritablement illuminé. Un autre jour, il se présenta au milieu de gens qui appartenaient également à la secte; lorsqu'il leur eut suggéré bien des réflexions, l'un d'eux s'écria en pleurant: « Monsieur Vincent, que dois-je donc faire? » — « Vous humilier et prier, » répondit Vincent. Et en ce moment, il éleva au ciel ses regards qui brillèrent d'un éclat nouveau et extraordinaire; il se forma autour de son visage une auréole vermeille, telle que n'en voient pas, d'ordinaire, des yeux terrestres; toute sa physionomie prit un caractère et une expression inaccoutumés, et sur ses lèvres brilla un sourire modeste et suave comme un sourire du ciel. Ils le virent et pleurèrent, et ils baissèrent les yeux par un sentiment de vénération: quand ils les relevèrent ensuite à travers leurs larmes, ils ne virent plus que le bon prêtre, qui avait changé leurs cœurs par la vertu de la prière. Oh! que mon siècle ne sourie pas: il veut croire et aimer, il en éprouve le besoin, plus peut-être qu'il

[1] Epictète.

ne l'avoue et ne le laisse paraître. Qu'il aime et prie: et, dans l'amour et la prière, il puisera l'efficacité de ces nobles aspirations, dont le sentiment seul est une preuve de grandeur et un titre à l'admiration de la postérité [1].

[1] On lit dans l'Ecclésiastique: Ne dites pas: qui sait pourquoi les temps passés furent meilleurs que ceux d'à présent? Car une telle demande est insensée.

CHAPITRE VII

Le Quiétisme.



Il y eut des théologiens mystiques qui imaginèrent et promulguèrent une doctrine établissant pour fondement principal de son école cette maxime: L'homme, en s'anéantissant, pour ainsi dire, lui-même, parviendrait à s'unir plus intimement à Dieu: l'usage des facultés de l'esprit doit cesser, en quelque sorte, afin que l'homme demeure dans un état de contemplation qu'on pourrait appeler passive. A cet état de repos absolu des facultés intellectuelles, ils donnèrent le nom de *quiétude;* d'où leur appellation de quiétistes. Ils diffèrent peu, selon moi, de ces émanatistes au dire de qui l'unique devoir imposé à l'homme est de s'assimiler autant que possible à l'objet contemplatif, non point par l'amour actif du chrétien, mais par une fixation stérile de l'esprit qui annule, en quelque sorte, l'exercice de toutes les autres facultés.

Le point de départ du Quiétisme se trouve dans cet origénisme spirituel, qui déjà ne manquait pas d'adeptes au quatrième siècle; mais ceux-ci, comme l'atteste S'-Epiphane, menaient une vie irréprochable. Un diacre de Constantinople [1], pour mieux contempler les vérités éternelles, s'était retiré dans un désert, et, au rapport de

[1] Eugène.

S[t]-Jérôme, il avait écrit un livre, cherchant à indiquer la manière dont l'homme pouvait s'affranchir du joug des passions, et en perdre même le sentiment; étrange prétention qui, précisément, se rapproche beaucoup de celle des quiétistes. Chez les Grecs, une secte reproduisit cette doctrine, avec les mêmes illusions [1]; une autre association poussa plus loin les choses et, du quiétisme spirituel passant au quiétisme matériel, déclara qu'on ne doit prendre garde à aucune loi, et permit à ses adeptes d'accorder à leur corps tout ce qu'il demanderait.

Un prêtre espagnol, du diocèse de Saragosse, vint à Rome, où il se fit un nom et s'acquit une grande réputation de pureté de mœurs et de piété. Il écrivit un *Guide Spirituel:* le livre fut plus tard brûlé publiquement, et l'auteur, sommé d'en rétracter les principes, fut renfermé dans une prison où il mourut. La condamnation n'empêcha pas cependant le pape d'attester la vertu et les excellentes mœurs de Michel Molinos.

Cette secte avait fait des prosélytes en France; il n'est pas douteux que plusieurs personnages illustres et pieux n'aient, dès la publication de l'œuvre de Molinos, non-seulement manifesté quelque sympathie pour l'auteur, mais accordé même de grands éloges à sa doctrine. Quelques uns en demeurèrent tellement engoués, qu'ils voulurent en suivre scrupuleusement les maximes. Le livre avait été traduit dans les principales langues de l'Europe, afin que cette doctrine se propageât rapidement.

Vincent en remarqua bientôt les conséquences: il fit tous ses efforts pour tirer les esprits d'une illusion qui devenait nuisible à la foi, et mettait en péril la morale, qui se serait ensuite perdue entièrement. Pourtant, si je ne me trompe, au lieu de discuter longuement sur la

[1] Les Hésychastes.

fausseté des principes, il aima mieux inspirer aux esprits une certaine antipathie pour cette exagération, qui, sous prétexte de mieux rapprocher la créature du Créateur, l'aurait en réalité, par ses tristes conséquences, séparée totalement de lui.

Tel était ce quiétisme qui, plus tard, se transforma en deux autres espèces: l'une eut pour chef madame de Guyon; l'autre est celle de l'illustre Fénelon: elle donna lieu à la fameuse controverse qu'il soutint contre l'évêque de Meaux, la dernière qu'il eut avec son ancien ami. Il est à remarquer que madame de Guyon admet, il est vrai, le principe fondamental de Molinos, c'est-à-dire l'acte de contemplation et d'amour, qui renferme en lui seul tous les actes des autres vertus; mais elle rejette avec horreur les épouvantables conséquences auxquelles peut conduire ce faux principe. Fénelon condamne expressément l'acte continu des faux mystiques; il fait, au contraire, consister la perfection dans un état habituel de pur amour, dans lequel n'ont aucune part ni le désir des récompenses, ni la crainte des châtiments [1]. Il est regrettable que le grand Bossuet n'ait pas remarqué, de son temps, comment l'hétérodoxie qui, dans le principe, avait été surtout théologique, se transforma et devint plutôt philosophique, et tendait à prendre cette route qu'elle a parcourue depuis: en marchant dans cette voie, nous n'avons que trop vu comment elle cherche non-seulement à corrompre et à amoindrir, mais encore à supprimer entièrement la révélation et le dogme. Il n'est pas douteux que le quiétisme ne fût erroné; mais les moyens qu'employa Bossuet pour combattre les pieuses exagérations de Fénelon, ne furent pas tous également louables; comme aussi l'on est saisi de compassion, en

[1] Rohrbacher. Histoire universelle de l'Eglise, livre 88.

voyant un évêque catholique attaquer la majesté du Pontife par la fameuse déclaration et par la défense des erreurs Gallicanes, à une époque où commençait précisément une ère de nouvelle et bien triste impiété; or, pour combattre cette impiété, est-il besoin de dire qu'il fallait se tenir étroitement uni à Rome?

L'opposition aussi prudente qu'habile et efficace faite par Vincent aux doctrines du quiétisme, démontre encore une fois que ses efforts empêchèrent de funestes croyances de prévaloir en France; elle prouve en même temps aux moins clairvoyants toute l'importance que ces questions avaient non-seulement aux yeux des savants, mais encore aux yeux des peuples; et c'est à les éclairer et à les défendre de l'erreur que le clergé exerçait son intelligence, conservait la pureté de la doctrine, dominait les esprits et, tout en se livrant à une œuvre religieuse, améliorait les conditions civiles de la société, tandis qu'il demeurait pénétré du désir et de l'amour de la vertu active. En effet, le clergé français acquit, par les soins de Vincent, tant d'influence et d'autorité, que l'évêque de Nimes, assez longtemps après la mort du saint homme, affirmait qu'on devait lui attribuer, pour la plus grande partie, la grandeur à laquelle était parvenu ce clergé.

Une observation qu'il nous est arrivé de répéter bien des fois, et qui se représentera dans le cours de notre histoire, c'est que lorsque Vincent nous apparaît tout occupé d'une ou de plusieurs œuvres, de sorte que l'on croirait qu'il ne saurait en entreprendre d'autres, il trouvait cependant pour toutes le temps et le lieu, et il se montrait, pour ainsi dire, présent à chacune en même temps, par l'esprit, l'activité et l'amour qu'il déployait dans toutes également. Nous voyons, en effet, qu'il en dirigeait un grand nombre à cette époque; parmi toutes

les autres, j'aime à faire remarquer qu'il n'eut pas à déployer peu de zèle dans la fondation des missions de Marseille et de Sedan. Ce fut encore à cette époque que, par ses conseils et son activité, il prêta un sage et puissant concours à François Mellier, évêque de Troyes, qui, cédant volontiers aux instances de Pierre de Gondi, duc de Retz, établissait à Montmirail une maison de missionnaires.

Vincent était heureux et remerciait Dieu des grâces abondantes qu'il répandait évidemment sur ses desseins et sur ses œuvres, contre lesquelles l'astuce des méchants et les bas artifices de l'envie et de la malignité s'étaient déchaînés en vain [1]. Les nombreuses institutions créées et établies par lui accomplissaient leur mission avec zèle et efficacité: la réforme du clergé s'étendait au-delà des frontières de la France, tant était efficace et puissante l'autorité de ses conseils et de ses exemples. Au conseil même de la reine, où de graves et continuels obstacles lui étaient suscités, principalement par Mazarin, dans un but déterminé, Vincent était parvenu à surmonter bien des difficultés; il en avait au moins vaincu la plus grande partie, celles surtout qui paraissaient insurmontables. « Jamais, écrivait-il au supérieur de la maison de Rome, jamais je n'ai vu tant de régularité, tant d'union, tant de cordialité, que j'en remarque maintenant. Toutefois le calme est si profond, qu'il maintient mon esprit dans un état de crainte, comme s'il me faisait pressentir ou m'annonçait clairement quelque malheur peu éloigné peut-être ».

En effet, peu de temps après, un péril se dressa menaçant, qui serait certainement devenu plus terrible et

[1] Il avait coutume de dire, en parlant de ses ennemis: « *Eruant mihi oculos, dummodo relinquant cor.* » Tant cet esprit savait dominer ses sentiments, tant ce cœur savait aimer!

plus funeste que tous les autres. Fatigué et épuisé soit par les œuvres de charité qu'il accomplissait avec un zèle chaque jour plus opiniâtre, soit par les graves soucis que lui causait sa Congrégation répandue partout, soit par les ennuis continuels qui lui venaient des luttes pénibles du conseil royal, soit par le nombre des années qui le rapprochaient déjà de cette partie de la vie qu'on peut avec raison appeler vieillesse, soit par ses travaux passés et présents, soit enfin par la situation du royaume, dont l'avenir était mal assuré et se présentait sous les plus sombres couleurs; Vincent tomba dans une maladie si grave, qu'elle ne laissa presque pas d'espoir de le sauver. Lui-même désespéra complètement de sa guérison; il se prépara volontiers à ce passage qui paraît beau et désirable aux âmes douées d'intelligence et d'amour. Mais bien qu'il fût tranquille, et qu'il parlât en termes doux et calmes de sa fin qu'il croyait prochaine, ses disciples laissaient voir toute la tristesse et la douleur dont ils étaient accablés. Il arriva que l'un d'eux, cher à tous par la sainteté de sa vie et la ferveur de ses mœurs, tomba malade précisément à cette époque: mais son état ne semblait pas tellement grave, qu'il ne donnât l'espoir d'une prochaine guérison. Il sut que son vénéré Père approchait rapidement de sa dernière heure; réfléchissant au tort considérable que sa mort causerait à l'ordre tout entier, dans l'ardeur de sa prière, il offrit à Dieu sa propre vie en échange de celle du saint fondateur, jugeant la sienne aussi inutile, que celle de Vincent était nécessaire. Et Antoine Dosour, tel était le nom du pieux missionnaire, redoublait ses prières, à mesure que Vincent paraissait plus proche de la mort. Il ne semblait pas éprouver le moindre trouble de sa généreuse pensée, qui ne manqua pas son but, mais qui trouva grâce dans les desseins éternels de Dieu. Ah!

c'est véritablement une grâce de mourir, lorsque, de pélerin sur la terre, on devient citoyen des célestes demeures, et que, du triste et douloureux vestibule de la vie actuelle, on passe dans le temple de l'immortalité.

L'état de Dosour empira notablement, et dès qu'on s'aperçut qu'il n'y avait plus rien à attendre des remèdes humains (et en effet il mourut peu après), le vénérable fondateur commença, au contraire, à se rétablir; comme si le Ciel eût voulu montrer que la mort du premier était le prix de la conservation du second, il était évident que le mal de Vincent diminuait, à mesure qu'augmentait celui de Dosour. La nuit était au milieu de son cours, lorsqu'un certain bruit, d'autres disent quelques coups s'entendirent hors de la chambre de Vincent. Ceux qui l'assistaient coururent voir ce que c'était, mais ils ne trouvèrent rien. Cependant Vincent, ayant appelé l'un d'eux près de son lit, se mit à dire avec lui l'office des morts. On vit clairement par là qu'il avait été averti d'une manière surnaturelle de la mort de Dosour, au moment même où elle était arrivée. Il est des gens qui manquent complètement de ce sens intime qui fait juger des grâces dont Dieu a coutume de favoriser les âmes en qui il se complaît davantage: ceux-là n'apprécieront pas à sa juste valeur le sacrifice que Dosour faisait de lui-même; ils ne comprendront pas combien la Providence fut miséricordieuse envers lui, en exauçant son pieux et louable desir. Tels ne seront probablement pas les lecteurs de cette histoire. Mais si un seul d'entre eux se trouvait dans ces dispositions, je lui dirais: « La mort n'est pas une peine pour les grandes âmes. Par elle, l'homme se rapproche de Dieu; il obtient ces biens inestimables, pour la complète acquisition desquels il se fatigue et s'épuise en vain ici-bas, je veux dire l'intelligence et l'amour. Aussi, aux âmes d'élite la mort se

présente sous un aspect suave et agréable : au lieu de la tristesse et du deuil, ce sont des fleurs immortelles et une vive lumière qui entourent leur tombeau. Voilà pourquoi la mort paraissait douce à Vincent, comme Dosour la hâtait de ses vœux : celui-ci, en pénétrant dans le céleste séjour, vit tous ses désirs satisfaits ; celui-là fut retenu sur la terre, afin que l'œuvre que lui avait confiée la Providence ne fût pas interrompue.



CHAPITRE VIII

Les prêtres irlandais et écossais en France. — Olier. — Missions d'Irlande.



Victorieuse de ses ennemis, la république s'était déjà établie en Angleterre; bien qu'elle manquât alors d'alliés puissants à l'étranger, elle n'était pas cependant combattue, du moins ouvertement, par les monarques du continent. Il est vrai que le supplice de Charles Ier avait fortement agité l'Europe; et dans les pays protestants, les partisans même les moins avancés des nouvelles doctrines éprouvaient le besoin d'ôter cette honte à la Réforme. C'est pourquoi les complices de la mort du roi étaient non-seulement avilis, mais souvent même publiquement insultés; et l'instinct du peuple, soit perspicace pénétration politique, soit conscience chrétienne, déplorait un fait que la Hollande même, protestante et républicaine, avait déclaré inique et la cause fort probable de périls sociaux. Dans les États catholiques, le régicide était considéré comme une conséquence de l'hérésie, ou comme une marque de la colère divine.

Si le parlement anglais trouva dans la *Fronde*, dont nous aurons l'occasion de parler en son temps, des admirateurs et des soutiens, la condamnation capitale de Charles, la mutilation de la chambre des Communes,

l'abolition de celle des Lords, et les moyens tyranniques employés pour faire proclamer la république en Angleterre, avaient excité un profond sentiment de crainte et d'effroi; aussi de grandes sympathies semblaient relever la cause des rois, depuis que les peuples faisaient une si triste expérience de leur puissance et de leur liberté. Les résultats de l'œuvre de Cromwell étaient désormais évidents pour chacun. Je ne partage pas, il est vrai, l'opinion de ceux qui prétendent que tout, dans cet homme, était mensonge et hypocrisie, parce qu'il n'est pas possible que, à tant d'infamie, s'unisse tant d'enthousiasme et de valeur; néanmoins je dirai que la Providence ne pouvait permettre que sa gloire fût solide et durable, dès qu'il posait les fondements de sa grandeur dans toute sorte de désordre. Remarquable par sa hardiesse, par la finesse de son esprit, par son habileté dans les affaires publiques et par une extrême dextérité à diriger selon ses vues les hommes et les événements, il détruisit l'ordre légal dans sa patrie, à laquelle il enleva ensuite la liberté. Homme plein de contradictions et de mystère, en qui la vertu et le vice, la sagesse et l'erreur, la faiblesse et la grandeur s'alliaient d'une manière étrange et surprenante.

Les prêtres catholiques fuyaient cette terre inhospitalière, surtout les prêtres de l'Irlande et de l'Écosse, où la tyrannie exerçait d'autant plus de cruautés, que le nouveau gouvernement y avait rencontré une opposition plus grande et plus vive. Cependant les dissensions religieuses ayant amené la guerre civile dans ces royaumes, ainsi qu'il arrive presque toujours, et les frères combattant contre les frères, le clergé n'avait pu demeurer entièrement étranger à ces luttes fatales; et, chose douloureuse à dire, ces luttes avaient lieu parmi le clergé, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre,

et elles se continuaient au détriment de cette unité qui donne aux partis la vigueur et la puissance.

C'est pourquoi les prêtres qui s'étaient réfugiés à Paris conservèrent des haines si vives, fruit des discordes de la patrie, qu'ils causèrent un grand trouble dans les assemblées mêmes que Vincent avait établies en leur faveur. Les choses en vinrent à un tel point, qu'il parut impossible de mettre un frein aux discordes survenues entre les prêtres irlandais et écossais. Cependant Vincent travaillait avec calme et douceur à les apaiser, ou du moins à les disposer à l'humilité et à la paix: mais l'ardeur de leurs anciennes discordes semblait prévaloir en eux sur le sentiment de leur disgrâce commune; ces esprits agités étaient poussés par le désir chaque jour plus ardent de voir s'accomplir quelque innovation dans leur patrie abandonnée. Il fallut donc supprimer ces réunions, et chercher un autre moyen plus efficace de parvenir au même but. Il lui sembla que la seule chose praticable était de réunir ces prêtres, et de les exhorter à vivre ensemble dans une espèce de communauté: on emploierait des moyens puissants de les faire avancer dans la vertu et dans la science, pour les placer ensuite, autant que possible, dans quelque paroisse, lorsqu'ils auraient donné des preuves sûres et manifestes de leur vertu et de leur aptitude à remplir le ministère difficile de pasteurs des âmes. Il venait souvent les visiter, et demeurait au milieu d'eux, leur enseignant par ses conseils et ses exemples comment le prêtre de Jésus-Christ parvient à produire ces fruits dont parle l'Apôtre, et à devenir véritablement la lumière qui dissipe les ténèbres de l'erreur et du vice. Par ces moyens, il les ramenait à la hauteur de leur mission: possédant l'expérience des choses humaines, agrandissant leur esprit par la science et par la vertu, ils devenaient capables

de conseiller comme de diriger les hommes. Les ecclésiastiques de cette nature devenaient ensuite très-chers à Vincent; ils trouvaient en lui un appui et un guide, un aide sage et énergique, au milieu des adversités dont ils étaient souvent écrasés par l' injustice des hommes et de la fortune. C'est ce que montre le fait d'Olier, son vieil ami : nous ne saurions résister au plaisir de le rapporter au lecteur.

Il advint que le curé de S'-Sulpice, ne pouvant plus remplir la charge paroissiale, renonça à la cure en faveur de Jean-Jacques Olier; mais celui-ci n'accepta pas d'abord cette renonciation. Il s'écoula un certain temps: les conditions dans lesquelles se trouvait Olier étant sans doute changées, et le curé insistant toujours, il finit par accepter ce poste difficile, et il commença en effet à exercer ses fonctions avec le zèle et la prudence qui étaient en lui. L'ancien curé, poussé peut-être par de funestes influences, publia plus tard de fâcheuses insinuations contre Olier, et s'efforça de recouvrer la charge de curé et de reconquérir ses anciens droits. Une multitude de paroissiens, les plus séditieux assurément, appuyaient les prétentions de l'ancien curé: la vertu et le zèle d'Olier n'étaient pas de leur goût. Si le premier passait pour être peu édifiant, on critiquait le zèle trop ardent et la trop grande sagesse du second, et tout cela s'accordait mal avec les circonstances, comme le répétaient complaisamment ces gens-là. Il fallait introduire parmi le peuple bien des réformes; tout le monde en convenait. Mais celles de monsieur Olier ne paraissaient pas les plus opportunes: tantôt c'étaient des vieilleries, tantôt elles sentaient l'influence du temps et ressemblaient à des nouveautés dangereuses. Il fallait instruire les enfants; mais la méthode de monsieur Olier n'obtenait pas la faveur de ceux qui se vantaient d'être expéri-

mentés dans cet art difficile et peu commun. Il convenait assurément de prêcher l'Evangile de Jésus-Christ; mais monsieur Olier en avait trop souvent le langage sur les lèvres. Par le passé, chacun avait cru que l'abbé Olier était un sage et bon prêtre ; et maintenant, qu'il n'était ni sage ni bon à leur manière, ils l'accusaient d'ignorance et de perversité. C'est pourquoi l'on chercha et l'on réussit à former contre lui dans la paroisse même un parti ennemi et puissant, qui s'oublia au point de chasser ce bon prêtre de sa maison, avec des injures, avec des violences et même avec des armes. A la fermeté du caractère, l'abbé Olier joignait un courage peu commun: bien qu'éloigné par la force et menacé de mort, il ne craignit pas de retourner peu après dans sa paroisse, et de reprendre l'exercice de son ministère. Ses paroissiens, voyant alors à quel homme ils avaient affaire, essayèrent de brûler sa maison, et ils auraient accompli leur horrible dessein, si un bon nombre des gardes mêmes de la reine n'étaient parvenus à empêcher tant de scélératesse. Les tumultes cessèrent; Olier l'emporta: mais qui croirait que la cour et les grands firent à Vincent les plus amers reproches parce que, dans le conseil ecclésiastique, il s'était montré le ferme défenseur de l'excellent prêtre, son ami? Devait-il donc soutenir les efforts de gens ennemis de toute vertu, prêts à toutes les agressions, décidés à toutes sortes de barbarie? Cette engeance ne sait pas s'arrêter, qu'elle ne triomphe; et elle aurait déjà triomphé de la civilisation, si les portes de l'enfer pouvaient prévaloir contre celles du ciel.

Il se fit un grand bruit autour de cet incident. Un curé, à cette époque, était l'homme du peuple; il n'y avait point d'affaire où il n'entrât de quelque façon. La paroisse, symbole d'agrégation, était, pour ainsi dire, le

type de la patrie, l'unité dans la division territoriale. Ceci explique la grande autorité que l'ardent cardinal de Retz, archevêque de Paris, put déployer dans tous les mouvements populaires survenus de son temps.

Cependant la situation épouvantable du parti catholique se prolongeait en Irlande: Vincent jugea utile d'y envoyer quelques uns de ses prêtres, afin de conserver la foi dans l'esprit de ceux en qui elle n'était pas éteinte, et de la rallumer en ceux chez qui l'avait détruite la persécution de Cromwell. Le Souverain Pontife lui-même, tant de son propre mouvement, que pour obtempérer au désir de Henriette de France, avait autrefois fait connaître à Vincent l'opportunité de cette mission. Les choses d'ailleurs en étaient venues à un tel point, qu'il n'y avait plus à tarder davantage. Parmi les missionnaires envoyés par lui se trouvaient cinq irlandais: au moment où ils se séparaient de leur vénéré père et maître, que peut-être ils ne devaient plus revoir, Vincent, implorant sur eux la bénédiction de Dieu, leur recommanda sur toute chose de rester unis; il leur rappela que l'union dans la charité est le meilleur moyen de conduire les âmes à Jésus-Christ, et il les engagea surtout à n'avoir qu'un sentiment et qu'une volonté. « Dieu vous appelle pour travailler à sa vigne; allez, et que vos œuvres soient tellement unies, qu'elles soient, pour ainsi dire, comme l'œuvre d'un seul homme. C'est ainsi qu'elles deviendront profitables. » Elles profitèrent réellement au point d'étonner les évêques d'Irlande et même le Nonce Rinuccini, qui ne s'était pas encore éloigné de ce royaume. Mais lorsque se renouvela la persécution contre les catholiques; lorsque Cromwell eut défait l'armée royale et accompli, au milieu d'horribles massacres, la prise de certaines villes, son gendre, le farouche Ireton, augmenta la tyrannie du gouverne-

ment surtout à l'égard des catholiques, et les missions devinrent impossibles dans les campagnes soumises aux iniquités et aux déprédations de la faction parlementaire. Il est à remarquer que le clergé demeura toujours fort et indépendant du gouvernement, et que les curés, au lieu d'abandonner leurs paroissiens, préférèrent mourir au milieu d'eux et avec eux. Quelques uns des missionnaires cueillirent alors la palme du martyre.

Cette mission fut une des premières qui se firent dans ce royaume: on peut dire qu'elle fut soutenue par Vincent de Paul lui-même, qui n'eut d'autre secours qu'un peu d'argent que la duchesse d'Aiguillon lui remit à cet effet.

La conduite des bons missionnaires parut si belle, que Vincent fut prié d'en publier le récit: il eût certes été édifiant et bien triste. Vincent était parfaitement renseigné sur cette mission: depuis le jour où ses prêtres étaient partis de France, rien ne lui était demeuré inconnu ; ils l'avaient toujours averti des choses les plus simples, comme des plus importantes: mais le saint fondateur ne jugea pas à propos de les transmettre à la connaissance du public. « Non, dit-il, je n'écrirai rien ; il suffit que Dieu sache tout cela: l'humilité demande que nos actions se tiennent cachées en Lui. D'ailleurs, le sang des martyrs ne sera pas oublié; tôt ou tard il sera une semence de nouvelle piété et d'une vertu plus vive. »

CHAPITRE IX

Les enfants trouvés.



On ne saurait arrêter sa pensée sur cette portion de l'humanité qui vient d'ouvrir les yeux à la lumière, sans éprouver un sentiment de douce tendresse qui envahit l'âme et s'en rend, pour ainsi dire, le maître. La religion, qui sanctifie et embellit tous les actes et tous les âges de la vie, ne pouvait oublier et n'oublia pas en effet les premières années de l'homme, celles de l'enfance et de l'adolescence. Le divin Maître a dit : Malheur à ceux qui, dans le cœur de l'enfant, déposent le germe de la malice et de l'erreur ; et il a déclaré de plus que les portes de son royaume seront ouvertes à ceux qui se feront semblables aux petits enfants. Avec l'héritage du passé se trouvent réunies, dans cette chère et innocente partie de l'humanité, les espérances et les destinées de l'avenir ; et une maison est malheureuse, quand le repos de la vieillesse et l'activité de l'âge mûr ne sont pas interrompus et réjouis par le sourire et l'innocence du petit enfant. A cette femme qui se présente à vous parée d'une modeste et rare beauté, il semble pourtant qu'il manque quelque chose, quand elle ne porte pas entre ses bras un enfant qui lui sourit innocemment. Voilà pourquoi l'artiste chrétien atteignit à l'excellence de l'art, en représentant la sainte Famille, où nous trou-

vons l'innocence de l'enfant Jésus, entre l'amour chaste de Joseph et la beauté de Celle qui, heureuse entre toutes les femmes, put devenir mère, sans cesser d'être vierge; ici, la scène domestique se change en un spectacle céleste, digne du paradis. L'amour est l'harmonie de toutes les choses créées. Et lorsque les époux se sont juré, devant les autels, un amour pur et durable au point que la mort même ne le saurait détruire, cet amour cependant leur apparaît à eux-mêmes moins suave et moins beau, s'il n'est bientôt égayé par une petite créature nouvelle, si les fleurs de l'autel nuptial ne répandent un doux parfum autour du gracieux berceau de leur premier nouveau-né. La religion du Christ, qui assigna à chaque chose une fin sublime, fit du mariage un sacrement, et confia aux époux une sorte de sacerdoce domestique. Je dirai plus. En élevant la virginité au rang de vertu sublime, le Sauveur a voulu qu'elle ne fût pas séparée des plus importants devoirs de la paternité selon l'esprit, puisqu'il ne lui était pas donné de la pratiquer selon les lois du sang. Or, l'exercice de cette paternité spirituelle était rendu nécessaire par le déplorable état où se trouvait Paris.

Chez les anciens, il n'était pas question d'asiles pour les enfants abandonnés. Ils se souciaient peu des malheurs de l'enfance; et cela était naturel chez des peuples à qui nulle loi n'interdisait l'infanticide [1]. Que pouvait attendre l'enfant abandonné d'une société qui permettait même à ses parents de l'exposer et de le vendre publiquement [2]? Si même chez les anciens il se rencontrait des personnes qui recueillaient parfois la malheureuse

[1] Non-seulement il n'était pas défendu en Grèce, mais même les lois de Lycurgue le permettaient: Rome avait reçu de Numa des lois semblables sur cette matière.

[2] Cela était même permis chez les Hébreux: voyez Exode, I, 22; — II, 2.

créature, ce fait a plutôt le caractère d'une action noble et généreuse, que de la pitié émue par les douleurs de l'infortune, par l'injustice des hommes et par les droits sacrés de l'humanité.

Cependant les lois de Thèbes ne permettaient pas l'abandon des enfants nouveau-nés; et si, en Egypte et en Perse, ils étaient soumis à un destin si dur et si barbare, on rencontrait néanmoins assez souvent chez ces peuples un certain sentiment de compassion. Aussi il ne manque pas d'exemples même assez fréquents d'hommes généreux qui les recueillaient, les nourrissaient et allaient jusqu'à les faire instruire. Néanmoins dans ces faits, quoique bons en eux-mêmes, on voyait toujours percer le principe qui prévalait dans la législation et les croyances de ces peuples, c'est-à-dire l'esclavage. Cela est tellement vrai, que la jeune fille ainsi recueillie devenait trop fréquemment, dans la suite, la victime de la passion la plus effrénée, ou d'un lucre honteux et abominable.

L'influence d'un nouvel ordre de choses apparut bientôt dans le code de Théodose et dans les lois de Constantin [1]. Déjà les Pères de l'Église, en termes fermes et éloquents, s'élevaient unanimement contre la coutume d'abandonner les enfants. Pour les défendre, Athénagore annonça des vérités nouvelles, dans un langage inouï jusqu'alors, à un empereur qui n'était certes pas indigne de les entendre [2]. Une constitution de Justinien atteste qu'en Illyrie les enfants étaient élevés par des hommes et des femmes de piété; et cette même constitution soumet à des peines très-sévères ceux qui les abandonnent: de plus, elle ne tolérait pas qu'ils fussent consignés à un maître, à titre d'esclaves. Les vierges sacrées, au rap-

[1] L'an 315.
[2] Marc-Aurèle.

port de St-Augustin [1], accueillaient également les enfants abandonnés; souvent les prêtres, et plus souvent encore les évêques en assumaient la paternité et la défense. Le christianisme, en imposant la loi morale aux conquérants de l'empire, assura à l'enfance protection et sécurité. Cette protection fut plus tard proclamée et réglée dans les conciles, à ce point que l'on émit jusqu'à l'idée de retrouver les parents; sage et pieuse pensée, qui inspira plus tard à Charlemagne des règles et des dispositions remarquables.

Le concile de Nicée [2], qui prescrivit d'établir dans les grandes villes des asiles pour les malades et pour les pauvres, voulut également qu'il y eût des établissements pour recevoir les enfants abandonnés; et l'histoire des siècles suivants [3] rend compte de ces hospices, en même temps qu'elle en loue l'utilité et l'importance. Un institut religieux fut fondé en Bourgogne dans ce seul but [4]; dans la ville de Valence, St-Thomas de Villeneuve convertit son palais en un hospice pour les enfants trouvés, auxquels on y assurait un refuge et des nourrices. Plus l'esprit du christianisme se développa, plus ces institutions se multiplièrent: qu'il nous suffise de citer celles d'Innocent III à Rome [5] et de Cellini à Florence [6].

Pour ce qui regarde la France, nous lisons que Charles VII approuva une confrérie imaginée et fondée au bénéfice des enfants abandonnés [7]. Ce fut dans un but analogue qu'on ouvrit des asiles dans quelques villes de ce royaume, sous le règne de François Ier

[1] Epitre à Boniface.
[2] Au commencement du IVe siècle.
[3] Spécialement le VIIe, le VIIIe et le IXe siècle.
[4] Au Xe siècle.
[5] L'an 1198.
[6] L'an 1316. Voyez la savante Histoire du chevalier Passerini, sur les instituts de bienfaisance à Florence.
[7] L'an 1445.

Mais au temps auquel se rapporte cette histoire, c'est-à-dire à l'époque de Vincent de Paul, l'exercice de cette paternité spirituelle était devenu encore plus nécessaire : il fallait l'étendre, en déployer partout l'efficacité et l'influence. Toutefois le besoin le plus pressant se faisait sentir à Paris.

Un biographe du Saint a écrit que les choses les plus disparates se trouvaient réunies dans cette ville. A côté d'un faste et d'un luxe sans frein ni mesure, on voyait l'indigence et la misère la plus abjecte et la plus rebutante ; d'un côté, toutes sortes de vices et de turpitudes ; de l'autre, la sainteté de la vie et la plus sublime vertu : les larmes de la douleur et du repentir se mêlaient au trépignement du théâtre et à l'ivresse des spectacles publics ; les exemples des mœurs innocentes, au libertinage le plus effréné : les grands et le peuple faisaient alterner les œuvres de religion et de piété avec les pompes et les débauches ; la sainteté du mariage était devenue un objet de risée et de mépris, et l'on faisait bon marché de l'honneur de la femme ; c'était partout une rivalité honteuse d'insolence et de bassesse, de noblesse et de servitude.

Cette licence de mœurs ouvrait un libre champ aux passions les plus coupables et les plus effrénées. Il en résultait que bien des enfants naissaient sans jamais connaître, hélas ! leurs parents. C'était peu encore ; d'autres petits innocents, fruit d'une union légitime, étaient ensuite abandonnés par leurs parents, qui n'avaient pas le courage de les laisser languir avec eux dans la plus épouvantable misère, ou qui ne pouvaient supporter l'idée d'assister à un spectacle plus triste encore, et de voir le peu de paille sur laquelle ils avaient déposé leur nouveau-né se changer bientôt en une couche mortuaire. Pauvres petits êtres, qui connaissaient la vie pour en

apprendre toutes les rigueurs et l'abandonner bientôt après!

Mais comme si tout cela ne suffisait pas encore, l'histoire a recueilli certains faits qui prouvent que l'homme est un ange ou un démon.

Il y avait des mères qui, plus soucieuses de l'honneur que de la vertu, faisaient mourir leur enfant à peine né; d'autres l'abandonnaient tantôt sur les places publiques, tantôt à la porte des églises; ainsi la femme qui s'adonne au vice tombe généralement dans les plus déplorables excès, et se rend plus vile et plus coupable que l'homme, quelque pervers qu'il soit. Il est vrai que, par une disposition des lois et d'après les ordonnances de quelques magistrats de la ville, ces enfants étaient parfois recueillis et portés chez une veuve qui demeurait non loin de la rue Landry, et que cette pieuse femme était chargée d'en prendre soin et de les élever. Mais ses ressources étaient restreintes, et le nombre de ces malheureuses petites créatures était considérable; elle se trouvait donc dans l'impossibilité de les confier à des nourrices et de procurer des aliments à ceux qui n'avaient plus besoin de lait. Aussi les uns mouraient de faim, les autres étaient vendus à vil prix et allaient ainsi au-devant d'une mort non moins douloureuse et non moins triste. Quelquefois ceux qui les avaient achetés les mutilaient, pour les porter dans les rues et les carrefours, ou les exposer étendus sur le sol nu; triste spectacle capable d'exciter la commisération des passants; barbare moyen de gain inique.

Inutile de dire qu'un grand nombre mouraient bientôt, sans qu'on eût même pensé à les régénérer dans les eaux du baptême.

Vincent déplorait hautement un tel état de choses, et il méditait profondément sur les meilleurs moyens à

employer, pour que des faits si déplorables et si barbares ne se renouvelassent pas à l'avenir. La pensée lui vint bientôt que les Dames de Charité pourraient lui prêter leur concours: il alla trouver la plus ardente et la plus charitable, et la conduisit voir de ses propres yeux les tristes choses qui se passaient chaque jour dans la maison dont nous avons parlé. Après avoir entendu les conseils, et pour ainsi dire, les ordres de Vincent, les dames résolurent alors de prendre soin de ces malheureuses créatures: mais elles manquaient de ressources, et il leur était impossible de consacrer leurs soins à un grand nombre d'enfants. Elles choisissaient leurs protégés par la voie du sort, comme si elles voulaient remettre entièrement l'exercice de leur charité entre les mains de la Providence.

Mademoiselle Legras se joignit bientôt à ces âmes généreuses, et se mit à la tête de l'œuvre. Les ressources, assez minces au début, s'accrurent dans la suite au point qu'on put fonder un hospice qui fut confié plus tard aux Filles de la Charité. Deux ans à peine s'écoulèrent, et Vincent, voyant les bons effets de la nouvelle entreprise, put non-seulement l'étendre, mais encore l'établir sur des bases fixes et durables. Néanmoins il n'était pas encore possible d'accueillir tous ces pauvres petits malheureux, tant le nombre en était considérable.

Cependant à mesure que les ressources croissaient, ne fût-ce que d'une faible somme, le Saint lui-même courait tantôt ici, tantôt là, prenait une ou deux de ces pauvres victimes, les recevait dans ses bras et les portait aussitôt à l'asile, où une sœur les accueillait à toute heure du jour et de la nuit. Pour peu que l'on pense un istant à cet homme, on se le représente tout naturellement avec cette physionomie douce et céleste, sous laquelle l'art lui-même, dans la plus belle de ses con-

ceptions, l'a transmis à la postérité, parcourant les rues de Paris, par une nuit froide, obscure et pluvieuse, élevant les yeux au ciel, portant entre ses bras une petite créature et en tenant une autre par la main, afin de leur conserver la vie et de sauver leur innocence. Oui, pendant la nuit, quand la neige couvrait les rues, à l'heure où la douleur et le crime veillent seuls, Vincent parcourait les voies les plus écartées, les faubourgs les plus éloignés, recueillant ces tendres victimes de l'abandon, de la misère ou du déshonneur. Couvert d'un ample manteau que l'on conserve encore comme un précieux souvenir, il y enveloppait ces petits enfants; il les réchauffait en les pressant sur son cœur, et se hâtait de les porter à l'asile. Dieu et ses Anges étaient les seuls témoins de cette scène pieuse et sublime: parfois aussi il s'y trouvait quelque mère infortunée qui, cachée dans l'ombre et jetant un regard furtif, se tenait à l'écart, épiant le passage du digne prêtre, et se consolait de son mieux de l'abandon de son cher petit devenu l'enfant de la charité. Les voleurs de nuit qui, à cette époque, étaient les maîtres ordinaires des rues, n'entravaient nullement l'œuvre de Vincent, et n'avaient garde de lui disputer son butin. Une nuit pourtant ils l'arrêtèrent, parce qu'ils ne l'avaient pas reconnu; mais dès qu'il se fut nommé, ils tombèrent à ses pieds, lui demandant en grâce de les bénir.

Il ne se contentait pas de conserver la vie et de fournir la nourriture et un asile à ces pauvres petits êtres: il parcourait les salles et leur prodiguait souvent les soins les plus tendres, mieux peut-être que ne le ferait une mère. Un jour vers la dernière heure, tandis qu'il se tenait près du berceau d'un petit enfant beau, blond et gentil, celui-ci mourut en souriant; Vincent l'avait peu auparavant régénéré dans les eaux du bap-

tême. Voici un nouvel ange dans le ciel, dit-il; mais qu'y a-t-il, et d'où me vient le sentiment de douleur et de tendresse que j'éprouve à la mort de cette petite créature? Il se tût un instant, et une larme sillonna son visage . . . . Les Sœurs de Charité rappelèrent qu'elles n'avaient jamais vu pleurer leur Père, si ce n'est près du berceau de cet enfant, et lorsqu'on lui avait annoncé la mort de l'une d'entre elles. Oui, il pleurait rarement ou presque jamais, parce que sa sensibilité résidait, non pas dans l'imagination, mais dans la charité et la foi.

Cependant les ressources, bien qu'augmentées, n'avaient pas encore pris le développement nécessaire, pour que la nouvelle œuvre de charité fût vraiment efficace. Aussi le saint homme craignit un instant de ne pouvoir atteindre entièrement son but. Il y eut même un moment où il sembla désespérer; mais ce ne fut en réalité qu'un instant. C'est que, en effet, il ne savait jamais renoncer à aucune espérance; il avait coutume de remettre la réussite de toutes ses entreprises entre les mains de cette Providence, qui ne trompe jamais celui qui espère, et ne manque jamais à celui qui croit; car il est écrit que la foi transporte même les montagnes.

Il vint un jour où les Filles de la Charité manquèrent de tout et n'eurent plus de quoi nourrir les enfants. Mademoiselle Legras dit au pieux fondateur: « Monsieur Vincent, vous le voyez; aujourd'hui nous n'avons pas de quoi vivre, et nous n'avons plus de quoi nourrir les enfants. » Vincent lui répondit: « Vous n'irez pas quêter aujourd'hui, et les enfants ne mourront pas: c'est l'aumône qui viendra vous trouver; la Providence a pensé à eux comme à vous. » La Providence y avait réellement pensé; car peu d'instants après, Vincent put donner aux sœurs d'abondantes provisions pour elles et pour leurs nourrissons.

Cependant le Saint méditait sur les moyens de rendre plus certaines les ressources nécessaires à cette institution, afin de l'affermir et de la rendre plus durable. Il s'adressa donc aux Dames de Charité; mais surchargées comme elles l'étaient, elles ne crurent pas pouvoir s'imposer, pour le moment, de nouveaux sacrifices: quelques unes même désespéraient de pouvoir continuer tant de pieuses industries et de fatigues que réclamait la nouvelle œuvre: elles vinrent donc trouver Vincent, et lui dirent qu'il était difficile et même impossible que le nouvel institut persévérât, du moins dans les proportions qu'il avait prises, et surtout dans celles que le fondateur voulait lui donner.

Néanmoins Vincent s'affermissait toujours davantage dans son premier projet, et les obstacles qu'il rencontrait ne le firent pas changer d'idée: il continua à diriger vers un but unique et déterminé tout ce qui, depuis plusieurs années déjà, se faisait sans ordre et, pour ainsi dire, sans suite, en faveur des enfants trouvés. C'est pourquoi il réunit en assemblée générale toutes les dames qui déjà s'étaient associées à la pieuse institution, ou qui avaient l'intention de lui venir en aide par leur argent ou par leur concours. Dans cette assemblée, il éleva son esprit au ciel, et pria Dieu de vouloir bien bénir ses projets; puis il adressa la parole à ces dames, dont la résolution allait décider du sort de tant d'innocentes et malheureuses petites créatures.

D'autres fois déjà, en de semblables circonstances, ses pieuses intentions et sa voix éloquente avaient enflammé les sentiments de ces généreuses femmes, au point qui'il avait dû ensuite modérer leur zèle, plutôt qu'exciter leur courage et leur activité. C'est qu'il y avait en lui, comme nous avons eu souvent occasion de le faire remarquer, une grande hardiesse mêlée à une égale pru-

dence; s'il était circonspect, quand il s'agissait d'entreprendre une nouvelle œuvre, il était aussi persévérant à l'exécuter ; et ce sont là les qualités requises pour accomplir des choses durables et magnanimes. Hélas ! les conditions dans lesquelles se trouvait alors la capitale de la France étaient devenues tellement déplorables, qu'il fallait ou donner à la pieuse institution une impulsion nouvelle, puissante, extraordinaire, ou se résigner à la voir languir et disparaître, au moment même où elle était le plus nécessaire et le plus opportune.

L'assemblée était nombreuse; grandes et profondes, les espérances que Vincent en avait conçues: parmi les dames illustres qui s'y étaient rendues, on remarquait les Marillac, les Traversay, les Miramion et tant d'autres femmes pieuses, vertueuses et bienfaisantes, dont les noms, négligés par l'histoire, étaient déjà inscrits sur le livre de l'ange de la vie et de l'amour. Elles brûlaient du zèle le plus ardent; elles voulaient, et voulaient fortement: mais à cause du nombre extraordinaire des enfants abandonnés, elles craignaient évidemment de ne pouvoir atteindre le but qu'elles s'étaient proposé; si, d'un côté, elles étaient excitées par la charité, elles étaient retenues, de l'autre, par la crainte de voir tomber la nouvelle institution, précisément parce qu'elle avait trop étendu déjà et qu'elle voulait étendre plus encore son action. Néanmoins Vincent ne perdit pas courage; il ne se montra ni timide, ni irrésolu; il conservait l'attitude d'un homme en qui la foi était la base de la charité, et lui communiquait sa vie et sa puissance. Aussi, tandis que les esprits des pieuses femmes flottaient incertains et perplexes, celui de Vincent donnait carrière à des pensées plus vastes encore et plus généreuses. Déjà il nourrissait l'intention de transformer la pieuse œuvre en une institution vaste et efficace, à laquelle prendraient

part toutes les classes de citoyens, depuis la cour jusqu'à l'humble chaumière, depuis le clergé jusqu'au peuple: avec le temps, par suite du développement des idées de civilisation grâce auxquelles la bienfaisance publique devint plus tard un important, le principal objet des pensées des philosophes chrétiens, et put devenir même une partie considérable des charges de l'État, il songeait dès cette époque à associer à son œuvre le gouvernement lui-même.

Je ne sais pourquoi plusieurs de ses biographes n'ont tenu aucun compte de ces intentions, puisque dès l'époque où il avait établi, sur des bases restreintes sans doute, l'institution dont nous parlons, il avait réussi à obtenir que Louis XIII y affectât une partie des revenus de la ville de Paris. Aussi, quoique les biographes ne parlent pas en termes clairs et explicites de ces pensées prophétiques, je n'hésite pas à affirmer qu'elles durent se présenter à l'esprit de Vincent. Il demanda à la reine Anne, comme il l'avait fait à Louis XIII, quelque argent sur les revenus publics, et il l'obtint facilement: nouvelle preuve que, dans sa pensée, la charité privée devait, tôt ou tard, marcher d'un commun accord avec la charité publique. Bien que la reine Anne vécût dans une cour où tout ne respirait qu'amour et séductions, où tout était artifices et intrigues, néanmoins elle et son gouvernement vinrent bientôt et facilement au secours des orphelins, et ce fut surtout grâce à la volonté de la régente que la nouvelle institution eut des rentes assurées et durables.

Il parla donc en ces termes à la pieuse assemblée: « Mesdames, vous êtes libres; vous n'avez assumé aucun engagement: il ne tient qu'à vous, si cela vous convient, de renoncer aujourd'hui à l'œuvre que vous avez entreprise. Cependant, avant de prendre sur ce grave sujet

aucune résolution, écoutez-moi un instant, réfléchissez et puis, faites ce que votre cœur vous conseillera, ce que la Providence vous inspirera. Un grand nombre de petits enfants ont conservé la vie; ils auraient pu la perdre. Si les misérables langes dont ils furent enveloppés à peine sortis du sein maternel, ne se changèrent pas pour eux en un linceul funèbre, c'est à votre charité, ni plus ni moins, qu'ils le doivent. Ces innocents, en apprenant à parler, ont également appris à connaître et à servir Dieu. Quelques uns d'entre eux déjà commencent à plier leur tendre corps à la fatigue et au travail; ils parviendront, plus tôt que vous ne pensez peut-être, à n'avoir plus besoin de personne, et à se procurer par eux-mêmes un pauvre vêtement et un morceau de pain. Ces heureux commencements, qui sont l'œuvre de votre charité, ont été déjà bénis de Dieu. D'après de tels débuts, nous pouvons attendre des résultats encore meilleurs. »

Il leur représenta ensuite le grand bien qu'elles pouvaient faire et que Dieu semblait, à des signes manifestes, réclamer d'elles; il peignit sous des couleurs sombres, si l'on veut, mais trop vraies, le dommage qu'éprouveraient la religion et l'humanité, si, par vaine crainte ou par une tiédeur inexcusable, elles abandonnaient leur œuvre charitable. A mesure qu'il poursuivait, le cœur battait à ces pieuses dames, et l'émotion de leur âme se manifestait sur leur visage: quelques unes même, abaissant leur voile sur leur front, versaient d'abondantes larmes. Le Saint lui-même, ne pouvant plus contenir l'élan de son cœur, éclata en ces termes, que nous avons pris dans le cardinal Maury [1]: nous aurons assez loué

[1] Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire, V. I*, p. 283. — L'italien Puoti les cite également comme le plus bel exemple de véritable éloquence.

ce trait d'éloquence, quand nous aurons dit qu'il détermina dans l'instant et dans l'église même où ces paroles étaient prononcées, la fondation de l'hospice des *Enfants trouvés*, à Paris. « Or sus, Mesdames ; la compassion et la charité vous ont fait adopter pour enfants ces petites créatures. Vous avez été leurs mères selon la grâce, dès l'instant où ils ont été abandonnés par leur mère selon la nature. Voyez si vous voulez aussi les oublier maintenant et pour toujours. Cessez à présent d'être leurs mères, pour devenir leurs juges: leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je vais donc, sans rien dire de plus, prendre les votes et les suffrages. Il est temps de prononcer leur sentence et de décider irrévocablement si vous ne voulez plus avoir pour eux des entrailles de miséricorde! Ils vivront, ces petits enfants, si vous continuez d'en prendre un soin charitable, et, je vous le déclare devant Dieu, il seront tous morts demain peut-être, si vous les abandonnez. »

L'assemblée ne répondit que par des sanglots et des larmes. S'étant recueillies un instant, les pieuses dames décidèrent d'une seule voix que l'œuvre charitable serait continuée et agrandie. Où trouver une éloquence plus vraie et plus efficace?

Il ne s'agissait pas alors d'établir solidement le nouvel institut de charité; on voulait seulement le faire fonctionner de la manière la plus efficace et la plus étendue. Le gouvernement accorda à cet effet l'ancien château construit par le duc de Berry, du temps de Charles V; ce château avait été, sous Louis XIII, employé comme hospice pour les soldats devenus invalides pendant leur service militaire. Plus tard, les enfants abandonnés furent recueillis au faubourg St-Lazare, où ils restaient confiés aux soins des Sœurs de Charité, jusqu'à ce qu'on pût les remettre à quelque nourrice de

la campagne : son office une fois rempli, celle-ci les rapportait généralement à l'hospice où elle les avait pris. On tâchait ensuite de les habituer au travail et à l'industrie, afin qu'il pussent bientôt gagner leur vie par eux-mêmes. Les Sœurs de Charité veillaient infatigables à la direction de l'établissement, toujours guidées par les conseils de Vincent et soumises à sa volonté.

Le saint prêtre veillait sans relâche non-seulement sur les orphelins de la ville, mais encore sur ceux de la campagne, comme il avait coutume de le faire à l'égard de toutes les œuvres fondées par lui. Il voulut de plus que les dames, non contentes d'aider l'institution par leurs secours, y prissent encore une part active pour ce qui tenait à la direction morale. C'est pourquoi il décida et obtint qu'elles visiteraient souvent l'hospice, que souvent aussi elles parcourraient les campagnes, afin que les enfants ne manquassent d'aucun soin, et qu'ils fussent secourus dans tous leurs besoins, selon les circonstances. Voulant qu'il y eût unité de vues dans leur conduite, il jugea opportun de les réunir assez fréquemment. Il prescrivit donc des assemblées qui devaient avoir lieu à des jours déterminés et avec des règles faciles, pendant lesquelles chacune des dames et les Sœurs de Charité elles-mêmes exposeraient tout ce qu'elles auraient remarqué, et les idées qu'elles auraient conçues relativement aux moyens de modifier et d'améliorer l'institution.

Lorsque les revenus destinés aux enfants étaient insuffisants, Vincent, plein de sollicitude pour la nouvelle œuvre, avait coutume d'y suppléer avec les aumônes que recevait sa Congrégation, comme s'il eût pensé que c'était une nouvelle manière dont la Providence voulait l'enrichir de ses faveurs : en effet, Jésus-Christ lui-même n'a-t-il pas promis l'abondance de ses bénédictions à ceux

qui lui conserveront la partie la plus précieuse de l'humanité ?

Un témoin des grandes peines que dut se donner Vincent pour faire prospérer la nouvelle institution, a écrit ces lignes: « Dieu seul peut savoir tous les soucis que Vincent dut supporter, toutes les douleurs qu'il eut à souffrir, pour fonder et étendre ce pieux établissement qu'on appelle l'Hospice des *Enfants trouvés;* que de gémissements il lui en coûta, que de fatigues il y endura, jusqu'à leur rendre les plus humbles services, les placer chez de bonnes nourrices à la campagne et dans les villages voisins, et les faire visiter souvent par les Filles de la Charité. Dieu sait quelles sommes immenses il sacrifia sans hésiter, afin que son œuvre charitable s'accomplît pleine et entière sous tous les rapports. »

Cette œuvre, qui était réellement admirable, parut exagérée à l'un de ses prêtres. Sans formuler aucune récrimination relativement à la pensée du nouvel institut, ce qu'il n'aurait pu faire en vérité, il blâma l'extension, selon lui, trop grande et excessive donnée à cette œuvre, et surtout il crut pouvoir engager le vénérable fondateur à une plus grande parcimonie, qu'il ne connaissait que quand il s'agissait de lui-même, mais qu'il ne connaissait pas ou méprisait, quand il était question du bien de l'humanité. Ces paroles peu sages et peu bienveillantes furent bientôt rapportées à Vincent. Il n'ignora pas non plus que le même prêtre se permettait de critiquer sa générosité, non-seulement dans la maison de St-Lazare, mais encore publiquement. Il répondit un jour à quelqu'un qui lui en parlait: « Que Dieu lui pardonne ces sentiments trop éloignés des paroles de l'Évangile. Oh! comme il fait voir le peu de foi qu'il nourrit dans son cœur, puisqu'il oublie que Notre Seigneur récompensera abondamment ceux qui auront donné quoi que

ce soit pour l'amour de lui. Si Jésus-Christ a dit: Laissez venir à moi les petits enfants, pourquoi devrions-nous les repousser et les abandonner? Si Notre Seigneur vivait parmi les hommes, pensons-nous qu'il n'en prendrait pas soin? Et quand donc la peine que nous endurons pour venir au secours de ces infortunés sera-t-elle une raison suffisante de les exclure de notre sollicitude, lorsque, par des signes manifestes, la Providence semble vouloir nous confier le soin des âmes de ces petits malheureux, aussi bien que de leurs frêles corps? Les abandonnerons-nous uniquement parce que nous sommes affligés de la perte de l'argent que nous dépensons pour eux, ou parce que nous ne nous prêtons pas de bonne grâce à supporter les graves soucis dont nous sommes souvent accablés par la nouvelle institution? »

Du reste, la charité publique et le gouvernement continuèrent à soutenir d'un commun accord le nouvel établissement, qui survécut à son pieux fondateur, comme les autres institutions de charité ou de bienfaisance publique. Louis XIV en prit un grand soin sous son règne, le soumit à de nouveaux règlements, le dota de rentes plus considérables, et voulut qu'un comité pourvût à ses besoins croissants. La pieuse institution se développa à merveille dans toutes les parties du royaume; il n'était pas une province où ne se trouvât un berceau et une famille préparés par la religion et la charité pour l'enfant abandonné. Charité vraiment belle et ingénieuse qui, comme dit Lamartine, a les mains prêtes à recevoir, mais qui n'a point d'yeux pour voir ni de langue pour parler; ce qui fait que ses œuvres restent dans l'obscurité et le silence. La charité et la législation s'unirent plus tard dans les dispositions civiles et chrétiennes. Napoléon Ier confirma l'œuvre de Vincent de Paul [1].

[1] Décret de 1811.

Après 1830, ces établissements donnèrent lieu à de grandes discussions dans les assemblées politiques. Ce n'est pas le moment d'en entretenir le lecteur; je demanderai seulement : Que gagne la société à abandonner le système de Vincent de Paul? Je sais que la Convention et Robespierre prescrivirent une autre méthode; mais je sais aussi que ce fut la cause de crimes fréquents. La mère coupable, obligée de remplir elle-même les devoirs maternels envers son enfant, preuve vivante et continuelle de sa faute, n'aura-t-elle pas un trop puissant motif de commettre des actes horribles, qu'il vaut mieux taire que divulguer? L'expérience même des pays protestants recommande, personne n'en doute plus, la pensée catholique. Dans ces pays, la dépravation des mœurs demeure un témoignage public: devenue, pour ainsi dire, contagieuse et étant le fruit du crime, elle conduit au crime, par une conséquence nécessaire. Dans les pays, au contraire, où l'on n'a pas abandonné les traditions catholiques, la faute reste couverte sous le manteau de la charité, qui corrige dans les enfants le vice de leur naissance. L'intérêt moral de la société se prononce évidemment en faveur de l'œuvre de Vincent de Paul et de ses vues qui sont dirigées par l'esprit catholique.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Table des Matières

du premier volume

LIVRE SECOND

LIVRE TROISIÈME